



leading
personalized
spine

RAPPORT
ANNUEL 2018

MEDICREA[®]

MEDICREA®

**RAPPORT
ANNUEL 2018**



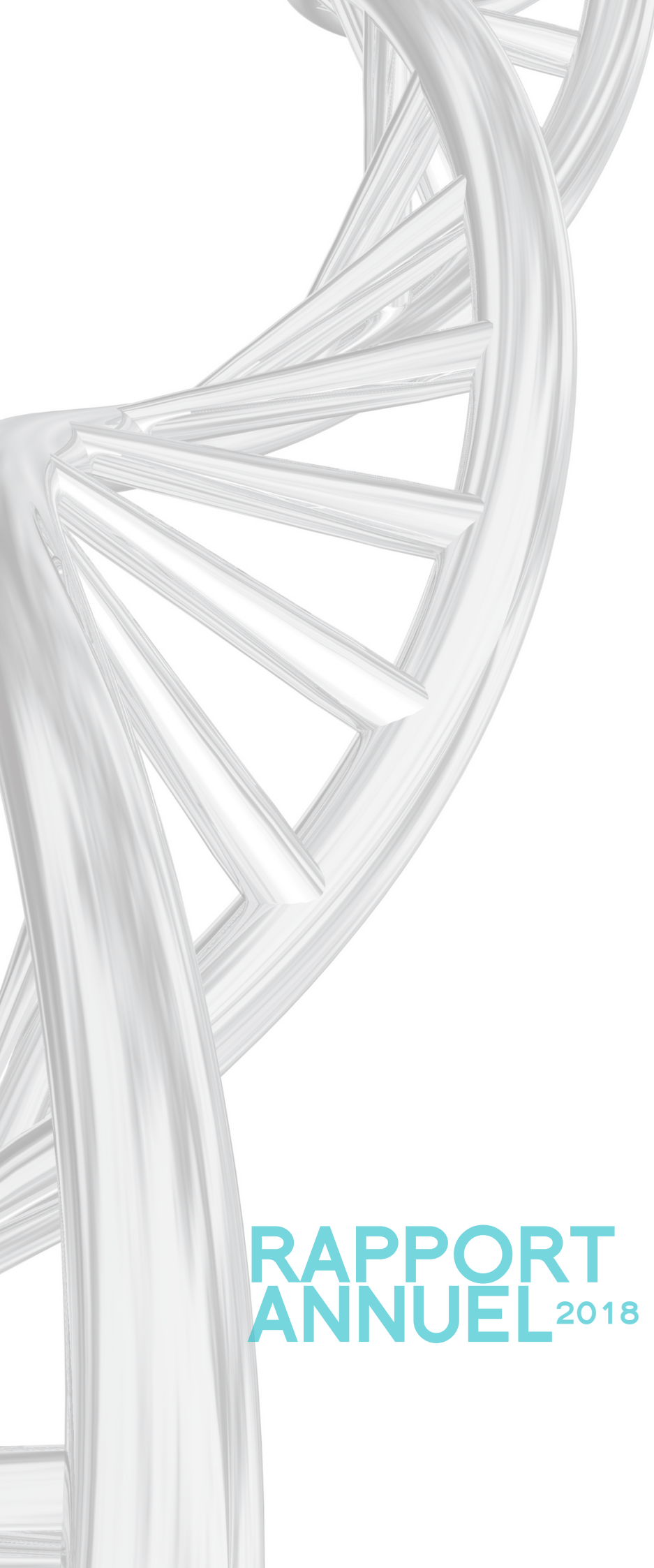


SOMMAIRE

- 1. PRESENTATION GENERALE**
- 2. LE GROUPE EN UN CLIN D'OEIL**
- 3. GOUVERNANCE**
- 4. INFORMATIONS BOURSIERES ET ACTIONNARIAT**

ANNEXES

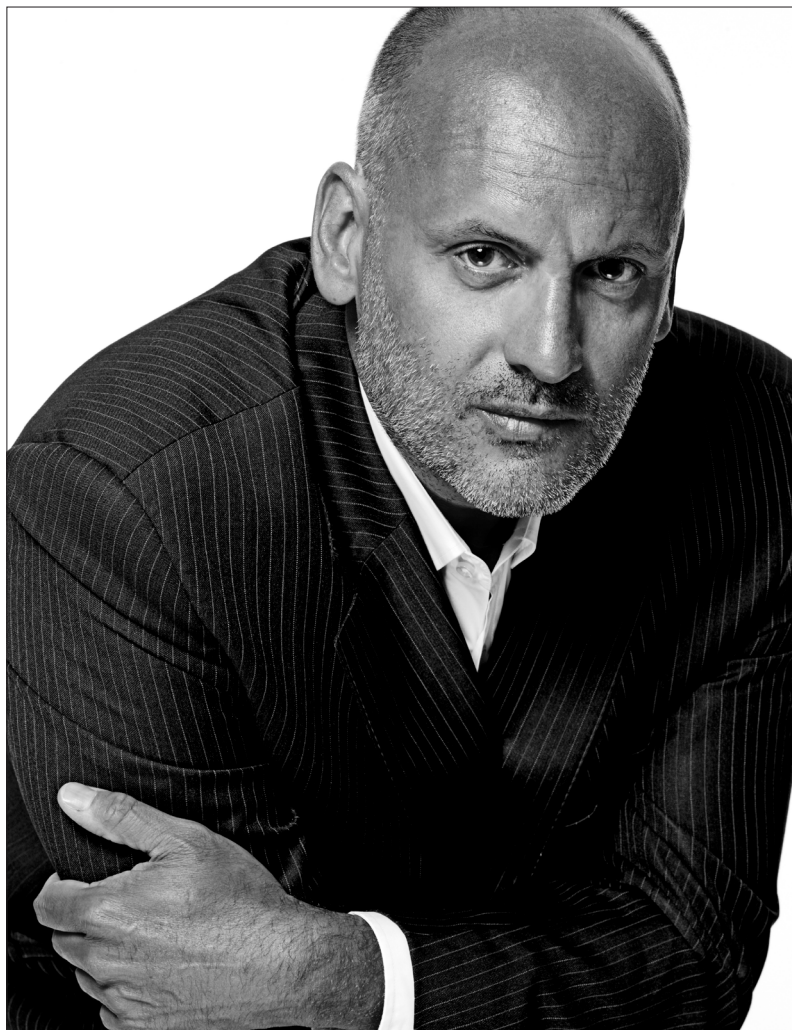
- I. COMPTES CONSOLIDES**
 - ETATS FINANCIERS ET ANNEXES
 - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- II. COMPTES SOCIAUX**
 - ETATS FINANCIERS ET ANNEXES
 - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- III. RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**
- IV. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**
- V. TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 3 JUIN 2019**



**RAPPORT
ANNUEL** 2018

LEADING PERSONALIZED SPINE

photo Stéphane de Bourgies



Denys SOURNAC

Président et Directeur Général
Co-fondateur de MEDICREA

LE MOT DU PRÉSIDENT

« Une mutation du système de santé touchant le monde de l'orthopédie s'opère actuellement au niveau mondial, celui-ci est désormais moins focalisé sur l'implant en lui-même mais davantage sur le résultat de la chirurgie, dans le but de proposer des traitements ayant une valeur ajoutée par rapport aux traitements classiques.

Cette mutation est particulièrement importante pour le rachis, le vieillissement des populations entraînant une augmentation significative des pathologies dégénératives de la colonne vertébrale, s'accompagnant fréquemment d'interventions multiples. Les implants rachidiens deviennent ainsi un véritable enjeu de santé publique et la médecine personnalisée prend alors tout son sens.

Nous savons qu'il existe un lien direct entre l'alignement de la colonne vertébrale du patient et la réussite de la chirurgie. Chaque patient a une anatomie et un profil sagittal uniques qui sont à prendre en compte absolument pour définir le traitement le mieux adapté. Il n'y a pas de bonne solution standard ni de technique fiable pour personnaliser les implants en salle d'opération. De nombreux patients doivent ainsi subir de nouvelles interventions pour corriger de nouveau leur alignement sagittal, ce qui a des conséquences sur leur qualité de vie mais représente également un coût élevé pour la société. La médecine personnalisée répond à toutes ces problématiques.

Le développement de la médecine sur-mesure est essentiellement lié aux avancées scientifiques rendues possibles grâce aux logiciels et technologies de calcul modernes. La médecine personnalisée va transformer la pratique d'abord par la personnalisation du traitement et ensuite par l'amélioration de la prévention. Dans ce contexte, le rôle du fabricant de solutions thérapeutiques change pour devenir un véritable partenaire dans la recherche des produits et services qui seront adaptés aux soins personnalisés de chaque patient.

MEDICREA a accompli d'énormes progrès ces dernières années en faisant œuvre de pionnier, avec les services d'analyse du laboratoire UNiD™ et les implants sur mesure UNiD™ et AdapTEK, pour une approche personnalisée et centrée sur les résultats des soins de la colonne vertébrale, au point de s'approprier ce segment de marché et de devenir leader de la chirurgie personnalisée du rachis.

Nous nous positionnons en véritable partenaire du chirurgien dès la planification de l'opération et proposons un mix inédit de produits innovants et de services complets pré et post-opératoires. Améliorer est une course qui ne finit jamais. Nous travaillons sans cesse à une chirurgie toujours plus simple, plus sûre, plus rapide et moins invasive.»

Denys SOURNAC

NO
THING
IS
IMP
OSS
IBLE

LEADING PERSONALIZED SPINE

LES IMPLANTS
SUR MESURE SONT
UNE RÉALITÉ

[medicrea.com](https://www.medicrea.com) | **leading** personalized spine

MEDICREA est la première société de l'industrie à proposer un ensemble complet de services pour le traitement personnalisé des pathologies du rachis. Notre objectif est d'améliorer de manière systématique les résultats et l'efficacité des chirurgies de la colonne vertébrale grâce à l'utilisation de données scientifiques pour la planification chirurgicale et la fabrication d'implants sur mesure.

Medicrea est à la convergence entre l'informatique médicale, la conception et la fabrication de dispositifs médicaux de nouvelle génération grâce à la technologie propriétaire UNiD® ASI (Adaptive Spine Intelligence).

The logo for MEDICREA features the word "MEDICREA" in a bold, sans-serif font. The letters "M", "E", "D", "I", "C", "R", "E", and "A" are black, while the letter "I" is red. A registered trademark symbol (®) is located to the right of the "A". Below the "M" is a stylized, light-colored graphic element that resembles a lowercase "w" or a series of connected arches.

MEDICREA®

1

PRÉSENTATION GÉNÉRALE



MEDICREA®

Le Groupe MEDICREA est spécialisé dans l'intégration de services digitaux de planification préopératoire et d'analyses pré et postopératoires pour le traitement des pathologies complexes de la colonne vertébrale. Dans cette optique de médecine prédictive, il assure la conception, la fabrication intégrée et la distribution de plus de 30 familles de dispositifs implantables homologués par la FDA, qui ont été utilisés à ce jour dans plus de 150 000 interventions chirurgicales à travers le monde. Le Groupe possède sa propre unité de production ultra-moderne à Lyon, consacrée à l'usinage et au développement d'implants sur mesure par impression 3D, ainsi que des filiales de distribution en France, aux Etats-Unis, en Pologne et depuis 2018 en Belgique et en Australie.

MEDICREA évolue sur le marché de la chirurgie du rachis estimé à environ 10 milliards de dollars. Ce marché est très impacté par les réformes des politiques de santé, en Europe comme aux Etats-Unis, visant notamment à réduire les budgets des établissements de santé publics et privés. La pression sur les prix orchestrée par les hôpitaux, la réduction des bases de remboursements à l'initiative des gouvernements, des organismes de sécurité sociale, des assurances et des mutuelles et le durcissement des procédures d'homologation des dispositifs médicaux, particulièrement en Europe avec la nouvelle réglementation MDR applicable à compter de mai 2020, pèsent sur le développement du marché.

Malgré ces éléments défavorables, le marché de la chirurgie du rachis renoue avec la croissance sous l'influence de plusieurs éléments :

- l'évolution des facteurs démographiques : vieillissement de la population, sédentarisation, augmentation des cas de surpoids et d'obésité qui favorisent l'apparition de pathologies rachidiennes;
- l'accès aux soins dans les pays émergents dont le niveau de qualité se rapproche de celui des pays occidentaux;
- l'évolution des techniques chirurgicales grâce à la réduction des temps opératoires, au développement de chirurgies moins invasives et à l'apparition de la médecine personnalisée.

Conscient qu'une mutation du système de santé touchant le monde de l'orthopédie se mettait en place, avec une moindre focalisation sur les implants pour privilégier davantage le résultat de la chirurgie, MEDICREA s'est spécialisé dans le développement de services d'analyses et la fabrication d'implants personnalisés pour le traitement chirurgical des pathologies de la colonne vertébrale reposant sur une technologie et une plateforme logicielle identifiées sous l'appellation UNiD®.

La Société fait figure de véritable pionnière sur ce marché en assurant la convergence entre les technologies informatiques de santé et la conception et fabrication de dispositifs médicaux privilégiant les résultats cliniques dans une perspective unique : améliorer les bénéfices de la chirurgie pour les patients en réduisant les complications, tout en générant des réductions de coûts à tous les niveaux en limitant le temps passé en salle d'opérations.

Cette nouvelle approche s'appuie sur la compilation et l'analyse de données cliniques grâce à des algorithmes d'apprentissage élaborés (deep learning) et des outils d'interprétation prédictifs avec pour résultat les premières prises en charge de pathologies de la colonne vertébrale associant précision scientifique et pose d'implants personnalisés et modulables. Elle devient une évidence pour les chirurgiens avec un taux de fidélisation très élevé dès lors que ces derniers acceptent de confier quelques cas opératoires pour tester les capacités du Groupe.

MEDICREA possède, en association des services proposés avec ses implants personnalisés, une gamme étendue d'implants du rachis qui a été conçue pour traiter les pathologies de la colonne vertébrale à tous les niveaux, des cervicales aux vertèbres lombaires et sacrum, quelle qu'en soit la cause, scolioses, malformations, maladies dégénératives, traumatismes ou tumeurs et qui s'adapte à toutes les techniques chirurgicales traditionnelles ou d'avant-garde.

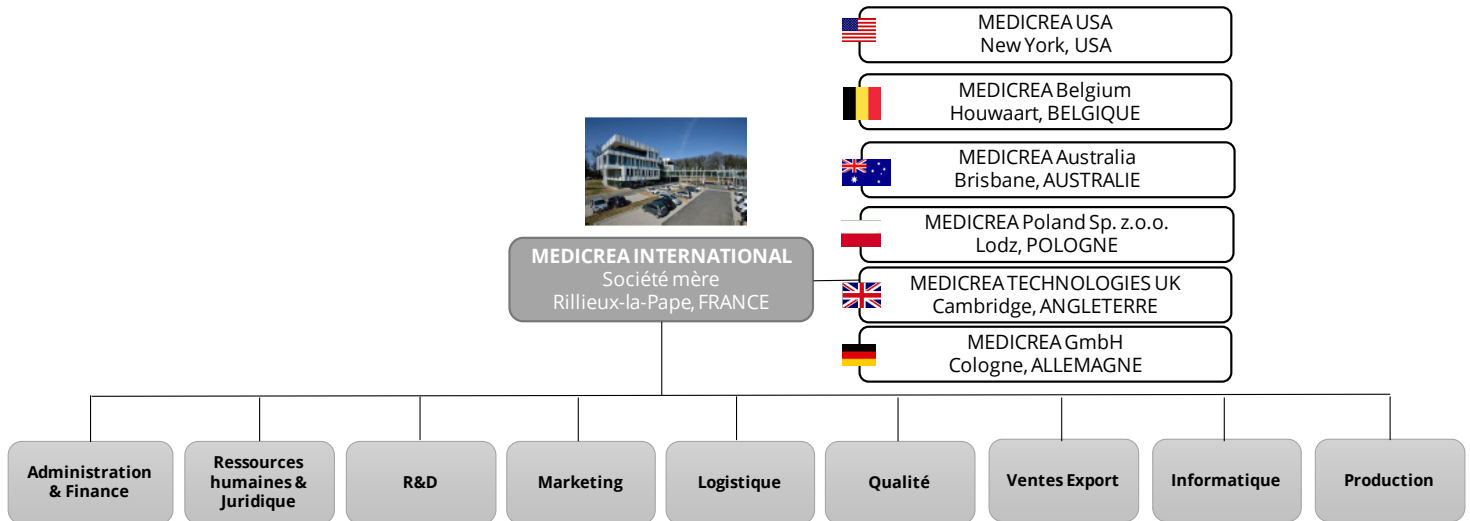
2

LE GROUPE EN UN
CLIN D'OEIL



MEDICREA

A. ORGANISATION



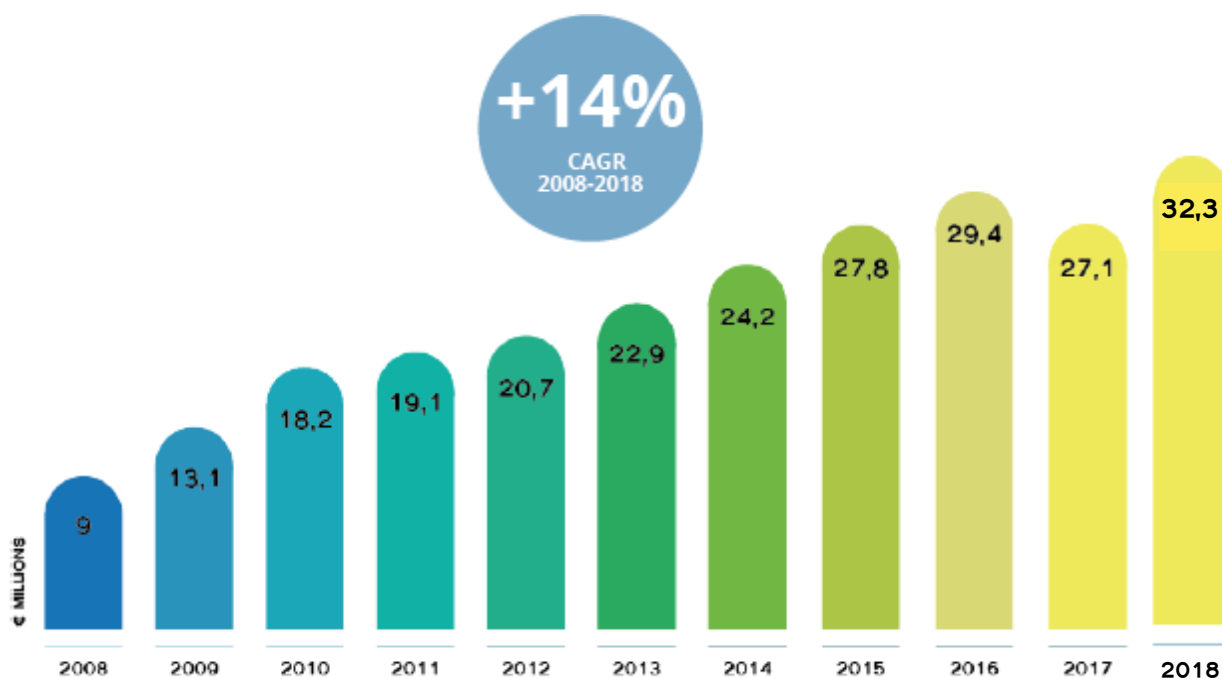
B. HISTOIRE

MEDICREA® AUJOURD'HUI

leading personalized spine

- 2018** Homologation FDA des cages intersomatiques **sur mesure** en titane imprimées en 3D
3200+ chirurgies réalisées avec les tiges sur mesure UNiD
- 2017** • **Homologation FDA des cages intersomatiques en titane imprimées en 3D**
 • Homologation FDA de la plateforme logicielle UNiD Hub
- 2016** MEDICREA lance une garantie à vie sur les dispositifs implantables sur mesure UNiD aux Etats-Unis
- 2015** MEDICREA obtient sa 30ème homologation FDA
- 2014** • **1ère cage intervértébrale sur mesure au monde imprimée en 3D**
 • Homologation FDA des tiges sur-mesure UNiD™
 • Fabrication par impression 3D d'impants sur mesure
- 2013** **1ère tige sur mesure au monde, UNiD™, posée avec le PASS LP®**
- 2008** Homologation FDA du système de fixation thoraco-lombaire postérieur PASS LP®
- 2007** Ouverture de la filiale de distribution aux USA
- 2006** Introduction en Bourse, Alternext - Paris
- 2002** Création de MEDICREA par Denys SOURNAC

C. EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES



D. RÉALISATIONS

UNiD® :

- Gamme d'implants et de services pour une chirurgie personnalisée du rachis
- 3 200 chirurgies réalisées à fin décembre 2018
- Plateforme logicielle complète UNiD Hub à disposition des chirurgiens
- Garantie à vie sur les dispositifs implantables sur mesure UNiD aux Etats-Unis
- Service de sélection des implants standards en amont de chaque chirurgie (screw selection)

Offre étendue :

- Gamme de cages intersomatiques 3D standards et sur-mesure imprimées en titane
- Gamme intégrant plus d'une vingtaine de produits
- Nouveau système de fixation Top Loading
- Traitement des pathologies dégénératives, traumatiques, tumorales et des grandes déformations
- Programme de développement soutenu

Présence internationale :

- Plus de 80% des ventes à l'export
- 4 filiales de ventes, dont deux nouvelles en Belgique et en Australie ouvertes en 2018
- Distribution dans 25 pays

Support scientifique :

- 10 études en cours
- Equipe dédiée au support scientifique
- Etroite collaboration avec les leaders d'opinion

R&D :

- Effort de R&D représentant près de 15% du chiffre d'affaires
- 12 ingénieurs développement
- Portefeuille robuste de brevets

E. INNOVATIONS

La médecine personnalisée est un axe de recherche maintenant présent dans tous les domaines de la santé. Une meilleure connaissance des pathologies de chaque patient grâce à des tests de diagnostic de plus en plus précis permet de l'orienter vers un traitement spécifique, et d'en éviter d'autres, et ce pour des signes cliniques identiques. Pour la première fois, chaque patient est considéré comme unique et peut recevoir le traitement ayant les meilleures chances d'efficacité.

Les définitions de la médecine personnalisée sont nombreuses : « administrer le bon traitement au bon patient, à la bonne dose et au bon moment » pour l'Union Européenne ou « des soins de santé adaptés en fonction des données cliniques, génétiques et environnementales du patient » pour l'association médicale américaine, mais dans tous les cas il s'agit de trouver la combinaison idéale diagnostic / patient.

Dans le domaine de la chirurgie rachidienne, des techniques de navigation ont été développées ces dernières années afin d'assister les chirurgiens lors des visées pédiculaires, ce qui permet de fiabiliser le geste opératoire en tenant compte de l'anatomie précise du patient. Malgré ces avancées, aucun dispositif conçu et fabriqué de manière spécifique n'avait été implanté.

MEDICREA a décidé de s'intégrer dans cette démarche de médecine personnalisée avec une approche spécifique-patient. En mettant en œuvre un processus itératif et systématisé grâce à la plateforme de technologies sur mesure UNiD ASI^(tm), MEDICREA exploite des données propriétaires de premier ordre afin de répondre à l'ensemble des problématiques cliniques et commerciales liées aux traitements des pathologies dégénératives et complexes de la colonne. MEDICREA développe un système vertueux itératif et élaboré afin de proposer à l'ensemble du système de santé une très forte valeur ajoutée, de meilleurs résultats cliniques et des coûts réduits, pour le bénéfice des patients, des chirurgiens, des centres hospitaliers et des organismes de remboursement.

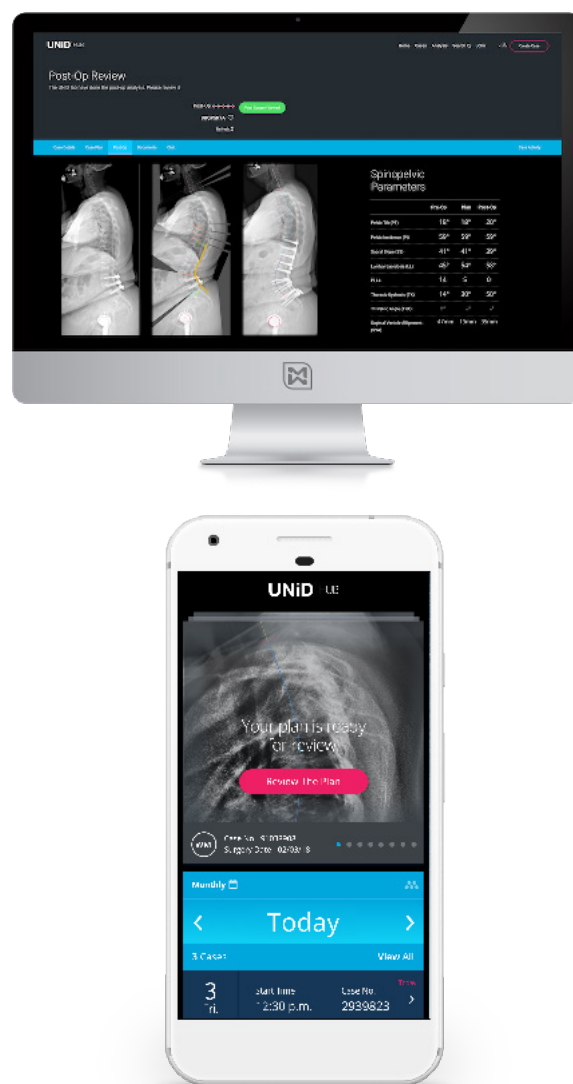


La plateforme UNiD Hub^(tm) et ses ingénieurs en biomécanique hautement qualifiés du UNiD Lab^(tm) collaborent avec les chirurgiens et les prestataires de santé afin de simuler de manière préopératoire une gamme étendue de stratégies chirurgicales. Cette collaboration se concrétise par la fabrication d'implants personnalisés. Les chirurgiens ont la possibilité de présélectionner un implant existant ou de le concevoir de manière spécifique pour chaque patient, en s'appuyant sur un travail et une préparation préopératoires validés sur le plan scientifique.



Cette approche révolutionnaire permet de s'affranchir de toute contrainte ou dépendance économique envers des sources de revenus provenant de produits dépassés et s'appuyant sur des hypothèses cliniques ou des normes anciennes sans fondement scientifique. Les stratégies commerciales archaïques entourant le dispositif médical, fondée sur le principe que les implants de taille standard conviennent à tous et que la quantité est garante de la qualité, ne sont pas compatibles avec l'approche nouvelle du marché du rachis.

La plateforme UNiD™ permet d'étudier les questions cliniques les plus complexes, de déployer des outils informatiques, des méthodes de conception et de fabrication propriétaires sophistiqués, dans le but de réduire les coûts tout en garantissant de meilleurs résultats cliniques. MEDICREA est convaincu que chaque chirurgien, chaque patient, est intrinsèquement différent. Seule une maîtrise parfaite des mécanismes d'apprentissage analytique élaboré (deep learning) permet de prendre en compte tous ces éléments. MEDICREA apporte à chaque chirurgien un savoir scientifique personnalisé, lui permettant de traiter au quotidien chaque patient individuellement à l'aide de procédés et d'implants optimisés, complets et sur mesure.



F. GAMMES DE PRODUITS

MEDICREA se distingue par son dynamisme et sa capacité d'innovation. Bénéficiant d'une notoriété croissante et entretenant des relations privilégiées avec des chirurgiens visionnaires et créatifs, les produits brevetés et développés par la Société apportent de nouvelles fonctionnalités et solutions chirurgicales moins invasives tout en étant plus rapides et plus faciles à mettre en œuvre que les techniques traditionnelles, notamment pour toutes les chirurgies complexes de la colonne vertébrale de l'adolescent et de l'adulte.

Le développement de la Société est porté par le triple objectif suivant : soulager durablement le patient, améliorer le confort opératoire du praticien et diminuer les temps d'intervention grâce à une expertise unique.

En complément de son offre de services et d'implants personnalisés UNiD®, MEDICREA possède une gamme étendue d'implants du rachis conçue pour traiter les pathologies de la colonne vertébrale à tous les niveaux, comprenant à la fois des implants de fusion et de non-fusion rachidienne, répartis au sein de plusieurs gammes, comme suit :

1. CERVICAL

Gamme CERVICAL

MEDICREA dispose d'une large gamme d'implants pour le rachis cervical :

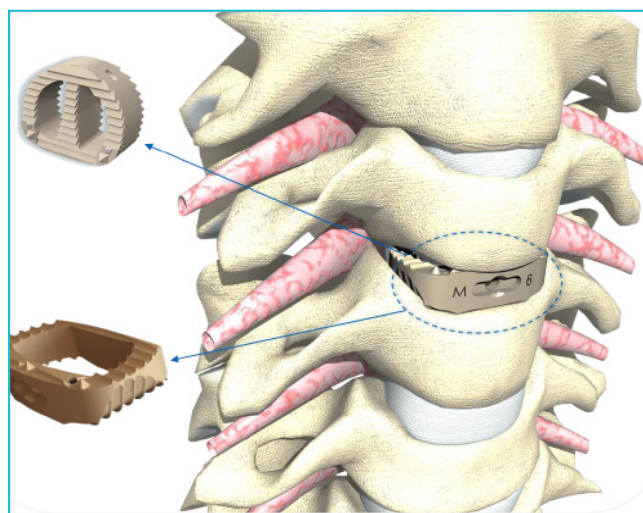
a. Cages cervicales IMPIX-C® et IMPIX MANTA®

La fonction de ces cages intersomatiques est de remplacer des disques intervertébraux endommagés au niveau cervical. MEDICREA propose deux types de design anatomique :

- les cages IMPIX-C® en forme de dôme avec rail central ;
- les cages IMPIX-MANTA® avec profil en biseau.

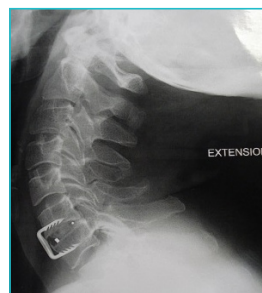
Ces deux gammes permettent de restaurer la hauteur discale et la lordose et apportent une très bonne stabilité dans l'espace intervertébral. Les cages sont fournies stériles, avec une instrumentation à usage unique, et existent en version pré-remplie avec un substitut osseux synthétique sous les dénominations IMPIX-C+® et IMPIX-MANTA+®.

L'ensemble des cages standards est marqué CE et homologué FDA. Les cages pré-remplies sont marquées CE.



b. Agrafes compressives C-JAWS® et K-JAWS®

C-JAWS® est un système unique d'ostéosynthèse cervicale qui permet la parfaite stabilisation d'un implant intersomatique. La compression alors exercée par l'agrafe stimule et accélère la fusion osseuse. Simple d'utilisation, sa pose entraîne une réduction du temps opératoire pouvant aller jusqu'à 90% par rapport à la pose d'une plaque cervicale traditionnelle.



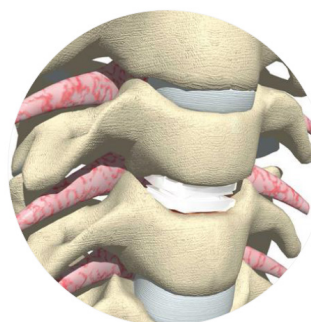
K-JAWS® se compose d'une agrafe C-JAWS® et d'une cage intersomatique IMPIX-C®. L'implant K-JAWS® est moins invasif et plus rapide à poser que l'ensemble des plaques cervicales du marché. Son principe de fixation par compression des deux vertèbres adjacentes, autour de la cage intersomatique préalablement insérée, procure une stabilité exceptionnelle grâce à une localisation axiale des forces de compression, au niveau des corps vertébraux du rachis cervical.



C-JAWS® et K-JAWS® sont marqués CE et homologués FDA.

c. Prothèse de disque GRANVIA® C (non-fusion)

GRANVIA® C est la seule prothèse cervicale sur le marché respectant les centres de rotations différenciés physiologiques et entièrement conçue en céramique permettant ainsi une compatibilité totale avec l'IRM. Grâce à cette prothèse, la mobilité naturelle de la colonne vertébrale est préservée et les chocs sont absorbés. Très résistante et parfaitement stable, elle est très simple d'utilisation pour le chirurgien.



GRANVIA® C est marquée CE.

2. LOMBAIRE ET THORACO-LOMBAIRE

Gamme PASS®

La gamme PASS® se caractérise par un système rachidien polyaxial dit « Low Profile », complet et très polyvalent. Son concept unique permet de connecter la tige à distance du rachis, en minimisant les efforts appliqués et les contraintes grâce à une technique chirurgicale unique, quelle que soit l'indication ou l'approche chirurgicale. La gamme PASS® est également composée depuis 2017 d'un système de fixation top-loading.

a. PASS LP® : produit phare de MEDICREA

La gamme PASS LP® représente 70% du chiffre d'affaires du Groupe en 2018.

Référence pour le traitement des déformations de la colonne vertébrale (scoliose, traumatologie, spondylolisthésis...), PASS LP® est le système de fixation thoraco-lombaire qui possède le profil le plus bas du marché et permet une correction dans les 3 plans selon la technique ST2R (Translation Simultanée sur 2 Tiges). Il est notamment indiqué pour la réduction des scolioses idiopathiques chez l'adolescent.

Une déclinaison XS (extra-small) des implants PASS LP a été développée. Ces implants sont spécialement adaptés aux exigences spécifiques de la chirurgie pédiatrique des déformations et permettent désormais aux chirurgiens de traiter efficacement les patients jeunes de petite taille, en utilisant lors de chacune de leurs interventions des implants d'un volume réduit de 40 %.

Les bénéfices du produit sont nombreux:

- connexion à distance du rachis : la connexion de la tige est facilitée car réalisée par l'intermédiaire d'ancrages avec extension filetée et de guides flexibles, sans avoir besoin de pousse-tiges complexes ;
- répartition des contraintes : la technique ST2R permet

de distribuer les contraintes sur tout le montage et ainsi de réaliser une correction progressive ;

- sécurité optimale : le risque de rupture ou d'arrachement est réduit par la diminution des contraintes à l'interface avec l'os, grâce au design innovant des implants et à la technique chirurgicale ;
- pratique d'emploi : l'utilisation au bloc par le chirurgien est rendue aisée grâce à une instrumentation compacte, optimisée et adaptée. Une boîte d'implants et deux boîtes d'instruments permettent de couvrir toutes les diverses indications.

Le PASS LP® et le PASS XS® sont marqués CE et homologués FDA.

b. PASS® Tulip : nouveau système de fixation top-loading par voie postérieure

Les systèmes de fixation top-loading constituent le standard mondial de l'instrumentation postérieure dans le cadre du traitement des pathologies de la colonne vertébrale. En proposant ce type de système, MEDICREA peut désormais s'adresser à tous les chirurgiens, quelles que soient leurs pratiques et leurs préférences en termes d'instrumentation. Les composants PASS® TULIP sont entièrement compatibles avec le PASS LP® pour offrir une approche hybride unique dans des indications complexes.

Le PASS TULIP® permet aux chirurgiens formés à l'instrumentation top-loading d'accéder à la technologie UNi ASI™ développée par MEDICREA.

Le système de fixation PASS® Tulip a été lancé en 2017 sur les différents marchés du Groupe. Il est marqué CE et homologué FDA.



c. LigaPASS®

La gamme LigaPASS® 2.0 propose des systèmes de fixation par ligaments souples en thoraco-lombaire postérieur, avec une grande variété de connecteurs spécialement adaptés pour répondre aux exigences cliniques. Le LigaPASS® offre l'assurance d'une fixation sécurisée quelle que soit la complexité des cas chirurgicaux avec les avantages suivants:

- stabilité comparable à celle d'une vis pédiculaire ;
- capacité à effectuer une dérotation / translation en suivant la technique ST2R ;
- surface de contact os/implant optimale ;
- technique sécurisée avec des options de liens simples et doubles ;
- point de fixation supplémentaire sur des constructions existantes ;

d. PASS OCT®

MEDICREA a développé un système de fixation occipito-cervico-thoracique (OCT) destiné au traitement chirurgical postérieur des pathologies traumatiques et dégénératives de la colonne cervicale et thoracique supérieure.

Le PASS OCT® permet aux chirurgiens de réaliser une stabilisation postérieure de la partie supérieure de la colonne vertébrale et fusionner la jonction occipito-cervicale.

La gamme se compose de vis et crochets polyaxiaux, de plaques occipitales modulaires, de tiges et de connecteurs et vis occipitales. Le PASS OCT® est marqué CE et homologué FDA.

e. PASS MIS®

Le PASS MIS® est un système de fixation postérieure par abord minimal invasif, percutané ou « mini-open ».

Grâce au principe de connexion latérale de la tige, qui permet de préserver l'abord pédiculaire de la vertèbre fracturée, aux connecteurs de réalignement

f. PASS Antérieur®

En complément du système PASS LP®, MEDICREA a également développé une gamme d'implants spécifiques permettant de réaliser des chirurgies par approche antérieure. Le PASS Antérieur® présente ainsi tous les avantages du PASS LP®, qualité d'ancrage et polyaxialité, profil minimal et connexion de la tige à distance du rachis pour ce type de poses. Des connecteurs spécifiques sont adaptés aux montages simple et double tiges.

Le PASS Antérieur® est marqué CE et homologué FDA.

- composant idéal adapté aux cas de déformations et révisions.

Une version LigaPASS®XS a également été développée pour corriger les déformations rachidiennes pédiatriques chez les patients de petite stature.

Le LigaPASS® et le LigaPASS® XS sont marqués CE et homologués FDA.



et aux vis monoaxiales, le système PASS MIS offre une solution de traitement parfaitement adaptée aux cas traumatologiques.

Le système PASS MIS est également indiqué dans le traitement des cas dégénératifs et tumoraux. Il est marqué CE et homologué FDA.



Gamme THORACO-LOMBAIRE

MEDICREA propose une large gamme d'implants pour le rachis thoracique et lombaire : cages intersomatiques, plaque lombo-sacrée et substitut osseux.

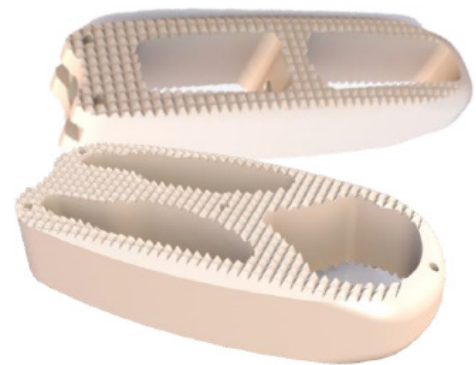
a. Cages lombaires IMPIX®

La fonction de ces cages intersomatiques est de remplacer des disques intervertébraux endommagés au niveau lombaire. Elles ont pour objectif de réaliser une fusion intersomatique et restaurer la hauteur discale. MEDICREA propose une gamme de cages lombaires permettant de s'adapter aux différentes anatomies des patients ainsi qu'aux différentes techniques chirurgicales, avec visualisation post-chirurgicale du process de fusion osseuse.

Les cages IMPIX® sont de type :

- ALIF (Anterior Lumbar Interbody Fusion), cage intervertébrale lombaire pour abord antérieur
- TLIF (Trans Lumbar Interbody Fusion), cage intervertébrale lombaire pour abord transforaminal
- DLIF/OLIF (Direct lateral/Oblique Lumbar Interbody Fusion), cage intervertébrale lombaire pour abord latéral/oblique
- PLIF (Posterior Lumbar Interbody Fusion), cage intervertébrale lombaire pour abord postérieur

Les cages lombaires IMPIX® sont marquées CE et homologuées FDA.



b. Plaque lombo-sacrée antérieure STABOLT®

STABOLT® est une plaque antérieure L5-S1 anatomique autorisant une insertion angulée des vis et dotée d'un système de verrouillage des vis intégré. Ce système propose une gamme de designs triangulaires et « low-profile » pour une adaptation parfaite aux différentes anatomies, respectant ainsi l'angle lombo – sacré spécifique à chaque patient ainsi que les structures vasculaires environnantes.

STABOLT® est marqué CE et homologué FDA.



c. Osmosys®

Osmosys® est un substitut osseux hautement macroporeux composé à 60% d'HAP (hydroxyapatite) pour ses excellentes propriétés mécaniques et à 40% de β TCP (tricalcium phosphate) pour une bonne résorption.

Osmosys® est marqué CE.

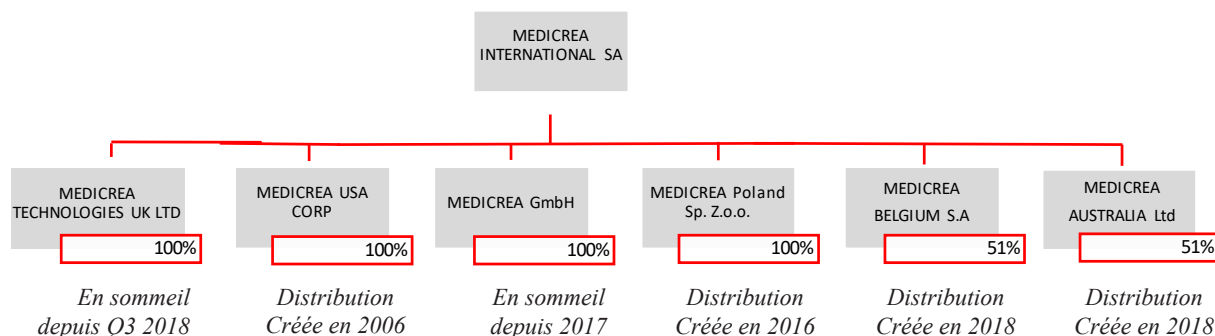
GOUVERNANCE

3



1. ORGANISATION JURIDIQUE

Au 31 décembre 2018, le Groupe MEDICREA est structuré comme suit :



- MEDICREA INTERNATIONAL, société mère, est basée à Rillieux-la-Pape à proximité de Lyon. Elle regroupe les activités de production, le centre de recherche et de développement et l'ensemble des fonctions commerciales et administratives présentes en France.
- MEDICREA USA, basée à New York, distribue les produits du Groupe aux Etats-Unis. Elle est détenue à 100% par MEDICREA INTERNATIONAL ;
- MEDICREA POLAND, basée à Lodz, commercialise depuis novembre 2016 les produits du Groupe en Pologne. Elle est détenue à 100% par MEDICREA INTERNATIONAL;
- MEDICREA BELGIUM, basée près de Bruxelles, commercialise depuis février 2018 les produits du Groupe en Belgique, ainsi que d'autres produits destinés à la chirurgie du rachis. Elle est détenue à 51% par MEDICREA INTERNATIONAL
- MEDICREA AUSTRALIA, basée à Brisbane, commercialise depuis mai 2018 les produits du Groupe en Australie et Nouvelle-Zélande.

2. ORGANES DE GESTION

Le Groupe définit sa stratégie, pilote sa gestion et contrôle le bon fonctionnement de l'ensemble de ses activités en s'appuyant sur les organes décisionnels suivants :

Le Conseil d'Administration

Il veille aux intérêts de la Société et de ses actionnaires et s'assure que les décisions prises sont mises en œuvre par l'équipe dirigeante. Les principes directeurs du fonctionnement du Conseil sont fixés par un règlement adopté en octobre 2006. Il s'est réuni 8 fois au cours de l'exercice 2018, avec un taux de présence de ses administrateurs de 82%.

Au 31 décembre 2018, le Conseil est composé des membres suivants :

Denys SOURNAC, Président et Directeur Général
Jean Philippe CAFFIERO, Directeur Général Délégué
Rick KIENZLE, administrateur
Patrick BERTRAND, administrateur
Christophe BONNET, administrateur
Pierre BUREL, administrateur
Jean Joseph MORENO, administrateur
Pierre OLIVIER, administrateur
François Régis ORY, administrateur
Marc RECTON, administrateur

Le montant total des jetons de présence versé aux membres du Conseil d'Administration en 2018 au titre de 2017, s'est élevé à 72 000 euros hors forfait social de 14 400 euros payé directement par la Société.

Le Comité adhoc

Sous la supervision du Conseil d'Administration, il définit et propose les montants et modalités des prestations rendues par la société ORCHARD INTERNATIONAL dans laquelle Messieurs Denys SOURNAC et Jean Philippe CAFFIERO sont associés, en s'assurant de leurs cohérences par rapport aux conditions de marché. Il est placé sous la présidence de Christophe BONNET, assisté de François Régis ORY et Jean Joseph MORENO, tous membres du Conseil d'Administration.

D'autres comités directement rattachés au Conseil d'Administration pourront être créés en fonction du développement et de l'augmentation de la taille du Groupe.

Le Comité stratégique

Créé en septembre 2010, il définit la stratégie et la politique générale de la Société dans le respect et conformément aux décisions et grandes orientations prises par le Conseil d'Administration, et détermine les ressources et moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs définis. Il est composé des membres suivants :

Denys SOURNAC, Président et Directeur Général
Nadège BOURDOIS, Directeur Juridique et des Ressources Humaines
Fabrice KILFIGER, Directeur Général Finances
David RYAN, Directeur Général Opérations

Le Comité se réunit aussi souvent que l'évolution de l'activité et du développement de la Société le nécessitent.

Le Comité de Direction

Il regroupe les différentes directions opérationnelles du Groupe. Il s'assure de la mise en œuvre de la stratégie et de la politique générale, gère l'ensemble des projets, mesure les actions accomplies et prend les actions correctives nécessaires. Il se réunit tous les mois et comprend les membres suivants :

Denys SOURNAC, Président et Directeur Général
Nadège BOURDOIS, Directeur Juridique et des Ressources Humaines
Fabrice KILFIGER, Directeur Général Finances
Thomas MOSNIER, Directeur Scientifique
David RYAN, Directeur Général Opérations
Pierre OLIVIER, Directeur de la Stratégie et du Business Développement
Joe WALLAND, Directeur Général MEDICREA USA

4

INFORMATIONS
BOURSIERES ET
ACTIONNARIAT



1. INFORMATIONS BOURSIÈRES

MEDICREA est coté sur Euronext Growth d'Euronext Paris depuis le 26 juin 2006, code ISIN FR 0004178572, Mnémonique ALMED. La Société est également cotée sur le marché OTCQX Best Market aux Etats-Unis sous le symbole MRNTF, ce qui permet aux actionnaires américains d'acquérir des titres directement aux Etats-Unis.

L'action MEDICREA est éligible au PEA-PME 2015/2016 conformément au décret n°2014-283 du 4 mars 2014 publié dans le cadre de l'application de l'article 70 de la loi de finances 2014 n° 2013-1278 du 29 décembre 2013, et fixant les conditions d'éligibilité des entreprises au PEA-PME.

Les principales statistiques boursières relatives au titre se résument comme suit, sur les 3 derniers exercices :

	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2016
Nombre d'actions au 31 décembre	16 219 847	15 082 811	10 033 067
Cours le plus haut	3,46	6,37	7,04
Cours le plus bas	1,65	2,86	4,33
Cours moyen de la période	2,67	4,51	5,46
Cours au 31 décembre	2,29	3,00	5,40
Capitalisation boursière au 31 décembre	37 M€	45 M€	54 M€
Volume échangé sur la période	7 544 505	3 000 160	1 937 451
Taux de rotation du capital	46,5 %	19,9 %	20,18 %

Le cours de bourse a évolué comme suit depuis le début de l'année 2018 :



2. ACTIONNARIAT

Les points suivants caractérisent l'actionnariat de la Société :

- 2 500 actionnaires au total ;
- Le 1er actionnaire se compose des dirigeants fondateurs détenant ensemble 15,8% du capital ;
- Le 2ème actionnaire le plus important, représenté par un fonds d'investissement, détient 10,9% du capital ;
- Les 10 plus gros actionnaires possèdent ensemble environ 50% du capital. 80% du capital est détenu par 30 actionnaires.

3. CONTRAT DE LIQUIDITÉ ET LISTING SPONSOR

Afin d'assurer une meilleure liquidité des échanges, le titre a fait l'objet d'un contrat de liquidité, animé avec l'émetteur par Louis Capital Market jusqu'au 31 décembre 2018 puis transféré à Kepler Cheuvreux à compter du 1^{er} janvier 2019. Ce contrat est renouvelable annuellement par tacite reconduction et conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Marchés Financiers (AMF).

Aether Financial Services agit en tant que Listing Sponsor depuis le 1^{er} janvier 2019, en remplacement de la société Gilbert Dupont.

4. ANALYSE FINANCIÈRE

Les sociétés de bourse Kepler Cheuvreux et Euroland suivent la valeur.

5. CALENDRIER DE COMMUNICATION FINANCIÈRE 2019

Les publications financières auront lieu après la clôture des marchés. Le calendrier ci-dessous est indicatif et peut être soumis à des modifications :

Chiffres d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2019	Mardi 9 avril 2019
Résultats du 1 ^{er} trimestre 2019	Jeudi 16 mai 2019
Assemblée Générale	Lundi 3 juin 2019
Chiffre d'affaires du 1 ^{er} semestre 2019	Lundi 8 juillet 2019
Résultats du 1 ^{er} semestre 2019	Mercredi 18 septembre 2019
Chiffre d'affaires du 3 ^{ème} trimestre 2019	Jeudi 10 octobre 2019
Résultats du 3 ^{ème} trimestre 2019	Mardi 19 novembre 2019
Chiffre d'affaires annuel 2019	Mardi 14 janvier 2020

6. SOURCES D'INFORMATIONS ET DE DOCUMENTATION

Rapport financier annuel publié dans les 4 mois suivant la clôture de l'exercice, disponible sur simple demande auprès du siège de la Société, et téléchargeable sur son internet www.medicrea.com

Documents juridiques, statuts, rapports des contrôleurs légaux, procès verbaux des assemblées d'actionnaires disponibles sur demande sans frais et consultables au siège social de la Société

Site internet de la Société www.medicrea.com détaillant les principales informations concernant le marché, les métiers, les produits, l'actualité, les communiqués et les données financières

Site internet d'Euronext growth www.euronext.com reprenant toutes les informations financières règlementées et obligatoires publiées par la Société

Responsables de l'information

Denys SOURNAC, Président et Directeur Général
Fabrice KILFIGER, Directeur Général Finances

Tel : + 33(0)4 72 01 87 87

dsournac@medicrea.com
fkilfiger@medicrea.com

ANNEXES

I. COMPTES CONSOLIDES

- ETATS FINANCIERS ET ANNEXES
- RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

II. COMPTES SOCIAUX

- ETATS FINANCIERS ET ANNEXES
- RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

III. RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

IV. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

V. TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 3 JUIN 2019



Responsable du rapport financier annuel

Monsieur Denys SOURNAC, Président et Directeur Général de la société MEDICREA INTERNATIONAL.

Attestation de la personne responsable
(Art. 222-3 - 4° du Règlement Général de l'AMF)

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables, et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et du Groupe, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et du Groupe ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe est confronté. »

Monsieur Denys SOURNAC, Président et Directeur Général de la société MEDICREA INTERNATIONAL.



COMPTES ANNUELS CONSOLIDES

AU 31 DECEMBRE 2018

Leading personalized spine | [medicrea.com](https://www.medicrea.com)

SOMMAIRE

1. ACTIVITE.....	32
2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	32
2.1. MARCHE ET ENVIRONNEMENT.....	32
2.2. RESULTATS ET PERFORMANCE.....	33
2.3. PORTEFEUILLE PRODUITS ET RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT.....	34
2.4. ORGANISATION.....	35
2.5. VIE BOUSIERE.....	35
2.6. FINANCEMENT.....	36
3. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EN NORMES IFRS AU 31 DECEMBRE 2018.....	38
3.1. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE.....	38
3.2. ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE.....	38
3.3. BILAN CONSOLIDE.....	39
3.4. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE.....	40
3.5. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES.....	41
3.6. NOTES EXPLICATIVES.....	42
NOTE 1 : PRINCIPES COMPTABLES.....	42
NOTE 2 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	47
NOTE 3 : INFORMATION SECTORIELLE.....	51
NOTE 4 : DONNEES OPERATIONNELLES.....	57
NOTE 5 : CHARGES ET AVANTAGES DU PERSONNEL.....	64
NOTE 6 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES.....	76
NOTE 7 : PROVISIONS ET PASSIFS EVENTUELS.....	84
NOTE 8 : FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS.....	86
NOTE 9 : IMPOTS SUR LES RESULTATS.....	99
NOTE 10 : CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT PAR ACTION.....	101
NOTE 11 : AUTRES INFORMATIONS.....	106

1. ACTIVITE

MEDICREA est spécialisé dans le développement de services d'analyses et la fabrication d'implants personnalisés pour le traitement chirurgical des pathologies de la colonne vertébrale reposant sur la technologie UNiD® ASI (Adaptive Spine Intelligence).

MEDICREA assure la conception, la fabrication intégrée et la distribution de plus de 30 familles de dispositifs implantables homologués par la FDA, qui ont été utilisés à ce jour dans plus de 150 000 interventions chirurgicales à travers le monde. Evoluant sur un marché de 10 milliards de dollars, MEDICREA est une PME lyonnaise de 180 personnes, dont 40 au sein de sa filiale MEDICREA USA Corp. basée à New York.

MEDICREA est une société proposant des technologies avant-gardistes pour le traitement des pathologies de la colonne vertébrale. Elle fait figure de véritable pionnière sur ce marché en assurant la convergence entre les technologies informatiques de santé et la conception et fabrication de dispositifs médicaux de dernière génération, privilégiant les résultats cliniques dans une perspective unique : améliorer les bénéfices de la chirurgie pour les patients, tout en générant des réductions de coûts à tous les niveaux. Cette nouvelle approche s'appuie sur la compilation et l'analyse de données cliniques grâce à des algorithmes d'apprentissage élaborés (deep learning) et des outils d'interprétation prédictifs avec pour résultat la prise en charge des pathologies de la colonne vertébrale associant précision scientifique et pose d'implants personnalisés et modulables.

Le Groupe est installé à Rillieux-la-Pape en région lyonnaise où il possède sa propre unité ultra-moderne de fabrication d'implants et d'instruments chirurgicaux consacrée à l'usinage et au développement d'implants sur-mesure et par impression 3D, ainsi qu'aux Etats-Unis, en Belgique, en Pologne et en Australie où il détient des filiales. Dans les pays où il n'est pas directement présent, le Groupe commercialise ses produits grâce à un réseau de distributeurs indépendants.

2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les faits marquants de l'exercice 2018 sont les suivants :

2.1. MARCHE ET ENVIRONNEMENT

La médecine personnalisée est un axe de recherche présent dans tous les domaines de la santé. Une meilleure connaissance des pathologies de chaque patient grâce à des tests de diagnostic de plus en plus précis permet de l'orienter vers un traitement spécifique, et d'en éviter d'autres, et ce pour des signes cliniques identiques. Chaque patient est considéré comme unique et peut recevoir le traitement ayant les meilleures chances d'efficacité.

MEDICREA a décidé de s'intégrer très tôt dans cette démarche avec une approche spécifique-patient en étant la première société de la colonne vertébrale à commercialiser des tiges sur-mesure d'ostéosynthèse, et des cages intersomatiques sur mesure imprimées en 3D.

Le Groupe devient un acteur majeur de cette médecine personnalisée et fait figure de précurseur dans le domaine du rachis en proposant aux chirurgiens un mix inédit de produits innovants et de services complets pour une chirurgie du rachis parfaitement adaptée au patient.

En mettant en œuvre un processus itératif et systématisé grâce à sa plateforme de technologies sur-mesure UNiD® ASI (Adoptive Spine Intelligence), MEDICREA exploite des données propriétaires de premier ordre afin de répondre à l'ensemble des problématiques cliniques et commerciales liées aux traitements des pathologies dégénératives et complexes de la colonne. MEDICREA développe un système vertueux itératif et élaboré afin de proposer à l'ensemble du système de santé une forte valeur ajoutée, de meilleurs résultats cliniques et des coûts réduits, pour le bénéfice des patients, des chirurgiens, des centres hospitaliers et des organismes de remboursement.

MEDICREA a accompli des progrès très importants ces dernières années en faisant œuvre de pionnier, avec les services d'analyse du laboratoire UNiD™ LAB et les implants sur mesure UNiD™ TEK, pour une approche personnalisée et centrée sur les résultats des soins de la colonne vertébrale, au point de s'approprier ce segment de marché et de devenir leader de la chirurgie personnalisée du rachis.

2.2. RESULTATS ET PERFORMANCE

Le chiffre d'affaires 2018 s'élève à 32,3 millions d'euros, en croissance de 22% à taux de change constant par rapport à 2017. Tous les marchés historiques (États-Unis, France, distribution export) sont en progression par rapport à l'exercice précédent et les nouvelles filiales contribuent désormais significativement au chiffre d'affaires Groupe.

Près de 3 200 chirurgies sur-mesure UNiD® ont été réalisées à fin décembre 2018 dont 1 250 uniquement sur l'année écoulée, soit une augmentation de 53% par rapport à l'exercice 2017. La tendance est encore plus marquante aux Etats-Unis où le nombre de chirurgies personnalisées réalisées au 4ème trimestre 2018 est en très nette hausse de +94% par rapport au 4ème trimestre 2017.

Le taux de marge brute s'établit à 71 %, en recul de 2 points par rapport au précédent exercice du fait d'une répartition des ventes par produits différente. Le taux de marge brute s'est toutefois nettement amélioré au cours de l'année, passant de 68% sur le 1er semestre à près de 75% sur le 2nd semestre grâce à un mix des ventes plus favorable et à une baisse du recours à la sous-traitance.

Les charges opérationnelles augmentent de 3,4 millions d'euros par rapport à 2017. Les dépenses de recherche et développement augmentent de 1 million d'euros par rapport à l'exercice précédent et reflètent les efforts du Groupe pour développer et compléter l'offre logicielle des produits sur-mesure et services associés UNiD ASI™.

Les frais de commercialisation et commissions sur ventes sont en hausse de 2,2 millions d'euros suite à l'ouverture de deux nouvelles filiales (Belgique et Australie) entraînant mécaniquement une hausse des dépenses marketing et commerciales de 1,6 million d'euros, et au poids de plus en plus important de la vente via des distributeurs aux États-Unis ayant pour conséquence une augmentation de 0,9 million d'euros des commissions sur ventes.

Compte-tenu de ces éléments, la perte opérationnelle avant charges non récurrentes est de -7,8 millions d'euros contre -7,6 millions d'euros l'année précédente.

Les autres charges non récurrentes d'un montant de 0,6 million d'euros comprennent principalement les frais engagés dans le cadre de la mise en sommeil de la filiale MEDICREA TECHNOLOGIES UK, de l'arrêt de l'activité de réparation de moteurs pour appareils chirurgicaux ainsi que des frais d'avocat pour des actions en justice aux États-Unis.

Le coût de l'endettement financier net progresse de 0,2 million d'euros. Le résultat courant avant impôt s'établit à -11,3 millions d'euros contre -11,2 millions au 31 décembre 2017.

Au 31 décembre 2018, le Groupe dispose d'une trésorerie de 11 millions d'euros.

2.3. PORTEFEUILLE PRODUITS ET RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

MEDICREA est la première société de l'industrie du rachis à proposer un ensemble complet de services de planification chirurgicale mettant en œuvre intelligence artificielle, modélisation prédictive et implants personnalisés. L'exercice 2018 a permis au Groupe de conforter cette position en renforçant son offre UNiD® tout en continuant le développement de son portefeuille de produits standards.

Offre d'implants sur-mesure et services UNiD ASI™

En août, MEDICREA a organisé le tout premier colloque consacré à l'intelligence artificielle appliquée à la chirurgie de la colonne vertébrale et son rôle dans le traitement des déformations rachidiennes complexes. 20 chirurgiens internationaux, leaders d'opinion dans ce domaine, ont participé à cet évènement au cours duquel MEDICREA a présenté sa technologie exclusive UNiD ASI™.

En octobre, MEDICREA a présenté une nouvelle étude démontrant que les patients opérés avec une tige sur-mesure UNiD® ont 2,6 fois plus de chance d'obtenir une correction optimale de leur déformation de la colonne vertébrale. Cette étude vient confirmer l'intérêt de l'utilisation des tiges sur-mesure UNiD® pour la correction chirurgicale du déséquilibre sagittal chez l'adulte.

En parallèle, tout au long de l'année, les équipes de recherche et développement ont travaillé sur l'enrichissement de l'offre UNiD®, avec notamment la possibilité dès 2019 de sélectionner de façon très précise avant la chirurgie l'ensemble des vis et implants intersomatiques qui seront utilisés.

Cages intersomatiques en titane imprimés en 3D

En début d'année 2018, suite à l'obtention de l'homologation par la FDA, MEDICREA a lancé la commercialisation de sa gamme IB3D de cages intersomatiques en titane imprimées en 3D au sein de sa propre unité interne de fabrication additive.

En mai, la gamme IB3D est étendue grâce à l'homologation FDA des cages intersomatiques en titane **sur-mesure** imprimées en 3D. Grâce à cette nouvelle homologation, MEDICREA est le seul acteur du marché mondial autorisé à commercialiser aux États-Unis des dispositifs imprimés en 3D sur mesure

fabriqués suite à une étape de planification pré-opératoire et conçus pour s'adapter parfaitement à l'anatomie unique de chaque patient.

Autres produits de la gamme

Le Groupe a obtenu fin 2018 les autorisations nécessaires pour fabriquer en interne le LigaPASS®, son produit phare de ligamento-plastie de la colonne vertébrale, ce qui devrait contribuer à l'amélioration de la marge brute au cours des prochains exercices.

MEDICREA a par ailleurs déposé auprès de la FDA le dossier d'homologation pour la commercialisation aux États-Unis d'une vis tulipe générique de dernière génération et pourra ainsi proposer une offre toujours plus complète notamment aux chirurgiens qui ont déjà largement adopté les tiges sur mesure UNiD®.

2.4. ORGANISATION

Plusieurs variations de périmètre ont eu lieu en 2018 et ont modifié l'organisation du Groupe :

En février, la filiale de distribution MEDICREA BELGIUM est créée en association avec le distributeur historique du Groupe sur le marché Belge. Ce dernier assurait déjà la distribution des produits MEDICREA depuis plus de dix ans et contrôle environ 25% du marché local. MEDICREA détient une participation majoritaire de 51 % dans MEDICREA BELGIUM et prévoit de monter progressivement au capital au cours des prochaines années et devenir ainsi son unique actionnaire.

En juin, la filiale de distribution MEDICREA AUSTRALIA est créée en association avec un distributeur local spécialisé dans la colonne vertébrale afin d'assurer la commercialisation des produits du Groupe en Australie et en Nouvelle-Zélande. L'Australie constitue le 3^{ème} plus grand marché au monde après les États-Unis et le Japon. MEDICREA détient une participation majoritaire de 51 % dans MEDICREA AUSTRALIA et prévoit de monter progressivement au capital au cours des prochaines années et devenir ainsi son unique actionnaire.

En août, la filiale MEDICREA TECHNOLOGIES UK, qui assurait la commercialisation des produits du Groupe au Royaume-Uni, a été mise en sommeil. La distribution des produits MEDICREA est désormais assurée sur ce territoire par un distributeur indépendant.

En décembre, le Groupe a également cessé son activité accessoire de réparations de moteurs pour appareils chirurgicaux.

2.5. VIE BOURSIERE

En août 2018, la Société a fait son entrée sur le marché OTCQX Best Market aux États-Unis sous les symboles (« tickers ») MRNTY et MRNTF, de sa propre initiative afin de permettre à des actionnaires américains qui ne souhaitent pas acquérir des titres sur un marché européen de le faire directement aux États-Unis. Le ticker MRNTY représentent les ADR (American Depositary Receipts) et le ticker MRNTF représentent les actions ordinaires de la Société. Chaque ADR correspond à une action ordinaire négociée sur Euronext-Growth. Cette cotation sur une place de marché américaine permet

désormais à des investisseurs institutionnels et individuels aux États-Unis d'acheter et de vendre en dollars soit des ADR, soit des actions ordinaires de la Société.

2.6. FINANCEMENT

La Société a placé en juillet 2018, 1 127 936 actions nouvelles à bons de souscription d'actions attachés (« ABSA »), d'une valeur nominale unitaire de 0,16 euros, émises au prix unitaire de 2,734 euros, prime d'émission incluse, pour un montant total de 3,1 millions d'euros.

Chaque action nouvelle émise est assortie d'un bon de souscription d'action (BSA), soit un nombre total de 1 127 936 BSA émis. Deux BSA donnent le droit de souscrire à une action nouvelle MEDICREA, à un prix d'exercice de 3 euros. Les BSA pourront être exercés pendant une période de 3 ans à compter de leur émission.

Le nombre d'actions émises pourra être porté à 1 691 904, soit un montant maximum de 4,8 millions d'euros en cas d'exercice de l'intégralité des bons de souscription d'actions (« BSA »), dont 3,1 millions encaissés en juillet.

La Société a émis en novembre 2018 des obligations pour un montant de 30 millions de dollars au profit de Perceptive Advisors, un fonds d'investissement américain leader dans le domaine de la santé. Cette opération s'accompagne également de l'émission de bons de souscription d'actions (BSA).

Le financement est constitué d'obligations senior garanties soumises au droit américain (New-York) portant intérêt au taux de 8,5 % augmenté du taux le plus élevé entre le LIBOR USD 3 mois et 2,5 %. Les obligations arriveront à échéance le 27 novembre 2022. Elles sont assorties de garanties données sur les titres de MEDICREA USA Corp, filiale détenue à 100 % par MEDICREA INTERNATIONAL, et de nantissements sur certains actifs et créances du Groupe au profit de l'investisseur.

1 000 000 de bons de souscription d'actions non inscrits sur Euronext Growth ont été souscrits par Perceptive Advisors à titre gratuit.

Un BSA donne le droit de souscrire à une action nouvelle MEDICREA, à un prix d'exercice de 2,19 euros correspondant à la moyenne pondérée des cours des dix dernières séances de bourse précédant sa fixation, diminuée d'une décote de 10 %. Les BSA pourront être exercés pendant une période de sept ans à compter de leur émission.

La souscription de ces obligations s'est accompagnée du remboursement anticipé pour 15 millions d'euros de l'emprunt obligataire convertible contracté auprès du fonds américain Athyrium en août 2016, et du remboursement anticipé pour 1,6 millions d'euros de certains emprunts bancaires faisant l'objet de garanties antérieurement données sur le fonds de commerce

Le tableau ci-dessous présente la dilution potentielle cumulée du capital dans l'hypothèse où tous les BSA, options et autres instruments susceptibles d'être convertis en circulation sont exercés (comprenant l'ensemble des BSA émis depuis 2017, les stock-options et les potentielles attributions gratuites d'actions) :

	Pré-opération novembre 2018	Exercice des BSA Décembre 2017	Exercice des BSA Juillet 2018	Exercice des BSA Novembre 2018	Exercice des stock-options	Attribution gratuite d'actions	Post-opération après conversion de tous les instruments
Nombre d'actions ordinaires	16.219.847						
Nombre d'actions ordinaires ajoutées si les BSA/options sont entièrement exercés		1.168.170	563.968	1.000.000	1.350.000	792.000	4.874.138
Prix d'exercice ou de conversion	-	3,15 €	3 €	2,19 €	3,16 € ¹	-	-
Dilution potentielle cumulée	-	6,72%	9,65%	14,42%	20,11%	23,11%	23,11%

¹ Prix moyen d'exercice des stock-options

3. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EN NORMES IFRS AU 31 DECEMBRE 2018

3.1. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En euros	Notes	31.12.2018	31.12.2017
Chiffre d'affaires	3.1 et 4.5	32 279 021	27 147 831
Coût des ventes		(9 282 951)	(7 315 629)
Marge brute		22 996 070	19 832 202
<i>en % du chiffre d'affaires</i>		<i>71,2 %</i>	<i>73,1 %</i>
Frais de recherche et développement	4.6	(3 066 690)	(2 016 880)
Frais de commercialisation	4 et 5	(16 532 462)	(15 240 309)
Commissions sur ventes		(3 716 778)	(2 776 366)
Frais administratifs	4 et 5	(7 469 161)	(7 399 468)
Autres produits et charges opérationnels	4.9.2	(561 038)	(924 110)
Résultat opérationnel avant paiements en actions		(8 350 059)	(8 524 931)
Charges de personnel liées aux paiements en actions	5.5.3	(728 078)	(287 338)
Résultat opérationnel après paiements en actions	4.9.1	(9 078 137)	(8 812 269)
Coût de l'endettement financier net	8.3.1	(2 428 171)	(2 248 952)
Autres (charges) / produits financiers	8.3.2	166 002	(170 728)
(Charges) / produits d'impôts	9.1	(469 822)	504 657
Résultat net consolidé		(11 810 128)	(10 727 292)
Résultat net par action	10.2	(0,76)	(0,93)
Résultat net dilué par action	10.2	(0,76)	(0,93)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

3.2. ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Résultat net consolidé	(11 810 128)	(10 727 292)
Ecart de conversion	80 818	(782 854)
Résultat global total	(11 729 310)	(11 510 146)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

3.3. BILAN CONSOLIDE

En euros	Notes	31.12.2018	31.12.2017
Ecarts d'acquisition	6.1	12 131 603	2 626 620
Immobilisations incorporelles	6.6	8 098 712	7 882 753
Immobilisations corporelles	6.6	10 353 786	10 771 748
Immobilisations financières	6.6	650 629	686 518
Impôts différés	9.3	2 122 210	2 044 496
Total actifs non courants		33 356 940	24 012 135
Stocks et en-cours	4.2	9 662 145	9 812 700
Clients et comptes rattachés	4.3	5 361 252	3 973 135
Autres actifs courants	4.3	2 480 928	2 215 133
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8.1.5	10 802 725	11 980 693
Total actifs courants		28 307 050	27 981 661
Total actif		61 663 990	51 993 796
En euros	Notes	31.12.2018	31.12.2017
Capital	10.1	2 595 176	2 413 266
Primes d'émission, de fusion, d'apport	10.1	26 450 274	60 567 352
Réserves consolidées	10.1	(2 308 227)	(30 463 815)
Résultat de l'exercice	10.1	(11 810 128)	(10 727 292)
Total capitaux propres		14 927 095	21 789 511
Avances conditionnées	8.2	100 000	196 250
Provisions non courantes	7.1	621 868	574 567
Impôts différés	9.3	669 701	859 695
Dettes financières long terme	8.1.4	31 730 339	16 738 955
Autres passifs non courants	4.4	174 672	-
Total passifs non courants		33 296 580	18 369 467
Provisions courantes	7.1	122 299	225 675
Dettes financières court terme	8.1	4 854 331	4 387 378
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4.4	4 803 155	4 672 856
Autres passifs courants	4.4	3 660 530	2 548 909
Total passifs courants		13 440 315	11 834 818
Total passif		61 663 990	51 993 796

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

3.4. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

En euros	Notes	31.12.2018	31.12.2017
Résultat net consolidé		(11 810 128)	(10 727 292)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		6 033 656	4 996 876
Dotations / (Reprises) aux provisions		153 896	(98 238)
Résultat des cessions d'actifs immobilisés		226 581	56 212
Charges de personnel liées aux actions		728 078	287 338
Variation d'impôts différés		(267 708)	(138 764)
Impôts sur le résultat		(274 309)	(897 375)
Coût de l'endettement financier net		2 428 171	2 248 952
Capacité d'autofinancement		(2 781 763)	(4 272 291)
Variation des stocks et en cours		14 161	(1 832 886)
Variation des créances clients		(1 461 694)	1 192 322
Variation des dettes fournisseurs		130 300	(1 328 120)
Variation des autres créances et autres dettes		1 562 230	2 463 918
Trésorerie provenant du BFR		244 997	495 234
Impôts versés / remboursements d'impôts		(267 424)	(15 447)
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles		(2 804 190)	(3 792 504)
Acquisitions d'immobilisations		(5 604 295)	(8 132 598)
Cessions d'immobilisations		220 097	662 432
Incidences des variations de périmètre		106 836	-
Subventions reçues / (reversées)		(96 250)	(121 250)
Autres variations		77 009	-
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(5 296 603)	(7 591 416)
Augmentation de capital		3 083 777	20 216 961
Emission d'emprunts	8.1.2	27 400 800	492 020
Remboursement d'emprunts	8.1.2	(20 185 922)	(2 977 473)
Intérêts versés		(1 429 672)	(1 301 818)
Autres variations	8.1.6	(1 797 153)	(1 276 760)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		7 071 830	15 152 930
Ecart de conversion relatif aux liquidités		(117 247)	48 581
Autres variations		72 647	21 258
Variation de trésorerie		(1 073 563)	3 838 849
Trésorerie à l'ouverture		11 092 231	7 253 382
Trésorerie à la clôture		10 018 668	11 092 231
Trésorerie active à l'ouverture		11 980 693	8 063 140
Trésorerie active à la clôture		10 802 725	11 980 693
Variation de trésorerie active		(1 177 968)	3 917 553
Trésorerie passive à l'ouverture		(888 462)	(809 758)
Trésorerie passive à la clôture		(784 056)	(888 462)
Variation de trésorerie passive		104 405	(78 704)
Variation de trésorerie		(1 073 563)	3 838 849

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

3.5. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En euros	Nombre d'actions	Capital social	Réserves	Capitaux propres consolidés
Capitaux propres au 31.12.2016	10 033 167	1 605 307	12 475 894	14 081 201
Augmentation de capital	5 049 744	807 959	18 113 797	18 921 756
Résultat global de l'exercice 2017	-	-	(11 510 146)	(11 510 146)
Stock-options et actions gratuites	-	-	287 338	287 338
Autres variations	-	-	9 362	9 362
Capitaux propres au 31.12.2017	15 082 911	2 413 266	19 376 245	21 789 511
Augmentation de capital	1 136 936	181 910	2 509 894	2 691 804
Résultat global de l'exercice 2018	-	-	(11 729 310)	(11 729 310)
Stock-options et actions gratuites	-	-	728 078	728 078
Autres variations	-	-	1 447 012	1 447 012
Capitaux propres au 31.12.2018	16 219 847	2 595 176	12 331 919	14 927 095

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

3.6. NOTES EXPLICATIVES

Les notes sur les états financiers font partie intégrante des comptes établis aux normes IFRS.

MEDICREA est cotée sur le marché Euronext Growth, code ISIN FR004178572, Mnémonique ALMED. Depuis août 2018, les titres de la Société sont également négociables sur le marché américain via la plateforme OTCQX Best Market sous les symboles MRNTF et MRNTY.

Les comptes consolidés relatifs à l'exercice 2018 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 20 mars 2019. Ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires du 3 juin 2019.

NOTE 1 : PRINCIPES COMPTABLES

1.1 Référentiel appliqué

Les états financiers du Groupe MEDICREA au 31 décembre 2018 sont établis conformément aux normes comptables internationales IFRS, publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), approuvées par l'Union Européenne en application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 et disponibles sur le site ec.europa.eu/info/law/international-accounting-standards-regulation-ec-no-1606-2002/law-details_fr

Ces normes comprennent :

- les IAS (International Accounting Standards) ;
- les IFRS (International Financial Reporting Standards) ;
- les interprétations SIC (Standard Interpretation Committee) ;
- les interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretation Committee).

1.1.1 Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018

L'IASB a publié les normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne suivants :

Normes, Amendements et interprétations	IFRS 9 - Instruments financiers Norme applicable au 1 ^{er} janvier 2018
Présentation et principes généraux	<p>Le 24 juillet 2014, l'IASB a finalisé son projet de remplacement de la norme IAS 39 sur les instruments financiers, en publiant la version complète de la norme IFRS 9.</p> <p>Cette dernière introduit des changements importants par rapport à la norme IAS 39 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les dispositions relatives au classement et à l'évaluation des actifs financiers reposent désormais sur l'analyse conjointe du modèle de gestion de chaque portefeuille d'actifs et des caractéristiques contractuelles des actifs financiers ; - le modèle de dépréciation a, quant à lui, abandonné l'approche fondée sur les pertes de crédit avérées au profit d'une approche retenant les pertes de crédit attendues ; - le volet couverture comporte de nombreuses avancées significatives en faveur d'un rapprochement des modalités de mise en œuvre de la comptabilité de couverture à la stratégie de gestion des risques du Groupe.
Conséquences pour le Groupe	<p>Le Groupe n'a pas identifié de modification significative sur le classement et l'évaluation de ses actifs financiers compte tenu de la nature de ses opérations.</p> <p>Une analyse détaillée du modèle de dépréciation des actifs financiers et notamment des créances clients a été effectuée. Compte tenu de la typologie de ses clients et du risque constaté les années antérieures, le Groupe n'a pas identifié de modifications significatives sur la comptabilisation de ses dépréciations.</p>
Application par le Groupe	Le Groupe applique la norme IFRS 9 depuis le 1 ^{er} janvier 2018 sans que celle-ci n'entraîne de modification significative dans ses comptes consolidés annuels au 31 décembre 2018.
Normes, Amendements et interprétations	IFRS 15 – Produits des activités ordinaires provenant de contrats avec des clients Norme applicable au 1 ^{er} janvier 2018
Présentation et principes généraux	Le 28 mai 2014, l'IASB a publié une norme relative à la reconnaissance des produits des activités ordinaires en application de laquelle le chiffre d'affaires doit être reconnu au transfert du contrôle des biens ou services vendus pour une somme qui reflète ce que l'entité s'attend à recevoir pour sa prestation. IFRS 15 et les clarifications associées, publiées par l'IASB le 12 avril 2016, remplacent les normes IAS 11, IAS 18 et les interprétations IFRIC et SIC associées.
Conséquences pour le Groupe	<p>Le Groupe a procédé à une sélection des principales transactions et contrats représentatifs de son activité. Ces derniers ont fait l'objet d'une analyse au regard du modèle en cinq étapes imposé par la norme afin d'identifier les zones de jugement et les éventuels changements engendrés par son application.</p> <p>Cette analyse n'a pas révélé d'incidences sur la présentation du chiffre d'affaires et du compte de résultat du Groupe.</p>
Application par le Groupe	Le Groupe applique la norme IFRS 15 depuis le 1 ^{er} janvier 2018 sans que celle-ci n'entraîne de modification significative dans ses comptes consolidés annuels au 31 décembre 2018.

L'IASB a également publié les normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne suivants et d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2018 :

Amendements à IFRS 2	Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions.
Interprétation IFRIC 22	Transactions en devises et paiements d'avance.
Améliorations annuelles des IFRS Cycle 2014-2016	Diverses dispositions

Ces publications n'ont pas d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe.

1.1.2 Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire aux exercices ouverts après le 1^{er} janvier 2018 et non anticipés par le Groupe

L'IASB a publié les normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne suivants :

Normes, Amendements et interprétations	IFRS 16 – Contrats de location Norme applicable au 1 ^{er} janvier 2019																																		
Présentation et principes généraux	Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16 « Contrats de location ». IFRS 16 remplacera IAS 17 ainsi que les interprétations IFRIC et SIC associées et viendra supprimer la divergence de traitement comptable qui existait précédemment entre « contrats de location simple » et « contrats de location financement ». Les preneurs devront comptabiliser tous les contrats de location d'une durée de plus d'un an selon les modalités actuellement prévues pour les contrats de location financement par IAS 17 et comptabiliser ainsi un actif représentatif du droit d'utilisation de l'actif loué en contrepartie d'une dette représentative de l'obligation de payer ce droit.																																		
Conséquences pour le Groupe	<p>Le Groupe a recensé l'ensemble de ses contrats de location et leurs principales dispositions. Si le Groupe avait anticipé l'application d'IFRS 16 au 1^{er} janvier 2018, les impacts suivants auraient été constatés dans les comptes consolidés annuels au 31 décembre 2018 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au niveau bilantiel, prise en compte des éléments suivants : <table border="1" data-bbox="518 936 1449 1173"> <thead> <tr> <th rowspan="2">En millions d'euros</th> <th colspan="4">31.12.2018</th> </tr> <tr> <th>Valeur brute</th> <th>Amort.</th> <th>Valeur nette</th> <th>Dette financière</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Constructions</td> <td>19,6</td> <td>(4,4)</td> <td>15,2</td> <td>16,3</td> </tr> <tr> <td>Véhicules</td> <td>0,7</td> <td>(0,4)</td> <td>0,3</td> <td>0,3</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>20,3</td> <td>(4,8)</td> <td>15,5</td> <td>16,6</td> </tr> </tbody> </table> <ul style="list-style-type: none"> - au niveau du compte de résultat, modifications des (charges) / produits comme suit : <table border="1" data-bbox="518 1261 1077 1512"> <thead> <tr> <th>En millions d'euros</th> <th>31.12.2018</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Charges locatives</td> <td>2,2</td> </tr> <tr> <td>Charges d'intérêts</td> <td>(0,5)</td> </tr> <tr> <td>Dotations aux amortissements</td> <td>(2,0)</td> </tr> <tr> <td>Résultat</td> <td>(0,3)</td> </tr> </tbody> </table> <ul style="list-style-type: none"> - Au niveau des indicateurs de performance, amélioration de l'EBITDA, résultat opérationnel avant intérêts, amortissements et dépréciations de 2,2 millions d'euros. 	En millions d'euros	31.12.2018				Valeur brute	Amort.	Valeur nette	Dette financière	Constructions	19,6	(4,4)	15,2	16,3	Véhicules	0,7	(0,4)	0,3	0,3	Total	20,3	(4,8)	15,5	16,6	En millions d'euros	31.12.2018	Charges locatives	2,2	Charges d'intérêts	(0,5)	Dotations aux amortissements	(2,0)	Résultat	(0,3)
En millions d'euros	31.12.2018																																		
	Valeur brute	Amort.	Valeur nette	Dette financière																															
Constructions	19,6	(4,4)	15,2	16,3																															
Véhicules	0,7	(0,4)	0,3	0,3																															
Total	20,3	(4,8)	15,5	16,6																															
En millions d'euros	31.12.2018																																		
Charges locatives	2,2																																		
Charges d'intérêts	(0,5)																																		
Dotations aux amortissements	(2,0)																																		
Résultat	(0,3)																																		
Application par le Groupe	Les modalités de transition se feront en « full rétrospectif ».																																		

L'IASB a également publié des amendements à IFRS 9 concernant les clauses de remboursement anticipé, d'application au 1^{er} janvier 2019, pour lesquels le Groupe n'entrevoit pas d'incidence significative sur ses comptes consolidés.

1.1.3 Normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB et non encore adoptés par l'Union Européenne

L'IASB a publié les normes, amendements et interprétations suivants non encore adoptés par l'Union Européenne :

Normes, Amendements et interprétations		Date d'application (1)
Amendements à IAS 28	Intérêts à long terme dans les entreprises associées et coentreprises.	1 ^{er} janvier 2019
Interprétation IFRIC 23	Positions fiscales incertaines.	1 ^{er} janvier 2019
Améliorations annuelles des IFRS Cycle 2015-2017	Diverses dispositions	1 ^{er} janvier 2019
Amendements à IAS 19	Modification, réduction ou liquidation d'un régime	1 ^{er} janvier 2019
Révision du cadre conceptuel de l'information financière	Modification des références au Cadre conceptuel dans les normes IFRS	1 ^{er} janvier 2019

(1) Sous réserve de l'adoption par l'Union Européenne

1.2 Bases de préparation

Les états financiers consolidés sont établis en euros selon le respect du principe de continuité d'exploitation comme décrit à la note 8.5.3 « Risques de liquidité » qui s'apprécie en fonction de la capacité du Groupe au cours des 12 mois postérieurs à la date d'arrêt des comptes à faire face aux besoins de trésorerie liés à son exploitation, à ses investissements et aux remboursements de ses dettes financières à court terme grâce à une capacité d'autofinancement positive et/ou en générant des ressources financières suffisantes.

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes consolidés, l'évaluation de certains soldes du bilan ou du compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations. Il s'agit notamment de la valorisation des actifs incorporels, de la détermination du montant des provisions pour passifs courants et non courants ou des provisions pour dépréciation des stocks, de la valorisation des avantages donnant accès au capital de la société, stock-options et actions gratuites et le cas échéant, des actifs d'impôts différés.

Les changements rapides des contextes économiques accroissent les difficultés d'évaluation et d'estimation de certains actifs et passifs, et les aléas sur les évolutions des activités. Les estimations faites par la direction ont été effectuées en fonction des éléments dont elle disposait au 31 décembre 2018, après prise en compte des évènements postérieurs à cette période, conformément à la norme IAS 10. Ces hypothèses, estimations ou appréciations établies sur la base d'informations ou de situations existantes à la date d'établissement des comptes, pourraient se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Lorsque des évènements ou des situations nouvelles indiquent que la valeur comptable de certains actifs corporels ou incorporels est susceptible de ne pas être recouvrable, cette valeur est comparée à la valeur recouvrable estimée à partir de la valeur d'utilité en l'absence de juste valeur nette estimable de manière fiable. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de ces

actifs, cette dernière est ramenée à la valeur recouvrable par comptabilisation d'une perte de valeur d'actif en charges d'exploitation.

La valeur d'utilité est calculée comme la somme actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation des actifs ou de leur cession éventuelle.

Au 31 décembre 2018, le Groupe n'a pas connaissance de changements d'estimation ayant un effet significatif sur la période.

NOTE 2 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION

2.1 Méthode de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes statutaires des différentes entités juridiques composant le Groupe arrêtés au 31 décembre 2018.

Les filiales dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement le contrôle sont consolidées par intégration globale. Le contrôle d'une société existe lorsque le Groupe :

- détient le pouvoir sur la société ;
- est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec la société ;
- a la capacité d'exercer son pouvoir sur la société de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Toutes les transactions entre les sociétés consolidées sont éliminées, de même que les résultats internes au Groupe (plus-values sur cessions d'actifs, marges en stocks, amortissements et dépréciations d'actifs fabriqués et détenus par le Groupe).

Les résultats des filiales acquises sont consolidés à compter de la date à laquelle le contrôle est exercé.

2.2 Méthodes de conversion

2.2.1 Conversion des états financiers libellés en devises étrangères

La devise d'établissement des comptes consolidés du Groupe est l'euro.

Les états financiers de chacune des sociétés consolidées sont préparés en monnaie fonctionnelle, c'est-à-dire dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel chaque filiale opère et qui correspond à la monnaie locale.

Les états financiers des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euros comme indiqué ci-après :

- aux cours de clôture pour les postes du bilan ;
- aux cours moyens de la période pour les éléments du compte de résultat ;

- aux cours moyens de la période pour les éléments du tableau des flux de trésorerie.

Les différences de change résultant de l'application de ces cours sont inscrites dans les capitaux propres, en « écarts de conversion » et en écart de conversion relatif aux liquidités pour le tableau des flux de trésorerie.

2.2.2 Transactions en devises étrangères

Les transactions réalisées par une société dans une devise autre que sa monnaie fonctionnelle sont converties au cours de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et passifs monétaires exprimés en devises sont convertis au cours de clôture. Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont comptabilisés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

Les différences de change résultant de la conversion des transactions en devises sont généralement incluses dans le compte de résultat.

Certains prêts et emprunts libellés en devises étrangères sont considérés, en substance, comme faisant partie intégrante de l'investissement net dans une filiale dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro, lorsque leurs règlements ne sont ni planifiés, ni probables dans un avenir prévisible. Les différences de change relatives à ces prêts et emprunts sont comptabilisées en autres éléments du résultat global, dans les écarts de conversion, pour leur montant net d'impôts. Ce traitement spécifique s'applique jusqu'à la date de sortie définitive de l'investissement net ou jusqu'au moment où le remboursement partiel ou total de ces emprunts ou prêts devient hautement probable.

À compter de la date de déqualification de l'investissement net, les écarts de conversion générés postérieurement sont comptabilisés en autres produits et charges financiers dans le compte de résultat consolidé. Les écarts de conversion comptabilisés antérieurement en autres éléments du résultat global ne sont recyclés en résultat qu'à la date de cession partielle ou totale de la filiale. Le Groupe examine au cas par cas si le remboursement partiel ou total des emprunts et prêts constitue une sortie partielle ou totale de la filiale.

2.3 Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition :

- le coût d'une acquisition est évalué à la juste valeur de la contrepartie transférée, y compris tout ajustement de prix, à la date de prise de contrôle. Toute variation ultérieure de juste valeur d'un ajustement de prix est comptabilisée en résultat ou en autres éléments du résultat global, selon les normes applicables ;
- la différence entre la contrepartie transférée et la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs assumés à la date de prise de contrôle représente le goodwill, comptabilisé à l'actif.

Les ajustements de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris enregistrés sur une base provisoire (en raison de travaux d'expertise en cours ou d'analyses complémentaires) sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs du goodwill s'ils interviennent dans la période

d'un an à compter de la date d'acquisition et s'ils résultent de faits et circonstances existant à la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat, comme tout changement d'estimation.

Pour chaque prise de contrôle impliquant une prise de participation inférieure à 100 %, la fraction d'intérêt non acquise est évaluée :

- soit à sa juste valeur : dans ce cas, un goodwill est comptabilisé pour la part relative aux participations ne donnant pas le contrôle (méthode du goodwill complet) ;
- soit à sa quote-part d'actif net identifiable de l'entité acquise : dans ce cas, seul un goodwill au titre de la part acquise est comptabilisé (méthode du goodwill partiel).

Les coûts directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés sur la ligne « Autres produits et charges » sur la période au cours de laquelle ils sont encourus. Les ajustements ou compléments de prix éventuels du regroupement d'entreprises sont valorisés à la juste valeur à la date de l'acquisition même si leur réalisation n'est pas considérée comme probable. Après la date d'acquisition, les changements d'estimation de la juste valeur des ajustements de prix entraînent un ajustement du goodwill uniquement s'ils interviennent dans le délai d'affectation (un an maximum à compter de la date d'acquisition) et s'ils résultent de faits et circonstances existant à la date d'acquisition. Dans tous les autres cas, le changement est constaté en résultat ou parmi les autres éléments du résultat global selon la norme IFRS appropriée.

Dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, la participation que le Groupe détenait précédemment dans l'entreprise acquise est réévaluée, au moment de la prise de contrôle de cette entreprise, à la juste valeur par le compte de résultat. Pour la détermination du goodwill à la date d'obtention du contrôle, la juste valeur de la contrepartie transférée (par exemple le prix payé) est augmentée de la juste valeur de la participation précédemment détenue par le Groupe. Le montant des autres éléments du résultat global précédemment comptabilisé au titre de la participation détenue avant la prise de contrôle est recyclé en compte de résultat.

2.4 Evolution du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend les sociétés :

- MEDICREA INTERNATIONAL (société mère du Groupe) ;
- MEDICREA USA ;
- MEDICREA TECHNOLOGIES UK ;
- MEDICREA GMBH ;
- MEDICREA POLAND ;
- MEDICREA BELGIUM ;
- MEDICREA AUSTRALIA.

Le Groupe a créé en février 2018 MEDICREA BELGIUM, société anonyme de droit belge au capital de 200 000 euros dont le siège social est situé à Houwaart, en association avec la société Motion Medical, qui jusqu'alors distribuait les produits de MEDICREA en Belgique. Le Groupe détient une participation majoritaire de 51 % dans MEDICREA BELGIUM et montera progressivement au capital de sa filiale au

cours des prochaines années pour en devenir son unique actionnaire. Un pacte d'actionnaires a été signé en ce sens et contient des engagements croisés d'achat et de vente de la participation de 49 % détenue par Motion Medical au 31 décembre 2018, s'échelonnant sur la période 2019 – 2022 comme suit :

- En 2019, rachat de 12,25 % des titres sur la base de 10 X l'EBITDA (*) 2018 de MEDICREA BELGIUM ;
- En 2020, rachat de 12,25 % des titres sur la base de 10 X l'EBITDA (*) 2019 de MEDICREA BELGIUM ;
- En 2021, rachat de 12,25 % des titres sur la base de 10 X l'EBITDA (*) 2020 de MEDICREA BELGIUM ;
- En 2022, rachat de 12,25 % des titres sur la base de 10 X l'EBITDA (*) 2021 de MEDICREA BELGIUM ;

Au 31 décembre 2018, la juste valeur de l'engagement de rachat de 49 % du capital de MEDICREA BELGIUM a été valorisée pour un montant de 8,9 millions d'euros sur la base de la performance de l'exercice 2018 et des prévisionnels d'EBITDA (*) 2019, 2020 et 2021 disponibles à cette date et en tenant compte d'un taux d'actualisation de 1,6 %.

Le Groupe a créé en juin 2018 MEDICREA AUSTRALIA, société de droit australien au capital de 300 000 dollars australien dont le siège social est situé à Brisbane, en association avec la société National Surgical, distributeur de dispositifs médicaux en Australie. Le Groupe détient une participation majoritaire de 51 % dans MEDICREA AUSTRALIA et montera progressivement au capital de sa filiale au cours des prochaines années pour en devenir son unique actionnaire. Un pacte d'actionnaires a été signé en ce sens et contient des engagements croisés d'achat et de vente de la participation de 49 % détenue par National Surgical au 31 décembre 2018, s'échelonnant sur la période 2021 – 2024 comme suit :

- En 2021, rachat de 12,25 % des titres sur la base de 7 X la quote-part de l'EBITDA (*) 2020 de MEDICREA AUSTRALIA ;
- En 2022, rachat de 12,25 % des titres sur la base de 7 X la quote-part de l'EBITDA (*) 2021 de MEDICREA AUSTRALIA ;
- En 2023, rachat de 12,25 % des titres sur la base de 7 X la quote-part de l'EBITDA (*) 2022 de MEDICREA AUSTRALIA ;
- En 2024, rachat de 12,25 % des titres sur la base de 7 X la quote-part de l'EBITDA (*) 2023 de MEDICREA AUSTRALIA ;








Au 31 décembre 2018, la juste valeur de l'engagement de rachat de 49 % du capital de MEDICREA AUSTRALIA a été valorisée pour un montant de 0,7 millions d'euros sur la base des prévisionnels d'EBITDA (*) 2020, 2021, 2022 et 2023 disponibles à cette date et en tenant compte d'un taux d'actualisation de 1,6 %.

(*) Résultat opérationnel avant intérêts, amortissements et dépréciations

Le Groupe a cessé son activité en Angleterre à compter du 1^{er} septembre 2018 et mis en sommeil sa filiale MEDICREA TECHNOLOGIES UK, entraînant le licenciement de l'ensemble du personnel et la fermeture du centre de distribution à Cambridge.

Le Groupe est désormais représenté au Royaume-Uni par un distributeur indépendant. L'ensemble des coûts relatifs à la fermeture de MEDICREA TECHNOLOGIES UK ont été intégralement enregistrés dans les comptes consolidés au 31 décembre 2018 (voir point 4.9.2).

Les pourcentages de contrôle et d'intérêts au 31 décembre 2018 sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

		Siège social	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêts
MEDICREA INTERNATIONAL		Rillieux-la-Pape, FR		Société mère
MEDICREA USA		New-York, US	100 %	100 %
MEDICREA TECHNOLOGIES UK		Preston, GB	100 %	100 %
MEDICREA GMBH		Köln, DE	100 %	100 %
MEDICREA POLAND		Łódź, PL	100 %	100 %
MEDICREA BELGIUM		Houwaart, BE	51 %	100 %
MEDICREA AUSTRALIA		Brisbane, AU	51 %	100 %

La participation majoritaire de MEDICREA INTERNATIONAL dans les sociétés MEDICREA BELGIUM et MEDICREA AUSTRALIA, et qui s'accompagnera comme évoquée ci-dessus, du rachat échelonné dans le temps de la totalité du capital détenu par les actionnaires minoritaires de ces deux sociétés, a été appréhendée comptablement comme une opération unique sur la base des éléments suivants :

- les deux transactions (participation majoritaire et engagement de rachat des minoritaires) ont été conclues simultanément ;
- l'effet économique de ces deux transactions doit être appréhendé comme celui d'une transaction unique ;
- la réalisation de l'une des transactions est conditionnée par la réalisation de l'autre ;
- l'une des transactions ne se justifie économiquement que considérée conjointement avec l'autre transaction.

Ainsi, dans les comptes annuels du Groupe au 31 décembre 2018, 100 % des sociétés MEDICREA BELGIUM et MEDICREA AUSTRALIA ont été consolidés alors même que le pourcentage de contrôle de MEDICREA INTERNATIONAL dans ces filiales est de 51%. Les engagements de rachat des minoritaires des sociétés MEDICREA BELGIUM et MEDICREA AUSTRALIA ont été constatés en autres dettes financières.

NOTE 3 : INFORMATION SECTORIELLE

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », l'information sectorielle présentée ci-après est basée sur le reporting interne utilisé par la Direction Générale pour évaluer les performances et allouer les ressources aux différents secteurs. La Direction Générale représente le principal décideur opérationnel au sens de la norme IFRS 8.








Le Groupe MEDICREA réalise l'essentiel de son activité dans un seul secteur d'activité, celui des implants pour la colonne vertébrale. Par conséquent, le Groupe ne présente qu'un seul niveau d'information sectorielle qui est la zone géographique qui correspond par ailleurs à l'organisation fonctionnelle du Groupe via ses entités de commercialisation.

Les différentes zones géographiques sont les suivantes :

- France ;
- Etats-Unis ;
- Royaume-Uni ;
- Allemagne ;
- Pologne ;
- Belgique ;
- Australie ;
- Reste du monde.








3.1 Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique

Par zone géographique, le chiffre d'affaires se répartit comme suit :






	31.12.2018		31.12.2017	
	En euros	En %	En euros	En %
	6 080 368	19 %	5 965 523	22 %
	15 566 697	48 %	16 000 915	59 %
	168 442	1 %	467 935	2 %
	-	0 %	121 164	0 %
	292 140	1 %	121 114	0 %
	5 064 349	16 %	-	-
	218 205	1 %	-	-
Reste du monde	4 888 820	14 %	4 471 180	17 %
<i>dont Europe</i>	2 477 114		2 618 606	
<i>dont Amérique du Sud</i>	1 034 365		449 032	
<i>dont Asie</i>	864 468		686 252	
<i>dont Océanie</i>	172 097		159 694	
<i>dont Moyen Orient et Afrique</i>	340 776		557 596	
Total	32 279 021	100 %	27 147 831	100 %

Les ventes pour l'exercice 2018 s'élèvent à 32,3 millions d'euros, soit une croissance de +22 % à taux de change constant par rapport à 2017. Tous les marchés historiques (États-Unis, France, distribution export) sont en progression par rapport à l'exercice précédent et les nouvelles filiales (Belgique notamment et depuis le dernier trimestre Australie) contribuent désormais significativement au chiffre d'affaires Groupe. Près de 3 200 chirurgies sur-mesure UNiD® ont été réalisées à fin décembre 2018 dont 1 250 uniquement sur l'année écoulée, soit une augmentation de 53% par rapport à l'exercice 2017.

3.2 Compte de résultat sectoriel 2018








En euros								Reste du monde	Total 31.12.2018
Chiffre d'affaires	6 080 368	15 566 697	168 442	-	292 140	5 064 349	218 205	4 888 820	32 279 021
Coût des ventes	(2 499 926)	(2 769 024)	(39 940)	-	(122 613)	(1 721 398)	(29 592)	(2 100 458)	(9 282 951)
Marge brute	3 580 442	12 797 673	128 502	-	169 527	3 342 951	188 613	2 788 362	22 996 070
Frais de recherche et développement	(2 519 346)	(542 323)	(217)	-	(760)	(1 928)	(945)	(1 171)	(3 066 690)
Frais de commercialisation	(4 360 961)	(8 706 878)	(117 719)	(4 623)	(546 963)	(1 277 046)	(89 757)	(1 428 515)	(16 532 462)
Commissions sur ventes	(97 485)	(3 532 228)	-	-	-	-	(87 065)	-	(3 716 778)
Frais administratifs	(4 842 161)	(2 161 462)	(96 224)	(11 196)	(38 828)	(116 517)	(25 557)	(177 216)	(7 469 161)
Autres produits et charges opérationnels	(61 123)	(154 845)	(254 695)	(1 430)	-	(653)	-	(88 292)	(561 038)
Résultat opérationnel avant paiement en actions	(8 300 634)	(2 300 063)	(340 353)	(17 249)	(417 024)	1 946 807	(14 711)	1 093 168	(8 350 059)
Charges de personnel liées aux paiements en actions	(368 574)	(359 504)	-	-	-	-	-	-	(728 078)
Résultat opérationnel après paiement en actions	(8 669 208)	(2 659 567)	(340 353)	(17 249)	(417 024)	1 946 807	(14 711)	1 093 168	(9 078 137)
Coût de l'endettement financier net	(2 166 072)	(197 586)	(12 790)	(8 404)	(4 939)	(36 005)	-	(2 375)	(2 428 171)
Autres (charges) / produits financiers	166 291	-	-	-	(29)	986	-	(1 246)	166 002
(Charges) / produits d'impôts	-	174 286	6 153	-	(3 191)	(645 417)	(1 653)	-	(469 822)
Résultat net consolidé	(10 668 989)	(2 682 867)	(346 990)	(25 653)	(425 183)	1 266 371	(16 364)	1 089 547	(11 810 128)








3.3 Compte de résultat sectoriel 2017

En euros						Reste du monde	Total 31.12.2017
Chiffre d'affaires	5 965 523	16 000 915	467 935	121 164	121 114	4 471 180	27 147 831
Coût des ventes	(2 300 267)	(2 864 924)	(110 087)	(40 445)	(47 134)	(1 952 772)	(7 315 629)
Marge brute	3 665 256	13 135 991	357 848	80 719	73 980	2 518 408	19 832 202
Frais de recherche et développement	(1 700 356)	(314 774)	(450)	-	(109)	(1 191)	(2 016 880)
Frais de commercialisation	(4 853 888)	(7 496 267)	(755 062)	(331 041)	(357 372)	(1 446 679)	(15 240 309)
Commissions sur ventes	(96 109)	(2 678 995)	-	-	-	(1 262)	(2 776 366)
Frais administratifs	(4 566 604)	(2 431 480)	(184 505)	(43 927)	(36 974)	(135 978)	(7 399 468)
Autres produits et charges opérationnels	(356 962)	(416 291)	(89 334)	(61 523)	-	-	(924 110)
Résultat opérationnel avant paiement en actions	(7 908 663)	(201 816)	(671 503)	(355 772)	(320 475)	933 298	(8 524 931)
Charges de personnel liées aux paiements en actions	(166 731)	(120 607)	-	-	-	-	(287 338)
Résultat opérationnel après paiement en actions	(8 075 394)	(322 423)	(671 503)	(355 772)	(320 475)	933 298	(8 812 269)
Coût de l'endettement financier net	(2 123 316)	(120 964)	(648)	(8 336)	(1 403)	5 715	(2 248 952)
Autres (charges) / produits financiers	(147 269)	(31 207)	846	-	1 050	5 852	(170 728)
(Charges) / produits d'impôts	-	456 152	41 977	7 211	(683)	-	504 657
Résultat net consolidé	(10 345 979)	(18 442)	(629 328)	(356 897)	(321 511)	944 865	(10 727 292)






Les dépenses des départements Recherche et Développement, Marketing, Distribution Export, Finance et Administration Générale engagées par le siège du Groupe sont toutes présentées sous le secteur « France », sans réallocation analytique sur les autres zones géographiques.






3.4 Bilan sectoriel 2018

En euros								Reste du monde	Total 31.12.2018
Ecarts d'acquisition	12 131 603	-	-	-	-	-	-	-	12 131 603
Immobilisations incorporelles	6 956 142	1 142 570	-	-	-	-	-	-	8 098 712
Immobilisations corporelles	7 832 418	1 651 502	53 211	13 190	219 622	268 781	107 394	207 668	10 353 786
Immobilisations financières	342 921	299 119	-	-	8 589	-	-	-	650 629
Impôts différés	669 688	1 491 440	-	-	(5 244)	(32 258)	(1 416)	-	2 122 210
Total actifs non courants	27 932 772	4 584 631	53 211	13 190	222 967	236 523	105 978	207 668	33 356 940
Stocks et en-cours	7 798 134	1 341 624	12 718	-	133 830	295 126	80 713	-	9 662 145
Clients et comptes rattachés	1 143 358	2 565 781	-	10 879	71 676	550 529	77 822	941 207	5 361 252
Autres actifs courants	2 150 252	298 402	10 281	1 240	8 088	5 618	7 047	-	2 480 928
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 157 588	574 234	13 900	18 041	28 803	1 983 138	27 021	-	10 802 725
Total actifs courants	19 249 332	4 780 041	36 899	30 160	242 397	2 834 411	192 603	941 207	28 307 050
Total actif	47 182 104	9 364 672	90 110	43 350	465 364	3 070 934	298 581	1 148 875	61 663 990

En euros								Reste du monde	Total 31.12.2018
Capital	2 595 176	-	-	-	-	-	-	-	2 595 176
Primes d'émission, de fusion, d'apport	26 450 274	-	-	-	-	-	-	-	26 450 274
Réserves consolidées	(14 278 745)	(9 863 105)	401 107	48 075	828 903	526 110	258 376	44 842	(2 308 227)
Résultat Groupe de la période	(10 668 989)	(2 682 867)	(346 990)	(25 653)	(425 183)	1 266 371	(16 364)	1 089 547	(11 810 128)
Total capitaux propres	4 097 716	7 180 238	54 117	22 422	403 720	1 792 481	242 012	1 134 389	14 927 095
Avances conditionnées	100 000	-	-	-	-	-	-	-	100 000
Provisions non courantes	621 868	-	-	-	-	-	-	-	621 868
Impôts différés	669 701	-	-	-	-	-	-	-	669 701
Dettes financières long terme	31 730 339	-	-	-	-	-	-	-	31 730 339
Autres passifs non courants	-	174 672	-	-	-	-	-	-	174 672
Total passifs non courants	33 121 908	174 672	-	-	-	-	-	-	33 296 580
Provisions courantes	122 299	-	-	-	-	-	-	-	122 299
Autres passifs financiers courants	4 854 155	-	61	115	-	-	-	-	4 854 331
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 693 753	1 729 030	35 932	11 119	5 332	263 985	51 618	12 386	4 803 155
Autres passifs courants	2 292 273	280 732	-	9 694	56 312	1 014 468	4 951	2 100	3 660 530
Total passifs courants	9 962 480	2 009 762	35 993	20 928	61 644	1 278 453	56 569	14 486	13 440 315
Total passif	47 182 104	9 364 672	90 110	43 350	465 364	3 070 934	298 581	1 148 875	61 663 990

3.5 Bilan sectoriel 2017

En euros						Reste du monde	Total 31.12.2017
Ecarts d'acquisition	2 626 620	-	-	-	-	-	2 626 620
Immobilisations incorporelles	6 751 890	1 130 863	-	-	-	-	7 882 753
Immobilisations corporelles	8 430 426	1 854 338	142 081	-	208 813	136 090	10 771 748
Immobilisations financières	374 990	285 576	-	20 070	5 882	-	686 518
Impôts différés	859 685	1 191 166	(5 704)	-	(651)	-	2 044 496
Total actifs non courants	19 043 611	4 461 943	136 377	20 070	214 044	136 090	24 012 135
Stocks et en-cours	8 400 742	1 115 799	117 691	-	178 468	-	9 812 700
Clients et comptes rattachés	1 309 859	1 693 532	103 628	8 634	47 929	809 553	3 973 135
Autres actifs courants	2 053 841	135 450	4 015	11 602	7 137	3 088	2 215 133
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 676 845	267 532	-	11 673	24 643	-	11 980 693
Total actifs courants	23 441 287	3 212 313	225 334	31 909	258 177	812 641	27 981 661
Total actif	42 484 898	7 674 256	361 711	51 979	472 221	948 731	51 993 796

En euros						Reste du monde	Total 31.12.2017
Capital	2 413 266	-	-	-	-	-	2 413 266
Primes d'émission, de fusion, d'apport	60 567 352	-	-	-	-	-	60 567 352
Réserves consolidées	(38 347 310)	6 007 490	821 956	334 646	750 553	(31 150)	(30 463 815)
Résultat Groupe de la période	(10 345 979)	(18 442)	(629 328)	(356 897)	(321 511)	944 865	(10 727 292)
Total capitaux propres	14 287 329	5 989 048	192 628	(22 251)	429 042	913 715	21 789 511
Avances conditionnées	196 250	-	-	-	-	-	196 250
Provisions non courantes	574 567	-	-	-	-	-	574 567
Impôts différés	859 695	-	-	-	-	-	859 695
Dettes financières long terme	16 738 955	-	-	-	-	-	16 738 955
Total passifs non courants	18 369 467	-	-	-	-	-	18 369 467
Provisions courantes	137 761	-	87 914	-	-	-	225 675
Autres passifs financiers courants	4 383 979	-	3 284	115	-	-	4 387 378
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 392 734	1 132 761	42 179	69 715	9 826	25 641	4 672 856
Autres passifs courants	1 913 628	552 447	35 706	4 400	33 353	9 375	2 548 909
Total passifs courants	9 828 102	1 685 208	169 083	74 230	43 179	35 016	11 834 818
Total passif	42 484 898	7 674 256	361 711	51 979	472 221	948 731	51 993 796

NOTE 4 : DONNEES OPERATIONNELLES

4.1 Indicateurs opérationnels de performance

Les indicateurs opérationnels de performance utilisés par le Groupe sont les suivants :

- le chiffre d'affaires ;
- le résultat opérationnel avant amortissements et dépréciations ;
- le résultat opérationnel après amortissements et dépréciations.

4.2 Stocks et en-cours

Les stocks de matières premières sont évalués au prix moyen pondéré, incluant les frais d'approche.

Les stocks de produits finis et semi finis ainsi que les en-cours sont valorisés au coût de revient, hors frais de commercialisation.

Une dépréciation est constatée dès lors que la valeur probable de réalisation du stock est inférieure à sa valeur comptable.

Les stocks en valeurs brutes et nettes se répartissent comme suit :

En euros	31.12.2018			31.12.2017		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Matières premières	378 569	(46 798)	331 771	494 979	(26 379)	468 600
En-cours de production	441 059	(51 948)	389 111	1 072 507	(87 336)	985 171
Produits semi-finis	1 651 784	(420 996)	1 230 788	1 891 621	(157 507)	1 734 114
Produits finis	10 762 121	(3 051 646)	7 710 475	9 788 587	(3 163 772)	6 624 815
Total	13 233 533	(3 571 388)	9 662 145	13 247 694	(3 434 994)	9 812 700

En valeur brute et au global, le stock est stable par rapport à 2017 et en baisse de 4 % à périmètre constant. La hausse de 0,9 million d'euros des produits finis fait suite aux mises à disposition des nouveaux produits, notamment l'ensemble des composants de la gamme PASS TULIP. La baisse des en-cours de production de 0,6 million d'euros traduit la normalisation du fonctionnement de l'usine de Rillieux-la-Pape.

Les dépréciations représentent au 31 décembre 2018 en moyenne 27 % des valeurs brutes contre 26 % au 31 décembre 2017.

4.3 Créances clients et autres actifs

Les créances clients sont des actifs financiers courants, initialement enregistrées à la juste valeur et ultérieurement au coût amorti diminué des pertes de valeur éventuelles. La juste valeur des créances clients est assimilée à la valeur nominale compte tenu des échéances de paiement généralement inférieures à 3 mois.

Les créances clients peuvent, le cas échéant, faire l'objet d'une dépréciation. Suite à l'application de la norme IFRS 9, celles-ci font désormais l'objet d'une provision pour dépréciation dès leur comptabilisation initiale, basée sur une appréciation des pertes attendues à maturité. La dépréciation est ensuite revue en fonction de l'aggravation du risque de non recouvrement, le cas échéant. Les indices de perte de valeur qui conduisent le Groupe à s'interroger sur ce point sont : l'existence de litiges non résolus, l'ancienneté des créances ou les difficultés financières importantes du débiteur.

Dans le cadre d'opérations récurrentes ou ponctuelles, les créances clients peuvent faire l'objet d'escompte et être cédées à des établissements bancaires. Conformément aux principes posés par IAS 39 sur la décomptabilisation des actifs financiers, une analyse est alors menée lors de ces opérations pour évaluer le transfert des risques et avantages inhérents à la propriété de ces créances et notamment celui du risque de crédit, du risque de retard de paiement et du risque de dilution. Si cet examen met en évidence non seulement le transfert contractuel du droit à recevoir les flux de trésorerie liés aux créances cédées, mais aussi celui de la quasi-totalité des risques et avantages, les créances clients sont alors décomptabilisées de l'état de la situation financière consolidée et tous les droits créés ou conservés lors du transfert sont reconnus, le cas échéant.

Dans la situation inverse, ce qui est généralement le cas pour le Groupe, les créances clients continuent à être comptabilisées dans l'état de la situation financière consolidée et une dette financière est reconnue à hauteur du montant cédé.

Les créances clients et autres actifs s'analysent comme suit :

En euros	31.12.2018			31.12.2017		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Créances clients	5 464 975	(103 723)	5 361 252	4 003 281	(30 146)	3 973 135
Créances sociales	5 571	-	5 571	4 714	-	4 714
Créances fiscales	1 537 202	-	1 537 202	1 690 479	-	1 690 479
Autres créances	160 460	-	160 460	295 598	-	295 598
Charges constatées d'avance	777 695	-	777 695	224 342	-	224 342
Autres actifs	2 480 928	-	2 480 928	2 215 133	-	2 215 133
Total	7 945 903	(103 723)	7 842 180	6 218 414	(30 146)	6 188 268
<i>dont part à moins d'un an</i>	<i>7 945 903</i>	<i>(103 723)</i>	<i>7 842 180</i>	<i>6 218 414</i>	<i>(30 146)</i>	<i>6 188 268</i>
Délais de recouvrement moyen	59 jours			55 jours		

L'augmentation des créances clients de 1,2 millions d'euros provient à hauteur de 0,6 million d'euros des variations de périmètre et pour le reste d'une dégradation ponctuelle des délais de recouvrement moyen des créances (notamment sur le marché américain) qui passent de 55 jours au 31 décembre 2017 à 59 jours au 31 décembre 2018.

Les créances fiscales comprennent essentiellement le crédit impôt recherche, le crédit d'impôt compétitivité pour l'emploi et la TVA à récupérer.

La variation de 0,5 million d'euros des charges constatées d'avance s'explique par l'enregistrement en décembre 2018 de factures de loyers concernant le 1er trimestre 2019, alors qu'en fin d'année 2017, les factures de loyers relatifs au 1er trimestre 2018 n'avaient pas été réceptionnées sur l'exercice 2017.

4.4 Dettes fournisseurs et autres passifs

Les dettes fournisseurs et les autres passifs évoluent comme suit :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Dettes fournisseurs	4 803 155	4 672 856
Dettes sociales	2 024 395	1 871 207
Dettes fiscales	712 937	237 931
Autres dettes	1 097 870	439 771
Autres passifs	3 835 202	2 548 909
Total	8 638 357	7 221 765
<i>dont part à moins d'un an</i>	<i>8 463 685</i>	<i>6 971 619</i>

L'augmentation des dettes fournisseurs est liée aux variations de périmètre et à des effets de saisonnalité.

Les dettes fiscales en 2018 comprennent l'impôt sur les sociétés de 0,5 million d'euros relatif à MEDICREA BELGIUM.

L'augmentation des autres passifs de 0,7 million d'euros s'explique principalement par les variations de périmètre.

4.5 Produits de l'activité

La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » base la reconnaissance du chiffre d'affaires sur le transfert du contrôle, alors que la norme IAS 18 « produits des activités ordinaires » la basait sur le transfert des risques et des avantages. Dans la majorité des cas au sein du Groupe, le transfert du contrôle intervient au même moment que le transfert des risques, c'est-à-dire lors de l'expédition des produits. Mais dans certains cas, lorsque le Groupe livre directement les établissements de santé, les implants et instruments sont mis en dépôt. Ils ne sont donc pas facturés au moment de la livraison et restent comptabilisés dans les actifs du Groupe. Seuls les implants ayant fait l'objet d'une pose et/ou éventuellement les instruments perdus ou cassés sont par la suite facturés.

Des inventaires des actifs en dépôts sont réalisés de façon régulière, soit directement sur le terrain, soit après renvoi et examen des actifs dans les centres de distribution du Groupe et les ajustements comptables nécessaires sont enregistrés dans les états financiers.

Le chiffre d'affaires est composé de la valeur hors taxes des biens et services vendus par les sociétés intégrées dans le cadre normal de leur activité après élimination des ventes intra-groupe.

Le résultat issu du débouclage des couvertures de change portant sur les transactions commerciales est présenté en autres produits et charges opérationnels.

4.6 Frais de recherche et développement

4.6.1 Coûts de développement capitalisés

Le processus d'innovation peut s'analyser en une activité de recherche et une activité de développement. La recherche est l'activité qui permet d'acquérir des connaissances scientifiques ou des techniques nouvelles. Le développement est l'application des résultats de la recherche en vue de la réalisation des produits avant le commencement de leur production commerciale.

Les coûts liés à la recherche sont comptabilisés en charge durant l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les frais de développement sont quant à eux immobilisés, dès lors que le Groupe est en mesure de démontrer :

- son intention ainsi que sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- que l'actif incorporel générera des avantages économiques futurs d'une valeur supérieure à sa valeur nette comptable ;
- et que le coût de cet actif incorporel peut être évalué de façon fiable.

Les frais de développement immobilisés sont amortis sur une durée de 5 ans maximum.

Les coûts de développement capitalisés sur l'exercice sont inscrits dans les postes bilantiels suivants :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Frais de recherche et développement	1 471 093	1 891 664
Frais de brevets	219 004	229 847
Logiciels	230 964	816 032
Total	1 921 061	2 937 543

4.6.2 Frais de recherche et développement enregistrés dans le compte de résultat

Les frais de recherche et développement passés en charges sont constitués des dépenses de la période qui n'ont pas fait l'objet d'activation et des dotations aux amortissements des frais de R&D activés. Ils sont minorés du montant du crédit impôt recherche.

En France, le crédit impôt recherche dont le calcul est basé sur certaines dépenses de recherche relatives à des projets jugés « éligibles » est remboursé par l'État, quelle que soit la situation de l'entité au regard de l'impôt sur les sociétés : si la société bénéficiaire du crédit impôt recherche est redevable de l'impôt, ce crédit est imputé sur l'impôt à payer ; à défaut, il est remboursé par l'État. Le crédit impôt recherche, ou tout autre dispositif fiscal similaire pouvant exister dans d'autres juridictions

étrangères, n'entre donc pas dans le champ d'application de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » et est comptabilisé en diminution des frais de recherche et développement en résultat opérationnel au rythme où les coûts financés sont reconnus en charges. Aux États-Unis, il existe également un système de crédit impôt recherche, mais qui à la différence de la France, ne peut être imputé que sur l'impôt sur les résultats dont est redevable la société. En l'absence actuellement de résultats bénéficiaires aux États-Unis, le crédit impôt recherche n'est pas reconnu dans les états financiers de MEDICREA USA Corp.

Le montant total des frais de R&D inscrit en charges de l'exercice s'analyse de la manière suivante :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Frais de recherche et développement	3 356 490	3 810 600
Frais de recherche et développement activés	(1 921 061)	(2 937 543)
Amortissements des frais de recherche et développement activés	2 518 962	2 041 198
Crédit impôt recherche	(887 701)	(897 375)
Total	3 066 690	2 016 880

4.7 Charges d'amortissement et de dépréciation

Les dotations et reprises d'amortissements et de dépréciations incluses dans le résultat concernent les actifs suivants :

Amortissements	31.12.2018	31.12.2017
Droits de propriété industrielle et commerciale	329 559	301 568
Autres immobilisations incorporelles	2 232 970	1 728 574
Constructions	16	6 424
Installations techniques, matériel et outillage, instruments	2 742 532	2 219 605
Autres immobilisations corporelles	728 579	740 705
Total	6 033 656	4 996 876

Les règles et principes relatifs à la comptabilisation des immobilisations et des amortissements et dépréciations les concernant sont examinés en détail en note 6.

Dépréciations	31.12.2018	31.12.2017
Stocks	136 394	746 679
Clients	73 577	(6 640)
Total	209 971	740 039

Les dotations aux amortissements se ventilent de la manière suivante :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Coût des ventes	640 651	380 626
Frais de recherche et développement et brevets	2 518 962	2 041 198
Frais de commercialisation	2 052 883	1 745 501
Frais administratifs	779 801	773 992
Autres produits et charges opérationnels	41 359	55 559
Total	6 033 656	4 996 876

4.8 Redevances

Les redevances versées à certains chirurgiens concepteurs liées aux rachats par contrat de leurs droits d'inventeur sont calculées et payées trimestriellement sur la base du chiffre d'affaires généré par le Groupe sur chacun des produits concernés. Ces redevances sont enregistrées en charges d'exploitation.

Les redevances perçues sur les brevets dont le Groupe est propriétaire et qui sont utilisés dans d'autres applications médicales par d'autres sociétés sont enregistrées en produits d'exploitation.

4.9 Résultat opérationnel et autres produits et charges opérationnels

4.9.1 Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel inclut l'ensemble des produits et des charges autres que :

- les produits et charges d'intérêts ;
- les autres produits et charges financiers ;
- les impôts sur les résultats.

4.9.2 Autres produits et charges

Afin de faciliter la lecture du compte de résultat et de la performance financière du Groupe, les éléments inhabituels et significatifs à l'échelle de l'ensemble consolidé sont identifiés sur la ligne du résultat opérationnel intitulée « autres produits et charges ».

Les autres produits et charges se ventilent de la manière suivante :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Fermeture de MEDICREA TECHNOLOGIES UK	(292 772)	-
Frais d'avocats	(112 685)	(416 291)
Fermeture du centre de réparations	(102 279)	-
Frais sur recherches de financements	(50 000)	-
Litiges salariés	37 081	(372 944)
Solde des frais de restructuration 2017	-	(14 585)
Autres	(40 383)	(28 600)
Total	(561 038)	(924 110)

Le Groupe a cessé son activité en Angleterre à compter du 1^{er} septembre 2018 et mis en sommeil sa filiale MEDICREA TECHNOLOGIES UK, entraînant le licenciement de l'ensemble du personnel et la fermeture du centre de distribution de Cambridge. Le Groupe est désormais représenté au Royaume-Uni par un distributeur indépendant.

Les coûts de fermeture de cette filiale, correspondent aux frais de licenciement du personnel, de dénonciation du bail des locaux, de résiliation des principaux contrats en-cours ainsi qu'au passage en pertes de la valeur nette comptable des actifs qui ne seront pas repris par le Groupe.

Les frais d'avocats sont liés à l'action intentée en justice contre K2M par MEDICREA USA ainsi que des frais de défense dans le cadre d'une investigation diligentée par le département de la Justice américaine (DOJ).

Le Groupe a également mis fin à son activité accessoire de réparation de moteurs pour appareils chirurgicaux à compter du 31^{er} décembre 2018, suite à la décision de son partenaire historique de confier celle-ci à une société localisée dans un autre pays européen.

Les coûts de l'arrêt de cette activité, correspondent principalement aux frais de licenciement du personnel.

Les frais sur recherches de financements sont liés à des projets qui n'ont pas été menés jusqu'à leur terme.

4.10 Incidences des variations de change sur le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel

Les taux moyens de change ont évolué comme suit :

Taux moyen de conversion	31.12.2018	31.12.2017
USD / EUR	1,18384	1,12493
GBP / EUR	0,88535	0,87313
PLN / EUR	4,25803	4,26218
AUD / EUR	1,5817	1,47279







L'incidence des variations de change sur la comparabilité des états financiers 2017 et 2018 se traduit de la manière suivante :

En euros	31.12.2018 au taux 31.12.2018	31.12.2018 au taux 31.12.2017	Impact de change
Chiffre d'affaires	32 279 021	33 114 543	(835 522)
Résultat opérationnel après paiement en actions	(9 078 137)	(9 154 208)	76 071

NOTE 5 : CHARGES ET AVANTAGES DU PERSONNEL

5.1 Effectif

L'effectif par collège, sexe et par zone géographique se répartit comme suit :

	31.12.2018			31.12.2017		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Cadres	56	37	93	50	34	84
Agents de maîtrise - Employés	42	44	86	51	37	88
Total	98	81	179	101	71	172
	69	56	125	74	52	126
	20	17	37	23	14	37
	-	-	-	4	2	6
	-	5	5	-	3	3
	9	2	11	-	-	-
	-	1	1	-	-	-

5.2 Avantages du personnel

Les avantages du personnel sont évalués conformément à la norme IAS 19 révisée, applicable depuis le 1^{er} janvier 2014. Ils se décomposent entre avantages à court terme et avantages à long terme.

Les salariés du Groupe bénéficient d'avantages à court terme tels que les congés payés, primes et autres avantages (autres que les indemnités de fin de contrat) payables dans les douze mois suivant la fin de la période pendant laquelle ils ont rendu les services correspondants.

Ces avantages sont comptabilisés dans les dettes courantes et enregistrés en charges sur l'exercice lorsque le service est rendu par le salarié.

Les avantages à long terme couvrent deux catégories d'avantages au personnel :

- les avantages postérieurs à l'emploi qui incluent notamment les indemnités de départ à la retraite, les compléments de retraite ainsi que la couverture de certains frais médicaux pour les retraités et préretraités ;
- les autres avantages à long terme (pendant l'emploi) qui recouvrent principalement les médailles du travail.

Les différents avantages offerts à chaque employé dépendent des législations locales, conventions ou accords en vigueur dans chaque société du Groupe. Ces avantages se caractérisent de deux manières :

- les régimes dits à cotisations définies qui ne sont pas porteurs d'engagement futur puisque l'obligation de l'employeur est limitée au versement régulier de cotisations ; ils sont enregistrés en charge sur la base des appels à cotisation ;
- les régimes dits à prestations définies par lesquels l'employeur garantit un niveau futur de prestations. Une obligation (cf. note 6.3) est alors comptabilisée au passif de la situation financière.

Le compte de résultat présente les frais de personnel par destination. Ils comprennent notamment les éléments suivants :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Traitements et salaires, intérimaires	12 337 772	11 402 201
Charges sociales	3 761 981	3 478 891
Crédit d'Impôt pour la compétitivité et l'emploi	(169 751)	(161 667)
Charges de retraite des régimes à cotisations définies	103 343	87 492
Activation des frais de recherche et développement (1)	(1 133 000)	(1 257 475)
Total	14 900 345	13 549 442

(1) : pour la composante salaires et charges uniquement

En France, le Groupe bénéficie du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) dont le calcul est basé sur une partie des rémunérations versées aux salariés. Ce crédit d'impôt est remboursé par l'État, quelle que soit la situation de l'entité au regard de l'impôt sur les sociétés : Il n'entre donc pas

dans le champ d'application de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat ». Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel dans le résultat opérationnel. Il ne sera pas reconduit au-delà de l'exercice 2018.

Ces charges de personnel se ventilent comme suit :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Coût des ventes	3 062 977	2 539 950
Frais de recherche et développement (1)	613 644	340 976
<i>dont salaires et charges</i>	<i>1 746 644</i>	<i>1 598 451</i>
<i>dont quote part des frais activés</i>	<i>(1 133 000)</i>	<i>(1 257 475)</i>
Frais de commercialisation	8 509 394	7 909 373
Frais administratifs	2 714 330	2 759 143
Total	14 900 345	13 549 442

(1) : correspond aux frais de personnel non activés

L'augmentation globale des charges de personnel de 1,4 million d'euros s'explique principalement par l'entrée dans le périmètre consolidé de la société MEDICREA BELGIUM générant 0,8 million d'euros de frais de commercialisation et 0,1 million d'euros de frais administratifs supplémentaires.

5.3 Régime de retraites et engagements assimilés

Les régimes à cotisations définies (régimes de retraites légales et complémentaires) se caractérisent par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leurs sont dus.

De par leur nature, les régimes à cotisations définies ne donnent pas lieu à comptabilisation de provisions, les cotisations étant enregistrées lorsqu'elles sont dues.

Conformément à la norme IAS 19 révisée, dans le cadre des régimes à prestations définies, les avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme sont évalués selon la méthode actuarielle des unités de crédits projetées à partir de paramètres propres à chaque salarié (âge, catégorie socioprofessionnelle), et d'hypothèses spécifiques à l'entreprise (convention collective, taux de rotation du personnel, projection de salaires futurs, table de mortalité).

Des écarts actuariels sont générés lorsque des différences sont constatées entre les données réelles et les prévisions effectuées antérieurement, ou suite à des changements d'hypothèses actuarielles. Dans le cas d'avantages postérieurs à l'emploi, les écarts actuariels générés sont comptabilisés dans le résultat global, nets d'impôts différés.

Les coûts des services passés, résultant de l'adoption d'un nouveau régime ou de la modification d'un régime existant à prestations définies, sont immédiatement comptabilisés en résultat. La charge comprend :

- le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût des services passés ainsi que les éventuels effets de toute réduction ou liquidation de régime qui sont comptabilisés en résultat opérationnel ;
- la charge nette d'intérêts sur les obligations et les actifs de couverture comptabilisée en résultat financier.

Le Groupe ne finance pas ses engagements par le versement de cotisations à des fonds externes. La couverture des indemnités de fin de carrière telles que prévue par la convention collective dont dépend la société MEDICREA INTERNATIONAL (Import / Export) fait l'objet d'une provision enregistrée en passif courant pour la part à moins d'un an et non courant pour le reste. L'engagement correspondant est évalué sur une base annuelle à partir des caractéristiques propres et de facteurs d'évolution externe résumés comme suit :

- âge de départ à la retraite : âge auquel le salarié obtient le nombre de trimestres nécessaires pour liquider sa rente sécurité sociale sans abattement ;
- taux de charges sociales : ajusté en fonction du statut du salarié et de la société. En moyenne, les taux sont de 44,5 % pour les cadres et 37 % pour les non cadres ;
- taux de revalorisation des salaires : 2 % ;
- mode de départ : à l'initiative du salarié ;
- table de mortalité : INSEE 2012-2014 par sexe ;
- mobilité annuelle : en fonction du collège (cadres et non cadres) et en fonction de l'âge, avec un taux de rotation nul au-delà de 50 ans ;
- taux d'actualisation : 1,60 %, basé, à la date de l'évaluation, sur les taux des obligations à long terme du secteur privé de grande qualité en euros (Corporate bonds AA10+) pour une durée équivalente à celle des engagements, en application de la norme IAS19 révisée et de la recommandation de l'ANC.

Le montant des droits acquis provisionnés au 31 décembre 2018 s'élève à 639 367 euros, comparé à 600 328 euros au 31 décembre 2017. Les variations s'analysent comme suit :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Dette actuarielle en début de période	600 328	525 011
<i>Coût des services en résultat opérationnel</i>	<i>103 343</i>	<i>87 492</i>
<i>Coût financier net</i>	<i>7 637</i>	<i>7 272</i>
Charge de l'exercice au titre des régimes à prestations définies	110 980	94 764
Ecart actuariels	(71 941)	(19 447)
Dette actuarielle à la clôture	639 367	600 328

Les écarts actuariels sont dus aux modifications d'hypothèses pour 47 milliers d'euros et à la mobilité des salariés pour 25 milliers d'euros.

Les membres du Conseil d'Administration et les cadres dirigeants ne bénéficient pas de régime de retraite supplémentaire.

Pour les filiales étrangères, une revue détaillée des obligations en matière d'engagements de retraite est réalisée sur la base des règles applicables à chaque pays et des provisions sont comptabilisées si nécessaires.

5.4 Médailles de travail

Les engagements au titre des médailles de travail ne font pas l'objet de provision, la convention collective applicable ne prévoyant pas de disposition particulière en la matière.

5.5 Paiements fondés sur des actions

Certains salariés et/ou dirigeants du groupe MEDICREA reçoivent une rémunération en instruments de capitaux propres dont le paiement est fondé sur des actions. Cette rémunération prend la forme de plans d'attribution d'actions gratuites ou de plans d'options d'achat d'actions. La quasi-totalité des coûts relatifs à ces plans est comptabilisée en charges.

Les plans d'options de souscription et d'actions gratuites sont des plans dits « equity settled » selon la classification définie dans la norme IFRS 2. Le Groupe évalue à la date d'attribution à leur juste valeur les instruments des plans dont le paiement est fondé sur des actions. La juste valeur des actions est déterminée selon le modèle de Black & Scholes qui satisfait aux critères de la norme IFRS 2.

La juste valeur est comptabilisée en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits, avec pour contrepartie un compte de réserve spécifique. Le montant comptabilisé tient compte du nombre de bénéficiaires, de la probabilité d'acquisition des droits ajustée des hypothèses de départ, du prix du sous-jacent, de la maturité des options, du taux de dividendes, de la volatilité du titre MEDICREA et du taux sans risque. Ces charges sont reconnues sur la durée d'acquisition des droits. Pour les options de souscription d'actions, un tiers de la juste valeur est reconnue l'année de l'attribution des options, un tiers l'année suivante et le solde deux ans plus tard.

Pour les actions gratuites, la juste valeur des instruments accordés aux bénéficiaires est reconnue sur un an hormis pour les salariés américains pour lesquels la durée est de deux ans.

La volatilité retenue a été déterminée sur la base d'une observation de l'historique du titre MEDICREA et a été comparée à celle des titres d'un échantillon de sociétés comparables. Le taux sans risque correspond au taux zéro coupon Eurozone 6 ans à la date d'attribution. Les titres annulés ont été pris en compte pour ne valoriser que les instruments restant en circulation.

A l'échéance de la période d'acquisition, le montant des avantages cumulés comptabilisés est maintenu en réserves, que les options aient été levées ou non.

Les Assemblées Générales des 10 mars 2006, 25 juin 2009, 14 juin 2012, 25 juin 2014, 3 juin 2015, 18 décembre 2015, 7 juin 2016, 15 juin 2017, 8 novembre 2017 et 17 mai 2018 ont délégué au Conseil d'Administration la compétence d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions et d'attribution d'actions gratuites. Les Conseils d'Administration des 5 juin 2008, 25 juin 2009, 17 décembre 2009, 17 juin 2010, 16 juin 2011, 17 décembre 2013, 27 mars 2014, 3 septembre 2015,

25 juillet 2016, 19 septembre 2016, 14 septembre 2017, 22 décembre 2017, 8 février 2018, 27 juillet 2018 et 20 décembre 2018 ont attribué des options de souscription d'actions et/ou des actions gratuites.

5.5.1 Plans d'options d'achat d'actions

Les caractéristiques des plans d'achat d'actions autorisés par l'assemblée générale des actionnaires, sont les suivantes au 31 décembre 2018 :

Année de mise en place du plan	Nombre d'options autorisées	Nombre d'options annulées / expirées	Nombre d'options exercées	Nombre d'options restant à acquérir	Prix d'exercice en euros	Année limite de levée des options
2008	20 723	16 556	4 167	-	-	-
2009	53 480	33 000	20 480	-	-	-
2010	112 800	99 926	12 874	-	-	-
2011	95 500	95 500	-	-	-	-
2013	10 000	10 000	-	-	-	-
2014	30 000	-	-	30 000	9,10	2021
2015	12 000	12 000	-	-	-	-
2016	406 500	406 500	-	-	-	-
2017	210 000	50 000	-	160 000	3,95 / 4,11 *	2024
2017	450 000	25 000	-	425 000	2,85 *	2024
2018	570 000	-	-	570 000	2,96 / 3,21 *	2025
2018	100 000	-	-	100 000	2,73	2025
2018	65 000	-	-	65 000	2,38	2025
Total	2 136 003	748 482	37 521	1 350 000		

* Le prix d'exercice est différent pour les salariés américains car les dates d'attribution définitives sont effectives 20 jours de bourse après la date du Conseil d'Administration décidant de l'attribution.

5.5.2 Plans d'actions gratuites

Les caractéristiques des plans d'actions gratuites autorisés par l'assemblée générale des actionnaires, sont les suivantes au 31 décembre 2018 :

Année de mise en place du plan	Nombre d'actions gratuites autorisées	Nombre d'actions gratuites annulées	Nombre d'actions gratuites acquises	Nombre d'actions restant à remettre	Année d'acquisition (1)
2008	18 099	936	17 163	-	2010 / 2012
2009	45 800	8 100	37 700	-	2011 / 2013
2010	45 885	9 965	35 920	-	2012 / 2014
2011	3 500	-	3 500	-	2013
2016	72 990	31 000	41 990	-	2017 / 2018
2018	5 000	-	-	5 000	2019
2018	787 000	-	-	787 000	2019 / 2020
Total	978 274	50 001	136 273	792 000	

(1) L'année d'acquisition varie selon les pays où sont salariés les bénéficiaires du plan

5.5.3 Variations des plans d'options d'achat d'actions et d'actions gratuites

Les opérations intervenues au cours des deux derniers exercices sur les instruments de paiements sur base d'actions se résument comme suit au 31 décembre 2018 :

	Options de souscription			Actions gratuites		
	Nombre d'options	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne	Prix d'exercice moyen (en euros)	Nombre d'actions	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne	
					France	Etats-Unis
Solde au 31.12.16	569 718	5,33	6,09	72 990	0,72	1,72
- attribuées	660 000	6,89	3,00	-	-	-
- annulées	(464 000)	5,64	5,75	(9 000)	-	-
- expirées	(59 126)	-	6,14	-	-	-
- exercées	-	-	-	(32 990)	-	-
Solde au 31.12.17	706 592	6,58	3,67	31 000	-	0,72
- attribuées	735 000	3,40	2,93	792 000	0,97	1,97
- annulées	(75 000)	3,97	3,69	(22 000)	-	-
- expirées	(16 592)	-	8,06	-	-	-
- exercées	-	-	-	(9 000)	-	0,72
Solde au 31.12.2018	1 350 000	6,01	3,16	792 000	0,97	1,97

5.5.4 Traductions comptables des instruments attribués

Les charges relatives aux instruments de paiement sur base d'actions attribués depuis l'origine s'analysent comme suit :

Date d'attribution	Type	Nombre d'instruments en circulation	Prix d'exercice (en €)	Prix de l'action à la date d'attribution (en €)	Taux de dividende	Volatilité attendue	Taux sans risque	Juste valeur (en €)	Charge comptable 2018 (en K€)	Charge des plans depuis l'origine (en K€)
05.06.2008	Option	4 167	6,00	5,73	0%	40%	4,44%	2,74	-	69
05.06.2008	Action	17 163	Gratuit	5,73	0%	-	-	5,73	-	97
25.06.2009	Option	7 480	6,16	6,55	0%	40%	2,89%	2,63	-	262
25.06.2009	Action	35 700	Gratuit	6,55	0%	-	-	6,55	-	267
17.12.2009	Option	13 000	6,32	5,96	0%	40%	2,54%	2,31	-	33
17.12.2009	Action	2 000	Gratuit	5,96	0%	-	-	5,96	-	12
17.06.2010	Option	12 874	6,14	6,22	0%	40%	1,83%	2,44	-	247
17.06.2010	Action	35 920	Gratuit	6,22	0%	-	-	6,22	-	263
16.06.2011	Option	-	9,10	9,40	0%	33%	2,37%	3,06	-	244
16.06.2011	Action	3 500	Gratuit	9,40	0%	-	-	9,40	-	33
17.12.2013	Option	-	8,77	8,88	0%	36%	2,69%	3,05	-	30
27.03.2014	Option	30 000	9,10	9,14	0%	35%	2,33%	3,01	-	91
03.09.2015	Option	-	6,67	6,48	0%	33%	0,37%	1,77	-	15
25.07.2016	Option	-	5,43	5,87	0%	35%	-0,24%	1,85	-	160
22.08.2016	Action	-	Gratuit	5,87	0%	-	-	5,87	-	83
19.09.2016	Option	-	5,74	5,71	0%	36%	-0,25%	1,66	-	7
19.09.2016	Action	41 990	Gratuit	5,85	0%	-	-	5,85	19	260
14.09.2017	Option	160 000	3,95	3,86	0%	34%	-0,01%	1,07	86	114
14.09.2017	Option	-	4,11	4,61	0%	34%	-0,01%	1,50	-	13
22.12.2017	Option	425 000	2,85	2,79	0%	35%	0,11%	0,78	197	205
08.02.2018	Option	410 000	2,96	3,19	0%	35%	0,37%	1,03	270	270
08.02.2018	Option	160 000	3,21	3,18	0%	35%	0,37%	0,93	80	80
27.07.2018	Action	5 000	Gratuit	2,99	0%	-	-	2,99	6	6
27.07.2018	Option	100 000	2,73	2,56	0%	35%	0,19%	0,70	18	18
20.12.2018	Action	697 000	Gratuit	2,26	0%	-	-	2,26	48	48
20.12.2018	Action	90 000	Gratuit	2,26	0%	-	-	2,26	3	3
20.12.2018	Option	65 000	2,38	2,38	0%	37%	0,15%	0,74	1	1
Total		2 315 794							728	2 931

Ce tableau ne tient pas compte des 37 521 stock-options qui ont été exercées en 2014 et 2015.

5.6 Employee Stock Purchase Plan (ESPP) - Plan d'achat d'actions des salariés aux Etats-Unis

Un plan d'achat d'actions réservé aux salariés de MEDICREA USA est en place depuis le 1^{er} janvier 2015. Il leur permet d'acquérir des actions de la société mère MEDICREA INTERNATIONAL, dans un cadre fiscal et juridique strictement défini par la réglementation américaine, et dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Seuls les salariés ayant au minimum une ancienneté de 3 mois lors de la souscription annuelle (en décembre) peuvent participer au plan en versant mensuellement une somme forfaitaire sur un compte dédié ;

- Les sommes ainsi accumulées leur permettent, chaque fin d'année, d'acheter des actions MEDICREA INTERNATIONAL sur la base de 85 % du prix de l'action calculé par référence à la moyenne des cours du 1^{er} janvier et du 30 novembre ;
- Ces actions doivent être conservées 12 mois avant de pouvoir être vendues ou transférées.

Depuis la mise en place de ce plan, 35 628 actions ont été souscrites par les salariés (18 147 actions en 2018 au cours de 2,67 dollars, 3 303 actions en 2017 à un cours de 3,45 dollars, 7 879 actions en 2016 à un cours de 4,32 dollars et 6 299 actions en 2015 à un cours de 6,41 dollars). La différence entre le prix effectivement versé par la société pour acquérir les titres et le prix payé par les salariés est passée en charge de l'exercice (9 941 dollars en 2018). Les frais liés à l'administration de ce plan, (12 850 dollars en 2018) sont supportés par MEDICREA USA.

5.7 Compte Personnel de Formation (CPF)

Seules les dépenses de formation effectivement engagées suite à une décision mutuelle entre le salarié et la Société sont comptabilisées en charges au cours de l'exercice. Une dotation aux provisions est enregistrée uniquement dans les deux cas suivants :

- désaccord persistant sur deux exercices successifs entre le salarié et la Société, si le salarié demande à bénéficier d'un congé individuel de formation auprès du Fongecif ;
- démission ou licenciement du salarié si celui-ci demande à bénéficier de son droit individuel à la formation avant la fin de sa période de préavis.

La contribution annuelle du Groupe au titre du CPF (0,2 % de la masse salariale des sociétés françaises) est versée aux Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA) qui assurent par conséquent le financement des futures formations réalisées dans ce cadre.

5.8 Rémunération des dirigeants et des mandataires sociaux

MEDICREA INTERNATIONAL compte quatre dirigeants mandataires sociaux. Il s'agit de Monsieur Denys SOURNAC, Président et Directeur Général de MEDICREA INTERNATIONAL et de Messieurs Fabrice KILFIGER et David RYAN, Directeurs Généraux Délégués de MEDICREA INTERNATIONAL. Depuis le 1^{er} janvier 2018, Monsieur CAFFIERO n'exerce plus de fonctions opérationnelles au sein du Groupe mais reste administrateur de MEDICREA INTERNATIONAL.

Monsieur SOURNAC n'est pas salarié de MEDICREA INTERNATIONAL et n'est pas rémunéré pour son mandat par la Société. La holding d'animation ORCHARD INTERNATIONAL, perçoit des honoraires notamment pour les prestations assurées par Monsieur SOURNAC pour le Groupe MEDICREA. Ces honoraires sont versés via un contrat de prestations entre ORCHARD INTERNATIONAL et MEDICREA INTERNATIONAL.

5.8.1 Rémunérations versées ou attribuées en 2018

Les rémunérations versées ou attribuées en 2018 sont les suivantes :

Denys SOURNAC – Président Directeur Général

Rémunérations (en euros)	2018		2017	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération brute fixe (1)	300 000	300 000	300 000	300 000
Rémunération brute variable	-	-	-	-
Jetons de présence	8 000	8 000	8 000	7 000
Avantages en nature	-	-	-	-
Total	308 000	308 000	308 000	307 000

(1) Prestations facturées par ORCHARD INTERNATIONAL

Fabrice KILFIGER – Directeur Général Délégué Finances

Rémunérations (en euros)	2018		2017	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération brute fixe	197 164	197 164	187 780	187 780
Rémunération brute variable	-	15 000 (1)	15 000	15 000 (1)
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature (2)	11 460	11 460	10 443	10 443
Total	208 624	223 624	213 223	213 223

(1) Montant versé au titre de l'exercice précédent

(2) Avantage en nature : voiture de fonction

David RYAN – Directeur Général Délégué Opérations

Rémunérations (en euros)	2018		2017	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération brute fixe	199 500	199 500	175 370	175 370
Rémunération brute variable	-	30 000 (1)	30 000	25 000 (1)
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature (2)	8 004	8 004	7 257	7 257
Total	207 504	237 504	212 627	207 627

(1) Montant versé au titre de l'exercice précédent

(2) Avantage en nature : voiture de fonction

5.8.2 Options attribuées et levées en 2018

Les options attribuées en 2018 sont les suivantes :

Bénéficiaires	Société ayant attribué les options	Date du Conseil d'Administration ayant attribué les options	Nombre d'options	Année limite de levée des options	Prix d'exercice (en euros)
Fabrice KILFIGER	MEDICREA INTERNATIONAL	08/02/2018	160 000	2025	2,96
David RYAN	MEDICREA INTERNATIONAL	08/02/2018	60 000	2025	2,96

Il n'y a pas eu d'options levées au cours de l'exercice 2018 par les dirigeants mandataires sociaux de la Société.

Au 31 décembre 2018, l'historique des options attribuées est le suivant :

Fabrice KILFIGER

Date du Conseil d'administration	05/06/2008	25/06/2009	17/06/2010	08/02/2018
Nombre d'options attribuées	4 167	20 000	10 000	160 000
Echéance des options	2018	2016	2017	2025
Prix d'exercice en euros	6,00	6,16	6,14	2,96
Nombre d'options exercées	4 167	11 354	-	-
Nombre d'options annulées ou caduques	-	8 646	10 000	-
Nombre d'options restant à acquérir	-	-	-	160 000

David RYAN

Date du Conseil d'administration	05/06/2008	25/06/2009	17/06/2010	14/09/2017	08/02/2018
Nombre d'options attribuées	3 542	15 000	5 000	100 000	60 000
Echéance des options	2018	2016	2017	2024	2025
Prix d'exercice en euros	6,00	6,16	6,14	3,95	2,96
Nombre d'options exercées	-	-	-	-	-
Nombre d'options annulées ou caduques	3 542	15 000	5 000	-	-
Nombre d'options restant à acquérir	-	-	-	100 000	60 000

5.8.3 Actions gratuites attribuées en 2018

Les actions gratuites attribuées en 2018 sont les suivantes :

Bénéficiaires	Société ayant attribué les actions gratuites	Date du Conseil d'Administration ayant attribué les actions gratuites	Nombre d'actions gratuites	Date de livraison	Valorisation des actions gratuites (1) (en euros)
Denys SOURNAC	MEDICREA INTERNATIONAL	20/12/2018	300 000	2019	2,26
Fabrice KILFIGER	MEDICREA INTERNATIONAL	20/12/2018	90 000	2019	2,26
David RYAN	MEDICREA INTERNATIONAL	20/12/2018	90 000	2019	2,26

(1) Selon la méthode retenue pour les comptes consolidés

Au 31 décembre 2018, l'historique des actions gratuites attribuées est le suivant :

Denys SOURNAC

Date du Conseil d'administration 20/12/2018

Nombre d'actions attribuées	300 000
Date de livraison des actions gratuites	2019
Valorisation des actions gratuites en euros (1)	2,26

(1) Selon la méthode retenue pour les comptes consolidés

Fabrice KILFIGER

Date du Conseil d'administration 05/06/2008 25/06/2009 17/06/2010 19/09/2016 20/12/2018

Nombre d'actions attribuées	2 778	7 500	2 500	9 000	90 000
Date de livraison des actions gratuites	2010	2011	2012	2018	2019
Valorisation des actions gratuites en euros	5,73	6,55	6,22	5,85	2,26

(1) Selon la méthode retenue pour les comptes consolidés

David RYAN

Date du Conseil d'administration 05/06/2008 25/06/2009 17/06/2010 16/06/2011 19/09/2016 20/12/2018

Nombre d'actions attribuées	2 361	6 000	2 500	3 000	9 000	90 000
Date de livraison des actions gratuites	2010	2011	2012	2013	2018	2019
Valorisation des actions gratuites en euros	5,73	6,55	6,22	9,40	5,85	2,26

(1) Selon la méthode retenue pour les comptes consolidés

NOTE 6 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES

6.1 Ecarts d'acquisition ou goodwill

Lors d'un regroupement d'entreprises, les paiements effectués par le Groupe, ou ceux à venir, en prévision d'avantages économiques futurs générés par des actifs qui ne peuvent être identifiés individuellement et enregistrés séparément sont comptabilisés comme écart d'acquisition à l'actif du bilan.

Les écarts d'acquisition s'analysent comme suit :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Acquisition de MEDICREA BELGIUM	8 758 164	-
Acquisition de MEDICREA TECHNOLOGIES (*)	2 364 277	2 364 277
Acquisition de MEDICREA AUSTRALIA	747 226	-
Acquisition de MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE (*)	212 573	212 573
Acquisition de MEDICREA TECHNOLOGIES UK	49 363	49 770
Total	12 131 603	2 626 620

(*) : fusionnées dans MEDICREA INNTERNATIONAL

En application de la norme IAS 36, ces écarts ne sont pas amortis, et font l'objet de tests de dépréciation effectués au moins à chaque clôture d'exercice en comparant l'ensemble des actifs (regroupés dans une seule UGT) à leur valeur de marché, représentée par la capitalisation boursière.

L'écart d'acquisition relatif à la prise de participation dans MEDICREA BELGIUM tient compte d'un engagement de rachat des titres des minoritaires de 8,9 millions d'euros calculé sur la base des prévisionnels d'EBITDA disponibles au 31 décembre 2018 et en tenant compte d'un taux d'actualisation de 1,6 %. Celui relatif à la prise de participation dans MEDICREA AUSTRALIA tient compte d'un engagement de rachat des titres des minoritaires de 0,7 million d'euros calculé sur la base des prévisionnels d'EBITDA disponibles au 31 décembre 2018 et d'un démarrage de l'activité commerciale sur le 4^{ème} trimestre 2018, et en tenant compte d'un taux d'actualisation de 1,6 %.

Sur la base du cours de l'action MEDICREA au 31 décembre 2018, la capitalisation boursière était de 37,1 millions d'euros à comparer à une situation nette consolidée de 14,9 millions d'euros à la même date.

6.2 Tests de perte de valeur des actifs immobilisés

Des tests de perte de valeur sont réalisés pour les actifs immobilisés corporels et incorporels dès lors qu'un indice de perte de valeur apparaît, et au moins une fois par an, pour les actifs incorporels à durée de vie indéfinie. En application de la norme IAS 36, lorsque la valeur nette comptable de ces actifs à durée de vie indéfinie devient supérieure au montant le plus élevé de leur valeur d'utilité ou de marché, une dépréciation est enregistrée, du montant de la différence. La valeur d'utilité est fondée sur les flux de trésorerie futurs actualisés qui seront générés par ces actifs. La valeur de

marché de l'actif est déterminée par référence à des transactions similaires récentes ou à des évaluations réalisées par des experts indépendants dans une perspective de cession.

Pour ces tests, les actifs sont ventilés par Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) qui correspondent à des ensembles homogènes de génération de trésorerie. Au regard de l'organisation en place dans le Groupe et des flux entre les différentes sociétés, une seule UGT a été identifiée.

6.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les frais de recherche et développement, les brevets et marques et les logiciels. Les frais de recherche et développement, lorsqu'ils satisfont à l'ensemble des critères selon la norme IAS 38, sont inscrits à l'actif du bilan. Les frais activés reposent sur un suivi analytique précis permettant une ventilation des coûts engagés par type et par projet. Ces frais sont maintenus à l'actif tant que la société conserve l'essentiel des avantages et des risques liés aux actifs. Les frais de recherche et développement sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation attendue, qui correspond à la durée des avantages économiques futurs attendus. Cette durée est généralement de 5 ans.

En application de la norme IAS 23, les coûts d'emprunts, attribués au financement des dépenses de recherche et développement faisant l'objet d'une inscription en immobilisations incorporelles, sont considérés comme un élément du coût de ces actifs et donc capitalisés.

Les brevets, licences et marques sont amortis sur 5 à 10 ans, en fonction de leur durée d'utilisation.

Les logiciels sont amortis sur des durées allant de un à cinq ans.

6.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises séparément sont évaluées initialement à leur coût historique conformément à la norme IAS 16. Ce coût inclut les dépenses qui sont directement liées à l'acquisition du bien et le coût estimé de l'obligation de remise en état d'une partie de l'actif le cas échéant.

Les immobilisations corporelles sont décomposées si leurs composantes ont des durées d'utilité différentes ou qu'elles procurent des avantages au Groupe selon un rythme différent nécessitant l'utilisation de taux et de mode d'amortissement différents.

Les dépenses ultérieures sur immobilisations sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues, sauf celles engagées pour prolonger la durée de vie du bien.

Les ancillaires faisant partie des kits mis à disposition des établissements de santé clients sont immobilisés jusqu'à leur retour ou leur remplacement pour cause de casse, de perte ou d'obsolescence.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de dépréciation selon la méthode exposée dans la note 6.2.

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée d'utilité estimée des immobilisations :

- installations techniques et matériels : de 3 à 10 ans ;
- matériel de démonstration : 3 ans ;
- kits d'instruments : 3 ans ;
- matériel de bureau et informatique, et mobilier : de 3 à 10 ans ;
- installations générales et agencements : de 10 à 12 ans ;
- véhicules : 4 ans.

S'agissant des installations et agencements du siège de Rillieux-la-Pape ou des locaux de New-York, la durée d'utilité estimée correspond à la durée totale du bail.

6.5 Immobilisations financières

Elles sont constituées essentiellement des dépôts et cautionnements. Ceux-ci ne sont pas actualisés en l'absence de date d'échéance connue, et compte tenu de leur faible valeur. Une dépréciation est constatée, le cas échéant, lorsque leur valeur comptable est supérieure à leur valeur recouvrable.

6.6 Immobilisations et amortissements relatifs aux deux derniers exercices

Les immobilisations (hors écarts d'acquisition) se décomposent comme suit :

Immobilisations – En euros	31.12.2018	31.12.2017
Frais de recherche & développement	14 086 800	12 438 508
Brevets et droits similaires	4 687 565	4 468 561
Licences et logiciels	3 274 269	2 404 187
Marques	25 133	25 133
Immobilisations incorporelles	22 073 767	19 336 389
Constructions	-	4 525
Installations techniques et matériels	6 123 091	6 148 968
Matériel de démonstration	836 436	658 830
Kits d'instruments	7 821 310	6 401 042
Matériel informatique et de bureau	2 312 627	2 492 148
Autres immobilisations	4 141 303	3 916 801
Immobilisations corporelles	21 234 767	19 622 314
Dépôts et cautionnements	650 629	686 518
Immobilisations financières	650 629	686 518
Total valeurs brutes	43 959 163	39 645 221
Amortissements et provisions – En euros	31.12.2018	31.12.2017
Amortissements immobilisations incorporelles	13 975 055	11 453 636
Amortissements immobilisations corporelles	10 880 981	8 850 566
Total amortissements et provisions	24 856 036	20 304 202
Total valeurs nettes	19 103 127	19 341 019

Sur une période de 2 années, les variations (hors écarts d'acquisition) des immobilisations se présentent comme suit :

Immobilisations nettes – En euros	31.12.2018	31.12.2017
Au début	19 341 019	17 108 993
Investissements de la période	6 061 665	8 789 073
Cessions de la période	(523 686)	(940 869)
Dotations aux amortissements et provisions	(6 033 656)	(4 996 876)
Variation de périmètre	59 314	-
Variation des taux de change	198 471	(619 302)
A la clôture	19 103 127	19 341 019

6.7 Variation des immobilisations et amortissements en 2018

La variation des immobilisations hors écart d'acquisition se présente comme suit :

Valeurs brutes – En euros	01.01.2018	Variation taux de change	Acquisitions	Cessions	Autres	31.12.2018
Frais de recherche & développement	12 438 508	22 449	1 625 843	-	-	14 086 800
Brevets et droits similaires	4 468 561	-	219 004	-	-	4 687 565
Licences et logiciels	2 404 187	44 032	891 017	64 967	-	3 274 269
Marques	25 133	-	-	-	-	25 133
Immobilisations incorporelles	19 336 389	66 481	2 735 864	64 967	-	22 073 767
Constructions	4 525	-	-	4 525	-	-
Installations techniques et matériels	6 148 968	330	490 524	516 731	-	6 123 091
Matériel de démonstration	658 830	13 127	331 759	167 280	-	836 436
Kits d'instruments	6 401 042	127 428	2 239 729	1 130 253	183 364	7 821 310
Matériel informatique et de bureau	2 492 148	9 935	161 696	247 954	(103 198)	2 312 627
Autres immobilisations	3 916 801	51 393	74 346	18 266	117 029	4 141 303
Immobilisations corporelles	19 622 314	202 213	3 298 054	2 085 009	197 195	21 234 767
Dépôts et cautionnements	686 518	13 373	27 747	77 009	-	650 629
Immobilisations financières	686 518	13 373	27 747	77 009	-	650 629
Total valeurs brutes	39 645 221	282 067	6 061 665	2 226 985	197 195	43 959 163
Amortissements – En euros	01.01.2018	Variation taux de change	Dotations	Reprises	Autres	31.12.2018
Frais de recherche & développement	7 675 359	14 121	1 690 566	-	-	9 380 046
Brevets et droits similaires	3 142 962	-	329 559	-	-	3 472 521
Licences et logiciels	610 182	9 737	542 403	64 967	-	1 097 355
Marques	25 133	-	-	-	-	25 133
Immobilisations incorporelles	11 453 636	23 858	2 562 528	64 967	-	13 975 055
Constructions	4 405	-	16	4 421	-	-
Installations techniques et matériels	2 558 758	330	694 139	306 332	-	2 946 895
Matériel de démonstration	379 491	3 319	221 429	105 663	(8 945)	489 631
Kits d'instruments	4 037 861	30 690	1 826 964	982 923	136 095	5 048 687
Matériel informatique et de bureau	1 272 715	7 756	328 232	236 699	10 731	1 382 735
Autres immobilisations	597 336	17 643	400 348	2 294	-	1 013 033
Immobilisations corporelles	8 850 566	59 738	3 471 128	1 638 332	137 881	10 880 981
Total amortissements	20 304 202	83 596	6 033 656	1 703 299	137 881	24 856 036
Valeurs nettes – En euros	01.01.2018	Variation taux de change	Augmentations	Diminutions	Autres	31.12.2018
Immobilisations incorporelles	7 882 753	42 623	173 336	-	-	8 098 712
Immobilisations corporelles	10 771 748	142 475	(173 074)	446 677	59 314	10 353 786
Immobilisations financières	686 518	13 373	27 747	77 009	-	650 629
Total valeurs nettes	19 341 019	198 471	28 009	523 686	59 314	19 103 127

Les principales variations des postes d'immobilisations s'analysent comme suit :

1/ L'activité en matière de recherche et développement est structurellement importante et constitue un facteur de différenciation clef pour le Groupe. Les principaux frais engagés sur l'exercice 2018 portent sur :

- la poursuite du développement de la plateforme logicielle et de l'offre de services UNiD™ avec l'intégration de nouveaux services d'exploitation de données pré, per et post-opératoire et d'apprentissage analytique pour une chirurgie personnalisée du rachis ;
- le développement de la nouvelle gamme d'implants en titane imprimés en 3D en interne, composée de cages intersomatiques standards et sur mesure ainsi que d'implants de corporectomie sur mesure ;
- la finalisation de la gamme de vis top-loading PASS TULIP® et le développement d'une vis tulipe générique de dernière génération.

Le montant des frais de R&D ainsi capitalisés au titre de l'exercice 2018 s'élève à 1 625 843 euros contre 1 891 664 euros en 2017.

2/ Les dépenses de brevets activées en 2018 s'élèvent à 219 004 euros, pour 780 417 euros au titre de l'exercice précédent. Elles concernent pour 75 % les tiges d'ostéosynthèse du rachis sur-mesure (tiges UNiD®). En 2017, elles comprenaient le rachat auprès du Docteur Paul McAfee de trois brevets qui protègent une technique innovante permettant de déterminer la hauteur physiologique de l'espace intervertébral en s'appuyant sur l'anatomie du patient pour sélectionner précisément le dispositif intersomatique approprié.

3/ L'augmentation du poste licences et logiciels est essentiellement liée au développement du UNiD™ HUB, logiciel propriétaire de planification chirurgicale qui s'appuie sur les technologies de big data et qui a été mis en service, après avoir été approuvé par la FDA, à l'occasion du congrès de la NASS fin octobre 2017.

4/ Le Groupe poursuit l'extension de son parc machines avec un investissement de 0,5 million d'euros sur l'exercice 2018 qui concerne principalement l'acquisition d'un centre d'usinage 5 axes.

5/ Le matériel de démonstration fait l'objet d'un inventaire exhaustif chaque année. Il comprend l'ensemble des produits, aux sérigraphies propres et non revendables en l'état, utilisé par la force commerciale pour former les clients aux manipulations des implants et instruments. Ce matériel est régulièrement mis à jour en fonction des entrées / sorties de nouveaux / anciens produits.

6/ Pour la réalisation des chirurgies, le Groupe met à disposition de ses clients des kits composés d'instruments et d'implants. Ces matériels sont consignés dans les établissements de santé ou disponibles sous forme de prêts. Les instruments sont comptabilisés en immobilisations corporelles et amortis sur une durée de 3 ans. Le développement de l'activité du Groupe le conduit à augmenter et renouveler les actifs utilisés par ses clients, notamment aux Etats-Unis et dans les filiales de distribution nouvellement créées. Les instruments complètement amortis sont régulièrement sortis des livres comptables.

7/ L'augmentation du poste matériel informatique et de bureau s'explique principalement par le renouvellement d'équipements sous contrats de locations financières.

8/ L'augmentation des autres immobilisations corporelles est liée principalement à des aménagements du siège social.

6.8 Contrats de location

6.8.1 Location financement et location financière

Les contrats de location financement et de location financière qui transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué sont comptabilisés comme suit :

- les actifs correspondants sont inscrits dès la conclusion du contrat de location en immobilisations corporelles ou incorporelles pour un montant égal à la juste valeur du bien loué et amortis sur leur durée probable d'utilisation ;
- les engagements financiers qui en découlent figurent en dettes financières ;
- les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette.

Les immobilisations acquises par voie de location financement et location financière se décomposent comme suit :

En euros	31.12.2018				31.12.2017			
	Valeur brute	Amort.	Valeur nette	Dettes financières	Valeur brute	Amort.	Valeur nette	Dettes financières
Logiciels	21 700	(21 700)	-	-	21 700	(14 888)	6 812	6 919
Installations techniques / matériels	3 374 252	(1 641 825)	1 732 427	930 028	3 108 569	(1 424 482)	1 684 087	848 911
Equipements informatiques	883 590	(391 006)	492 584	464 804	962 273	(407 287)	554 986	538 183
Total	4 279 542	(2 054 531)	2 225 011	1 394 832	4 092 542	(1 846 657)	2 245 885	1 394 013

Les acquisitions de 2018 financées par voie de location financement et de location financière comprennent un centre d'usage 5 axes pour 436 milliers d'euros et du matériel informatique pour 81 milliers d'euros.

Les engagements de locations financement et de locations financières s'analysent comme suit :







En euros	31.12.2018	31.12.2017
Redevances payées		
Cumul sur exercices antérieurs (1)	1 164 129	1 425 166
Redevances de l'exercice (1)	556 104	525 252
Total	1 720 233	1 950 418
Redevances restant à payer		
A un an au plus	586 675	494 797
Entre 1 et 5 ans	822 581	949 841
Au-delà de 5 ans	-	-
Total	1 409 256	1 444 638
Valeurs résiduelles	21 846	19 532

(1) Cumul sur exercices antérieurs et redevances de l'exercice ne concernent que les redevances payées au titre des contrats toujours en cours à la clôture de l'exercice.

6.8.2 Locations simples

Les contrats de locations dans lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué sont traités en tant que contrats de location simple. Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges opérationnelles de façon linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

Les locations simples concernent principalement les loyers annuels afférents aux bâtiments utilisés dans le cadre de l'activité, et se répartissent comme suit :

Sociétés	Montant du loyer annuel	Durée du bail
 MEDICREA INTERNATIONAL, Rillieux-la-Pape, FR	1 131 878 euros	12 ans à compter du 23 septembre 2016
 MEDICREA USA, New-York, US	987 767 dollars	10 ans à compter du 1er avril 2016
 MEDICREA TECHNOLOGIES UK, Swaffam Bulbeck, GB	8 800 livres sterling	Bail résilié
 MEDICREA GMBH, Köln, DE	14 591 euros	Bail résilié
 MEDICREA POLAND, Łódź, PL	49 059 zlotys	3 ans à compter du 1 ^{er} mars 2017
 MEDICREA BELGIUM, Houwaart, BE	14 547 euros	9 ans à compter du 1 ^{er} septembre 2015

Le bail de location des bureaux de MEDICREA TECHNOLOGIES UK a été résilié en août 2018, le Groupe est désormais représenté au Royaume-Uni par un distributeur indépendant.

Le bail de location des bureaux de MEDICREA GMBH a été résilié en mai 2018, Le Groupe est désormais représenté en Allemagne par un distributeur indépendant.

Les engagements de location simple à venir se résument comme suit :

En euros	31.12.2018			31.12.2017		
	Immobilier	Autres	Total	Immobilier	Autres	Total
A un an au plus	2 055 781	175 759	2 231 540	1 962 921	168 559	2 131 480
Entre 1 et 5 ans	7 444 539	103 881	7 548 420	8 071 679	136 347	8 208 026
Entre 5 ans et 10 ans	8 959 807	-	8 959 807	8 974 850	-	8 974 850
Au-delà de 10 ans	-	-	-	834 690	-	834 690
Total	18 460 127	279 640	18 739 767	19 844 140	304 906	20 149 046

Le paragraphe 1.1.2 détaille les impacts au 31 décembre 2018 des effets de l'application anticipée de la nouvelle norme IFRS 16 relative aux contrats de location.

NOTE 7 : PROVISIONS ET PASSIFS EVENTUELS

7.1 Provisions

Une provision est constituée dès lors que :

- le Groupe a une obligation juridique, contractuelle ou implicite résultant d'un élément passé ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions sont évaluées en application de la norme IAS 37 en tenant compte des hypothèses les plus probables à la date de clôture.

Les provisions sont ventilées entre passif courant et passif non courant en fonction de l'échéance attendue. Lorsque la date d'exécution de cette obligation est supérieure à un an, le montant de la provision fait l'objet d'un calcul d'actualisation, dont les effets sont enregistrés en résultat financier seulement si l'impact est significatif.

Les provisions courantes et non courantes sont formées des provisions pour risques et se décomposent comme suit :

En euros	Provisions pour pensions	Provisions pour litiges	Autres provisions	Total
Provisions au 1^{er} janvier 2018	600 328	177 914	22 000	800 242
Dotations	110 980	10 000	4 800	125 780
Utilisations de l'année	-	(42 648)	(3 500)	(46 148)
Reprises	-	(44 549)	(18 500)	(63 049)
Ecart actuariels	(71 941)	-	-	(71 941)
Variation des taux de change	-	(717)	-	(717)
Provisions au 31 décembre 2018	639 367	100 000	4 800	744 167
<i>dont part à moins d'un an</i>	<i>17 499</i>	<i>100 000</i>	<i>4 800</i>	<i>122 299</i>
<i>dont part de un an à cinq ans</i>	<i>21 015</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>21 015</i>
<i>dont part à plus de cinq ans</i>	<i>600 853</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>600 853</i>

Les provisions pour litiges concernent des litiges salariaux non débouclés au 31 décembre 2018.

7.2 Passifs éventuels

Un passif éventuel représente :

- une obligation potentielle résultant d'un évènement passé dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou non d'un évènement incertain qui n'est pas sous le contrôle du Groupe ;
- une obligation actuelle résultant d'un évènement passé pour lequel soit le montant de l'obligation ne peut être estimé de manière fiable, soit il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Ces passifs éventuels ne font l'objet d'aucune comptabilisation dans les comptes du Groupe au 31 décembre 2018.

Les passifs éventuels identifiés au 31 décembre 2018 se présentent comme suit :

- Le Groupe a mis en place depuis novembre 2016 et uniquement pour les ventes aux Etats-Unis, une garantie à vie portant sur sa technologie sur mesure UNiD™. Celle-ci couvre toutes les chirurgies réalisées avec des tiges thoraco-lombaires et cervicales sur mesure UNiD™ ainsi que l'ensemble des implants MEDICREA utilisés en combinaison avec ces tiges. La garantie proposée couvre l'intégralité des coûts liés à l'utilisation des services d'analyses de la cellule UNiD™ Lab, ainsi que le remplacement à titre gratuit des tiges sur mesure UNiD™ et de tous les implants MEDICREA nécessaires pour traiter les patients devant subir une chirurgie de révision.

Depuis le lancement de cette garantie, aucune demande de prise en charge n'a été enregistrée. Sur cette base, le Groupe n'a pas constaté de provision dans ses comptes au 31 décembre 2018 et évaluera, en fonction de l'ensemble des données collectées sur l'exercice 2019, la nécessité ou non de revoir cette position au 31 décembre 2019.

- Le contrat qui a encadré l'acquisition auprès du Docteur Paul McAfee de trois brevets qui protègent une technique innovante permettant de déterminer la hauteur physiologique de l'espace intervertébral en s'appuyant sur l'anatomie du patient pour sélectionner précisément le dispositif intersomatique approprié, stipule qu'en cas de rachat de MEDICREA INTERNATIONAL par une autre société, suivi d'une dénonciation du dit contrat, une indemnité serait accordée au Docteur McAfee à hauteur de 1 million de dollars minorée de toutes les redevances perçues jusqu'à la date du rachat.
- Deux contrats de royalties conclus avec deux chirurgiens américains prévoient la possibilité pour ces derniers de dénoncer les contrats en cas de changement de contrôle du Groupe MEDICREA et d'exiger le paiement d'une indemnité d'un million de dollars chacun.
- MEDICREA USA fait depuis juillet 2017 l'objet d'une investigation civile menée par le Département de la Justice Américaine (DOJ) dans le cadre du Sunshine Act définissant les règles de déclarations des avantages accordés aux professionnels de santé à l'occasion notamment de leurs participations à des congrès, expositions, réunions. Assistée par un cabinet d'avocats spécialisé, la société a fourni les éléments permettant de démontrer qu'elle était en conformité avec les obligations auxquelles elle était tenue hormis quelques erreurs de déclarations qui ont été régularisées à posteriori. Le DOJ a communiqué au cours du dernier trimestre 2018 le résultat de ses premières investigations et demandé des compléments d'informations et des documents additionnels. Au cours du 1er trimestre 2019, la société par l'intermédiaire de ses avocats, a présenté ses réponses au Département de la Justice Américaine en fournissant les éléments complémentaires souhaités. A la suite de ces échanges, le DOJ a formulé une nouvelle requête afin d'obtenir des informations supplémentaires. MEDICREA USA s'est engagée à fournir l'ensemble de celles-ci. A ce stade de l'investigation et dans la mesure où la société collabore pleinement avec le DOJ avec l'assistance de ses avocats, il n'est pas possible de déterminer quels seront les résultats de l'enquête en cours.

NOTE 8 : FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS

8.1 Endettement financier net

L'endettement financier net comprend l'ensemble des dettes financières à long terme, les crédits à court terme et découverts bancaires, sous déduction de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Le Groupe a émis en novembre 2018 des obligations pour un montant de 30 millions de dollars au profit de Perceptive Advisors, un fonds d'investissements américain leader dans le domaine de la santé. Le financement est constitué d'obligations senior garanties soumises au droit américain (New-York) et portant intérêt au taux de 8,5 % augmenté du taux le plus élevé entre le LIBOR USD 3 mois et 2,5 %. Les obligations arriveront à échéance en novembre 2022. Cette opération s'est accompagnée de l'émission de 1 million de bons de souscription d'actions (BSA) non cotés qui ont

été souscrits à titre gratuit par Perceptive Advisors et qui donnent le droit de souscrire pendant une période de sept ans à 1 million d'actions nouvelles MEDICREA à un prix d'exercice de 2,19 euros.

Le Groupe a remboursé grâce à cette opération la totalité de la dette convertible de 15 millions d'euros souscrite auprès d'Athyrium Capital Management, ainsi que d'autres dettes bancaires garanties par des nantissements sur fonds de commerce pour un montant total de 1,6 million d'euros.

Les engagements de rachat des minoritaires des sociétés MEDICREA BELGIUM (8,9 millions d'euros) et MEDICREA AUSTRALIA (0,7 million d'euros) ont été constatés en autres dettes financières.

Au 31 décembre 2018, l'endettement financier net du Groupe s'analyse comme suit :

En euros	31.12.2018			31.12.2017		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Dettes financières long terme	31 730 339	4 063 686	35 794 025	16 738 955	3 494 313	20 233 268
Crédit à court terme et banques	-	790 645	790 645	-	893 065	893 065
Endettement financier brut	31 730 339	4 854 331	36 584 670	16 738 955	4 387 378	21 126 333
Trésorerie et équivalents	-	(10 802 725)	(10 802 725)	-	(11 980 693)	(11 980 693)
Endettement financier net	31 730 339	(5 948 394)	25 781 945	16 738 955	(7 593 315)	9 145 640

8.1.1 Analyse des dettes financières à long terme

Les dettes financières sont comptabilisées au coût amorti, c'est-à-dire à leur valeur nominale nette des primes et frais d'émission qui sont enregistrés progressivement en résultat financier jusqu'à l'échéance, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Au 31 décembre 2018, l'ensemble des dettes financières s'analyse comme suit :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Emprunts obligataires	23 458 680	15 601 568
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 315 997	3 218 398
Crédit-bail	1 077 989	1 039 433
Locations financières	316 843	354 580
Intérêts courus sur emprunts	591	7 590
Autres dettes financières	9 623 925	11 699
Total	35 794 025	20 233 268
<i>dont dettes financières à taux fixe</i>	<i>12 916 679</i>	<i>20 233 268</i>
<i>dont dettes financières à taux variable</i>	<i>22 877 346</i>	<i>-</i>

Les emprunts obligataires se répartissent comme suit :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Emprunt obligataire – Novembre 2018 (1)	22 877 346	-
Emprunt obligataire convertible – Août 2016 (2)	-	13 457 885
Emprunt obligataire – Février 2016 (3)	-	1 150 000
Emprunt obligataire – Avril 2015	581 334	993 683
Total	23 458 680	15 601 568

(1) Comme expliqué au point 8.1, le Groupe a émis des obligations pour un total de 30 millions de dollars qui converties au cours du 31 décembre 2018 s'élèvent à 26 200 800 euros. Cette opération s'est accompagnée de l'émission de 1 million de bons de souscription d'actions (BSA) qui ont été souscrits à titre gratuit par Perceptive Advisors et donnant le droit de souscrire 1 million d'actions nouvelles MEDICREA à un prix d'exercice de 2,19 euros. Conformément à la norme IAS 32 qui traite des instruments de capitaux propres, les bons de souscription d'actions ont été évalués à leur juste valeur pour un montant de 2 millions d'euros et comptabilisés en moins de la dette financière sous-jacente.

Compte tenu de ces éléments, l'emprunt obligataire a fait l'objet d'une décomposition en une composante dettes de 24 156 817 euros et une composante capitaux propres de 2 043 983 euros en application de la méthode dite du split-accounting (IAS 32).

Le même principe s'applique aux frais d'émission de l'emprunt d'un montant global de 1 410 486 euros, conduisant à les décomposer en une composante dette de 1 301 596 euros amortis sur la durée de vie de l'emprunt sous-jacent selon la méthode du taux d'intérêt effectif et une composante capitaux propres de 108 890 euros.

Les retraitements IFRS liés se résument comme suit :

En euros	31.12.2018
Au 1^{er} janvier 2018	-
Emission de l'emprunt obligataire	26 200 800
Retraitement IFRS des BSA	(2 043 983)
Retraitement IFRS des frais d'émission d'emprunt	(1 301 596)
Amortissement de la période du retraitement des frais d'émission d'emprunt	22 125
Au 31 décembre 2018	22 877 346

Au 31 décembre 2018, l'emprunt de 30 millions d'euros ne fait pas l'objet d'une couverture de change, ni d'une couverture de taux compte tenu des difficultés rencontrées par le Groupe pour mettre en place avec ses partenaires bancaires une opération de « cross currency swap ».

(2) La Société a remboursé l'emprunt obligataire convertible de 15 millions d'euros souscrit en août 2016 auprès d'Athyrium Capital Management, conduisant à l'enregistrement des opérations suivantes :

En euros	31.12.2018
Au 1^{er} janvier 2018	13 457 885
Amortissement de l'emprunt	664 489
Amortissement des frais d'émission	316 898
Remboursement de l'emprunt	(15 000 000)
Reprise retraitements IFRS en capitaux propres	560 728
Au 31 décembre 2018	-

(3) L'emprunt obligataire de 1,15 million d'euros a été intégralement remboursé sur l'exercice.

8.1.2 Evolution des dettes financières à long terme

L'évolution des dettes financières à long terme s'analyse comme suit :

En euros	31.12.2017	Variations « cash »		Variations « non cash »	31.12.2018
		Emissions	Remboursements		
Emprunts obligataires	15 601 568	26 200 800	(16 562 349)	(1 781 339)	23 458 680
Emprunts auprès des établissements de crédit	3 218 398	1 200 000	(3 107 707)	5 306	1 315 997
Crédit bail	1 039 433	-	(410 686)	449 242	1 077 989
Crédit bail	354 580	-	(105 180)	67 443	316 843
Locations financières	7 590	-	-	(6 999)	591
Intérêts courus sur emprunts	11 699	-	-	9 612 226	9 623 925
Autres	20 233 268	27 400 800	(20 185 922)	8 345 879	35 794 025
Emprunts long terme	893 065	-	(3 284)	(99 136)	790 645
Emprunts court terme (1)	21 126 333	27 400 800	(20 189 206)	8 246 743	36 584 670
Total					

(1) Les emprunts court terme correspondent aux concours bancaires courants, au factoring ainsi qu'aux intérêts courus bancaires comme détaillé au point 8.1.4.

Cette évolution est liée aux remboursements effectués au cours de l'exercice 2018 dans le cadre des plans d'amortissement existants, à l'émission d'obligations pour 30 millions de dollars et à la souscription de deux nouveaux emprunts bancaires d'un montant total de 1,2 million d'euros. L'émission d'obligations pour un montant de 30 millions de dollars a en outre permis le remboursement anticipé de la dette obligataire convertible de 15 millions d'euros souscrite auprès d'Athyrium Capital Management en août 2016, ainsi que d'autres emprunts bancaires pour un montant total de 1,6 million d'euros.

Les variations « non cash » d'un montant global de 8,2 millions d'euros résultent principalement des retraitements IFRS liés :

- aux dettes sur rachat de minoritaires : + 9,6 M€ ;
- aux emprunts obligataires : - 1,7 M€ ;
- à l'activation des nouveaux contrats de crédit-bail et de locations financières : + 0,5 M€.

8.1.3 Maturité des dettes financières à long terme

Les échéances des dettes financières à long terme se ventilent comme suit :

En euros	31.12.2018	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires	23 458 680	432 540	23 026 140	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 315 997	362 767	863 230	90 000
Crédit-bail	1 077 989	438 962	639 027	-
Locations financières	316 843	116 826	200 017	-
Intérêts courus sur emprunts	591	591	-	-
Autres	9 623 925	2 712 000	6 900 226	11 699
Total	35 794 025	4 063 686	31 628 640	101 699

Les sûretés données sur certains actifs du Groupe pour garantir les emprunts ainsi que les clauses ou covenants d'exigibilité sont détaillés en note 8.5.3 « Risques de liquidité ».

8.1.4 Analyse des dettes financières à court terme

Un contrat de factoring relatif aux créances clients export a été mis en place en 2016. En France, le Groupe finance son poste clients en mobilisant une facilité de caisse court terme comptabilisée en concours bancaires courants.

Au 31 décembre 2018, l'ensemble des dettes financières à court terme est contracté en euros et à taux fixe et s'analyse comme suit :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Concours bancaires courants	500 000	503 284
Factoring	284 057	385 178
Intérêts courus bancaires	6 588	4 603
Total	790 645	893 065

8.1.5 Analyse de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

Trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les liquidités ainsi que les placements monétaires immédiatement disponibles dont la valeur dans le temps présente un risque de variation négligeable.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur probable de réalisation de ces placements est inférieure à la valeur d'achat. Les gains et pertes latents ou réalisés sont comptabilisés en résultat financier. La juste valeur est déterminée par référence au prix du marché à la date de clôture de l'exercice.

La trésorerie évolue comme suit :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Disponibilités	10 802 725	11 980 693
Trésorerie et équivalents	10 802 725	11 980 693

8.1.6 Tableaux des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est établi conformément à la norme IAS 7 en partant du résultat net consolidé. Il distingue ainsi les flux issus de l'activité de ceux provenant des opérations d'investissement et de financement.

La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau des flux, est définie comme étant le solde net des rubriques du bilan suivantes : trésorerie et équivalents de trésorerie, concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.

Le tableau des flux de trésorerie sur les deux derniers exercices figure au point 3.4 des états financiers au 31 décembre 2018.

Les autres variations des flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement se détaillent comme suit :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Frais d'émission de l'emprunt obligataire de 30 millions de dollars	(1 410 486)	-
Frais d'augmentation de capital imputés en prime d'émission	(391 973)	(1 295 204)
Frais d'émission d'emprunts	5 306	6 745
Autres emprunts financiers	-	11 699
Total	1 797 153	(1 276 760)

8.1.7 Taux moyen de la dette

Le taux moyen de la dette évolue comme suit :

	31.12.2018	31.12.2017
Euro (EUR)	6,86 %	5,80 %

Le niveau élevé du taux moyen de la dette est lié à la rémunération des emprunts obligataires dont les taux d'intérêt sont nettement supérieurs à ceux concernant les financements bancaires classiques. Hors emprunts obligataires, le taux moyen de la dette ressort à 3,67 %.

8.2 Avances conditionnées

Les avances conditionnées émanent principalement d'attributions par BPI d'aides à l'innovation sous forme d'avances remboursables.

Leur variation par rapport à l'exercice précédent résulte des plans de remboursement en cours. Il n'y a pas eu d'aide nouvelle allouée au cours de l'exercice 2018.

8.3 Produits et charges financiers

Les produits et charges financiers se composent d'une part des produits et charges d'intérêts liés au coût de l'endettement financier net et, d'autre part, des autres produits et charges financiers.

8.3.1 Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net correspond aux intérêts payés sur les dettes financières minorés des intérêts reçus sur les placements de trésorerie.

Ces éléments s'analysent comme suit :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Intérêts sur obligations	(2 280 850)	(2 123 849)
Intérêts sur emprunts	(51 026)	(65 876)
Intérêts sur location financement	(46 248)	(45 064)
Garantie BPI sur emprunts	(26 238)	(8 211)
Intérêts sur découverts	(11 160)	(3 396)
Intérêts sur factoring	(2 871)	(2 556)
Autres	(9 778)	-
Coût de l'endettement financier net	(2 428 171)	(2 248 952)

8.3.2 Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers comprennent principalement les résultats des opérations de change.

Ces éléments s'analysent comme suit :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Gains / (pertes) de change	166 002	(179 060)
Produits financiers sur placement de trésorerie	,	8 332
Autres produits / (charges) financiers	166 002	(170 728)

Les gains et pertes de change s'analysent comme suit sur l'exercice 2018 :

En euros	31.12.2018
Revalorisation de l'emprunt obligataire de 30 millions de dollars au cours du 31 décembre 2018	230 956
Revalorisation des comptes bancaires au cours du 31 décembre 2018	(31 899)
Mise en place des dépôts à terme en dollars	(33 055)
Autres produits / (charges) financiers	166 002

8.4 Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers sont constitués des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés. Les instruments financiers sont présentés dans différentes rubriques du bilan. En application de la norme IAS 39, les instruments financiers sont affectés à 5 catégories qui ne correspondent pas à des rubriques du bilan IFRS. L'affectation détermine les règles de comptabilisation et d'évaluation applicables, décrites ci-après :

- placements détenus jusqu'à l'échéance : aucun instrument de valeur significative ne répond à ce jour à cette définition ;
- actifs désignés en tant que juste valeur par le résultat : cette rubrique concerne les placements de trésorerie éventuels dont les variations de juste valeur sont constatées en résultat ;
- actifs et passifs constatés au coût amorti : cette rubrique comprend essentiellement les dépôts et cautionnements, prêts au personnel, créances clients, dettes fournisseurs et dettes financières. Ces actifs et passifs sont comptabilisés au bilan à l'origine à leur juste valeur, qui est en pratique proche de la valeur nominale contractuelle. Ils sont évalués au coût amorti et ajustés le cas échéant de dépréciations en cas de perte de valeur ;
- actifs disponibles à la vente : aucun instrument détenu ne répond à cette définition ;
- instruments dérivés : le Groupe est amené occasionnellement à utiliser des instruments financiers de couverture afin de limiter son exposition aux risques. Il s'agit essentiellement d'instruments de couverture de change et de taux, tels que les opérations de change à terme et les options de change à primes.

Le Groupe n'ayant pas mis en place la documentation permettant de démontrer l'efficacité de ces couvertures au sens d'IAS 39, la contrepartie des variations de juste valeur de ces instruments dérivés est constatée directement en autres produits et charges financiers et les instruments dérivés sont présentés parmi les autres actifs courants ou les autres passifs courants.

8.4.1 Informations au bilan

Le tableau suivant présente pour les actifs et passifs leur ventilation selon les catégories prévues par la norme IAS 39.

Rubriques	Au 31.12.2018			Au 31.12.2017		
	Désignation des instruments financiers	Valeur nette comptable	Dont évalué à la juste valeur (1)	Désignation des instruments financiers	Valeur nette comptable	Dont évalué à la juste valeur (1)
Actif en euros						
Clients et comptes rattachés	C	5 361 252	5 361 252	C	3 973 135	3 973 135
Autres actifs courants (2)	C	160 460	160 460	C	295 598	295 598
Trésorerie et équivalents de trésorerie	A	10 802 725	10 802 725	A	11 980 693	11 980 693
Passif en euros						
Trésorerie passive (3)	A	790 645	790 645	A	893 065	893 065
Dettes financières courantes et non courantes hors trésorerie passive	B	35 794 025	35 794 025	B	20 233 268	20 233 268
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	C	4 803 155	4 803 155	C	4 672 856	4 672 856
Autres passifs courants et non courants (4)	C	1 097 870	1 097 870	C	439 771	439 771

(1) la valeur nette comptable des actifs et passifs évalués au coût ou au coût amorti est proche de leur juste valeur

(2) hors créances fiscales et sociales, et comptes de régularisation

(3) incluant les concours bancaires courants et le factoring

(4) hors dettes fiscales et sociales, et comptes de régularisation

A : actifs et passifs à la juste valeur par le résultat

B : actifs et passifs évalués au coût amorti

C : actifs et passifs évalués au coût

Les variations de juste valeur et les dépréciations ont été constatées uniquement en résultat. Aucun montant n'a été directement imputé sur les capitaux propres.

8.4.2 Informations au compte de résultat

Le tableau suivant présente les impacts en compte de résultat sur les exercices 2018 et 2017 des actifs et passifs financiers, et la ventilation de ces impacts selon les catégories prévues par la norme IAS 39.

	Désignation des instruments financiers	Au 31.12.2018	Au 31.12.2017
Produits de placement		-	8 332
Produits de cessions des valeurs mobilières de placement	A	-	8 332
Charges de financement		(2 428 171)	(2 248 952)
Charges d'intérêt	B	(2 428 171)	(2 248 952)
Autres produits financiers		248 181	-
Gains de change	A	248 181	-
Autres charges financières		(82 179)	(179 060)
Pertes de change	A	(82 179)	(179 060)

8.5 Politique de gestion des risques

La politique de gestion des risques de marché du Groupe se caractérise par :

- une centralisation des risques au niveau de MEDICREA INTERNATIONAL ;
- un objectif de couverture ;
- une évaluation des risques effectuée grâce à des prévisions détaillées sur un an ;
- un suivi des écarts entre prévisions et réalisations.

8.5.1 Risques sur l'évolution du cours des matières premières

La fabrication des implants nécessite l'achat de matériaux, titane et chrome-cobalt et de polymères tolérés par le corps humain, principalement Peek (PolyEtherEtherKetone). Les fournisseurs de ces matières premières étant peu nombreux, le Groupe est soumis à des variations de prix de marché difficilement prévisibles et contrôlables qui pourraient avoir un impact négatif sur les résultats. Les achats de ces matériaux ne font pas l'objet de contrat de couverture. Ils interviennent pour une faible part dans le prix de revient des produits fabriqués (entre 5 et 10%).

8.5.2 Risques de crédit

Le Groupe suit mensuellement le délai moyen de règlement de ses clients. Ce ratio s'élève à 59 jours au 31 décembre 2018. Pour les clients internationaux autres que les établissements de santé ne réglant pas d'avance ou susceptibles de présenter des risques de non recouvrement, le Groupe met en place des mécanismes de couverture, tels que :

- demande de garantie auprès de la Coface. A fin décembre 2018, le montant maximum des encours clients potentiellement garantissables par la Coface s'élève à 613 000 euros ;
- crédits documentaires (une opération était en cours au 31 décembre 2018 pour un montant de 26 670 euros).

D'une manière générale, le Groupe n'est pas exposé à un risque de crédit significatif comme le montre le tableau ci-dessous.

En Euros	31.12.2018	31.12.2017
Créances clients brutes	5 464 975	4 003 281
Montant des impayés de plus de 6 mois	107 981	37 412
% du poste client	1,98 %	0,93 %
Montant des provisions clients	103 723	30 146
% du poste client	1,90 %	0,75 %
Montant des pertes sur créances irrécouvrables	22 751	4 537

8.5.3 Risques de liquidité

Le Groupe a pu faire face au cours des exercices précédents à des crises de liquidités passagères qui ont ralenti la progression de son développement.

Les ressources financières obtenues à l'issue d'opérations de levées de fonds ont totalisé un montant global de 76 millions en euros et 30 millions en dollars américains comme le détaille le tableau ci-dessous :

Date	Nature	Montant en euros	Montant en US dollars
Juin 2006	Augmentation de capital par appel public à l'épargne	11 587 604	
Décembre 2007	Augmentation de capital	7 000 002	
Novembre 2008	Augmentation de capital	1 155 928	
Avril 2009	Emission d'actions nouvelles à bons de souscription d'actions	1 176 000	
Mai 2009	Emission d'actions nouvelles à bons de souscription d'actions	767 621	
Juin 2009	Augmentation de capital	621 942	
Décembre 2009	Augmentation de capital	1 395 608	
Décembre 2009	Exercice de bons de souscription d'actions	582 831	
Mai 2010	Emission d'obligations remboursables en actions nouvelles	1 928 624	
Juin 2010	Augmentation de capital	594 740	
Novembre 2011	Emission d'actions nouvelles à bons de souscription d'actions	1 534 500	
Aout 2012	Augmentation de capital	762 000	
Juin 2015	Augmentation de capital par placement privé	3 543 697	
Aout 2016	Emission d'obligations convertibles en actions	15 000 000	
Aout 2016	Augmentation de capital par placement privé	4 999 983	
Juin 2017	Augmentation de capital par placement privé	13 000 003	
Décembre 2017	Emission d'actions nouvelles à bons de souscription d'actions	7 216 957	
Juillet 2018	Emission d'actions nouvelles à bons de souscription d'actions	3 083 777	
Novembre 2018	Emission d'obligations et de bons de souscription d'actions		30 000 000
Total		75 951 817	30 000 000

Ces levées de fonds ont permis de réduire de façon significative ce risque de liquidité et ont donné les moyens au Groupe de mettre en œuvre sa stratégie d'expansion, de créer de nouvelles filiales, de lancer de nouveaux produits et de développer des technologies innovantes notamment en matière de médecine personnalisée.

8.5.4 Risques de change

L'essentiel des approvisionnements du Groupe est réalisé en euros. Les ventes aux filiales américaine, australienne et polonaise sont réalisées en devises, les produits étant ensuite écoulés sur ces marchés dans la devise fonctionnelle du pays. Les filiales n'ont donc pas de risque de variation de taux de change sur leurs achats mais MEDICREA INTERNATIONAL a un risque de change sur ses ventes en devises au travers d'enveloppes annuelles de couverture.

Au 31 décembre 2018, pour couvrir des dépôts à terme en dollars, le Groupe a mis en place des contrats de couverture de change se caractérisant par des ventes à terme de dollars contre euros pour un montant global de 3 millions de dollars.

8.5.5 Risques de taux

Au 31 décembre 2018, tous les emprunts contractés sont à taux fixe exceptée la dette obligataire de 30 millions de dollars émise en novembre 2018, d'une maturité de 4 ans et portant intérêt au taux de 8,5% augmenté du taux le plus élevé entre le LIBOR USD 3 mois et 2,5 %. Le Groupe envisage de couvrir de façon concomitante par une opération de « cross currency swap » les risques de change et de taux relatifs à cet emprunt et mène des discussions en ce sens avec l'ensemble de ses partenaires bancaires. A la date d'arrêté des comptes, celles-ci ne se sont pas encore concrétisées par un accord définitif de couverture.

8.5.6 Risques de variation de cours

Le Groupe a réalisé en 2018 48 % de son chiffre d'affaires consolidé en dollars, par l'intermédiaire de sa filiale MEDICREA USA (59 % en 2017). La baisse de cette proportion s'explique par la forte contribution des ventes de MEDICREA BELGIUM, nouvelle filiale créée en 2018, dans le chiffre d'affaires total.

Les filiales américaine, polonaise et australienne sont facturées dans leur devise fonctionnelle et dès lors que celles-ci sont en mesure d'honorer leurs créances commerciales, des couvertures de change sont opportunément mises en place pour couvrir le risque de fluctuation des devises correspondantes (dollars US principalement).

Intrinsèquement, les fluctuations du dollar par rapport à l'euro, à la hausse comme à la baisse, sont donc susceptibles de modifier sensiblement les indicateurs de performance du Groupe, notamment en matière de progression de chiffre d'affaires.

En 2018, le dollar US s'est déprécié de plus de 4,5 % par rapport au taux moyen de 2017 générant un impact négatif de 0,8 million d'euros sur le chiffre d'affaires 2018. L'analyse de ces variations est décrite en note 4.10.

Une appréciation de 15 % du dollar US par rapport à l'euro, appliquée aux données de l'exercice 2018, se traduirait par une hausse du chiffre d'affaires du Groupe de 2,4 millions d'euros et une diminution du résultat opérationnel de 0,3 million d'euros.

A l'inverse, une dépréciation de 15 % du dollar par rapport à l'euro, appliquée aux données de l'exercice 2018 se traduirait par une baisse du chiffre d'affaires et une hausse du résultat opérationnel du Groupe dans les mêmes proportions que celles indiquées ci-dessus.

8.6 Engagements hors bilan liés aux financements du Groupe

8.6.1 Engagements donnés dans le cadre de crédits moyen terme

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Nantissements de fonds de commerce (1)	26 483 051	5 644 801
Nantissement de matériel	1 098 976	1 098 976
Gages espèces (2)	55 000	62 500

(1) Nantissements sur fonds de commerce en garantie de l'emprunt obligataire de 30 millions de dollars émis en novembre 2018

(2) Retenues de garantie conservées par BPI comme gage espèces lors de la mise en place de prêts pour un total de 1 250 000 euros

Le contrat lié à l'emprunt obligataire de 30 millions de dollars souscrit en novembre 2018 par Perceptive Advisors stipule que le Groupe doit veiller à ce que sa trésorerie disponible soit toujours au moins de 2,5 millions de dollars et qu'à la fin de chaque trimestre civil le revenu des 12 derniers mois respecte des critères de revenu minimum (26 millions d'euros au 31 décembre 2018). Ces deux conditions étaient bien satisfaites au 31 décembre 2018.

En complément de ces engagements, Perceptive Advisors bénéficie d'un nantissement du fonds de commerce de MEDICREA INTERNATIONAL à hauteur de 26 483 051 euros ainsi que des garanties sur certains actifs de MEDICREA INTERNATIONAL et de sa filiale MEDICREA USA, détaillées comme suit :

- accord de subordination de dettes entre les différentes filiales du Groupe ;
- nantissement de l'intégralité des titres de MEDICREA USA Corp détenus par MEDICREA INTERNATIONAL ;
- garantie de paiement de l'emprunt par MEDICREA USA Corp en cas de défaut de MEDICREA INTERNATIONAL ;
- nantissement des brevets, marques et autres propriétés intellectuelles détenus par MEDICREA INTERNATIONAL au profit de Perceptive Advisors ;
- nantissement de 1er rang de l'ensemble des comptes bancaires détenus par MEDICREA INTERNATIONAL au profit de Perceptive Advisors ;
- nantissement de 1er rang de l'ensemble des créances clients et inter-companies de MEDICREA INTERNATIONAL au profit de Perceptive Advisors ;
- nantissement de 1er rang des stocks de produits finis détenus par MEDICREA INTERNATIONAL au profit de Perceptive Advisors.

8.6.2 Engagements reçus dans le cadre de la mise en place de découverts autorisés et de crédits court terme

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Cessions de créances commerciales	500 000	500 000
Contre garanties BPI (1)	-	1 008 729

(1) contre-garanties accordées par BPI à MEDICREA INTERNATIONAL en faveur de ses partenaires bancaires lors de la mise en place de certains financements moyens terme

Le montant total des découverts autorisés mais non confirmés au 31 décembre 2018 s'élève à 245 000 euros.

NOTE 9 : IMPOTS SUR LES RESULTATS

La charge d'impôts sur les bénéfices correspond à l'impôt exigible corrigé des impôts différés. Ceux-ci résultent de retraitements apportés aux comptes sociaux, ainsi que de certains décalages d'imposition dans le temps qui existent entre le résultat comptable et le résultat fiscal, conformément à IAS 12.

Les impôts différés sont calculés selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable, pour toutes les différences temporelles résultant de l'écart entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs, ainsi que pour les pertes fiscales reportables. Les actifs et passifs d'impôts différés sont calculés en tenant compte des taux d'impôts votés ou quasi adoptés qui seront applicables lors du reversement des différences temporelles. Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que si leur récupération est probable du fait d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont comptabilisés en actifs et passifs non courants.

Les crédits d'impôt et rappels de crédits d'impôt sont comptabilisés en résultat opérationnel, conformément à la norme IAS 20.

Le crédit impôt recherche est constaté en diminution des frais de recherche et développement pour 887 701 euros en 2018 (897 375 euros en 2017).

9.1 Détail des impôts sur les résultats

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Impôts courants	(613 392)	-
Impôts différés	143 571	504 658
(Charges) / produits d'impôts sur les résultats	(469 822)	504 658

9.2 Analyse du taux d'imposition

Au 31 décembre 2018, la charge d'impôt du Groupe s'analyse comme suit :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Résultat net consolidé	(11 810 128)	(10 727 292)
Impôts sur les résultats	(469 822)	504 656
Résultat avant impôts	(11 340 306)	(11 231 948)
Paieement en actions	(728 078)	(287 338)
Résultat imposable	(10 612 228)	(10 944 610)
Ajustement crédit impôt recherche et compétitivité emploi	(1 057 452)	(1 059 042)
Résultat imposable hors ajustements	(11 669 680)	(12 003 652)
Profit / (charge) d'impôt théorique @ 28 %	3 267 510	3 361 023
Ecart de taux sociétés étrangères	(551 511)	(309 175)
Impôts sur différences permanentes	6 049	574 590
Déficits reportables non activés	(2 872 947)	(3 390 094)
Correction des impositions antérieures	(24 624)	(445 426)
Plafonnement des impôts différés actifs	(244 321)	643 366
Autres	(49 978)	70 373
Profit / (charge) d'impôt comptabilisé	(469 822)	504 657

9.3 Analyse des impôts différés

Les impôts différés actifs et passifs s'analysent comme suit :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Déficits fiscaux reportables	1 593 004	1 475 985
Différences temporaires fiscales	74 121	9 935
Retraitements de consolidation	455 085	558 576
Total impôts différés actifs	2 122 210	2 044 496
Différences temporaires fiscales	163 828	209 017
Retraitements de consolidation	505 873	650 678
Total impôts différés passifs	669 701	859 695

Les tests de récupération des déficits reportables effectués filiale par filiale conduisent à ne pas activer les déficits fiscaux de l'exercice 2018 générés par les sociétés du Groupe. Par ailleurs, pour la société mère, les impôts différés actifs liés aux retraitements de consolidation sont limités aux impôts différés passifs.

Le montant des impôts différés non reconnus à l'actif du bilan s'élèvent à 14,5 millions d'euros au 31 décembre 2018 dont 13,3 millions de pertes reportables non constatées et 1,2 million lié à des retraitements de consolidation.

Les déficits fiscaux dont dispose le Groupe sont les suivants :

En euros	31.12.2018	dont activés	impôts différés correspondants
MEDICREA INTERNATIONAL	41 083 577	-	-
MEDICREA UK	2 544 082	-	-
MEDICREA USA	11 313 230	7 585 731	1 593 004
MEDICREA GMBH	1 347 287	-	-
MEDICREA POLAND	884 707	-	-
Total des déficits fiscaux disponibles	57 172 883	7 585 731	1 593 004

Les mouvements intervenus sur les impôts différés actifs concernant les déficits fiscaux reportables s'analysent comme suit :

En euros	31.12.2018
Déficits fiscaux reportables au 1^{er} janvier 2018	1 475 985
Correction des pertes reportables antérieures activées – MEDICREA USA	45 479
Variation des taux de change	71 540
Déficits fiscaux reportables au 31 décembre 2018	1 593 004

Les variations des impôts différés résultent principalement des retraitements de consolidation et des mécanismes de plafonnement des impôts différés actifs.

NOTE 10 : CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT PAR ACTION

10.1 Capitaux propres

10.1.1 Evolution du capital

Suite aux opérations réalisées sur le capital au cours de l'exercice, le capital social est composé au 31 décembre 2018 de 16 219 847 actions d'une valeur nominale de 0,16 euros chacune, pour un montant total de 2 595 175,52 euros. Le nombre d'actions autorisées et en circulation a évolué comme suit :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Nombre d'actions autorisées	16 219 847	15 082 811
Nombre d'actions de préférence	-	100
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	16 219 847	15 082 911
Valeur nominale en euros	0,16	0,16
Nombre d'actions en circulation en fin de période	16 219 847	15 082 811
Nombre d'actions à droit de vote double	2 785 108	2 594 120
Nombre d'actions détenues en auto-détention	4 756	4 438

Les opérations intervenues sur le capital de la société MEDICREA INTERNATIONAL au cours de l'exercice 2018 se résument comme suit :

- Au 1er janvier 2018, le capital social est composé de 15 082 811 actions ordinaires et de 100 actions de préférence P pour un montant de 2 413 265,76 euros.

- Le 9 juillet 2018, le conseil d'administration a constaté l'émission de 1 127 936 actions nouvelles à bons de souscription d'actions attachés (« ABSA ») dans le cadre d'une augmentation de capital réservée à des investisseurs qualifiés américains.
- Le 19 septembre 2018, 9 000 actions nouvelles ont été émises correspondant à la livraison aux salariés américains d'actions attribuées gratuitement par le Conseil d'Administration du 19 septembre 2016.
- Le 17 décembre 2018, date limite de conversion des actions de préférence de la société MMCO, 100 actions de préférence P ont été converties en 100 actions ordinaires.
- Au 31 décembre 2018, le capital social est ainsi composé de 16 219 847 actions ordinaires pour un montant de 2 595 175,52 euros.

10.1.2 Bons de souscription d'actions (BSA)

Au 31 décembre 2018, les caractéristiques des BSA pouvant être exercés sont récapitulées dans le tableau suivant :

Date d'attribution	22.12.2017	09.07.2018	27.11.2018
Durée de vie	3 ans	3 ans	7 ans
Nombre de BSA	2 336 341	1 127 936	1 000 000
Nombre d'actions ordinaires obtenues en cas d'exercice de tous les BSA	1 168 170	563 968	1 000 000
Prix d'exercice	3,15 €	3 €	2,19 €

Ces BSA répondent à la qualification d'instruments de capitaux propres au regard de la norme IAS 32 (règle du fixe pour fixe). Ils sont comptabilisés en capitaux propres pour leur prix de transaction et ne font l'objet d'aucune réévaluation par la suite.

Ainsi les BSA de décembre 2017 et juillet 2018, créés concomitamment à des augmentations de capital n'ont donné lieu à aucune comptabilisation supplémentaire dans les comptes consolidés du Groupe arrêtés au 31 décembre 2018. Ceux de novembre 2018, créés à l'occasion d'une émission obligataire ont été valorisés pour un montant de 2 millions d'euros et comptabilisés en diminution de la dette financière sous-jacente.

10.1.3 Actions de préférence

L'Assemblée Générale du 17 décembre 2014 a décidé de créer 100 actions de préférence au profit de la société MMCO, Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé au 5389 route de Strasbourg, 69140 Rillieux-la-Pape.

Ces actions de préférence étaient éventuellement convertibles en actions ordinaires de MEDICREA INTERNATIONAL, déterminées par référence au cours moyen pondéré des volumes de l'action MEDICREA INTERNATIONAL entre le 17 septembre 2018 et le 17 décembre 2018, sous réserve que l'action MEDICREA ait durant cette période atteint des seuils de performance élevés et prédéfinis. Le nombre maximum d'actions ordinaires de la Société qui pouvait résulter de la conversion de l'ensemble des actions de préférence était de 210 000.

Le 17 décembre 2018, date limite de conversion des actions de préférence de la société MMCO, 100 actions de préférence P ont été converties en 100 actions ordinaires.

10.1.4 Actions auto-détenues

Les actions MEDICREA détenues par le Groupe sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, en déduction des capitaux propres consolidés, quel que soit l'objet de leur détention.

En cas de cession, le prix de revient des actions cédées est établi selon la méthode premier entré-premier sorti (FIFO) à l'exception des actions détenues dans le cadre de plans d'options pour lesquels le calcul est effectué par plan, selon la méthode du prix moyen pondéré.

Les résultats de cession sont inscrits directement en capitaux propres, pour leur montant net d'impôt.

10.1.5 Variation des capitaux propres

La variation des capitaux propres sur les deux derniers exercices est détaillée en note 3.5 des états financiers au 31 décembre 2018. Les écarts de conversion liés à la consolidation en euros des comptes des filiales étrangères sont présentés dans la colonne réserves, leurs montants n'ayant pas d'impact matériel sur les états financiers au 31 décembre 2018.

Au 31 décembre 2018, les autres variations s'analysent de la façon suivante :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
BSA dont le sous-jacent est l'emprunt obligataire de 30 millions de dollars	2 043 983	-
Frais d'émission de l'emprunt obligataire de 30 millions de dollars	(108 890)	-
Débouclage du retraitement IFRS lié à l'emprunt obligataire convertible d'août 2016	(560 728)	-
Ecarts actuariels des indemnités de départ à la retraite	71 941	19 446
Actions propres	669	(10 064)
Autres	37	(20)
Total	1 447 012	9 362

L'Assemblée Générale du 30 novembre 2018 a par ailleurs approuvé l'apurement du report à nouveau débiteur d'un montant de 36,6 millions d'euros par compensation avec le poste primes d'émissions.

10.1.6 Emission, rachat et remboursement de titres d'emprunt et de capitaux propres

Augmentation de capital de juillet 2018

MEDICREA INTERNATIONAL a placé sur cette période 1 127 936 actions nouvelles à bons de souscription d'actions attachés (« ABSA »), d'une valeur nominale unitaire de 0,16 euros, émises au prix unitaire de 2,734 euros, prime d'émission incluse, pour un montant total de 3,1 millions d'euros, représentant, post-opération, 7,47 % du capital social de la Société. Le nombre d'actions émises pourra être porté à 1 691 904, soit un montant maximum de 4,8 millions d'euros en cas d'exercice de l'intégralité des bons de souscription d'actions (« BSA »).

Chaque action nouvelle émise est assortie d'un BSA, soit un nombre total de 1 127 936 BSA émis. Deux BSA donnent le droit de souscrire à une action nouvelle MEDICREA, à un prix d'exercice de 3 euros. Les BSA pourront être exercés pendant une période de 3 ans à compter de leur émission.

Emprunt obligataire de novembre 2018

Le Groupe a émis en novembre 2018 des obligations pour un montant de 30 millions de dollars au profit de Perceptive Advisors, un fonds d'investissement américain leader dans le domaine de la santé. Cette opération s'accompagne également de l'émission de bons de souscription d'actions (BSA).

Le financement est constitué d'obligations senior garanties soumises au droit américain (New-York) portant intérêt au taux de 8,5 % augmenté du taux le plus élevé entre le LIBOR USD 3 mois et 2,5 %. Les obligations arriveront à échéance le 27 novembre 2022. Elles sont assorties de garanties données sur les titres de MEDICREA USA Corp, filiale détenue à 100 % par MEDICREA INTERNATIONAL, et de nantissements sur certains actifs et créances du Groupe au profit de l'investisseur.

1 000 000 de bons de souscription d'actions non inscrits sur Euronext Growth ont été souscrits par Perceptive Advisors à titre gratuit.

Un BSA donne le droit de souscrire à une action nouvelle MEDICREA, à un prix d'exercice de 2,19 euros correspondant à la moyenne pondérée des cours des dix dernières séances de bourse précédant sa fixation, diminuée d'une décote de 10 %. Les BSA pourront être exercés pendant une période de sept ans à compter de leur émission.

Le tableau ci-dessous présente la dilution potentielle cumulée du capital dans l'hypothèse où tous les BSA, options et autres instruments susceptibles d'être convertis en circulation sont exercés (comprenant l'ensemble des BSA émis depuis 2017, les stock-options et les potentielles attributions gratuites d'actions) :

	Pré-opération novembre 2018	Exercice des BSA Décembre 2017	Exercice des BSA Juillet 2018	Exercice des BSA Novembre 2018	Exercice des stock-options	Attribution gratuite d'actions	Post-opération après conversion de tous les instruments
Nombre d'actions ordinaires	16.219.847						
Nombre d'actions ordinaires ajoutées si les BSA/options sont entièrement exercés		1.168.170	563.968	1.000.000	1.350.000	792.000	4.874.138
Prix d'exercice ou de conversion	-	3,15 €	3 €	2,19 €	3,16 € ¹	-	-
Dilution potentielle cumulée	-	6,72%	9,65%	14,42%	20,11%	23,11%	23,11%

¹ Prix moyen d'exercice des stock-options

Emprunt obligataire convertible d'avril 2015

Le Groupe a remboursé en cumul au 31 décembre 2018, 142 des 200 obligations convertibles souscrites en avril 2015 par un investisseur institutionnel, soit la somme de 1,4 million d'euros sur l'emprunt initial de 2 millions d'euros, à échéance avril 2020.

10.1.7 Dividendes payés au cours de l'exercice

Néant.

10.2 Résultat par action

Conformément à la norme IAS 33, le résultat par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice, sous déduction du nombre moyen d'actions auto-détenues.

Le résultat par action après dilution est établi sur la base du résultat net part du Groupe rapporté au nombre moyen d'actions composant le capital social ajusté de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires et tenant compte des variations potentielles du nombre d'actions. Il intègre :

- les futures levées des options de souscription d'actions ;
- les attributions gratuites d'actions ;
- le nombre d'actions auto-détenues à la date d'arrêté de l'exercice ;
- tout autre instrument donnant droit à un accès différé au capital de la société.

Les actions ordinaires potentielles sont traitées comme dilutives si, et seulement si, leur conversion en actions ordinaires a pour effet de réduire le résultat par action ou d'augmenter la perte par action.

Au 31 décembre 2018, conformément à la norme IAS 33 et pour éviter un effet relatif, il n'a pas été pris en considération dans la détermination de l'effet de dilution les actions ordinaires potentielles résultant des plans d'options et d'actions gratuites attribuées (2 142 000 actions) ainsi que des bons de souscription d'actions (2 732 138 actions).

NOTE 11 : AUTRES INFORMATIONS

11.1 Intérêts des dirigeants et mandataires sociaux dans le capital de la société

Les intérêts des dirigeants et mandataires sociaux dans le capital de MEDICREA INTERNATIONAL ont évolué comme suit :

	31.12.2018			31.12.2017		
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
ORCHARD INTERNATIONAL (1)	1 727 490	10,65	18,17	1 727 490	11,45	19,55
Denys SOURNAC (2)	607 533	3,75	4,18	457 488	3,03	2,59
Jean Philippe CAFFIERO	216 089	1,33	2,19	216 089	1,43	2,36
David RYAN	24 148	0,15	0,21	24 148	0,16	0,14
Fabrice KILFIGER	6 000	0,04	0,03	9 000	0,06	0,05
Autres Administrateurs						
Pierre BUREL (2)	194 587	1,20	1,02	194 587	1,29	1,10
Patrick BERTRAND (2)	113 968	0,70	0,69	113 968	0,76	0,74
François Régis ORY (2)	108 652	0,67	0,57	108 652	0,72	0,61
Rick KIENZLE	102 880	0,63	0,54	102 880	0,68	0,58
Marc RECTON	76 952	0,47	0,47	18 752	0,12	0,18
Christophe BONNET	52 128	0,32	0,44	52 128	0,35	0,48
Pierre OLIVIER	27 000	0,17	0,14	18 000	0,12	0,10
Jean Joseph MORENO	22 000	0,14	0,23	22 000	0,15	0,21
Total	3 279 427	20,22 %	28,88 %	3 065 182	20,32 %	28,69 %

(1) : Actions détenues par la holding ORCHARD INTERNATIONAL. Au 31 décembre 2018 le capital social d'ORCHARD INTERNATIONAL se répartit comme suit :

- Société civile DENYS SOURNAC COMPANY	59,66 %
- Société civile PLG INVEST (Jean Philippe CAFFIERO)	35,46 %
- AMELIANE SAS	4,72 %
- Christelle LYONNET	0,13 %
- Denys SOURNAC	0,03 %

(2) : Cumul des actions détenues directement en propre et via une holding

11.2 Informations relatives aux parties liées



Comme mentionné au point 5.8 précédent, la société ORCHARD INTERNATIONAL facture différentes prestations à la société MEDICREA INTERNATIONAL dont les montants ont évolué comme suit au cours des deux dernières périodes :

En euros	Montant HT facturé en 2018	Montant HT facturé en 2017
Prestations management	300 000	300 000
Refacturation personnel	47 490	151 500
Refacturation directeur délégué	-	64 000
Quote part sur frais	6 780	11 004
Loyer et charges locatives	37 407	45 508
Total	391 677	572 012

La refacturation des frais de personnel de deux salariés ainsi que les frais d'utilisation de bureaux a cessé à la fin du 1^{er} trimestre 2018, les coûts correspondants étant désormais générés directement au niveau de MEDICREA INTERNATIONAL.

11.3 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des Commissaires aux comptes du Groupe relatifs à l'exercice 2018 et figurant au compte de résultat consolidé sont les suivants :

Montants HT en euros				
	2018	2017	2018	2017
Audit				
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels	77 644	64 630	24 154	32 054
Services autres que la certification des comptes	11 061	6 072	5 500	6 036
Total honoraires	88 705	70 702	29 654	38 090

11.4 Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement postérieur à la clôture n'est à signaler.



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

AU 31 DECEMBRE 2018

Leading personalized spine | [medicrea.com](https://www.medicrea.com)

ODICEO

ERNST & YOUNG et Autres

Medicrea International

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

ODICEO

115, boulevard de Stalingrad
C.S. 52038
69616 Villeurbanne cedex
S.A. au capital de € 275.000
430 130 393 R.C.S. Lyon

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Lyon

ERNST & YOUNG et Autres

Tour Oxygène
10-12, boulevard Marius Vivier Merle
69393 Lyon cedex 03
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Medicrea International

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société Medicrea International,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Medicrea International relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Les notes 6 et 9 de l'annexe aux comptes consolidés exposent les règles d'évaluation, de comptabilisation et de dépréciation des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles et des impôts différés. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe aux comptes consolidés, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce figure dans le rapport sur la gestion du groupe, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Villeurbanne et Lyon, le 30 avril 2019

Les Commissaires aux Comptes

ODICEO

ERNST & YOUNG et Autres

Agnès Lamoine

Lionel Denjean



MEDICREA INTERNATIONAL ETATS FINANCIERS SOCIAUX

AU 31 DECEMBRE 2018

Leading personalized spine | [medicrea.com](https://www.medicrea.com)

SOMMAIRE

1. ACTIVITE	115
2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	115
2.1 MARCHE ET ENVIRONNEMENT.....	115
2.2 RESULTATS ET PERFORMANCE.....	116
2.3 PORTEFEUILLE PRODUITS ET RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	117
2.4 ORGANISATION	118
2.5 FINANCEMENT.....	119
3 ETATS FINANCIERS SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2018.....	121
3.1 COMPTE DE RESULTAT.....	121
3.2 BILAN	122
3.3 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE.....	123
3.4 NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2018.....	124
NOTE 1 : PRINCIPES COMPTABLES.....	124
NOTE 2 : DONNEES OPERATIONNELLES.....	125
NOTE 3 : CHARGES ET AVANTAGES DU PERSONNEL.....	131
NOTE 4 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES	138
NOTE 5 : PROVISIONS ET PASSIFS EVENTUELS.....	145
NOTE 6 : FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS	146
NOTE 7 : IMPOTS SUR LES RESULTATS.....	152
NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES	153
NOTE 9 : AUTRES INFORMATIONS.....	157

1. ACTIVITE

MEDICREA INTERNATIONAL est spécialisé dans le développement de services d'analyses et la fabrication d'implants personnalisés pour le traitement chirurgical des pathologies de la colonne vertébrale reposant sur la technologie UNiD® ASI (Adaptive Spine Intelligence).

MEDICREA INTERNATIONAL assure la conception, la fabrication intégrée et la distribution de plus de 30 familles de dispositifs implantables homologués par la FDA, qui ont été utilisés à ce jour dans plus de 150 000 interventions chirurgicales à travers le monde. Evoluant sur un marché de 10 milliards de dollars, MEDICREA INTERNATIONAL est une PME lyonnaise de 180 personnes, dont 40 au sein de sa filiale MEDICREA USA Corp. basée à New York.

MEDICREA INTERNATIONAL est une société proposant des technologies avant-gardistes pour le traitement des pathologies de la colonne vertébrale. Elle fait figure de véritable pionnière sur ce marché en assurant la convergence entre les technologies informatiques de santé et la conception et fabrication de dispositifs médicaux de dernière génération, privilégiant les résultats cliniques dans une perspective unique : améliorer les bénéfices de la chirurgie pour les patients, tout en générant des réductions de coûts à tous les niveaux. Cette nouvelle approche s'appuie sur la compilation et l'analyse de données cliniques grâce à des algorithmes d'apprentissage élaborés (deep learning) et des outils d'interprétation prédictifs avec pour résultat la prise en charge des pathologies de la colonne vertébrale associant précision scientifique et pose d'implants personnalisés et modulables.

Le Groupe est installé à Rillieux-la-Pape en région lyonnaise où il possède sa propre unité ultra-moderne de fabrication d'implants et d'instruments chirurgicaux consacrée à l'usinage et au développement d'implants sur-mesure et par impression 3D, ainsi qu'aux Etats-Unis, en Belgique, en Pologne et en Australie où il détient des filiales. Dans les pays où il n'est pas directement présent, le Groupe commercialise ses produits grâce à un réseau de distributeurs indépendants.

2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les faits marquants de l'exercice 2018 sont les suivants :

2.1 MARCHE ET ENVIRONNEMENT

La médecine personnalisée est un axe de recherche présent dans tous les domaines de la santé. Une meilleure connaissance des pathologies de chaque patient grâce à des tests de diagnostic de plus en plus précis permet de l'orienter vers un traitement spécifique, et d'en éviter d'autres, et ce pour des signes cliniques identiques. Chaque patient est considéré comme unique et peut recevoir le traitement ayant les meilleures chances d'efficacité.

MEDICREA INTERNATIONAL a décidé de s'intégrer très tôt dans cette démarche avec une approche spécifique-patient en étant la première société de la colonne vertébrale à commercialiser des tiges sur-mesure d'ostéosynthèse, et des cages intersomatiques sur mesure imprimées en 3D.

Le Groupe devient un acteur majeur de cette médecine personnalisée et fait figure de précurseur dans le domaine du rachis en proposant aux chirurgiens un mix inédit de produits innovants et de services complets pour une chirurgie du rachis parfaitement adaptée au patient.

En mettant en œuvre un processus itératif et systématisé grâce à sa plateforme de technologies sur-mesure UNiD® ASI (Adoptive Spine Intelligence), MEDICREA INTERNATIONAL exploite des données propriétaires de premier ordre afin de répondre à l'ensemble des problématiques cliniques et commerciales liées aux traitements des pathologies dégénératives et complexes de la colonne. MEDICREA INTERNATIONAL développe un système vertueux itératif et élaboré afin de proposer à l'ensemble du système de santé une forte valeur ajoutée, de meilleurs résultats cliniques et des coûts réduits, pour le bénéfice des patients, des chirurgiens, des centres hospitaliers et des organismes de remboursement.

MEDICREA INTERNATIONAL a accompli des progrès très importants ces dernières années en faisant œuvre de pionnier, avec les services d'analyse du laboratoire UNiD™ LAB et les implants sur mesure UNiD™ TEK, pour une approche personnalisée et centrée sur les résultats des soins de la colonne vertébrale, au point de s'approprier ce segment de marché et de devenir leader de la chirurgie personnalisée du rachis.

2.2 RESULTATS ET PERFORMANCE

Le chiffre d'affaires réalisé avec les filiales commerciales de la Société augmente de 39 % soit + 2,5 millions d'euros de ventes additionnelles dont + 1,7 million d'euros pour MEDICREA USA suite au lancement sur le marché américain d'un système de fixation thoraco-lombaire par le haut (top loading) et + 1,2 million d'euros pour MEDICREA BELGIUM et MEDICREA AUSTRALIA, sociétés créées respectivement en février et juin 2018.

Le chiffre d'affaires réalisé avec les distributeurs internationaux, les établissements de santé en France et les clients du centre de réparation, qui traduit l'activité commerciale de MEDICREA INTERNATIONAL avec des clients tiers, est en croissance de 14 % soit + 1,4 million de ventes additionnelles.

La production immobilisée s'établit à 1,7 millions d'euros, contre 2,1 millions d'euros en 2017. Elle comprend l'activation des frais de R&D et des dépenses de brevets et traduit les efforts soutenus de la Société en matière d'innovation. La production stockée, en diminution de 4,1 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent, s'explique principalement par le transfert en 2017 de l'usine de production de La Rochelle à Rillieux-la-Pape, ayant entraîné à cette occasion, de nombreux changements organisationnels et un recours temporaire significatif à la sous-traitance.

La marge brute de gestion (qui inclut la sous-traitance classée dans les comptes sociaux en « autres achats et charges externes ») s'établit à 51 % du chiffre d'affaires en 2018 en recul de 2 points par rapport au précédent exercice du fait d'un mix des ventes différent, et d'une pression sur les prix.

La masse salariale 2018 progresse de façon significative par rapport à l'exercice précédent (+17 %). Le regroupement opéré en 2017 des activités Françaises du Groupe sur un même site et dans une même société joue à plein sur cet exercice.

Les dotations aux amortissements progressent de 1,2 million en raison des investissements importants que la Société a réalisés au cours des derniers exercices et de l'amortissement du solde des frais d'émission de l'emprunt obligataire convertible émis en août 2016 et totalement remboursé en novembre 2018. Les dotations aux provisions, en baisse de 0,8 million d'euros par rapport à l'exercice précédent concernent principalement les dépréciations des créances échues.

Compte tenu des éléments développés ci-dessus, le résultat opérationnel 2018 affiche une perte de 6,2 millions d'euros contre un résultat opérationnel déficitaire de 6,9 millions d'euros en 2017.

Le résultat financier est négatif de 0,9 million d'euros en raison principalement d'un coût de l'endettement de 1,2 million d'euros, de dépréciation de comptes courants pour 0,2 million d'euros (mise en sommeil de MEDICREA GMBH et de MEDICREA TECHNOLOGIES UK) compensés par des effets de change positifs de 0,4 million d'euros.

In fine, après prise en compte d'un crédit impôt recherche de 0,9 million d'euros, l'exercice est déficitaire de 6,2 millions d'euros contre une perte de 10,7 millions d'euros en 2017.

2.3 PORTEFEUILLE PRODUITS ET RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

MEDICREA INTERNATIONAL est la première société de l'industrie du rachis à proposer un ensemble complet de services de planification chirurgicale mettant en œuvre intelligence artificielle, modélisation prédictive et implants personnalisés. L'exercice 2018 a permis au Groupe de conforter cette position en renforçant son offre UNiD® tout en continuant le développement de son portefeuille de produits standards.

Offre d'implants sur-mesure et services UNiD ASI™

En août, MEDICREA INTERNATIONAL a organisé le tout premier colloque consacré à l'intelligence artificielle appliquée à la chirurgie de la colonne vertébrale et son rôle dans le traitement des déformations rachidiennes complexes. 20 chirurgiens internationaux, leaders d'opinion dans ce domaine, ont participé à cet événement au cours duquel MEDICREA INTERNATIONAL a présenté sa technologie exclusive UNiD ASI™.

En octobre, MEDICREA INTERNATIONAL a présenté une nouvelle étude démontrant que les patients opérés avec une tige sur-mesure UNiD® ont 2,6 fois plus de chance d'obtenir une correction optimale de leur déformation de la colonne vertébrale. Cette étude vient confirmer l'intérêt de l'utilisation des tiges sur-mesure UNiD® pour la correction chirurgicale du déséquilibre sagittal chez l'adulte.

En parallèle, tout au long de l'année, les équipes de recherche et développement ont travaillé sur l'enrichissement de l'offre UNiD®, avec notamment la possibilité dès 2019 de sélectionner de façon très précise avant la chirurgie l'ensemble des vis et implants intersomatiques qui seront utilisés.

Cages intersomatiques en titane imprimés en 3D

En début d'année 2018, suite à l'obtention de l'homologation par la FDA, MEDICREA INTERNATIONAL a lancé la commercialisation de sa gamme IB3D de cages intersomatiques en titane imprimées en 3D au sein de sa propre unité interne de fabrication additive.

En mai, la gamme IB3D est étendue grâce à l'homologation FDA des cages intersomatiques en titane **sur-mesure** imprimées en 3D. Grâce à cette nouvelle homologation, MEDICREA INTERNATIONAL est le seul acteur du marché mondial autorisé à commercialiser aux États-Unis des dispositifs imprimés en 3D sur mesure fabriqués suite à une étape de planification pré-opératoire et conçus pour s'adapter parfaitement à l'anatomie unique de chaque patient.

Autres produits de la gamme

Le Groupe a obtenu fin 2018 les autorisations nécessaires pour fabriquer en interne le LigaPASS®, son produit phare de ligamento-plastie de la colonne vertébrale, ce qui devrait contribuer à l'amélioration de la marge brute au cours des prochains exercices.

MEDICREA INTERNATIONAL a par ailleurs déposé auprès de la FDA le dossier d'homologation pour la commercialisation aux États-Unis d'une vis tulipe générique de dernière génération et pourra ainsi proposer une offre toujours plus complète notamment aux chirurgiens qui ont déjà largement adopté les tiges sur mesure UNiD®.

2.4 ORGANISATION

Plusieurs évènements ont modifié en 2018 l'organisation de la Société :

En février, la filiale de distribution MEDICREA BELGIUM est créée en association avec un distributeur historique qui assurait déjà la distribution des produits MEDICREA INTERNATIONAL depuis plus de dix ans et qui contrôle environ 25% du marché local. MEDICREA INTERNATIONAL détient une participation majoritaire de 51 % dans MEDICREA BELGIUM et prévoit de monter progressivement au capital au cours des prochaines années et devenir ainsi son unique actionnaire.

En juin, la filiale de distribution MEDICREA AUSTRALIA est créée en association avec un distributeur local spécialisé dans la colonne vertébrale afin d'assurer la commercialisation des produits en Australie et en Nouvelle-Zélande. L'Australie constitue le 3^{ème} plus grand marché au monde après les États-Unis et le Japon. MEDICREA INTERNATIONAL détient une participation majoritaire de 51 % dans MEDICREA AUSTRALIA et prévoit de monter progressivement au capital au cours des prochaines années et devenir ainsi son unique actionnaire.

En août, la filiale MEDICREA Technologies UK, qui assurait la commercialisation des produits au Royaume-Uni, a été mise en sommeil. La distribution des produits MEDICREA INTERNATIONAL est désormais assurée sur ce territoire par un distributeur indépendant.

En décembre, la Société a également cessé son activité accessoire de réparations de moteurs pour appareils chirurgicaux qui comptait 4 salariés basés à Rillieux-la-Pape et qui a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires de 1 million d'euros. Les coûts de fermeture de cette activité, qui comprennent

essentiellement les frais de licenciement des 4 salariés, représentent un montant global de 0,1 million d'euros.

2.5 FINANCEMENT

La Société a placé en juillet 2018, 1 127 936 actions nouvelles à bons de souscription d'actions attachés (« ABSA »), d'une valeur nominale unitaire de 0,16 euros, émises au prix unitaire de 2,734 euros, prime d'émission incluse, pour un montant total de 3,1 millions d'euros.

Chaque action nouvelle émise est assortie d'un bon de souscription d'action (BSA), soit un nombre total de 1 127 936 BSA émis. Deux BSA donnent le droit de souscrire à une action nouvelle MEDICREA INTERNATIONAL, à un prix d'exercice de 3 euros. Les BSA pourront être exercés pendant une période de 3 ans à compter de leur émission.

Le nombre d'actions émises pourra être porté à 1 691 904, soit un montant maximum de 4,8 millions d'euros en cas d'exercice de l'intégralité des bons de souscription d'actions (« BSA »), dont 3,1 millions encaissés en juillet.

La Société a émis en novembre 2018 des obligations pour un montant de 30 millions de dollars au profit de Perceptive Advisors, un fonds d'investissement américain leader dans le domaine de la santé. Cette opération s'accompagne également de l'émission de bons de souscription d'actions (BSA).

Le financement est constitué d'obligations senior garanties soumises au droit américain (New-York) portant intérêt au taux de 8,5 % augmenté du taux le plus élevé entre le LIBOR USD 3 mois et 2,5 %. Les obligations arriveront à échéance le 27 novembre 2022. Elles sont assorties de garanties données sur les titres de MEDICREA USA Corp, filiale détenue à 100 % par MEDICREA INTERNATIONAL, et de nantissements sur certains actifs et créances de MEDICREA INTERNATIONAL et de ses filiales au profit de l'investisseur.

1 000 000 de bons de souscription d'actions non inscrits sur Euronext Growth ont été souscrits par Perceptive Advisors à titre gratuit.

Un BSA donne le droit de souscrire à une action nouvelle MEDICREA INTERNATIONAL, à un prix d'exercice de 2,19 euros correspondant à la moyenne pondérée des cours des dix dernières séances de bourse précédant sa fixation, diminuée d'une décote de 10 %. Les BSA pourront être exercés pendant une période de sept ans à compter de leur émission.

La souscription de ces obligations s'est accompagnée du remboursement anticipé pour 15 millions d'euros de l'emprunt obligataire convertible contracté auprès du fonds américain Athyrium en août 2016, et du remboursement anticipé pour 1,6 millions d'euros de certains emprunts bancaires faisant l'objet de garanties antérieurement données sur le fonds de commerce.

Le tableau ci-dessous présente la dilution potentielle cumulée du capital dans l'hypothèse où tous les BSA, options et autres instruments susceptibles d'être convertis en circulation sont exercés

(comprenant l'ensemble des BSA émis depuis 2017, les stock-options et les potentielles attributions gratuites d'actions) :

	Pré-opération novembre 2018	Exercice des BSA Décembre 2017	Exercice des BSA Juillet 2018	Exercice des BSA Novembre 2018	Exercice des stock-options	Attribution gratuite d'actions	Post-opération après conversion de tous les instruments
Nombre d'actions ordinaires	16.219.847						
Nombre d'actions ordinaires ajoutées si les BSA/options sont entièrement exercés		1.168.170	563.968	1.000.000	1.350.000	792.000	4.874.138
Prix d'exercice ou de conversion	-	3,15 €	3 €	2,19 €	3,16 € ¹	-	-
Dilution potentielle cumulée	-	6,72%	9,65%	14,42%	20,11%	23,11%	23,11%

¹ Prix moyen d'exercice des stock-options

3 ETATS FINANCIERS SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2018

3.1 COMPTE DE RESULTAT

En euros	Notes	31.12.2018	31.12.2017
Chiffre d'affaires	2.4	19 750 159	15 933 004
Production stockée	2.5	(721 536)	3 420 986
Production immobilisée	2.6	1 680 837	2 066 842
Subventions d'exploitation		33 048	12 817
Reprises sur provisions et transfert de charges	2.7	211 203	353 307
Autres produits		3 670	16 183
Produits d'exploitation		20 957 381	21 803 139
Achats consommés, sous-traitance et autres approvisionnements		(4 585 532)	(7 309 023)
Autres achats et charges externes		(6 954 402)	(7 779 621)
Impôts et taxes		(752 450)	(564 375)
Salaires et traitements		(6 695 330)	(5 730 151)
Charges sociales		(2 807 518)	(2 403 316)
Dotations aux amortissements		(4 607 196)	(3 424 244)
Dotations aux provisions		(139 620)	(897 628)
Autres charges		(649 910)	(625 518)
Charges d'exploitation		(27 191 958)	(28 733 876)
Résultat d'exploitation		(6 234 577)	(6 930 737)
Produits financiers		1 100 883	281 506
Charges financières		(2 014 335)	(5 015 234)
Résultat financier	6.3	(913 452)	(4 733 728)
Résultat courant avant impôts		(7 148 029)	(11 664 465)
Produits exceptionnels		671 681	682 431
Charges exceptionnelles		(655 045)	(596 911)
Résultat exceptionnel	2.9	16 636	85 520
(Charges) / Produits d'impôts sur les résultats	7	887 701	897 375
Résultat net		(6 243 692)	(10 681 570)

Les notes annexes font partie intégrante des comptes annuels.

3.2 BILAN

En euros	Notes	31.12.2018			31.12.2017
		Brut	Amort. Dépré.	Net	Net
Immobilisations incorporelles	4.6	19 907 477	13 068 597	6 838 880	6 651 241
Immobilisations corporelles	4.6	10 384 310	4 490 256	5 894 054	6 169 862
Immobilisations financières	4.6	10 577 875	2 565 018	8 012 857	7 831 476
Actif non courant		40 869 662	20 123 871	20 745 791	20 652 579
Stocks et en-cours	2.1	11 389 857	3 284 391	8 105 466	8 953 287
Créances clients	2.2	10 969 974	103 723	10 866 251	3 360 490
Autres créances	2.2	12 714 006	1 986 683	10 727 323	10 003 530
Trésorerie et équivalents	6.1.5	8 157 588	-	8 157 588	11 676 846
Actif courant		43 231 425	5 374 797	37 856 628	33 994 153
Total actif		84 101 087	25 498 668	58 602 419	54 646 732

En euros	Notes	31.12.2018	31.12.2017
		Net	Net
Capital social		2 595 176	2 413 266
Réserves		27 162 196	35 333 873
Résultat de l'exercice		(6 243 692)	(10 681 570)
Capitaux propres	8.3	23 513 680	27 065 569
Avances conditionnées	6.2	100 000	196 250
Autres fonds propres		100 000	196 250
Dettes financières long terme	6.1	27 314 523	17 346 185
Passif non courant		27 314 523	17 346 185
Provisions pour risques et charges	5.1	126 518	139 094
Dettes financières court terme	6.1	1 302 311	3 544 980
Groupe et associés	6.1.1	94 328	-
Dettes fournisseurs	2.3	3 611 414	3 956 359
Autres dettes	2.3	2 539 645	2 398 295
Passif courant		7 674 216	10 038 728
Total passif		58 602 419	54 646 732

Les notes annexes font partie intégrante des comptes annuels.

3.3 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Résultat net	(6 243 692)	(10 681 570)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et des frais d'émission des emprunts	4 607 196	3 424 244
Provisions	176 486	3 156 480
Résultat des cessions d'actifs immobilisés	62 839	4 850
Boni de fusion	-	(65 746)
Capacité d'autofinancement	(1 397 171)	(4 161 742)
Variation des stocks et en cours	894 579	(3 634 948)
Variation des créances clients	(7 579 338)	(845 601)
Variation des dettes fournisseurs	(344 945)	(2 274 220)
Variation des autres créances et autres dettes	146 519	4 279 085
Trésorerie provenant du BFR	(6 883 185)	(2 475 684)
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(8 280 356)	(6 637 426)
Acquisitions d'immobilisations	(3 984 118)	(6 132 747)
Cessions d'immobilisations	213 559	587 594
Avances conditionnées reçues / (remboursées)	(96 250)	(121 250)
Autres variations	56 040	177 131
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(3 810 769)	(5 489 272)
Augmentation de capital	3 083 777	20 216 960
Emission d'emprunts	27 400 800	492 020
Remboursement d'emprunts	(19 675 131)	(2 301 898)
Augmentation / (diminution) des comptes courants filiales	(435 120)	(1 021 046)
Autres variations	(1 802 459)	(1 283 504)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	8 571 867	16 102 532
Variation de trésorerie	(3 519 258)	3 975 834
Trésorerie à l'ouverture	11 176 846	7 201 012
Trésorerie à la clôture	7 657 588	11 176 846
Trésorerie active à l'ouverture	11 676 846	7 701 012
Trésorerie active à la clôture	8 157 588	11 676 846
Variation de trésorerie active	(3 519 258)	3 975 834
Trésorerie passive à l'ouverture	500 000	500 000
Trésorerie passive à la clôture	500 000	500 000
Variation de trésorerie passive	-	-
Variation de trésorerie	(3 519 258)	3 975 834

Les notes annexes font partie intégrante des comptes annuels.

3.4 NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2018

Les notes sur les états financiers font partie intégrante des comptes établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur en France.

MEDICREA INTERNATIONAL est cotée sur le marché Euronext Growth, code ISIN FR004178572, Mnémonique ALMED. Depuis août 2018, les titres de la Société sont également négociables sur le marché américain via la plateforme OTCQX Best Market sous les symboles MRNTF et MRNTY.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 20 mars 2019. Ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires du 3 juin 2019.

NOTE 1 : PRINCIPES COMPTABLES

1.1 Bases de préparation

Les états financiers de MEDICREA INTERNATIONAL sont établis en euros, conformément au règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 et selon le respect du principe de continuité d'exploitation, comme décrit à la note 6.4.2. « Covenants » qui s'apprécie au regard de la capacité de la Société au cours des 12 mois postérieurs à la date d'arrêté des comptes à faire face aux besoins de trésorerie liés à son exploitation, à ses investissements et aux remboursements de ses dettes financières à court terme en générant une capacité d'autofinancement positive et en allouant des ressources financières suffisantes. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits au bilan est selon les cas, le coût historique, la valeur d'apport ou la valeur réévaluée. Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes sociaux de l'exercice 2018 sont identiques à ceux de l'exercice précédent.

La préparation des états financiers nécessite l'élaboration d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'avoir un impact tant sur les propres actifs et passifs de la Société que sur ceux de ses filiales et participations.

Les estimations et hypothèses utilisées sont réexaminées de façon continue. En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, il est possible que les montants qui figureront dans les futurs états financiers soient différents des valeurs actuellement estimées.

Au 31 décembre 2018, la Société n'a pas connaissance de changements d'estimation ayant un effet significatif sur la période.

1.2 Conversion des éléments en devises

Les transactions en devises sont converties au cours de change en vigueur au moment de la transaction ou au cours de la couverture de change mise en place, le cas échéant.

Les actifs et passifs exprimés en devises étrangères sont convertis au cours de clôture, ou maintenus au cours de la couverture qui leur est affectée.

La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises au cours de clôture est, le cas échéant, portée au bilan en « comptes de régularisation ». En cas de perte de change latente à la clôture, une provision est enregistrée à hauteur du risque non couvert.

NOTE 2 : DONNEES OPERATIONNELLES

2.1 Stocks et en-cours

Les stocks de matières premières sont évalués au prix moyen pondéré, incluant les frais d'approche. Les stocks de produits finis et semi finis sont valorisés au coût de revient, hors frais de commercialisation.

Une dépréciation est constatée dès lors que la valeur probable de réalisation du stock est inférieure à sa valeur comptable.

Les stocks en valeurs brutes et nettes se répartissent comme suit :

En euros	31.12.2018			31.12.2017		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Matières premières	378 569	(46 798)	331 771	494 979	(26 379)	468 600
En-cours de production	441 059	(51 948)	389 111	1 072 507	(87 336)	985 171
Produits semi-finis	1 651 784	(420 996)	1 230 788	1 891 621	(157 507)	1 734 114
Produits finis	8 918 445	(2 764 649)	6 153 796	8 825 329	(3 059 927)	5 765 402
Total	11 389 857	(3 284 391)	8 105 466	12 284 436	(3 331 149)	8 953 287

En valeur brute, le stock diminue de 7 % par rapport à 2017. La principale variation, qui provient des en-cours de production, traduit la normalisation du fonctionnement de l'usine de Rillieux-la-Pape.

Les dépréciations représentent au 31 décembre 2018 en moyenne 29 % des valeurs brutes contre 27 % au 31 décembre 2017.

2.2 Créances clients et autres créances

Les créances clients et autres créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est enregistrée lorsque leur valeur d'inventaire, fondée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée. La valeur d'inventaire est appréciée créance par créance en fonction de ce risque.

La Société, mobilise, en fonction de ses besoins de trésorerie, ses créances clients par le recours au factoring. Le montant des factures faisant l'objet d'un financement à la clôture de l'exercice, et donc n'apparaissant plus dans le poste clients à cette date est communiqué dans le détail des engagements hors bilan.

Les créances clients et les autres créances s'analysent comme suit :

En euros	31.12.2018			31.12.2017		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Créances clients	10 969 974	(103 723)	10 866 251	3 390 636	(30 146)	3 360 490
Créances sociales	2 200	-	2 200	2 200	-	2 200
Créances fiscales	1 469 687	-	1 469 687	1 701 476	-	1 701 476
Comptes courants intragroupe	9 153 038	(1 986 683)	7 166 355	8 623 591	(1 824 440)	6 799 151
Autres créances	1 532 110	-	1 532 110	1 234 757	-	1 234 757
Avances et acomptes fournisseurs	5 381	-	5 381	80 184	-	80 184
Charges constatées d'avance	529 872	-	529 872	158 668	-	158 668
Ecart de conversion actif	21 718	-	21 718	27 094	-	27 094
Autres créances	12 714 006	(1 986 683)	10 727 323	11 827 970	(1 824 440)	10 003 530
Total actifs courants	23 683 980	(2 090 406)	21 593 574	15 218 606	(1 854 586)	13 364 020
Délais de recouvrement moyen des créances clients	61 jours			67 jours		

L'évolution des créances clients entre 2018 et 2017 s'établit comme suit :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
MEDICREA USA	7 620 408	1 520 922
MEDICREA BELGIUM	643 441	-
MEDICREA AUSTRALIA	357 235	-
MEDICREA POLAND	420 463	64 337
MEDICREA TECHNOLOGIES UK	-	10 792
Créances Groupe	9 041 547	1 596 051
Créances hors-Groupe	1 928 427	1 794 585
Total créances clients	10 969 974	3 390 636

L'augmentation des créances clients de 7,5 millions d'euros provient à hauteur de 7,4 millions d'euros des créances Groupe, dont 1 million d'euros lié à des variations de périmètre. Les créances Groupe, et principalement celles de MEDICREA USA, dont l'échéance est dépassée ne sont plus reclassées en comptes courants depuis le 1^{er} janvier 2017.

Les créances clients dont l'espérance de recouvrement est fortement improbable font l'objet d'une provision pour dépréciation pour leur montant intégral hors TVA.

Les créances fiscales comprennent le crédit impôt recherche (887 701 euros) et le crédit impôt compétitivité pour l'emploi (169 751 euros). Les autres créances fiscales sont essentiellement composées de TVA à récupérer.

La variation de 0,4 million d'euros des charges constatées d'avance s'explique par l'enregistrement en décembre 2018 de factures de loyers concernant le 1^{er} trimestre 2019, alors qu'en fin d'année 2017, les factures de loyers relatifs au 1^{er} trimestre 2018 n'avaient pas été réceptionnées sur l'exercice 2017.

Au 31 décembre 2018, les comptes courants intragroupe se décomposent comme suit :

En euros	31.12.2018			31.12.2017		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Compte courant MEDICREA USA	6 427 965	-	6 427 965	6 053 968	-	6 053 968
Compte courant MEDICREA GMBH	1 254 720	1 254 720	-	1 229 795	1 229 795	-
Compte courant MEDICREA POLAND	738 390	-	738 390	745 183	-	745 183
Compte courant MEDICREA TECHNOLOGIES UK	731 963	731 963	-	594 645	594 645	-
Total comptes courants intragroupe	9 153 038	1 986 683	7 166 355	8 623 591	1 824 440	6 799 151

Les échéances des créances se ventilent comme suit :

En euros	31.12.2018	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Autres immobilisations financières	353 690	10 769	40 000	302 921
Créances clients	10 969 974	10 969 974	-	-
Créances sociales	2 200	2 200	-	-
Créances fiscales	1 469 687	1 469 687	-	-
Comptes courants intragroupe	9 153 038	-	9 153 038	-
Autres créances	1 532 110	1 532 110	-	-
Avances et acomptes fournisseurs	5 381	5 381	-	-
Charges constatées d'avance	529 872	529 872	-	-
Total	24 015 952	14 519 993	9 193 038	302 921

Les produits à recevoir inclus dans les différents postes de l'actif se décomposent comme suit :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Créances clients	366 418	39 123
Autres créances	19 925	55 243
Total	386 343	94 366

2.3 Dettes fournisseurs et autres dettes

Les dettes fournisseurs et les autres dettes s'analysent comme suit :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Dettes fournisseurs	3 611 414	3 956 359
Dettes sociales	1 698 472	1 621 583
Dettes fiscales	261 287	300 124
Autres dettes	321 613	435 477
Avances et acomptes clients	22 161	29 436
Ecart de conversion passif	236 112	11 675
Total autres dettes	2 539 645	2 398 295
Total passifs courants	6 151 059	6 354 654
<i>dont part à moins d'un an</i>	<i>5 976 387</i>	<i>6 104 508</i>

L'évolution des dettes fournisseurs entre 2018 et 2017 s'établit comme suit :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
MEDICREA USA	85 012	15 560
MEDICREA TECHNOLOGIES UK	-	19 209
Dettes Groupe	85 012	34 769
Dettes hors Groupe	3 526 402	3 921 590
Total	3 611 414	3 956 359

La baisse de 0,4 millions des dettes fournisseurs provient essentiellement des effets de saisonnalité.

L'écart de conversion passif concerne principalement au 31 décembre 2018, la conversion des créances Groupe libellées en devises étrangères (voir points 2.2).

Les charges à payer incluses dans les différents postes du passif se décomposent comme suit :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Dettes financières	7 004	12 078
Dettes fournisseurs	471 931	751 191
Dettes sociales	1 272 970	1 203 368
Dettes fiscales	352 317	290 055
Autres dettes	284 413	72 000
Total	2 388 635	2 328 692

2.4 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date où la majorité des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés, soit le plus souvent lors de l'expédition des produits. Dans certains cas spécifiques, lorsque la Société livre directement les établissements de santé (marché français par exemple), les implants et instruments sont mis en dépôt. Ils ne sont donc pas facturés au moment de la livraison et restent comptabilisés en actifs. Ainsi, seuls les implants ayant fait l'objet d'une pose et/ou les instruments perdus ou cassés sont par la suite facturés.

Des inventaires des dispositifs médicaux en dépôts sont réalisés de façon régulière soit directement sur le terrain, soit après renvoi et examen des actifs à la Société et les ajustements comptables nécessaires sont enregistrés dans les états financiers.

Le chiffre d'affaires se répartit comme suit :

En euros	31.12.2018			31.12.2017		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Ventes de marchandises	6 021 264	12 566 165	18 587 429	5 918 594	9 685 029	15 603 623
Prestations de service	72 975	1 089 755	1 162 730	174 358	155 023	329 381
Total chiffre d'affaires	6 094 239	13 655 920	19 750 159	6 092 952	9 840 052	15 933 004

L'évolution du chiffre d'affaires entre 2018 et 2017 s'établit comme suit :

En euros	2018	2017	Var.
MEDICREA USA	7 329 919	5 619 069	+ 30 %
MEDICREA BELGIUM	896 918	-	N/S
MEDICREA POLAND	363 412	656 182	(45) %
MEDICREA AUSTRALIA	361 522	-	N/S
MEDICREA GMBH	3 000	(168 768)	N/S
MEDICREA TECHNOLOGIES	-	160 585	N/S
MEDICREA TECHNOLOGIES UK	(253 065)	(17 401)	N/S
Total ventes et refacturations intragroupe	8 701 706	6 249 667	39 %
Hôpitaux et cliniques France	6 080 268	5 962 073	+ 2 %
Distributeurs export	3 907 371	3 590 990	+ 9 %
Centre de réparation	982 797	76 444	N/S
Autres	78 017	53 830	+ 45 %
Total ventes et refacturations hors groupe	11 048 453	9 683 337	+ 14 %
Chiffres d'affaires	19 750 159	15 933 004	+ 24 %

Le chiffre d'affaires réalisé avec les filiales commerciales de la Société augmente de 39 % soit + 2,5 millions d'euros de ventes additionnelles dont + 1,7 million d'euros pour MEDICREA USA suite au lancement sur le marché américain d'un système de fixation thoraco-lombaire par le haut (top loading) et + 1,2 million d'euros pour MEDICREA BELGIUM et MEDICREA AUSTRALIA, sociétés créées respectivement en février et juin 2018.

Le chiffre d'affaires réalisé avec les distributeurs internationaux, les établissements de santé en France et les clients du centre de réparation, qui traduit l'activité commerciale de MEDICREA INTERNATIONAL avec des clients tiers, est en croissance de 14 % soit + 1,4 million de ventes additionnelles.

Le chiffre d'affaires du centre de réparation était réalisé en 2017 par la société MEDICREA TECHNOLOGIES SAS qui a été dissoute sans liquidation et absorbée par MEDICREA INTERNATIONAL fin 2017. Cette activité de réparations de moteur pour appareils chirurgicaux a été arrêtée par la Société au 31 décembre 2018.

2.5 Production stockée

La production stockée, en diminution de 4,1 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent, s'explique principalement par le transfert en 2017 de l'usine de production de La Rochelle à Rillieux-la-Pape, ayant entraîné à cette occasion, de nombreux changements organisationnels et un recours temporaire significatif à la sous-traitance.

2.6 Production immobilisée

La production immobilisée s'établit à 1,7 millions d'euros, contre 2,1 millions d'euros en 2017. Elle comprend l'activation des frais de R&D et des dépenses de brevets et traduit les efforts soutenus de la Société en matière d'innovation.

2.7 Reprises sur provisions et transfert de charges

Les reprises sur provisions et transfert de charges se répartissent comme suit :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Provision pour risques et charges	22 000	182 706
Dépréciation des stocks	68 455	67 248
Dépréciation des créances clients	29 546	10 911
Transfert de charges	91 202	92 442
Reprises sur provisions et transfert de charges	211 203	353 307

2.8 Autres produits

Les redevances perçues sur les brevets dont la Société est propriétaire et utilisés dans d'autres applications médicales sont enregistrées en autres produits d'exploitation.

2.9 Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant émane des activités dans lesquelles la Société est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales, incluant les cessions et les mises au rebut d'instruments et de matériels.

Le résultat exceptionnel résulte des évènements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

Au titre de l'exercice 2018, le montant du résultat exceptionnel positif comprend essentiellement des cessions de matériels industriels.

2.10 Incidences des variations de change sur le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation

Les taux moyens de change ont évolué comme suit :

Taux moyen de conversion	31.12.2018	31.12.2017
USD / EUR	1,18384	1,12493
GBP / EUR	0,88535	0,87313
PLN / EUR	4,25803	4,26218
AUD / EUR	1,58170	-

L'incidence des variations de change sur la comparabilité des états financiers des exercices 2017 et 2018 est la suivante :

En euros	31.12.2018 au taux 2018	31.12.2018 au taux 2017	Impact de change
Chiffre d'affaires	19 750 159	20 102 092	(351 933)
Résultat d'exploitation	(6 234 577)	(5 963 849)	(270 728)

NOTE 3 : CHARGES ET AVANTAGES DU PERSONNEL

3.1 Effectif

L'effectif par collègue se répartit comme suit :

	31.12.2018	31.12.2017
Cadres	68	66
Agents de maîtrise - Employés	57	60
Total	125	126

3.2 Régime de retraites et avantages postérieurs à l'emploi

Les régimes à cotisations définies (régimes de retraites légales et complémentaires) se caractérisent par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leurs sont dus. De par leur nature, les régimes à cotisations définies ne donnent pas lieu à comptabilisation de provisions, les cotisations étant enregistrées lorsqu'elles sont dues.

La couverture des indemnités de fin de carrière telles que prévue par la convention collective dont dépend MEDICREA INTERNATIONAL (Import/Export) ne fait pas l'objet de versement à une compagnie d'assurance ou de provision. L'engagement correspondant est cependant évalué sur une base annuelle à partir des caractéristiques suivantes :

- âge de départ à la retraite : âge auquel le salarié obtient le nombre de trimestres nécessaires pour liquider sa rente sécurité sociale sans abattement ;
- taux de charges sociales : ajusté en fonction du statut du salarié et de la société. En moyenne, les taux sont de 44,5 % pour les cadres et 37 % pour les non cadres ;
- taux de revalorisation des salaires : 2 % ;
- mode de départ : à l'initiative du salarié ;
- table de mortalité : INSEE 2012-2014 par sexe ;
- mobilité annuelle : en fonction du collègue (cadres et non cadres) et en fonction de l'âge, avec un taux de rotation nul au-delà de 50 ans ;
- taux d'actualisation : 1,60 %, basé, à la date de l'évaluation, sur les taux des obligations à long terme du secteur privé de grande qualité en euros (Corporate bonds AA10+) pour une durée équivalente à celle des engagements, en application de la recommandation de l'ANC.

La couverture des indemnités de fin de carrière ne fait pas l'objet de provision dans les comptes de MEDICREA INTERNATIONAL.

Le montant des droits acquis au 31 décembre 2018 s'élève à 639 367 euros comparé à 600 328 euros au 31 décembre 2017. Les variations s'analysent comme suit :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Dette actuarielle en début de période	600 328	513 368
<i>Coût des services en résultat opérationnel</i>	103 343	86 922
<i>Coût financier net</i>	7 637	7 187
Charge de l'exercice au titre des régimes à prestations définies	110 980	94 109
Ecart actuariels	(71 941)	(19 447)
Variation de périmètre	-	12 298
Dette actuarielle en fin de période	639 367	600 328

Les écarts actuariels sont dus aux modifications d'hypothèses pour 47 milliers d'euros et à la mobilité des salariés pour 25 milliers d'euros.

Les membres du Conseil d'Administration et les cadres dirigeants ne bénéficient pas de régime de retraite supplémentaire.

3.3 Médaille du travail

Les engagements au titre des médailles de travail ne font pas l'objet de provision, la convention collective applicable ne prévoyant pas de disposition particulière en la matière.

3.4 Paiements fondés sur des actions

Certains salariés et/ou dirigeants de la Société reçoivent une rémunération en instruments de capitaux propres dont le paiement est fondé sur des actions. Cette rémunération prend la forme de plans d'attribution d'actions gratuites ou de plans d'options d'achat d'actions.

Les Assemblées Générales des 10 mars 2006, 25 juin 2009, 14 juin 2012, 25 juin 2014, 3 juin 2015, 18 décembre 2015, 7 juin 2016, 15 juin 2017, 8 novembre 2017 et 17 mai 2018 ont délégué au Conseil d'Administration la compétence d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions et d'attribution d'actions gratuites. Les Conseils d'Administration des 5 juin 2008, 25 juin 2009, 17 décembre 2009, 17 juin 2010, 16 juin 2011, 17 décembre 2013, 27 mars 2014, 3 septembre 2015, 25 juillet 2016, 19 septembre 2016, 14 septembre 2017, 22 décembre 2017, 8 février 2018, 27 juillet 2018 et 20 décembre 2018 ont attribué des options de souscription d'actions et/ou des actions gratuites.

3.4.1 Plans d'options d'achat d'actions

Aucune provision n'est comptabilisée au titre de ces plans conformément aux dispositions de l'article 624-6 du PCG.

Les caractéristiques des plans d'achat d'actions autorisés par l'assemblée générale des actionnaires, sont les suivantes au 31 décembre 2018 :

Année de mise en place du plan	Nombre d'options autorisées	Nombre d'options annulées / expirées	Nombre d'options exercées	Nombre d'options restant à acquérir	Prix d'exercice en euros	Année limite de levée des options
2008	20 723	16 556	4 167	-	-	-
2009	53 480	33 000	20 480	-	-	-
2010	112 800	99 926	12 874	-	-	-
2011	95 500	95 500	-	-	-	-
2013	10 000	10 000	-	-	-	-
2014	30 000	-	-	30 000	9,10	2021
2015	12 000	12 000	-	-	-	-
2016	406 500	406 500	-	-	-	-
2017	210 000	50 000	-	160 000	3,95 / 4,11 *	2024
2017	450 000	25 000	-	425 000	2,85 *	2024
2018	570 000	-	-	570 000	2,96 / 3,21 *	2025
2018	100 000	-	-	100 000	2,73	2025
2018	65 000	-	-	65 000	2,38	2025
Total	2 136 003	748 482	37 521	1 350 000		

* Le prix d'exercice est différent pour les salariés américains car les dates d'attribution définitives sont effectives 20 jours de bourse après la date du Conseil d'Administration décidant de l'attribution.

3.4.2 Plans d'actions gratuites

Aucune provision n'est comptabilisée au titre de ces plans conformément aux dispositions de l'article 624-6 du PCG.

Les caractéristiques des plans d'actions gratuites autorisés par l'assemblée générale des actionnaires, sont les suivantes au 31 décembre 2018 :

Année de mise en place du plan	Nombre d'actions gratuites autorisées	Nombre d'actions gratuites annulées	Nombre d'actions gratuites acquises	Nombre d'actions restant à remettre	Année d'acquisition (1)
2008	18 099	936	17 163	-	2010 / 2012
2009	45 800	8 100	37 700	-	2011 / 2013
2010	45 885	9 965	35 920	-	2012 / 2014
2011	3 500	-	3 500	-	2013
2016	72 990	31 000	41 990	-	2017 / 2018
2018	5 000	-	-	5 000	2019
2018	787 000	-	-	787 000	2019 / 2020
Total	978 274	50 001	136 273	792 000	

(1) L'année d'acquisition varie selon les pays où sont salariés les bénéficiaires du plan

3.4.3 Variation des plans d'options d'achat d'actions et d'actions gratuites

Les opérations intervenues au cours des deux derniers exercices sur les instruments de paiements sur base d'actions se résument comme suit au 31 décembre 2018 :

	Options de souscription			Actions gratuites		
	Nombre d'options	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne	Prix d'exercice moyen (en euros)	Nombre d'actions	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne	
					France	Etats-Unis
Solde au 31.12.16	569 718	5,33	6,09	72 990	0,72	1,72
- attribuées	660 000	6,89	3,00	-	-	-
- annulées	(464 000)	5,64	5,75	(9 000)	-	-
- expirées	(59 126)	-	6,14	-	-	-
- exercées	-	-	-	(32 990)	-	-
Solde au 31.12.17	706 592	6,58	3,67	31 000	-	0,72
- attribuées	735 000	3,40	2,93	792 000	0,97	1,97
- annulées	(75 000)	3,97	3,69	(22 000)	-	-
- expirées	(16 592)	-	8,06	-	-	-
- exercées	-	-	-	(9 000)	-	0,72
Solde au 31.12.2018	1 350 000	6,01	3,16	792 000	0,97	1,97

3.5 Compte Personnel de Formation (CPF)

Seules les dépenses de formation effectivement engagées suite à une décision mutuelle entre le salarié et la Société sont comptabilisées en charges au cours de l'exercice. Une dotation aux provisions est enregistrée uniquement dans les deux cas suivants :

- désaccord persistant sur deux exercices successifs entre le salarié et la Société, si le salarié demande à bénéficier d'un congé individuel de formation auprès du Fongecif ;
- démission ou licenciement du salarié si celui-ci demande à bénéficier de son droit individuel à la formation avant la fin de sa période de préavis.

La contribution annuelle de la Société au titre du CPF (0,2% de la masse salariale) est versée aux Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA) qui assurent par conséquent le financement des futures formations réalisées dans ce cadre.

3.6 Crédit impôt pour la compétitivité et l'emploi

Le crédit impôt pour la compétitivité et l'emploi est comptabilisé au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, en diminution des charges de personnel. Il est utilisé pour améliorer la compétitivité de la Société et lui permettre de réaliser des efforts en matière d'investissements, d'innovation, de formation, de recrutement, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de son fonds de roulement.

Le montant du crédit impôt pour la compétitivité et l'emploi comptabilisé en 2018 s'élève à 169 751 euros. Il était de 161 667 euros en 2017.

3.7 Rémunération des dirigeants et des mandataires sociaux

MEDICREA INTERNATIONAL compte quatre dirigeants mandataires sociaux. Il s'agit de Monsieur Denys SOURNAC, Président et Directeur Général de MEDICREA INTERNATIONAL et de Messieurs Fabrice KILFIGER et David RYAN, Directeurs Généraux Délégués de MEDICREA INTERNATIONAL. Depuis le 1^{er} janvier 2018, Monsieur CAFFIERO n'exerce plus de fonctions opérationnelles au sein de la Société mais conserve son mandat d'administrateur de MEDICREA INTERNATIONAL.

Monsieur SOURNAC n'est pas salarié de MEDICREA INTERNATIONAL et n'est pas rémunéré pour son mandat par la Société. La holding d'animation ORCHARD INTERNATIONAL, perçoit des honoraires notamment pour les prestations assurées par Monsieur SOURNAC pour la Société MEDICREA INTERNATIONAL. Ces honoraires sont versés via un contrat de prestations entre ORCHARD INTERNATIONAL et MEDICREA INTERNATIONAL.

3.7.1 Rémunérations versées ou attribuées en 2018

Les rémunérations versées ou attribuées en 2018 sont les suivantes :

Denys SOURNAC – Président Directeur Général

Rémunérations (en euros)	2018		2017	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération brute fixe (1)	300 000	300 000	300 000	300 000
Rémunération brute variable	-	-	-	-
Jetons de présence	8 000	8 000	8 000	7 000
Avantages en nature	-	-	-	-
Total	308 000	308 000	308 000	307 000

(1) Prestations facturées par ORCHARD INTERNATIONAL

Fabrice KILFIGER – Directeur Général Délégué Finances

Rémunérations (en euros)	2018		2017	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération brute fixe	197 164	197 164	187 780	187 780
Rémunération brute variable	-	15 000 (1)	15 000	15 000 (1)
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature (2)	11 460	11 460	10 443	10 443
Total	208 624	223 624	213 223	213 223

(1) Montant versé au titre de l'exercice précédent

(2) Avantage en nature : voiture de fonction

David RYAN – Directeur Général Délégué Opérations

Rémunérations (en euros)	2018		2017	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération brute fixe	199 500	199 500	175 370	175 370
Rémunération brute variable	-	30 000 (1)	30 000	25 000 (1)
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature (2)	8 004	8 004	7 257	7 257
Total	207 504	237 504	212 627	207 627

(1) Montant versé au titre de l'exercice précédent

(2) Avantage en nature : voiture de fonction

3.7.2 Options attribuées et levées en 2018

Les options attribuées en 2018 sont les suivantes :

Bénéficiaires	Société ayant attribué les options	Date du Conseil d'Administration ayant attribué les options	Nombre d'options	Année limite de levée des options	Prix d'exercice (en euros)
Fabrice KILFIGER	MEDICREA INTERNATIONAL	08/02/2018	160 000	2025	2,96
David RYAN	MEDICREA INTERNATIONAL	08/02/2018	60 000	2025	2,96

Il n'y a pas eu d'options levées au cours de l'exercice 2018 par les dirigeants mandataires sociaux de la Société.

Au 31 décembre 2018, l'historique des options attribuées est le suivant :

Fabrice KILFIGER

Date du Conseil d'administration	05/06/2008	25/06/2009	17/06/2010	08/02/2018
Nombre d'options attribuées	4 167	20 000	10 000	160 000
Echéance des options	2018	2016	2017	2025
Prix d'exercice en euros	6,00	6,16	6,14	2,96
Nombre d'options exercées	4 167	11 354	-	-
Nombre d'options annulées ou caduques	-	8 646	10 000	-
Nombre d'options restant à acquérir	-	-	-	160 000

David RYAN

Date du Conseil d'administration	05/06/2008	25/06/2009	17/06/2010	14/09/2017	08/02/2018
Nombre d'options attribuées	3 542	15 000	5 000	100 000	60 000
Echéance des options	2018	2016	2017	2024	2025
Prix d'exercice en euros	6,00	6,16	6,14	3,95	2,96
Nombre d'options exercées	-	-	-	-	-
Nombre d'options annulées ou caduques	3 542	15 000	5 000	-	-
Nombre d'options restant à acquérir	-	-	-	100 000	60 000

3.7.3 Actions gratuites attribuées en 2018

Les actions gratuites attribuées en 2018 sont les suivantes :

Bénéficiaires	Société ayant attribué les actions gratuites	Date du Conseil d'Administration ayant attribué les actions gratuites	Nombre d'actions gratuites	Date de livraison	Valorisation des actions gratuites (1) (en euros)
Denys SOURNAC	MEDICREA INTERNATIONAL	20/12/2018	300 000	2019	2,26
Fabrice KILFIGER	MEDICREA INTERNATIONAL	20/12/2018	90 000	2019	2,26
David RYAN	MEDICREA INTERNATIONAL	20/12/2018	90 000	2019	2,26

(1) Selon la méthode retenue pour les comptes consolidés

Au 31 décembre 2018, l'historique des actions gratuites attribuées est le suivant :

Denys SOURNAC

Date du Conseil d'administration	20/12/2018
Nombre d'actions attribuées	300 000
Date de livraison des actions gratuites	2019
Valorisation des actions gratuites en euros (1)	2,26

(1) Selon la méthode retenue pour les comptes consolidés

Fabrice KILFIGER

Date du Conseil d'administration	05/06/2008	25/06/2009	17/06/2010	19/09/2016	20/12/2018
Nombre d'actions attribuées	2 778	7 500	2 500	9 000	90 000
Date de livraison des actions gratuites	2010	2011	2012	2018	2019
Valorisation des actions gratuites en euros	5,73	6,55	6,22	5,85	2,26

(1) Selon la méthode retenue pour les comptes consolidés

David RYAN

Date du Conseil d'administration	05/06/2008	25/06/2009	17/06/2010	16/06/2011	19/09/2016	20/12/2018
Nombre d'actions attribuées	2 361	6 000	2 500	3 000	9 000	90 000
Date de livraison des actions gratuites	2010	2011	2012	2013	2018	2019
Valorisation des actions gratuites en euros	5,73	6,55	6,22	9,40	5,85	2,26

(1) Selon la méthode retenue pour les comptes consolidés

NOTE 4 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES

4.1 Test de dépréciation effectué sur les actifs amortissables

Lorsque des évènements ou des situations nouvelles indiquent que la valeur comptable de certains actifs corporels ou incorporels est susceptible de ne pas être recouvrable, cette valeur est comparée à la valeur recouvrable estimée à partir de la valeur d'utilité en l'absence de juste valeur nette estimable de manière fiable. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de ces actifs, cette dernière est ramenée à la valeur recouvrable par comptabilisation d'une perte de valeur d'actif en charges.

4.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les frais de recherche et de développement, les brevets et marques, et les logiciels. Les frais de recherche et de développement lorsqu'ils satisfont à l'ensemble des critères autorisant leur inscription à l'actif, sont amortis sur 5 ans. Les frais activés reposent sur un suivi analytique précis permettant une ventilation des coûts engagés par type et par projet. Les brevets, licences et marques sont amortis sur 5 à 10 ans en fonction de leur durée d'utilisation. Les logiciels sont amortis sur des durées allant de 1 à 5 ans.

4.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées selon la méthode du coût historique. Le coût d'une immobilisation corporelle est constitué :

- de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables ;
- des frais directement attribuables engagés pour mettre l'actif en état de marche en vue de l'utilisation prévue ;
- des remises et rabais commerciaux déduits dans le calcul du prix d'achat.

Les immobilisations corporelles sont décomposées si leurs composantes ont des durées d'utilité différentes ou qu'elles procurent des avantages à la Société selon un rythme différent nécessitant l'utilisation de taux et de mode d'amortissement différenciés.

Les dépenses ultérieures sur immobilisations sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues, sauf celles engagées pour prolonger la durée de vie du bien.

Les ancillaires faisant partie des kits mis à disposition des établissements de santé clients sont immobilisés jusqu'à leur retour ou leur remplacement pour cause de casse, de perte ou d'obsolescence.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de dépréciation selon la méthode exposée dans la note 4.1.

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée d'utilité estimée des immobilisations :

- installations techniques et matériels : de 3 à 10 ans ;
- matériel de démonstration : 3 ans ;
- kits d'instruments : 3 ans ;
- matériel de bureau et informatique, et mobilier : de 3 à 10 ans ;
- installations générales et agencements : de 10 à 12 ans ;
- véhicules : 4 ans.

S'agissant des installations et agencements du siège de Rillieux-la-Pape, la durée d'utilité estimée correspond à la durée totale du bail.

4.4 Immobilisations financières et comptes courants







Les titres de participation sont évalués à leur coût historique d'acquisition et les comptes courants détenus sur les filiales à leur valeur comptable.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire, établie en fonction des critères suivants, est inférieure à la valeur d'inscription à l'actif :

- valeur d'usage déterminée en fonction de l'actif net réévalué de la filiale et de ses perspectives de rentabilité ;
- valeur par référence à des transactions récentes intervenues sur des sociétés du même secteur ;
- valeur par référence aux flux de trésorerie futurs actualisés générés par la filiale.

Une dépréciation n'est toutefois comptabilisée que lorsque la filiale a atteint un rythme d'exploitation normal suivant sa phase de lancement s'il s'agit d'une création, ou lorsque la phase d'intégration est achevée s'il s'agit d'une acquisition.

Le périmètre des filiales et leurs pourcentages de contrôle sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

		Siège social	Pourcentage de contrôle
MEDICREA USA		New-York, US	100 %
MEDICREA TECHNOLOGIES UK		Preston, GB	100 %
MEDICREA GMBH		Köln, DE	100 %
MEDICREA POLAND		Łódź, PL	100 %
MEDICREA BELGIUM		Houwaart, BE	51 %
MEDICREA AUSTRALIA		Brisbane, AU	51 %

Les titres de participation se décomposent comme suit :

En euros	31.12.2018			31.12.2017		
	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
MEDICREA USA	7 395 058	-	7 395 058	7 395 058	-	7 395 058
MEDICREA TECHNOLOGIES UK	2 465 018	(2 465 018)	-	2 465 018	(2 465 018)	-
MEDICREA GMBH	100 000	(100 000)	-	100 000	(100 000)	-
MEDICREA BELGIUM	120 076	-	120 076	-	-	-
MEDICREA AUSTRALIA	96 915	-	96 915	-	-	-
MEDICREA POLAND	47 118	-	47 118	47 118	-	47 118
Total	10 224 185	(2 565 018)	7 659 167	10 007 194	(2 565 018)	7 442 176

La Société a créé en février 2018 MEDICREA BELGIUM, société anonyme de droit belge au capital de 200 000 euros dont le siège social est situé à Houwaart, en association avec la société Motion Medical, qui jusqu'alors distribuait les produits de MEDICREA INTERNATIONAL en Belgique. La Société détient une participation majoritaire de 51 % dans MEDICREA BELGIUM et montera progressivement au capital de sa filiale au cours des prochaines années pour en devenir son unique actionnaire. Un pacte d'actionnaires a été signé en ce sens et contient des engagements croisés d'achat et de vente de la participation de 49 % détenue par Motion Medical au 31 décembre 2018, s'échelonnant sur la période 2019 – 2022 comme suit :

- En 2019, rachat de 12,25 % des titres sur la base de 10 X l'EBITDA (*) 2018 de MEDICREA BELGIUM ;
- En 2020, rachat de 12,25 % des titres sur la base de 10 X l'EBITDA (*) 2019 de MEDICREA BELGIUM ;
- En 2021, rachat de 12,25 % des titres sur la base de 10 X l'EBITDA (*) 2020 de MEDICREA BELGIUM ;
- En 2022, rachat de 12,25 % des titres sur la base de 10 X l'EBITDA (*) 2021 de MEDICREA BELGIUM ;

La Société a créé en juin 2018 MEDICREA AUSTRALIA, société de droit australien au capital de 300 000 dollars australien dont le siège social est situé à Brisbane, en association avec la société National Surgical, distributeur de dispositifs médicaux en Australie. La Société détient une participation majoritaire de 51 % dans MEDICREA AUSTRALIA et montera progressivement au capital de sa filiale au cours des prochaines années pour en devenir son unique actionnaire. Un pacte d'actionnaires a été signé en ce sens et contient des engagements croisés d'achat et de vente de la participation de 49 % détenue par National Surgical au 31 décembre 2018, s'échelonnant sur la période 2021 – 2024 comme suit :

- En 2021, rachat de 12,25 % des titres sur la base de 7 X la quote-part de l'EBITDA (*) 2020 de MEDICREA AUSTRALIA ;
- En 2022, rachat de 12,25 % des titres sur la base de 7 X la quote-part de l'EBITDA (*) 2021 de MEDICREA AUSTRALIA ;
- En 2023, rachat de 12,25 % des titres sur la base de 7 X la quote-part de l'EBITDA (*) 2022 de MEDICREA AUSTRALIA ;
- En 2024, rachat de 12,25 % des titres sur la base de 7 X la quote-part de l'EBITDA (*) 2023 de MEDICREA AUSTRALIA ;

(*) : Résultat opérationnel avant intérêts, amortissements et dépréciations.

Actions auto-détenues

Les actions MEDICREA INTERNATIONAL auto-détenues sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, quel que soit l'objet de leur détention.

En cas de cession, le prix de revient des actions cédées est établi selon la méthode du premier entré-premier sorti (FIFO) à l'exception des actions détenues dans le cadre de plans d'options pour lesquels le calcul est effectué par plan, selon la méthode du prix moyen pondéré. Les résultats de cession sont inscrits en résultat financier.

Au 31 décembre 2018, le portefeuille d'actions auto-détenues s'analyse ainsi de la manière suivante :

En euros	2018		2017	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Contrat de liquidité	4 756	10 770	4 438	14 310
Total actions MEDICREA INTERNATIONAL	4 756	10 770	4 438	14 310

4.5 Variation des immobilisations et amortissements au cours de l'exercice 2018

La variation des immobilisations se présente comme suit :

Valeurs brutes – En euros	01.01.2018	Acquisitions	Cessions	31.12.2018
Frais de recherche & développement	11 668 307	1 503 692	-	13 171 999
Brevets et droits similaires	4 468 560	219 004	-	4 687 564
Licences et logiciels	1 395 218	652 218	24 656	2 022 780
Marques	25 133	-	-	25 133
Nom de domaine	1	-	-	1
Immobilisations incorporelles	17 557 219	2 374 914	24 656	19 907 477
Constructions	157	-	157	-
Installations techniques et matériels	2 470 391	54 391	346 281	2 178 501
Matériel de démonstration	369 896	263 985	102 092	531 789
Kits d'instruments	3 040 226	959 930	404 467	3 595 689
Matériel informatique et de bureau	1 094 021	26 002	1 539	1 118 484
Autres immobilisations	2 903 768	67 475	11 396	2 959 847
Immobilisations corporelles	9 878 459	1 371 783	865 932	10 384 310
Titres de participations	10 007 194	216 991	-	10 224 185
Actions auto-détenues (1)	14 310	-	3 540	10 770
Dépôts et cautionnements	374 990	20 430	52 500	342 920
Immobilisations financières	10 396 494	237 421	56 040	10 577 875
Total valeurs brutes	37 832 172	3 984 118	946 628	40 869 662
Amortissements – En euros	01.01.2018	Dotations	Reprises	31.12.2018
Frais de recherche & développement	7 246 518	1 543 296	-	8 789 814
Brevets et droits similaires	3 142 962	329 559	-	3 472 521
Licences et logiciels	491 364	314 420	24 656	781 128
Marques	25 133	-	-	25 133
Nom de domaine	1	-	-	1
Immobilisations incorporelles	10 905 978	2 187 275	24 656	13 068 597
Constructions	37	16	53	-
Installations techniques et matériels	541 717	294 839	139 007	697 549
Matériel de démonstration	222 282	111 053	43 404	289 931
Kits d'instruments	2 020 757	583 180	404 465	2 199 472
Matériel informatique et de bureau	635 643	134 517	311	769 849
Autres immobilisations	288 161	247 588	2 294	533 455
Immobilisations corporelles	3 708 597	1 371 193	589 534	4 490 256
Titres de participations	2 565 018	-	-	2 565 018
Immobilisations financières	2 565 018	-	-	2 565 018
Total amortissements et dépréciations	17 179 593	3 558 468	614 190	20 123 871

Valeurs nettes – En euros	01.01.2018	Augmentations	Diminutions	31.12.2018
Immobilisations incorporelles	6 651 241	187 639	-	6 838 880
Immobilisations corporelles	6 169 862	590	276 398	5 894 054
Immobilisations financières	7 831 476	237 421	56 040	8 012 857
Total valeurs nettes	20 652 579	425 650	332 438	20 745 791

(1) les disponibilités du contrat de liquidité sont comptabilisées en trésorerie et équivalents.

Les principales variations des postes d'immobilisations s'analysent comme suit :

1/ L'activité en matière de recherche et développement est structurellement importante et constitue un facteur de différenciation clef pour le Groupe. Les principaux frais engagés sur l'exercice 2018 portent sur :

- la poursuite du développement de la plateforme logicielle et de l'offre de services UNiD™ avec l'intégration de nouveaux services d'exploitation de données pré, per et post-opératoire et d'apprentissage analytique pour une chirurgie personnalisée du rachis ;
- le développement de la nouvelle gamme d'implants en titane imprimés en 3D en interne, composée de cages intersomatiques standards et sur mesure ainsi que d'implants de corporectomie sur mesure ;
- la finalisation de la gamme de vis top-loading PASS TULIP® et le développement d'une vis tulipe générique de dernière génération.

Le montant des frais de R&D ainsi capitalisés au titre de l'exercice 2018 s'élève à 1 503 692 euros contre 1 836 995 euros en 2017.

2/ Les dépenses de brevets activées en 2018 s'élèvent à 219 004 euros, pour 780 417 euros au titre de l'exercice précédent. Elles concernent pour 75 % les tiges d'ostéosynthèse du rachis sur-mesure (tiges UNiD®). En 2017, elles comprenaient le rachat auprès du Docteur Paul McAfee de trois brevets qui protègent une technique innovante permettant de déterminer la hauteur physiologique de l'espace intervertébral en s'appuyant sur l'anatomie du patient pour sélectionner précisément le dispositif intersomatique approprié.

3/ L'augmentation du poste licences et logiciels est essentiellement liée à la poursuite du développement du UNiD™ HUB, logiciel propriétaire de planification chirurgicale qui s'appuie sur les technologies de big data et qui a été mis en service, après avoir été approuvé par la FDA, à l'occasion du congrès de la NASS fin octobre 2017.

4/ Le matériel de démonstration fait l'objet d'un inventaire exhaustif chaque année. Il comprend l'ensemble des produits, aux sérigraphies propres et non revendables en l'état, utilisé par la force commerciale pour former les clients aux manipulations des implants et instruments. Ce matériel est régulièrement mis à jour en fonction des entrées / sorties de nouveaux / anciens produits.

5/ Pour la réalisation des chirurgies, la Société met à disposition de ses clients des kits composés d'instruments et d'implants. Ces matériels sont consignés dans les établissements de santé ou disponibles sous forme de prêts. Les instruments sont comptabilisés en immobilisations corporelles et amortis sur une durée de 3 ans. Le développement de l'activité conduit la Société à augmenter et

renouveler les actifs utilisés par ses clients, principalement en France. Les instruments complètement amortis sont régulièrement sortis des livres comptables.

6/ L'augmentation du poste matériel informatique et de bureau s'explique principalement par le renouvellement d'équipements informatiques.

7/ L'augmentation des autres immobilisations corporelles est liée principalement à des dépenses d'entretien du siège social.

8/ Les immobilisations financières sont constituées des titres de participations, d'actions auto-détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité et des dépôts et cautionnements versés. L'augmentation des titres de participations provient des créations des sociétés MEDICREA BELGIUM et MEDICREA AUSTRALIA. L'augmentation des dépôts et cautionnement concerne principalement une garantie donnée à BPI lors de la souscription d'un emprunt bancaire et la diminution est liée au remboursement du dépôt de garantie des anciens locaux de La Rochelle.

4.6 Contrats de location

4.6.1 Locations financement

Les immobilisations acquises par voie de location financement sont comptabilisées dans les comptes sociaux en charges de l'exercice (loyers de crédit-bail), selon les échéances prévues au contrat. Elles concernent les biens suivants :

En euros	31.12.2018 Valeurs brutes	31.12.2017 Valeurs brutes
Logiciels	21 700	21 700
Installations techniques / matériels	3 374 252	3 108 569
Equipements informatiques	883 590	962 273
Total	4 279 542	4 092 542

Les acquisitions de 2018 financées par voie de location financement et de location financière comprennent un centre d'usinage 5 axes pour 436 milliers d'euros et du matériel informatique pour 81 milliers d'euros.

Les engagements de location financement s'analysent comme suit :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Redevances payées		
Cumul sur exercices antérieurs (1)	1 164 129	1 425 166
Redevances de l'exercice (1)	556 104	525 252
Total	1 720 233	1 950 418
Redevances restant à payer		
A un an au plus	586 675	494 797
Entre 1 et 5 ans	822 581	949 841
Au-delà de 5 ans	-	-
Total	1 409 256	1 444 638
Valeurs résiduelles	21 846	19 532

(2) Cumul sur exercices antérieurs et redevances de l'exercice ne concernent que les redevances payées au titre des contrats toujours en cours à la clôture de l'exercice.

4.6.2 Locations simples

Certains équipements (principalement photocopieurs et matériels informatiques) font l'objet de contrats de locations financières sur des périodes de 3 à 5 ans.

Les locations simples concernent principalement le loyer annuel de 1 131 878 euros afférent aux bâtiments utilisés dans le cadre de l'activité, selon un bail de 12 ans contracté le 23 septembre 2016. Les engagements de location simple se résument comme suit :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
A un an au plus	1 252 608	1 263 912
Entre 1 et 5 ans	4 641 233	4 563 160
Entre 5 ans et 10 ans	5 451 561	5 564 600
Au-delà de 10 ans	-	834 690
Total	11 345 402	12 226 362

NOTE 5 : PROVISIONS ET PASSIFS EVENTUELS

5.1 Provisions

Une provision est comptabilisée dès lors qu'existe une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un élément passé, existant indépendamment d'actions futures, vis-à-vis d'un tiers, entraînant pour la Société un décaissement probable dont le montant peut être évalué de façon fiable.

Les provisions se décomposent comme suit :

En euros	Provisions pour litiges salariaux	Provisions pour charges	Provision pour risque de change	Total
Provisions au 1^{er} janvier 2018	90 000	22 000	27 094	139 094
Dotations	10 000	4 800	21 718	36 518
Utilisations de l'année	-	(3 500)	(27 094)	(30 594)
Reprises	-	(18 500)	-	(18 500)
Provisions au 31 décembre 2018	100 000	4 800	21 718	126 518
<i>dont part à moins d'un an</i>	<i>100 000</i>	<i>4 800</i>	<i>21 718</i>	<i>126 518</i>

5.2 Passifs éventuels

Un passif éventuel représente :

- une obligation potentielle résultant d'un événement passé dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou non d'un événement incertain qui n'est pas sous le contrôle de la Société ;
- une obligation actuelle résultant d'un événement passé pour lequel soit le montant de l'obligation ne peut être estimé de manière fiable ou soit il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Les passifs éventuels identifiés au 31 décembre 2018 se présentent comme suit :

- La Société a mis en place depuis novembre 2016 et uniquement pour les ventes aux Etats-Unis, une garantie à vie portant sur sa technologie sur mesure UNiD™. Celle-ci couvre toutes les chirurgies réalisées avec des tiges thoraco-lombaires et cervicales sur mesure UNiD™ ainsi que l'ensemble des implants MEDICREA utilisés en combinaison avec ces tiges. La garantie proposée couvre l'intégralité des coûts liés à l'utilisation des services d'analyses de la cellule UNiD™ Lab, ainsi que le remplacement à titre gratuit des tiges sur mesure UNiD™ et de tous les implants MEDICREA nécessaires pour traiter les patients devant subir une chirurgie de révision.
- Depuis le lancement de cette garantie, aucune demande de prise en charge n'a été enregistrée. Sur cette base, La Société n'a pas constaté de provision dans ses comptes au 31 décembre 2018 et évaluera, en fonction de l'ensemble des données collectées sur l'exercice 2019, la nécessité ou non de revoir cette position au 31 décembre 2019.
- Le contrat qui a encadré l'acquisition auprès du Docteur Paul McAfee de trois brevets qui protègent une technique innovante permettant de déterminer la hauteur physiologique de l'espace intervertébral en s'appuyant sur l'anatomie du patient pour sélectionner précisément le dispositif intersomatique approprié, stipule qu'en cas de rachat de MEDICREA INTERNATIONAL par une autre société, suivi d'une dénonciation du dit contrat, une indemnité serait accordée au Docteur McAfee à hauteur de 1 million de dollars minorée de toutes les redevances perçues jusqu'à la date du rachat.
- Deux contrats de royalties conclus avec deux chirurgiens américains prévoient la possibilité pour ces derniers de dénoncer les contrats en cas de changement de contrôle du Groupe MEDICREA et d'exiger le paiement d'une indemnité d'un million de dollars chacun.

NOTE 6 : FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS

6.1 Endettement financier net

L'endettement financier net comprend l'ensemble des dettes financières à long terme, les crédits à court terme et découverts bancaires, sous déduction de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Au 31 décembre 2018, l'endettement financier net de la société s'analyse comme suit :

En euros	31.12.2018			31.12.2017		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Dettes financières long terme	27 314 523	795 899	28 110 422	17 346 185	3 040 492	20 386 677
Crédit à court terme et banques	-	506 412	506 412	-	504 488	504 488
Endettement financier brut	27 314 523	1 302 311	28 616 834	17 346 185	3 544 980	20 891 165
Trésorerie et équivalents	-	(8 157 588)	(8 157 588)	-	(11 676 846)	(11 676 846)
Endettement financier net	27 314 523	(6 855 277)	20 459 246	17 346 185	(8 131 866)	9 214 319

6.1.1 Analyse des dettes financières à long terme

Les dettes financières sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Au 31 décembre 2018, l'ensemble des dettes financières à long terme est contracté en euros et s'analyse comme suit :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Emprunts obligataires	26 782 134	17 143 683
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 315 998	3 223 705
Intérêts courus sur emprunts	591	7 590
Autres dettes financières	11 699	11 699
Dettes financières hors groupe	28 110 422	20 386 677
Groupe et associés	94 328	-
Total	28 204 750	20 386 677
<i>dont dettes financières à taux fixe</i>	<i>2 003 950</i>	<i>20 386 677</i>
<i>dont dettes financières à taux variable</i>	<i>26 200 800</i>	<i>-</i>

Les dettes obligataires se décomposent comme suit à la clôture de l'exercice :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Emprunt obligataire – Novembre 2018	26 200 800	-
Emprunt obligataire convertible – Août 2016	-	15 000 000
Emprunt obligataire – Février 2016	-	1 150 000
Emprunt obligataire – Avril 2015	581 334	993 683
Total	26 782 134	17 143 683

La Société a émis en novembre 2018 des obligations pour un montant de 30 millions de dollars au profit de Perceptive Advisors, un fonds d'investissements américain leader dans le domaine de la santé. Le financement est constitué d'obligations senior garanties soumises au droit américain (New-York) et portant intérêt au taux de 8,5 % augmenté du taux le plus élevé entre le LIBOR USD 3 mois et 2,5 %. Les obligations arriveront à échéance en novembre 2022. Cette opération s'est accompagnée de l'émission de 1 million de bons de souscription d'actions (BSA) non cotés qui ont été souscrits à titre gratuit par Perceptive Advisors et qui donnent le droit de souscrire pendant une période de sept ans à 1 million d'actions nouvelles MEDICREA INTERNATIONAL à un prix d'exercice de 2,19 euros.

La Société a remboursé grâce à cette opération la totalité de la dette convertible de 15 millions d'euros souscrite auprès d'Athyrium Capital Management, ainsi que d'autres dettes bancaires garanties par des nantissements sur fonds de commerce pour un montant total de 1,6 million d'euros.

6.1.2 Evolution des dettes financières

L'évolution des dettes financières s'analyse comme suit :

En euros	31.12.2017	Variations « cash »		31.12.2018
		Emissions	Remboursements	
Emprunts obligataires	17 143 683	26 200 800	(16 562 349)	26 782 134
Emprunts auprès des établissements de crédit	3 223 705	1 200 000	(3 107 707)	1 315 998
Intérêts courus sur emprunts	7 590	-	(6 999)	591
Autres dettes financières	11 699	-	-	11 699
Groupe et associés	-	94 328	-	94 328
Emprunts long terme	20 386 677	27 495 128	(19 677 055)	28 204 750
Emprunts court terme	504 488	-	1 924	506 412
Total	20 891 165	27 495 128	(19 675 131)	28 711 162

Cette évolution est liée aux remboursements effectués au cours de l'exercice 2018 dans le cadre des plans d'amortissement existants, à l'émission d'obligations pour 30 millions de dollars et à la souscription de deux nouveaux emprunts bancaires d'un montant total de 1,2 million d'euros. L'émission d'obligations pour un montant de 30 millions de dollars a en outre permis le remboursement anticipé de la dette obligataire convertible de 15 millions d'euros souscrite auprès d'Athyrium Capital Management en août 2016, ainsi que d'autres emprunts bancaires pour un montant total de 1,6 million d'euros.

6.1.3 Maturité des dettes financières à long terme

Les échéances des dettes financières à long terme se ventilent comme suit :

En euros	31.12.2018	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires	26 782 134	432 540	26 349 594	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 315 998	362 768	863 230	90 000
Intérêts courus sur emprunts	591	591	-	-
Autres dettes financières	11 699	-	-	11 699
Groupe et associés	94 328	-	-	94 328
Total	28 204 750	795 899	27 212 824	196 027

6.1.4 Analyse des dettes financières à court terme

En France, la Société finance son poste clients en mobilisant une facilité de caisse court terme comptabilisée en concours bancaires courants.

Au 31 décembre 2018, l'ensemble des dettes financières à court terme est contracté en euros et à taux fixe et s'analyse comme suit :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Concours bancaires courants	500 000	500 000
Intérêts courus bancaires	6 412	4 488
Total	506 412	504 488

Les concours bancaires courants de 500 000 euros correspondent à une facilité de caisse garantie par des facturations sur des établissements de santé français.

6.1.5 Analyse de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

Trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les liquidités ainsi que les placements monétaires immédiatement disponibles dont la valeur dans le temps présente un risque de variation négligeable. Ces dernières sont constituées principalement de Sicav monétaires et de trésorerie détenues en garantie de financements obtenus par ailleurs.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur probable de réalisation de ces placements est inférieure à la valeur d'achat. Les gains et pertes latents ou réalisés sont comptabilisés en résultat financier. La juste valeur est déterminée par référence au prix du marché à la date de clôture de l'exercice.

La trésorerie évolue comme suit :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Disponibilités	8 157 588	11 676 846
Trésorerie et équivalents	8 157 588	11 676 846

Le tableau de trésorerie établi sur la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018 met en évidence l'utilisation de la trésorerie sur l'exercice.

Les autres variations des flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement de ce tableau se détaillent comme suit :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Frais d'émission des emprunts obligataires	(1 410 486)	-
Frais d'augmentation de capital imputés en prime d'émission	(391 973)	(1 295 203)
Dépôts de garantie des baux de sous location	-	11 699
Total	(1 802 459)	(1 283 504)

6.1.6 Taux moyen de la dette

Le taux moyen de la dette évolue comme suit :

	31.12.2018	31.12.2017
Euro (EUR)	6,86 %	5,99 %

Le niveau élevé du taux moyen de la dette s'explique principalement par la rémunération des emprunts obligataires dont les taux sont supérieurs à ceux pratiqués pour des financements bancaires classiques. Hors emprunts obligataires, le taux moyen de la dette ressort à 4,06 %.

6.1.7 Instruments financiers de couverture

L'essentiel des approvisionnements de la Société est réalisé en euros. Les ventes aux filiales sont réalisées dans leurs devises fonctionnelles, les produits étant ensuite écoulés sur ces marchés dans

la devise du pays. Les filiales n'ont donc pas de risque de variation de taux de change sur leurs achats mais MEDICREA INTERNATIONAL a un risque de change sur une partie de son chiffre d'affaires qu'elle couvre en fonction des opportunités par des opérations de ventes à terme de devises.

Au 31 décembre 2018, pour couvrir des dépôts à terme en dollars, la Société disposait de ventes à terme de dollars contre euros pour un montant global de 3 millions de dollars.

6.2 Avances conditionnées

Les avances conditionnées émanent principalement d'attributions par BPI d'aides à l'innovation sous forme d'avances remboursables.

Leur variation par rapport à l'exercice précédent résulte des plans de remboursement en cours. Il n'y a pas eu d'aide nouvelle allouée au cours de l'exercice 2018.

6.3 Résultat financier

Le résultat financier s'analyse comme suit :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Coût de l'endettement financier net	(1 173 416)	(1 161 831)
Résultat de change	419 702	(1 026 017)
Résultat de cession des VMP	(2 871)	(4 828)
Résultat de la transmission universelle de patrimoine de MEDICREA TECHNOLOGIES	-	65 746
Dotations aux provisions pour pertes de change	(21 718)	(27 094)
Reprises sur provisions pour pertes de change	27 094	9 754
Dépréciation des titres MEDICREA TECHNOLOGIES UK	-	(665 018)
Dépréciation des titres MEDICREA GMBH	-	(100 000)
Dépréciation du compte courant de MEDICREA TECHNOLOGIES UK	(137 319)	(594 645)
Dépréciation du compte courant de MEDICREA GMBH	(24 924)	(1 229 795)
Résultat financier	(913 452)	(4 733 728)

Le résultat de change positif de 0,4 million d'euros provient principalement des différences de changes constatées lors des paiements effectués par MEDICREA USA.

L'actualisation au 31 décembre 2018 des flux de trésorerie futurs générés par les filiales a conduit à enregistrer un complément de dotation aux provisions de 0,2 million d'euros sur les comptes courants des filiales MEDICREA TECHNOLOGIES UK et MEDICREA GMBH.

6.4 Engagements hors bilan liés aux financements

6.4.1 Engagements donnés dans le cadre de crédit moyen terme

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Nantissements de fonds de commerce (1)	26 483 051	5 644 801
Nantissement de matériel	1 098 976	1 098 976
Gages espèces (2)	55 000	62 500

(1) Nantissements sur fonds de commerce en garantie de l'emprunt obligataire de 30 millions de dollars émis en novembre 2018

(2) Retenues de garantie conservées par BPI comme gage espèces lors de la mise en place de prêts pour un total de 1 250 000 euros

6.4.2 Engagements reçus dans le cadre de la mise en place de découverts autorisés et de crédit court terme

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Cessions de créances commerciales – Dailly	500 000	500 000
Contre garanties BPI	-	1 008 729

Le montant total des découverts autorisés mais non confirmés au 31 décembre 2018 s'élève à 245 000 euros.

6.4.3 Autres engagements

Le tableau suivant résume les autres engagements de la Société :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Cession de créances commerciales	284 057	385 178

6.4.4 Covenants

Le contrat lié à l'emprunt obligataire de 30 millions de dollars souscrit en novembre 2018 par Perceptive Advisors stipule que le Groupe doit veiller à ce que sa trésorerie disponible soit toujours au moins de 2,5 millions de dollars et qu'à la fin de chaque trimestre civil le revenu des 12 derniers mois respecte des critères de revenu minimum (26 millions d'euros au 31 décembre 2018). Ces deux conditions étaient bien satisfaites au 31 décembre 2018.

En complément de ces engagements, Perceptive Advisors bénéficie d'un nantissement du fonds de commerce de MEDICREA INTERNATIONAL à hauteur de 26 483 051 euros ainsi que des garanties sur certains actifs de MEDICREA INTERNATIONAL et de sa filiale MEDICREA USA, détaillées comme suit :

- accord de subordination de dettes entre les différentes filiales du Groupe ;
- nantissement de l'intégralité des titres de MEDICREA USA Corp détenus par MEDICREA INTERNATIONAL ;
- garantie de paiement de l'emprunt obligataire par MEDICREA USA Corp en cas de défaut de MEDICREA INTERNATIONAL ;
- nantissement des brevets, marques et autres propriétés intellectuelles détenus par MEDICREA INTERNATIONAL au profit de Perceptive Advisors ;
- nantissement de 1er rang de l'ensemble des comptes bancaires détenus par MEDICREA INTERNATIONAL au profit de Perceptive Advisors ;
- nantissement de 1er rang de l'ensemble des créances clients et inter-companies de MEDICREA INTERNATIONAL au profit de Perceptive Advisors ;
- nantissement de 1er rang des stocks de produits finis détenus par MEDICREA INTERNATIONAL au profit de Perceptive Advisors.

NOTE 7 : IMPOTS SUR LES RESULTATS

L'évolution de la charge d'impôt s'établit comme suit :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Crédit impôt recherche	(887 701)	(897 375)
Charge / (produit) d'impôt	(887 701)	(897 375)

Le montant des produits et des charges non déductibles temporairement s'établit à (229 236) euros au 31 décembre 2018 contre 93 632 euros au 31 décembre 2017.

Les pertes fiscales reportables cumulées de MEDICREA INTERNATIONAL s'élèvent à 41 083 577 euros au 31 décembre 2018.

NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES

8.1 Capital

Suite aux opérations réalisées sur le capital au cours de l'exercice, le capital social est composé au 31 décembre 2018 de 16 219 847 actions d'une valeur nominale de 0,16 euros chacune, pour un montant total de 2 595 175,52 euros. Le nombre d'actions autorisées et en circulation a évolué comme suit :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Nombre d'actions autorisées	16 219 847	15 082 811
Nombre d'actions de préférence	-	100
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	16 219 847	15 082 911
Valeur nominale en euros	0,16	0,16
Nombre d'actions en circulation en fin de période	16 219 847	15 082 811
Nombre d'actions à droit de vote double	2 785 108	2 594 120
Nombre d'actions détenues en auto-détention	4 756	4 438

Les opérations intervenues sur le capital de la Société au cours de l'exercice 2018 se résument comme suit :

- Au 1er janvier 2018, le capital social est composé de 15 082 811 actions ordinaires et de 100 actions de préférence P pour un montant de 2 413 265,76 euros.
- Le 9 juillet 2018, le conseil d'administration a constaté l'émission de 1 127 936 actions nouvelles à bons de souscription d'actions attachés (« ABSA ») dans le cadre d'une augmentation de capital réservée à des investisseurs qualifiés américains.
- Le 19 septembre 2018, 9 000 actions nouvelles ont été émises correspondant à la livraison aux salariés américains d'actions attribuées gratuitement par le Conseil d'Administration du 19 septembre 2016.
- Le 17 décembre 2018, date limite de conversion des actions de préférence de la société MMCO, 100 actions de préférence P ont été converties en 100 actions ordinaires.
- Au 31 décembre 2018, le capital social est ainsi composé de 16 219 847 actions ordinaires pour un montant de 2 595 175,52 euros.

8.2 Actions de préférence

L'Assemblée Générale du 17 décembre 2014 a décidé de créer 100 actions de préférence au profit de la société MMCO, Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé au 5389 route de Strasbourg, 69140 Rillieux-la-Pape.

Ces actions de préférence étaient éventuellement convertibles en actions ordinaires de MEDICREA INTERNATIONAL, déterminées par référence au cours moyen pondéré des volumes de l'action MEDICREA INTERNATIONAL entre le 17 septembre 2018 et le 17 décembre 2018, sous réserve que l'action MEDICREA INTERNATIONAL ait durant cette période atteint des seuils de performance élevés et prédéfinis. Le nombre maximum d'actions ordinaires de la Société qui pouvait résulter de la conversion de l'ensemble des actions de préférence était de 210 000.

Le 17 décembre 2018, date limite de conversion des actions de préférence de la société MMCO, 100 actions de préférence P ont été converties en 100 actions ordinaires.

8.3 Variation des capitaux propres

Les variations des capitaux propres sur l'exercice s'analysent comme suit :

En euros	01.01.2018	Augmentation	Diminution	31.12.2018
Capital social	2 413 266	181 910	-	2 595 176
Prime de fusion	2 738 619	-	-	2 738 619
Prime d'émission	62 072 536	2 903 306	(36 628 412)	28 347 430
Imputation frais augmentation de capital	(4 243 802)	-	(391 973)	(4 635 775)
Réserve légale	19 360	-	-	19 360
Réserve d'actions et parts propres	38 560	800	(38 560)	800
Réserves statutaires	208 270	-	-	208 270
Autres réserves	447 172	37 120	(800)	483 492
Report à nouveau	(25 946 842)	36 628 412	(10 681 570)	-
Résultat de l'exercice 2018	-	-	(6 243 692)	(6 243 692)
Résultat de l'exercice 2017	(10 681 570)	10 681 570	-	-
Capitaux propres	27 065 569	50 433 118	(53 985 007)	23 513 680

Les mouvements sur la prime d'émission nette des frais d'augmentation de capital se résument comme suit :

En euros	2018	2017
Solde au 1^{er} janvier	57 828 734	39 709 657
Augmentation de capital en numéraire	2 903 306	19 414 280
Sous total	60 732 040	59 123 937
Imputation des frais d'augmentation de capital	(391 973)	(1 295 203)
Apurement du report à nouveau débiteur	(36 628 412)	-
Solde au 31 décembre	23 711 655	57 828 734

Les frais liés aux augmentations de capital sont imputés sur la prime d'émission conformément à l'avis du Comité d'Urgence du CNC du 21 décembre 2000.

L'Assemblée Générale du 30 novembre 2018 a par ailleurs approuvé l'apurement du report à nouveau débiteur d'un montant de 36,6 millions d'euros par compensation avec le poste primes d'émissions.

8.4 Dividendes payés au cours de l'exercice

Néant

8.5 Emission, rachat et remboursement de titres d'emprunt et de capitaux propres

Augmentation de capital de juillet 2018

MEDICREA INTERNATIONAL a placé sur cette période 1 127 936 actions nouvelles à bons de souscription d'actions attachés (« ABSA »), d'une valeur nominale unitaire de 0,16 euros, émises au prix unitaire de 2,734 euros, prime d'émission incluse, pour un montant total de 3,1 millions d'euros, représentant, post-opération, 7,47 % du capital social de la Société. Le nombre d'actions émises pourra être porté à 1 691 904, soit un montant maximum de 4,8 millions d'euros en cas d'exercice de l'intégralité des bons de souscription d'actions (« BSA »).

Chaque action nouvelle émise est assortie d'un BSA, soit un nombre total de 1 127 936 BSA émis. Deux BSA donnent le droit de souscrire à une action nouvelle MEDICREA INTERNATIONAL, à un prix d'exercice de 3 euros. Les BSA pourront être exercés pendant une période de 3 ans à compter de leur émission.

Emprunt obligataire de novembre 2018

La Société a émis en novembre 2018 des obligations pour un montant de 30 millions de dollars au profit de Perceptive Advisors, un fonds d'investissement américain leader dans le domaine de la santé. Cette opération s'accompagne également de l'émission de bons de souscription d'actions (BSA).

Le financement est constitué d'obligations senior garanties soumises au droit américain (New-York) portant intérêt au taux de 8,5 % augmenté du taux le plus élevé entre le LIBOR USD 3 mois et 2,5 %. Les obligations arriveront à échéance le 27 novembre 2022. Elles sont assorties de garanties données sur les titres de MEDICREA USA Corp, filiale détenue à 100 % par MEDICREA INTERNATIONAL, et de nantissements sur certains actifs et créances du Groupe au profit de l'investisseur.

1 000 000 de bons de souscription d'actions non inscrits sur Euronext Growth ont été souscrits par Perceptive Advisors à titre gratuit.

Un BSA donne le droit de souscrire à une action nouvelle MEDICREA INTERNATIONAL, à un prix d'exercice de 2,19 euros correspondant à la moyenne pondérée des cours des dix dernières séances de bourse précédant sa fixation, diminuée d'une décote de 10 %. Les BSA pourront être exercés pendant une période de sept ans à compter de leur émission.

Le tableau ci-dessous présente la dilution potentielle cumulée du capital dans l'hypothèse où tous les BSA, options et autres instruments susceptibles d'être convertis en circulation sont exercés (comprenant l'ensemble des BSA émis depuis 2017, les stock-options et les potentielles attributions gratuites d'actions) :

	Pré-opération novembre 2018	Exercice des BSA Décembre 2017	Exercice des BSA Juillet 2018	Exercice des BSA Novembre 2018	Exercice des stock-options	Attribution gratuite d'actions	Post-opération après conversion de tous les instruments
Nombre d'actions ordinaires	16.219.847						
Nombre d'actions ordinaires ajoutées si les BSA/options sont entièrement exercés		1.168.170	563.968	1.000.000	1.350.000	792.000	4.874.138
Prix d'exercice ou de conversion	-	3,15 €	3 €	2,19 €	3,16 € ¹	-	-
Dilution potentielle cumulée	-	6,72%	9,65%	14,42%	20,11%	23,11%	23,11%

¹ Prix moyen d'exercice des stock-options

Emprunt obligataire convertible d'avril 2015

La Société a remboursé en cumul au 31 décembre 2018, 142 des 200 obligations convertibles souscrites en avril 2015 par un investisseur institutionnel, soit la somme de 1,4 million d'euros sur l'emprunt initial de 2 millions d'euros, à échéance avril 2020.

NOTE 9 : AUTRES INFORMATIONS

9.1 Intérêts des dirigeants et mandataires sociaux dans le capital de la Société

Les intérêts des dirigeants et mandataires sociaux dans le capital de MEDICREA INTERNATIONAL ont évolué comme suit :

	31.12.2018			31.12.2017		
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
ORCHARD INTERNATIONAL (1)	1 727 490	10,65	18,17	1 727 490	11,45	19,55
Denys SOURNAC (2)	607 533	3,75	4,18	457 488	3,03	2,59
Jean Philippe CAFFIERO	216 089	1,33	2,19	216 089	1,43	2,36
David RYAN	24 148	0,15	0,21	24 148	0,16	0,14
Fabrice KILFIGER	6 000	0,04	0,03	9 000	0,06	0,05
Autres Administrateurs						
Pierre BUREL (2)	194 587	1,20	1,02	194 587	1,29	1,10
Patrick BERTRAND (2)	113 968	0,70	0,69	113 968	0,76	0,74
François Régis ORY (2)	108 652	0,67	0,57	108 652	0,72	0,61
Rick KIENZLE	102 880	0,63	0,54	102 880	0,68	0,58
Marc RECTON	76 952	0,47	0,47	18 752	0,12	0,18
Christophe BONNET	52 128	0,32	0,44	52 128	0,35	0,48
Pierre OLIVIER	27 000	0,17	0,14	18 000	0,12	0,10
Jean Joseph MORENO	22 000	0,14	0,23	22 000	0,15	0,21
Total	3 279 427	20,22 %	28,88 %	3 065 182	20,32 %	28,69 %

(1) : Actions détenues par la holding ORCHARD INTERNATIONAL. Au 31 décembre 2018 le capital social d'ORCHARD INTERNATIONAL se répartit comme suit :

- Société civile DENYS SOURNAC COMPANY	59,66 %
- Société civile PLG INVEST (Jean Philippe CAFFIERO)	35,46 %
- AMELIANE SAS	4,72 %
- Christelle LYONNET	0,13 %
- Denys SOURNAC	0,03 %

(2) : Cumul des actions détenues directement en propre et via une holding

9.2 Informations relatives aux parties liées



Comme mentionné au point 3.7 précédent, la société ORCHARD INTERNATIONAL facture différentes prestations à la société MEDICREA INTERNATIONAL dont les montants ont évolué comme suit au cours des deux derniers exercices :

En euros	Montant Ht facturé en 2018	Montant Ht facturé en 2017
Prestations management	300 000	300 000
Refacturation personnel	47 490	151 500
Refacturation directeur délégué	-	64 000
Quote part sur frais	6 780	11 004
Loyer et charges locatives	37 407	45 508
Total	391 677	572 012

La refacturation des frais de personnel de deux salariés ainsi que les frais d'utilisation de bureaux a cessé à la fin du 1^{er} trimestre 2018, les couts correspondants étant désormais générés directement au niveau de MEDICREA INTERNATIONAL.

9.3 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des Commissaires aux comptes de la Société figurant au compte de résultat social sont les suivants :

Montants HT en euros				
	2018	2017	2018	2017
Audit				
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels	42 018	41 688	24 154	31 042
Services autres que la certification des comptes	11 061	6 072	5 500	6 036
Total honoraires	53 079	47 760	29 654	37 078

9.4 Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

9.5 Tableau de résultat des cinq derniers exercices

Voir le rapport de gestion.

9.6 Liste des filiales et participations

Les montants ci-dessous sont exprimés en euros.

Sociétés	Total des capitaux propres	Quote part du capital détenu (%)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes versés à la société mère
			Brute	Nette					
Filiales étrangères									
MEDICREA TECHNOLOGIES UK	(690 625)	100 %	2 465 018	-	731 963	-	168 442	(502 336)	-
MEDICREA USA	(4 597 363)	100 %	7 395 058	7 395 058	6 427 965	-	15 564 239	(4 899 645)	-
MEDICREA GMBH	(1 248 207)	100 %	100 000	-	1 254 719	-	-	(25 653)	-
MEDICREA POLAND	(683 149)	100 %	47 119	47 119	738 390	-	292 140	(485 284)	-
MEDICREA BELGIUM	1 487 432	51 %	120 076	120 076	-	-	5 064 349	1 278 596	-
MEDICREA AUSTRALIA	94 927	51 %	96 915	96 915	-	-	218 205	611	-



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

AU 31 DECEMBRE 2018

Leading personalized spine | [medicrea.com](https://www.medicrea.com)

ODICEO

ERNST & YOUNG et Autres

Medicrea International

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

ODICEO

115, boulevard de Stalingrad
C.S. 52038
69616 Villeurbanne Cedex
S.A. au capital de € 275.000
430 130 393 R.C.S. Lyon

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Lyon

ERNST & YOUNG et Autres

Tour Oxygène
10-12, boulevard Marius Vivier Merle
69393 Lyon cedex 03
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Medicrea International

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Medicrea International,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Medicrea International relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 4.4 de l'annexe aux comptes annuels expose les règles d'évaluation, de comptabilisation et de dépréciation des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe aux comptes annuels, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

■ Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

■ Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Villeurbanne et Lyon, le 30 avril 2019

Les Commissaires aux Comptes

ODICEO

ERNST & YOUNG et Autres

Agnès Lamoine

Lionel Denjean



RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

AU 31 DECEMBRE 2018

Leading personalized spine | [medicrea.com](https://www.medicrea.com)

MEDICREA INTERNATIONAL

Société Anonyme au capital de 2 595 175,52 euros
Siège social : 5389, route de Strasbourg – 69140 RILLIEUX-LA-PAPE
393 175 807 RCS LYON

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR LES COMPTES CONSOLIDES ET SOCIAUX DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018
PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 3 JUIN 2019**

MEDICREA est spécialisé dans le développement de services d'analyses et la fabrication d'implants personnalisés pour le traitement chirurgical des pathologies de la colonne vertébrale reposant sur la technologie UNiD® ASI (Adaptive Spine Intelligence).

MEDICREA assure la conception, la fabrication intégrée et la distribution de plus de 30 familles de dispositifs implantables homologués par la FDA, qui ont été utilisés à ce jour dans plus de 150 000 interventions chirurgicales à travers le monde. Evoluant sur un marché de 10 milliards de dollars, MEDICREA est une PME lyonnaise de 180 personnes, dont 40 au sein de sa filiale MEDICREA USA Corp. basée à New York.

MEDICREA est une société proposant des technologies avant-gardistes pour le traitement des pathologies de la colonne vertébrale. Elle fait figure de véritable pionnière sur ce marché en assurant la convergence entre les technologies informatiques de santé et la conception et fabrication de dispositifs médicaux de dernière génération, privilégiant les résultats cliniques dans une perspective unique : améliorer les bénéfices de la chirurgie pour les patients, tout en générant des réductions de coûts à tous les niveaux. Cette nouvelle approche s'appuie sur la compilation et l'analyse de données cliniques grâce à des algorithmes d'apprentissage élaborés (deep learning) et des outils d'interprétation prédictifs avec pour résultat la prise en charge des pathologies de la colonne vertébrale associant précision scientifique et pose d'implants personnalisés et modulables.

Le Groupe est installé à Rillieux-la-Pape en région lyonnaise où il possède sa propre unité ultra-moderne de fabrication d'implants et d'instruments chirurgicaux consacrée à l'usinage et au développement d'implants sur-mesure et par impression 3D, ainsi qu'aux Etats-Unis, en Belgique, en Pologne et en Australie où il détient des filiales. Dans les pays où il n'est pas directement présent, le Groupe commercialise ses produits grâce à un réseau de distributeurs indépendants.

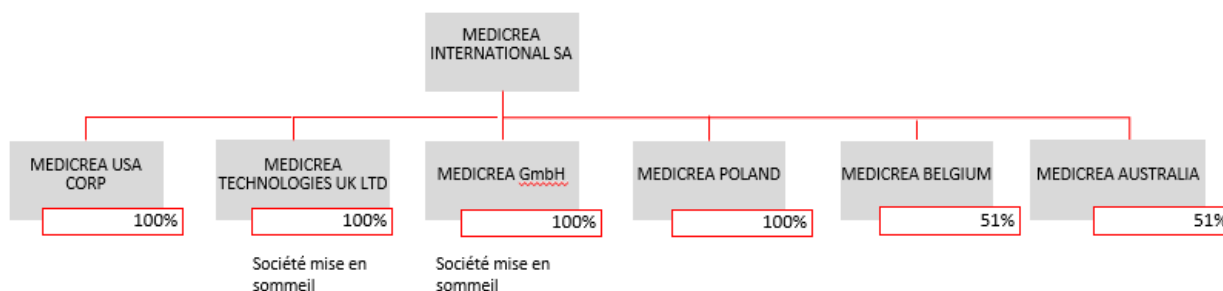
Conformément à la loi et aux statuts, il est rendu compte dans ce rapport de la situation et de l'activité du Groupe MEDICREA et de la Société MEDICREA INTERNATIONAL durant l'exercice clos le 31 décembre 2018. Les comptes annuels consolidés et sociaux de l'exercice sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

1. INFORMATIONS SUR LE GROUPE

1.1 Périmètre du Groupe

Le Groupe distribue ses produits dans plus de vingt-cinq pays par l'intermédiaire de filiales de commercialisation et d'un réseau de distributeurs indépendants.

Au 31 décembre 2018, le Groupe MEDICREA est structuré comme suit :



Un tableau recensant les principales informations chiffrées des filiales et participations est joint en Annexe 1.

1.2 Situation et évolution de l'activité au cours de l'exercice écoulé

Les faits marquants de l'exercice 2018 sont les suivants :

1.2.1 Marché et environnement

La médecine personnalisée est un axe de recherche présent dans tous les domaines de la santé. Une meilleure connaissance des pathologies de chaque patient grâce à des tests de diagnostic de plus en plus précis permet de l'orienter vers un traitement spécifique, et d'en éviter d'autres, et ce pour des signes cliniques identiques. Chaque patient est considéré comme unique et peut recevoir le traitement ayant les meilleures chances d'efficacité.

MEDICREA a décidé de s'intégrer très tôt dans cette démarche avec une approche spécifique-patient en étant la première société de la colonne vertébrale à commercialiser des tiges sur-mesure d'ostéosynthèse, et des cages intersomatiques sur mesure imprimées en 3D.

Le Groupe devient un acteur majeur de cette médecine personnalisée et fait figure de précurseur dans le domaine du rachis en proposant aux chirurgiens un mix inédit de produits innovants et de services complets pour une chirurgie du rachis parfaitement adaptée au patient.

En mettant en œuvre un processus itératif et systématisé grâce à sa plateforme de technologies sur-mesure UNiD® ASI (Adoptive Spine Intelligence), MEDICREA exploite des données propriétaires de premier ordre afin de répondre à l'ensemble des problématiques cliniques et commerciales liées aux traitements des pathologies dégénératives et complexes de la colonne. MEDICREA développe un système vertueux itératif et élaboré afin de proposer à l'ensemble du système de santé une forte valeur ajoutée, de meilleurs résultats cliniques et des coûts réduits, pour le bénéfice des patients, des chirurgiens, des centres hospitaliers et des organismes de remboursement.

MEDICREA a accompli des progrès très importants ces dernières années en faisant œuvre de pionnier, avec les services d'analyse du laboratoire UNiD™ LAB et les implants sur mesure UNiD™ TEK, pour une approche personnalisée et centrée sur les résultats des soins de la colonne vertébrale, au point de s'approprier ce segment de marché et de devenir leader de la chirurgie personnalisée du rachis.

1.2.2 Résultats et performance

Le chiffre d'affaires 2018 s'élève à 32,3 millions d'euros, en hausse de 22% à taux de change constant par rapport à 2017. Tous les marchés importants du Groupe (États-Unis, France, distribution export) renouent avec la croissance, notamment grâce à un 4ème trimestre record et une progression des ventes de +30% par rapport au 4ème trimestre 2017. Pour sa première année d'activité, MEDICREA Belgique, créée en 2018 en partenariat avec un distributeur historique, a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 3 millions d'euros avec les produits de la gamme MEDICREA. Ce même modèle organisationnel a été déployé en Australie, où le marché de la colonne vertébrale connaît un rythme de croissance élevé, avec la création d'une filiale qui a contribué au chiffre d'affaires sur la 2ème partie de l'année. Aux États-Unis, l'utilisation des services et implants sur mesure UNiD® s'est fortement accélérée en 2018 avec un nombre de chirurgies personnalisées en hausse de 67 % sur l'ensemble de l'année et de 94% pour le seul 4ème trimestre.

Le taux de marge brute s'établit à 71 %, en recul de 2 points par rapport au précédent exercice du fait d'une répartition des ventes par produits et pays différente, des impacts défavorables de change et de la finalisation de la réorganisation industrielle entamée lors du déménagement de l'usine en 2017. Toutefois, le taux de marge brute s'est nettement amélioré au cours de l'année, passant de 68% sur le 1er semestre à 77% sur le 4ème trimestre grâce à une meilleure utilisation de l'outil industriel, une baisse du recours à la sous-traitance et un mix des ventes plus favorable sur la 2ème partie de l'exercice. Cette tendance devrait se confirmer sur 2019 avec un retour progressif à un taux normatif de 80 %.

Les charges opérationnelles sont en hausse de 3,4 millions d'euros par rapport à 2017. Les dépenses de recherche et développement augmentent de 1 million d'euros et reflètent les efforts du Groupe pour enrichir et compléter l'offre logicielle des produits sur-mesure et services associés UNiD ASI™.

Les frais de commercialisation et commissions sur ventes sont en hausse de 2,2 millions d'euros liée à un changement de périmètre suite à l'ouverture de deux nouvelles filiales (Belgique et Australie) et au poids croissant des ventes réalisées aux États-Unis à travers un réseau d'agents afin de renforcer la présence de la Société sur l'ensemble du territoire.

Compte-tenu de ces éléments, le résultat opérationnel avant amortissements et provisions (EBITDA) affiche une perte de - 1,7 million d'euros sur l'exercice contre -2,1 millions d'euros en 2017. Post amortissements et provisions, le résultat opérationnel 2018 est négatif de -7,8 millions d'euros.

Après prise en compte des charges non récurrentes liées principalement à la fermeture de la filiale anglaise et à l'arrêt d'une activité non stratégique, des paiements en actions et des intérêts sur financements, le résultat courant avant impôt s'établit à -11,3 millions d'euros contre -11,2 millions au 31 décembre 2017.

Au 31 décembre 2018, le Groupe dispose d'une trésorerie de 11 millions d'euros.

1.2.3 Portefeuille produits et recherche et développement

MEDICREA est la première société de l'industrie du rachis à proposer un ensemble complet de services de planification chirurgicale mettant en œuvre intelligence artificielle, modélisation prédictive et implants personnalisés. L'exercice 2018 a permis au Groupe de conforter cette position en renforçant son offre UNiD® tout en continuant le développement de son portefeuille de produits standards.

Offre d'implants sur-mesure et services UNiD ASI™

En août, MEDICREA a organisé le tout premier colloque consacré à l'intelligence artificielle appliquée à la chirurgie de la colonne vertébrale et son rôle dans le traitement des déformations rachidiennes complexes. 20 chirurgiens internationaux, leaders d'opinion dans ce domaine, ont participé à cet événement au cours duquel MEDICREA a présenté sa technologie exclusive UNiD ASI™.

En octobre, MEDICREA a présenté une nouvelle étude démontrant que les patients opérés avec une tige sur-mesure UNiD® ont 2,6 fois plus de chance d'obtenir une correction optimale de leur déformation de la colonne vertébrale. Cette étude vient confirmer l'intérêt de l'utilisation des tiges sur-mesure UNiD® pour la correction chirurgicale du déséquilibre sagittal chez l'adulte.

En parallèle, tout au long de l'année, les équipes de recherche et développement ont travaillé sur l'enrichissement de l'offre UNiD®, avec notamment la possibilité dès 2019 de sélectionner de façon très précise avant la chirurgie l'ensemble des vis et implants intersomatiques qui seront utilisés.

Cages intersomatiques en titane imprimés en 3D

En début d'année 2018, suite à l'obtention de l'homologation par la FDA, MEDICREA a lancé la commercialisation de sa gamme IB3D de cages intersomatiques en titane imprimées en 3D au sein de sa propre unité interne de fabrication additive.

En mai, la gamme IB3D est étendue grâce à l'homologation FDA des cages intersomatiques en titane **sur-mesure** imprimées en 3D. Grâce à cette nouvelle homologation, MEDICREA est le seul acteur du marché mondial autorisé à commercialiser aux États-Unis des dispositifs imprimés en 3D sur mesure fabriqués suite à une étape de planification pré-opératoire et conçus pour s'adapter parfaitement à l'anatomie unique de chaque patient.

Autres produits de la gamme

Le Groupe a obtenu fin 2018 les autorisations nécessaires pour fabriquer en interne le LigaPASS®, son produit phare de ligamento-plastie de la colonne vertébrale, ce qui devrait contribuer à l'amélioration de la marge brute au cours des prochains exercices.

MEDICREA a par ailleurs déposé auprès de la FDA le dossier d'homologation pour la commercialisation aux États-Unis d'une vis tulipe générique de dernière génération et pourra ainsi

proposer une offre toujours plus complète notamment aux chirurgiens qui ont déjà largement adopté les tiges sur mesure UNiD®.

1.2.4 Organisation

Plusieurs variations de périmètre ont eu lieu en 2018 et ont modifié l'organisation du Groupe :

En février, la filiale de distribution MEDICREA BELGIUM est créée en association avec le distributeur historique du Groupe sur le marché Belge. Ce dernier assurait déjà la distribution des produits MEDICREA depuis plus de dix ans et contrôle environ 25% du marché local. MEDICREA détient une participation majoritaire de 51 % dans MEDICREA BELGIUM et prévoit de monter progressivement au capital au cours des prochaines années et devenir ainsi son unique actionnaire.

En juin, la filiale de distribution MEDICREA AUSTRALIA est créée en association avec un distributeur local spécialisé dans la colonne vertébrale afin d'assurer la commercialisation des produits du Groupe en Australie et en Nouvelle-Zélande. L'Australie constitue le 3^{ème} plus grand marché au monde après les États-Unis et le Japon. MEDICREA détient une participation majoritaire de 51 % dans MEDICREA AUSTRALIA et prévoit de monter progressivement au capital au cours des prochaines années et devenir ainsi son unique actionnaire.

En août, la filiale MEDICREA TECHNOLOGIES UK, qui assurait la commercialisation des produits du Groupe au Royaume-Uni, a été mise en sommeil. La distribution des produits MEDICREA est désormais assurée sur ce territoire par un distributeur indépendant.

En décembre, le Groupe a également cessé son activité accessoire de réparations de moteurs pour appareils chirurgicaux.

1.2.5 Financement

La Société a placé en juillet 2018, 1 127 936 actions nouvelles à bons de souscription d'actions attachés (« ABSA »), d'une valeur nominale unitaire de 0,16 euros, émises au prix unitaire de 2,734 euros, prime d'émission incluse, pour un montant total de 3,1 millions d'euros.

Chaque action nouvelle émise est assortie d'un bon de souscription d'action (BSA), soit un nombre total de 1 127 936 BSA émis. Deux BSA donnent le droit de souscrire à une action nouvelle MEDICREA, à un prix d'exercice de 3 euros. Les BSA pourront être exercés pendant une période de 3 ans à compter de leur émission.

Le nombre d'actions émises pourra être porté à 1 691 904, soit un montant maximum de 4,8 millions d'euros en cas d'exercice de l'intégralité des bons de souscription d'actions (« BSA »), dont 3,1 millions encaissés en juillet.

La Société a émis en novembre 2018 des obligations pour un montant de 30 millions de dollars au profit de Perceptive Advisors, un fonds d'investissement américain leader dans le domaine de la santé. Cette opération s'accompagne également de l'émission de bons de souscription d'actions (BSA).

Le financement est constitué d'obligations senior garanties soumises au droit américain (New-York) portant intérêt au taux de 8,5 % augmenté du taux le plus élevé entre le LIBOR USD 3 mois et 2,5 %. Les obligations arriveront à échéance le 27 novembre 2022. Elles sont assorties de garanties données sur les titres de MEDICREA USA Corp, filiale détenue à 100 % par MEDICREA INTERNATIONAL, et de nantissements sur certains actifs et créances du Groupe au profit de l'investisseur.

1 000 000 de bons de souscription d'actions non inscrits sur Euronext Growth ont été souscrits par Perceptive Advisors à titre gratuit.

Un BSA donne le droit de souscrire à une action nouvelle MEDICREA, à un prix d'exercice de 2,19 euros correspondant à la moyenne pondérée des cours des dix dernières séances de bourse précédant sa fixation, diminuée d'une décote de 10 %. Les BSA pourront être exercés pendant une période de sept ans à compter de leur émission.

La souscription de ces obligations s'est accompagnée du remboursement anticipé pour 15 millions d'euros de l'emprunt obligataire convertible contracté auprès du fonds américain Athyrium en août 2016, et du remboursement anticipé pour 1,6 millions d'euros de certains emprunts bancaires faisant l'objet de garanties antérieurement données sur le fonds de commerce

Le tableau ci-dessous présente la dilution potentielle cumulée du capital dans l'hypothèse où tous les BSA, options et autres instruments susceptibles d'être convertis en circulation sont exercés (comprenant l'ensemble des BSA émis depuis 2017, les stock-options et les potentielles attributions gratuites d'actions) :

	Pré-opération novembre 2018	Exercice des BSA Décembre 2017	Exercice des BSA Juillet 2018	Exercice des BSA Novembre 2018	Exercice des stock-options	Attribution gratuite d'actions	Post-opération après conversion de tous les instruments
Nombre d'actions ordinaires	16.219.847						
Nombre d'actions ordinaires ajoutées si les BSA/options sont entièrement exercés		1.168.170	563.968	1.000.000	1.350.000	792.000	4.874.138
Prix d'exercice ou de conversion	-	3,15 €	3 €	2,19 €	3,16 € ¹	-	-
Dilution potentielle cumulée	-	6,72%	9,65%	14,42%	20,11%	23,11%	23,11%

¹ Prix moyen d'exercice des stock-options

2. EXAMEN DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers du Groupe MEDICREA au 31 décembre 2018 sont établis conformément aux normes comptables internationales IFRS en vigueur au sein de l'Union Européenne, en application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 et disponibles sur le site http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Les comptes synthétiques se présentent comme suit :

2.1 Compte de résultat consolidé (normes IFRS)

En milliers d'euros	31.12.2018	31.12.2017
Chiffre d'affaires	32 279	27 148
Coût des ventes	(9 283)	(7 316)
Marge brute	22 996	19 832
Frais de recherche et développement	(3 067)	(2 017)
Frais de commercialisation	(16 532)	(15 240)
Commissions sur ventes	(3 717)	(2 776)
Frais administratifs	(7 469)	(7 400)
Autres produits et charges opérationnels	(561)	(924)
Résultat opérationnel avant paiements en actions	(8 350)	(8 525)
Charges de personnel liées aux paiements en actions	(728)	(287)
Résultat opérationnel après paiements en actions	(9 078)	(8 812)
Coût de l'endettement financier net	(2 428)	(2 249)
Autres (charges) / produits financiers	166	(171)
(Charges) / produits d'impôts	(470)	505
Résultat net consolidé	(11 810)	(10 727)

2.2 Bilan consolidé (normes IFRS)

En milliers d'euros	31.12.2018	31.12.2017
Ecart d'acquisition	12 131	2 627
Immobilisations incorporelles	8 099	7 883
Immobilisations corporelles	10 354	10 772
Immobilisations financières	651	686
Impôts différés	2 122	2 044
Total actifs non courants	33 357	24 012
Stocks et en-cours	9 662	9 813
Clients et comptes rattachés	5 361	3 973
Autres actifs courants	2 481	2 215
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 803	11 981
Total actifs courants	28 307	27 982
Total actif	61 664	51 994

En milliers d'euros	31.12.2018	31.12.2017
Capital	2 595	2 413
Primes d'émission, de fusion, d'apport	26 450	60 567
Réserves consolidées	(2 308)	(30 463)
Résultat Groupe de l'exercice	(11 810)	(10 727)
Total capitaux propres	14 927	21 790
Avances conditionnées	100	196
Provisions non courantes	622	574
Impôts différés	670	860
Dettes financières long terme	31 730	16 739
Autres passifs non courants	175	-
Total passifs non courants	33 297	18 369
Provisions courantes	122	226
Dettes financières court terme	4 854	4 387
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 803	4 673
Autres passifs courants	3 661	2 549
Total passifs courants	13 440	11 835
Total passif	61 664	51 994

2.3 Commentaires sur le compte de résultat consolidé

Le chiffre d'affaires 2018 s'élève à 32,3 millions d'euros, en croissance de 22% à taux de change constant par rapport à 2017. Tous les marchés historiques (États-Unis, France, distribution export) sont en progression par rapport à l'exercice précédent et les nouvelles filiales contribuent désormais significativement au chiffre d'affaires Groupe.

Près de 3 200 chirurgies sur-mesure UNiD® ont été réalisées à fin décembre 2018 dont 1 250 uniquement sur l'année écoulée, soit une augmentation de 53% par rapport à l'exercice 2017. La tendance est encore plus marquante aux États-Unis où le nombre de chirurgies personnalisées réalisées au 4^{ème} trimestre 2018 est en très nette hausse de +94% par rapport au 4^{ème} trimestre 2017.

Le taux de marge brute s'établit à 71 %, en recul de 2 points par rapport au précédent exercice du fait d'une répartition des ventes par produits différente. Le taux de marge brute s'est toutefois nettement amélioré au cours de l'année, passant de 68% sur le 1^{er} semestre à près de 75% sur le second semestre grâce à un mix des ventes plus favorable et à une baisse du recours à la sous-traitance.

Les charges opérationnelles augmentent de 3,4 millions d'euros par rapport à 2017. Les dépenses de recherche et développement augmentent de 1 million d'euros par rapport à l'exercice précédent et reflètent les efforts du Groupe pour développer et compléter l'offre logicielle des produits sur-mesure et services associés UNiD ASI™.

Les frais de commercialisation et commissions sur ventes sont en hausse de 2,2 millions d'euros suite à l'ouverture de deux nouvelles filiales (Belgique et Australie) entraînant mécaniquement une hausse des dépenses marketing et commerciales de 1,6 million d'euros, et au poids de plus en plus important de la vente via des distributeurs aux États-Unis ayant pour conséquence une augmentation de 0,9 million d'euros des commissions sur ventes.

Compte-tenu de ces éléments, la perte opérationnelle avant charges non récurrentes est de -7,8 millions d'euros contre -7,6 millions d'euros l'année précédente.

Les autres charges non récurrentes d'un montant de 0,6 million d'euros comprennent principalement les frais engagés dans le cadre de la mise en sommeil de la filiale MEDICREA TECHNOLOGIES UK, de l'arrêt de l'activité de réparation de moteurs pour appareils chirurgicaux ainsi que des frais d'avocat pour des actions en justice aux États-Unis.

Le coût de l'endettement financier net progresse de 0,2 million d'euros. Le résultat courant avant impôt s'établit à -11,3 millions d'euros contre -11,2 millions au 31 décembre 2017.

2.4 Commentaires sur le bilan consolidé

Le total du bilan s'établit à 62 millions d'euros, en hausse de 10 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent.

Les actifs non courants, en augmentation de 9,3 millions d'euros, représentent 54 % du total du bilan.

Les écarts d'acquisition progressent de 9,5 millions d'euros en raison de la création des filiales de distribution MEDICREA BELGIUM et MEDICREA AUSTRALIA, respectivement en février et juin 2018. L'écart d'acquisition relatif à MEDICREA BELGIUM tient compte d'un engagement de rachat de la totalité des titres des minoritaires de 8,9 millions d'euros, calculé sur la base des prévisionnels d'EBITDA 2018-2021 actualisés disponibles au 31 décembre 2018. Celui relatif à MEDICREA AUSTRALIA tient compte d'un engagement de rachat de la totalité des titres des minoritaires de 0,7 million d'euros calculé sur la base des prévisionnels d'EBITDA 2019-2022 actualisés disponibles au 31 décembre 2018 et d'un démarrage de l'activité commerciale sur le 4^{ème} trimestre 2018.

Les immobilisations incorporelles progressent de 0,2 million d'euros du fait des efforts continus de recherche et développement en général et en particulier du développement de UNiD™ HUB, logiciel propriétaire de planification chirurgicale qui s'appuie sur les technologies de big data.

La diminution des immobilisations corporelles de 0,4 million d'euros résulte essentiellement des plans d'amortissement existants.

Au sein des actifs courants, le stock est stable en valeur brute par rapport à 2017 et en baisse de 4 % à périmètre constant. La hausse de 0,9 million d'euros des produits finis fait suite aux mises à disposition des nouveaux produits, notamment l'ensemble des composants de la gamme PASS TULIP. La baisse des en-cours de production de 0,6 million d'euros traduit la normalisation du fonctionnement de l'usine de Rillieux-la-Pape. Les dépréciations représentent au 31 décembre 2018 en moyenne 27 % des valeurs brutes contre 26 % au 31 décembre 2017.

L'augmentation des créances clients de 1,2 millions d'euros provient à hauteur de 0,6 million d'euros des variations de périmètre et pour le reste d'une dégradation ponctuelle des délais de recouvrement moyen des créances (notamment sur le marché américain) qui passent de 55 jours au 31 décembre 2017 à 59 jours au 31 décembre 2018.

La hausse de 0,3 millions d'euros des autres actifs courants est due principalement à la variation de 0,5 million d'euros des charges constatées d'avance qui s'explique par l'enregistrement en décembre 2018 de factures de loyers concernant le 1er trimestre 2019, alors qu'en fin d'année 2017, les factures de loyers relatifs au 1er trimestre 2018 n'avaient pas été réceptionnées sur l'exercice 2017.

La trésorerie diminue de 1,2 millions d'euros en raison des investissements de l'exercice, notamment dans la recherche et développement, de la consommation courante de liquidités liée à la situation déficitaire et des opérations de refinancement opérés fin 2018.

Les capitaux propres s'élèvent à 14,9 millions d'euros à fin 2018 en baisse de 6,9 millions d'euros par rapport à 2017. Cette variation s'explique par l'augmentations de capital de juillet 2018 pour montant net global de 2,7 millions d'euros après imputation des frais sur la prime d'émission, compensées par le résultat déficitaire de l'exercice 2018 de 11,8 millions d'euros.

Les provisions comprennent les indemnités de départ à la retraite ainsi que divers passifs pour litiges salariaux.

La dette financière brute s'élève à 36 millions d'euros, en hausse de 15 millions d'euros par rapport à 2017 en raison des remboursements effectués au cours de l'exercice 2018 dans le cadre des plans d'amortissement existants, de l'émission d'obligations de 30 millions de dollars et de la souscription de deux nouveaux emprunts bancaires d'un montant total de 1,2 million d'euros. L'émission d'obligations pour un montant de 30 millions de dollars a en outre permis le remboursement anticipé de la dette obligataire convertible de 15 millions d'euros souscrite auprès d'Athyrium Capital Management en août 2016, ainsi que d'autres emprunts bancaires pour un montant total de 1,6 million d'euros.

La baisse des impôts différés passifs est principalement liée aux retraitements de consolidation.

L'augmentation des dettes fournisseurs est liée aux variations de périmètre et à des effets de saisonnalité. Celle des autres passifs de 1,3 million d'euros s'explique principalement par les variations de périmètre.

3. EVOLUTION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Pionnier et leader du traitement des pathologies de la colonne vertébrale grâce à des solutions personnalisées, MEDICREA devient un acteur incontournable dans un secteur en pleine mutation où l'analyse des données des patients en pré et post opératoires, combinée à l'utilisation in situ de la robotique et des techniques de navigation, vont rapidement et radicalement transformer l'approche traditionnelle de la chirurgie de la colonne vertébrale.

La technologie UNiD ASI™ de MEDICREA s'inscrit parfaitement dans cette tendance, et se traduit trimestre après trimestre par une forte augmentation, notamment aux États-Unis, du nombre de chirurgies personnalisées réalisées, supérieures à 3 500 opérations à la date de rédaction de ce rapport. Aux États-Unis en 2018, plus de 30 nouveaux chirurgiens ont adopté cette technologie, rejoints par 10 nouveaux praticiens sur le 1^{er} trimestre 2019.

L'offre de services UNiD® sera enrichie en 2019 grâce à l'utilisation de plus en plus systématique de l'intelligence artificielle permettant par des techniques de modélisation prédictive d'anticiper les mécanismes anatomiques compensatoires de la colonne vertébrale et de les prendre en compte au moment de la planification des chirurgies et de la fabrication des implants.

Le nombre d'utilisateurs des services UNiD® devrait ainsi continuer à progresser de façon significative en 2019. La vis pédiculaire standard de type Tulipe développée par MEDICREA est en cours d'homologation auprès de la FDA et devrait être lancée commercialement aux États-Unis au cours du 2^{ème} trimestre 2019. Elle permettra de fidéliser un nombre de plus en plus important de chirurgiens qui utiliseront ce nouvel implant en association avec les tiges UNiD® sur mesure.

Le Groupe ambitionne d'afficher un EBITDA largement positif sur l'ensemble de l'exercice et d'atteindre le point mort d'exploitation en fin d'année 2019.

4. INFORMATIONS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les résultats sociaux des filiales et commentaires significatifs sur l'activité de l'exercice 2018 sont exposés ci-dessous :

4.1 MEDICREA INTERNATIONAL SA

Les informations sur la société MEDICREA INTERNATIONAL SA sont identiques à celles communiquées au paragraphe 9 de ce même rapport.

4.2 MEDICREA USA CORP

En milliers d'euros	2018	2017	2016
Taux de change EUR/USD	1,184	1,125	1,106
Chiffre d'affaires	15 564	16 001	17 656
Résultat d'exploitation	(4 702)	(4 080)	(2 016)
Résultat financier	(198)	(121)	14
Résultat net	(4 900)	(4 201)	(2 002)
Effectif en nombre (hors stagiaires)	37	37	42

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2018 est en baisse de -2,7 % (+2,4 % à taux de change constant) mais enregistre une forte accélération de l'activité au cours du deuxième semestre (+10,8 % à taux de change constant), traduisant l'adoption croissante par les chirurgiens américains, de l'offre de services et d'implants sur-mesure UNiD®. En 2018, 30 nouveaux chirurgiens aux Etats-Unis sont devenus utilisateurs réguliers des produits et des services de la plateforme UNiD ASI®.

En dollars la marge brute s'établit à 11,3 millions de dollars, en hausse de 1 million par rapport à l'exercice précédent, compensée par une hausse des charges d'exploitation de 2,3 millions de dollars liée aux nombreux investissements réalisés pour structurer la plateforme UNiD, et à un changement du mode de distribution privilégiant plus le développement d'un réseau externe d'agents, que la vente en directe par des responsables commerciaux salariés de la société.

Dans ce contexte de mutation stratégique, le résultat d'exploitation est déficitaire de 4,9 millions d'euros en 2018 contre un déficit de 4,2 millions d'euros lors de l'exercice précédent.

4.3 MEDICREA TECHNOLOGIES UK LTD

En milliers d'euros	2018	2017	2016
Taux de change EUR/GBP	0,885	0,873	0,813
Chiffre d'affaires	168	468	522
Résultat d'exploitation	(470)	(486)	(784)
Résultat net	(502)	(406)	(703)
Effectif en nombre (hors stagiaires)	-	6	7

Le Groupe a cessé son activité en Angleterre à compter du 1^{er} septembre 2018 et mis en sommeil sa filiale MEDICREA TECHNOLOGIES UK, entraînant le licenciement de l'ensemble du personnel et la fermeture du centre de distribution à Cambridge. Le Groupe est désormais représenté au Royaume-Uni par un distributeur indépendant.

4.4 MEDICREA GMBH

En milliers d'euros	2018	2017	2016
Chiffre d'affaires	-	121	66
Résultat d'exploitation	(14)	(323)	(782)
Résultat net	(14)	(331)	(786)
Effectif en nombre (hors stagiaires)	-	-	5

Le Groupe a cessé son activité en Allemagne courant 2017 et mis en sommeil sa filiale MEDICREA GMBH. Le Groupe est désormais représenté en Allemagne par un distributeur indépendant.

4.5 MEDICREA POLAND

En milliers d'euros	2018	2017	2016
Taux de change EUR/PLN	4,266	4,262	4,362
Chiffre d'affaires	292	121	0
Résultat d'exploitation	(480)	(222)	(27)
Résultat net	(485)	(224)	(27)
Effectif en nombre (hors stagiaires)	4	3	2

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2018 s'établit à 0,3 million d'euros, en hausse de 0,1 million d'euros par rapport à 2017. Ce triplement du chiffre d'affaires de la société résulte du développement de l'équipe commerciale qui a été renforcée cette année.

Les charges d'exploitation sont en hausse de 0,3 million d'euros suite au recrutement des nouveaux commerciaux et du poids croissant des dotations aux amortissements des kits d'instruments mis à disposition des hôpitaux dans le cadre des appels d'offre remportés.

Dans ce contexte de renforcement de la pénétration commerciale sur le terrain, le résultat d'exploitation est déficitaire de 0,5 million d'euros en 2018 contre une perte de 0,2 million d'euros lors de l'exercice précédent.

4.6 MEDICREA BELGIUM

En milliers d'euros	2018
Chiffre d'affaires	5 064
Résultat d'exploitation	1 927
Résultat financier	(35)
Impôt sur les bénéfices	(613)
Résultat net	1 279
Effectif en nombre (hors stagiaires)	11

MEDICREA BELGIUM a été créée en février 2018 en association avec le distributeur historique du Groupe sur le marché Belge qui assure depuis plus de dix ans la commercialisation des produits MEDICREA et détient environ 20% du marché. MEDICREA possède une participation majoritaire de 51 % dans MEDICREA BELGIUM et prévoit de monter progressivement au capital au cours des prochaines années et devenir ainsi son unique actionnaire.

Pour son premier exercice, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 5,1 millions d'euros dont 1,9 million d'euros sur le 1^{er} semestre générés par une activité de négoce constituée principalement de substituts osseux, qui a été arrêtée à compter du 30 juin 2018, et transférée aux actionnaires

minoritaires qui continueront à l'exploiter dans une autre structure commerciale. La marge brute de l'exercice s'est élevée à 3,4 millions d'euros, soit 66% du chiffre d'affaires, les ventes de l'activité de produits de négoce ayant une marge bien inférieure (50%) à celle dégagée sur les dispositifs médicaux commercialisés par MEDICREA.

Les charges d'exploitation s'établissent à 1,4 million d'euros, générant ainsi un résultat opérationnel de 1,9 million d'euros.

In fine et compte tenu d'un impôt sur les bénéfices de 0,6 million d'euros, le résultat net de l'exercice 2018 est un bénéfice de 1,3 million d'euros, qui fera l'objet après approbation des comptes par l'Assemblée Générale, d'une distribution pour partie aux associés.

4.7 MEDICREA AUSTRALIA

En milliers d'euros	2018
Taux de change EUR/AUD	1,576
Chiffre d'affaires	218
Résultat d'exploitation	1
Résultat net	1
Effectif en nombre (hors stagiaires)	-

MEDICREA AUSTRALIA a été créée en juin 2018 en association avec un distributeur afin d'assurer la commercialisation des produits du Groupe en Australie et en Nouvelle-Zélande, qui constitue le 3^{ème} plus grand marché au monde de la colonne vertébrale après les Etats-Unis et le Japon. MEDICREA détient une participation majoritaire de 51 % dans MEDICREA AUSTRALIA et prévoit de monter progressivement au capital au cours des prochaines années et devenir ainsi son unique actionnaire.

La société ayant été créée en juin 2018, et commercialement opérationnelle depuis le troisième trimestre, le chiffre d'affaires de la période est peu élevé et le résultat intègre les charges fixes liées au démarrage de la structure.

5. ACTIVITES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La R&D est au cœur de la stratégie de création de valeur. Le Groupe a fait de l'élargissement de sa gamme de produits et du développement de solutions innovantes un objectif prioritaire et consacre depuis plusieurs années un montant important de ses ressources financières aux activités de recherche et développement. Les dépenses, hors brevets et droits similaires, ont évolué comme suit sur les 5 dernières années :

En milliers d'euros	2018	2017	2016	2015	2014
Frais de R&D inscrits à l'actif du bilan	1 626	1 892	2 281	1 886	1 069
Frais de R&D passés en charges (1)	1 957	2 914	2 055	1 960	1 893
- dont dotation aux amortissements frais de R&D	(1 691)	(1 492)	(1 284)	(993)	(904)

(1) : avant imputation du Crédit Impôt Recherche

L'axe stratégique majeur de recherche et développement pour le Groupe est la médecine personnalisée qui devient la base du modèle médical du 21^{ème} siècle. Le Groupe a pour objectif de mettre à disposition des chirurgiens des produits et des services permettant un

traitement parfaitement adapté et donc spécifique et sur-mesure pour chaque patient, en s'engageant dans un processus complexe mêlant recherche et développement et dimension industrielle et en ayant recours à des technologies et des procédés innovants comme la fabrication additive par impression 3D.

Exploitant notamment les connaissances scientifiques sur l'équilibre sagittal, la compréhension des déformations de la colonne, les progrès de l'imagerie, les capacités accrues d'analyse de chaque patient et l'avènement des nouvelles technologies de fabrication à partir de fichiers numériques, le Groupe est devenu précurseur dans le domaine des implants sur-mesure destinés au traitement de la colonne vertébrale. Les équipes travaillent au quotidien pour accompagner les chirurgiens dans leur stratégie de traitement personnalisé de chaque patient en partageant leur savoir-faire et leur support dans les domaines technique, clinique et logistique et en leur donnant accès à de nouvelles technologies.

Au cours de l'exercice 2018, MEDICREA a poursuivi ses investissements pour le développement de son offre complète UNID ASI™, qui propose des implants sur-mesure pour la chirurgie du rachis ainsi que des applications et services associés et notamment le développement du UNiD HUB™ (portail numérique mis à disposition des chirurgiens).

6. INFORMATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

6.1 Informations sociales

Au 31 décembre 2018, l'effectif du Groupe comprend 179 salariés à temps complet, dont 2 en contrat d'apprentissage, auquel s'ajoutent quelques stagiaires pour lesquels des conventions sont signées tout au long de l'année.

125 personnes sont salariées en France, 37 travaillent pour la filiale américaine, 5 pour la filiale polonaise, 11 pour la filiale belge et 1 pour la filiale australienne.

Le salaire moyen hors charges pour l'exercice 2018 s'établit à 5 055 euros (5 616 euros en 2017). Hors rémunération des salariés de la filiale américaine, le salaire moyen est de 4 258 euros hors charges (4 664 euros en 2017).

La répartition hommes/femmes par catégorie de personnel se présente comme suit :

	31.12.2018			31.12.2016		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Cadres	56	37	93	50	34	84
Agents de maîtrise - Employés	42	44	86	51	37	88
Total	98	81	179	101	71	172

6.1.1 Formation

Les versements, hors taxes, effectués aux organismes collecteurs au titre de la formation professionnelle continue se sont élevés à 128 358 euros en 2018 (128 689 euros en 2017), sommes intégralement utilisées pour la formation des salariés du Groupe, et supérieure à l'obligation légale de formation.

Des conventions de stage sont régulièrement signées avec des établissements d'enseignement dans le but de permettre aux étudiants d'apprendre un métier et de se familiariser avec la vie en entreprise. Ces stages qui concernent plus particulièrement les services de recherche et développement, marketing et affaires réglementaires à raison de 1 à 2 stagiaires par an et par service, ouvrent droit à gratification étant généralement d'une durée de 4 à 6 mois. Ils ne se substituent pas à des emplois permanents, des missions spécifiques ponctuelles étant confiées aux stagiaires. Des contrats de professionnalisation et/ou d'apprentissage, généralement de 1 à 3 par an, peuvent également être conclus, leur durée variant de 1 à 2 ans.

6.1.2 Sécurité

Le site de Rillieux-la-Pape qui regroupe les activités de production et les fonctions support est très récent, spacieux et moderne et les conditions d'exploitation de ces infrastructures sont optimisées. Les zones dédiées à la production et à la logistique bénéficient d'espaces adaptés qui permettent d'assurer un très bon niveau de sécurité et de prévenir de façon satisfaisante les risques d'accidents du travail.

Un document unique de gestion des risques est établi et mis à jour annuellement.

Le Groupe, de par ses activités de conception et de fabrication de dispositifs médicaux, est également soumis à la réglementation du code de la santé publique.

6.1.3 Fidélisation du personnel

Un Plan d'Épargne Groupe est accessible aux salariés de MEDICREA INTERNATIONAL, leur permettant de souscrire à des actions de la Société avec un abondement éventuel de 50 % de cette dernière, à l'occasion d'éventuelles augmentations du capital. Il n'y a pas eu d'opération réservée aux salariés au cours de l'exercice 2018.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a fait usage en 2018 de la délégation qui lui a été conférée par les Assemblées Générales du 15 juin 2017 et du 17 mai 2018 en procédant à l'attribution de 410 000 options de souscription d'actions à des salariés français, de 325 000 options de souscription d'actions à des salariés américains, de 702 000 actions gratuites à des salariés français et de 90 000 actions gratuites à des salariés américains.

Les dispositifs de la participation légale ne trouvent pas à s'appliquer, MEDICREA INTERNATIONAL étant en situation fiscale déficitaire.

6.1.4 Sous-traitance

Dans le cadre de son activité de fabrication, le Groupe s'appuie sur un réseau de sous-traitants qualifiés. Il ne dispose pas à ce jour d'installations en environnement contrôlé de type salle blanche et confie donc à des tiers les prestations qui y sont associées. Le conditionnement ultra propre et la stérilisation par irradiation gamma des produits stériles sont également sous-traités. Les achats de composants effectués au cours de l'exercice 2018 s'élèvent à 1,9 million d'euros (3 millions en 2017).

6.2 Informations environnementales

Les risques environnementaux sont quasi inexistantes sauf pour l'activité de gestion et de contrôle des kits tournants prêtés aux hôpitaux qui expose les personnes manipulant les dispositifs médicaux à des produits potentiellement contaminés par des agents biologiques pathogènes sources de risques infectieux. Des procédures de travail limitant l'exposition des salariés sont en place et les circuits d'élimination des déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés sont respectés. Les procédures de sécurité relatives à la manipulation et à l'élimination de ces produits sont conformes aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur dans les pays concernés.

Le site de Rillieux-la-Pape, sous l'entité juridique MEDICREA INTERNATIONAL, qui abrite la fabrication de dispositifs médicaux, détient les certifications ISO 13485 version 2012 et ISO 9001 ainsi que le marquage CE. Le Groupe a mis en place un programme de maîtrise de procédés et de contrôle d'assurance de la qualité, notamment un ensemble de modes opératoires, de procédures et de spécifications conçus pour garantir le respect des bonnes pratiques en matière de développement et de fabrication de produits et de contrôle des effets sur l'environnement.

Par ailleurs, les dispositions législatives et réglementaires définies par l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé (ANSM), la Commission Européenne, la FDA et les autorités sanitaires et réglementaires des autres pays dans lesquels le Groupe distribue ses produits, encadrent très strictement les activités de conception et de fabrication des dispositifs médicaux. Elles fixent les exigences essentielles en matière de sécurité et définissent les modes d'évaluation et de conformité qui sont intégrés au système de management de la qualité. Ces règles drastiques ont des implications à tous les niveaux du Groupe et contribuent à renforcer les mesures prises pour maintenir les actifs industriels dans un état optimal d'utilisation et le respect des normes applicables.

7. RISQUES

7.1 Risques relatifs à l'activité de la Société

Le marché de la chirurgie vertébrale est un marché très concurrentiel. De puissants acteurs disposent de très larges réseaux de distribution leur permettant d'écouler les produits standards de leurs gammes et de restreindre l'accès au marché à des sociétés de tailles plus modestes souhaitant diffuser leurs innovations.

Ce marché est également fortement concentré, localisé pour l'essentiel aux Etats-Unis, avec 10 acteurs majeurs qui se partagent environ 80 % du marché mondial, et qui bénéficient d'importants moyens financiers pour mener des programmes ambitieux de recherche et développement de

nouveaux produits et assurer leur future commercialisation, et de relations solidement établies avec des chirurgiens et des centres hospitaliers.

7.2 Risques liés à l'environnement réglementaire

Les produits fabriqués et distribués par le Groupe font l'objet d'une réglementation stricte et qui se renforce constamment. Les dispositifs médicaux ne peuvent être mis sur le marché Européen que s'ils sont revêtus du marquage CE qui assure une conformité aux exigences essentielles de santé et de sécurité définies réglementairement. La mise sur le marché des produits dans d'autres pays que ceux de l'Union Européenne nécessite également des démarches spécifiques afin d'obtenir les autorisations nécessaires, notamment aux Etats-Unis, pays prioritaire pour le développement des activités du Groupe. Le marché américain est ainsi régi par la réglementation établie par la Food and Drug Administration (FDA). La commercialisation de dispositifs médicaux sur ce marché peut, suivant la classe du dispositif, être soumise aux procédures 510K ou aux demandes d'autorisations préalables exigées par la FDA (PMA). Ces processus de demande d'autorisation peuvent être longs et générer des coûts importants. Les autorisations FDA peuvent également faire ultérieurement l'objet de suspension, et la FDA peut demander des rappels de produits, interdire des ventes ou lancer des saisies. Ces mesures drastiques sont souvent liées à des problèmes sérieux identifiés lors de l'utilisation des produits (cas de vigilance) ou suite à des inspections des sociétés.

Les services en charge de la qualité ont été constamment renforcés depuis 2012 notamment pour le suivi des normes internationales et les exigences liées à la réglementation.

- Le dernier audit réglementaire a été mené par le GMED en janvier 2019 et a permis de renouveler les certificats CE. Une inspection par la FDA (Food and Drug Administration) et une inspection de l'ANVISA se sont déroulées avec succès en février 2017 et en Avril 2017 pour la commercialisation des implants aux Etats-Unis et au Brésil. Ces audits ont notamment confirmé le niveau de maîtrise des différents métiers mis en œuvre au sein du Groupe, avec des axes d'amélioration à poursuivre, en particulier en matière de formalisation des « bonnes pratiques ».

Un durcissement des conditions de mise sur le marché est observé dans un souci de renforcement de sécurité et de transparence. De nombreux dispositifs médicaux destinés au rachis initialement de classe IIb passeront en classe III avec l'application du Règlement Européen MDR2017/745, ce qui implique un renforcement des exigences en matière de contrôle, de traçabilité ou encore de suivi réglementaire pour les fabricants. Le règlement européen va également impliquer des changements au niveau des études cliniques : l'obtention du marquage CE sera conditionnée par la réalisation d'études cliniques pré-marché alors qu'aujourd'hui la référence à un produit équivalent est suffisante, et la surveillance post-marché sera renforcée. Ce changement de réglementation détaillé ci-dessous impacte également les produits déjà marqués CE aujourd'hui.

- Avant 2016 :

- L'évaluation clinique pouvait consister en une démonstration d'équivalence par rapport à un produit marqué CE et en un travail de littérature ;

La surveillance post-marché se faisait par une mise à jour régulière des rapports d'évaluation clinique et la mise en place d'études cliniques post-marché.

- Depuis juin 2016 :
 - L'évaluation clinique peut toujours reposer sur le principe d'équivalence mais est plus complexe ;
 - La surveillance post-marché doit être mise à jour annuellement et inclut la mise en place d'études cliniques post-marché.

- A compter de 2020, mise en application du règlement européen pour les nouveaux produits :
 - L'équivalence ne sera plus suffisante et l'évaluation clinique passera obligatoirement par la réalisation d'études cliniques avant l'obtention du marquage CE (prévoir un délai de 3-4 ans) ;
 - Une procédure de consultation sera mise en place. Un groupe d'experts rendra un avis scientifique et aura la possibilité d'apporter des restrictions à la commercialisation du produit : groupe de patients restreint, durée de validité du certificat... ;
 - La surveillance post-marché devra être mise à jour annuellement, tout au long de la vie du produit et des études cliniques post-marché seront systématiquement mises en place pour confirmer les performances et la sécurité des produits

A compter de 2022, tous les produits déjà marqués CE avant la mise en application du nouveau règlement devront avoir des données cliniques leur appartenant et des études cliniques post-marché auront été réalisées si nécessaire. Dans le cas contraire, les produits pourront se voir retirer leur marquage CE, ou leurs indications restreintes.

Pour le système de fixation thoraco-lombaire PASS LP, y compris les implants sur mesure UNiD®, qui représente 70 % du chiffre d'affaires de la Société aujourd'hui, MEDICREA dispose déjà de la totalité des données cliniques pour les chirurgies de déformations (chirurgies complexes de type scoliose). Celles relatives aux chirurgies dégénératives sont collectées depuis mai 2018 au travers d'une étude clinique qui nécessitera une fois tous les patients inclus (fin 2019), deux ans de suivi. Pour le cas spécifique du LigaPASS, la Société dispose déjà de données cliniques concernant les indications pédiatriques les plus fréquentes, et n'envisage pas nécessairement d'étendre la collecte de celles-ci aux indications de type dégénératif ou traumatologique qui représentent une part extrêmement faible voire nulle de son chiffre d'affaires.

Par conséquent, le risque de perte de marquage CE sur les produits qui constituent une part significative du chiffre d'affaires de la Société peut être considéré comme très faible.

Toutes ces évolutions réglementaires ont des conséquences importantes sur les ressources à allouer au suivi réglementaire et clinique des produits : ressources humaines et ressources financières pour la réalisation d'études cliniques pré-marché et pour la surveillance suivi post-marché. A cela s'ajoute également un rallongement des délais pour l'obtention du marquage CE pour tout nouveau produit ainsi que la gratuité dans le cas d'un étude clinique pré-marquage.

7.3 Risques liés à des dysfonctionnements des processus industriels

Le système qualité de MEDICREA prévoit des procédures pour détecter tout produit non conforme, en interne ou en externe, en accord avec ses exigences, celles de ses clients ou celles imposées réglementairement. Ces procédures sont intégrées dans le Système de Management de la Qualité MEDICREA, dans le processus « Manager la Qualité » et permettent :

- l'identification et la déclaration des non-conformités produits ;
- l'enregistrement de toutes les investigations : analyse des causes racines et évaluation des risques ;
- la mise en place et le suivi des plans d'action ;
- la mesure de l'efficacité des actions menées.

Les non-conformités peuvent être identifiées en interne tout au long des processus de conception et de fabrication, ainsi que lors des contrôles avant libération d'un dispositif médical, mais également au cours d'audits (externes ou internes) ou d'inspections réglementaires, ou encore par les clients. Tout incident ayant un impact sur le patient et/ou l'utilisateur est défini dans le cadre réglementaire de la matériovigilance (les différentes réglementations applicables sont mentionnées dans le Manuel Qualité) qui décrit les modalités de signalement d'incidents aux autorités compétentes.

Chaque incident est analysé afin de réduire les risques et d'empêcher que l'incident ne se reproduise. Des revues de gestion et d'évaluation des risques sont mises en place au sein de la Société de façon périodique.

Conformément aux recommandations essentielles des différentes réglementations mentionnées dans le Manuel Qualité, MEDICREA a documenté les exigences relatives au management des risques tout au long du processus de réalisation des produits prenant en compte les éléments suivants : Analyse du risque - Evaluation du risque - Maîtrise du risque - Informations post production.

7.4 Risques liés à la propriété industrielle

Le succès commercial du Groupe dépend de sa capacité à obtenir, maintenir et protéger ses brevets et autres droits de propriété intellectuelle. Le droit des brevets qui encadre les dispositifs médicaux pour la chirurgie de la colonne vertébrale continue d'évoluer et présente des incertitudes. Au moment du dépôt d'un brevet, d'autres peuvent déjà bénéficier d'une antériorité mais ne pas être encore publiés.

La délivrance d'un brevet n'en garantit par conséquent pas la validité, ni l'applicabilité qui peuvent toutes deux être contestées par des tiers.

Par conséquent, le Groupe ne peut pas garantir :

- que les demandes d'enregistrement de brevets qui sont en cours d'examen donneront effectivement lieu à délivrance de brevets,
- que les brevets délivrés ou donnés en licence au Groupe ou à ses partenaires ne seront pas contestés par des tiers ou invalidés,

- que l'étendue de la protection conférée par les brevets est suffisante pour le protéger de ses concurrents,
- que ses produits ne contrefont pas des brevets appartenant à des tiers.

Par ailleurs, la tendance dans l'industrie des matériels médicaux et chirurgicaux est à l'inflation des litiges et procédures en matière de propriété industrielle et intellectuelle. Par conséquent, toute action intentée contre le Groupe pourrait générer des coûts substantiels et avoir un impact significatif sur le développement de son activité.

7.5 Risques liés aux contentieux

Le Groupe estime que les provisions constituées au titre des litiges ou situations contentieuses connues à la date d'arrêté des comptes sont d'un montant suffisant pour que la situation financière consolidée ne soit pas affectée de façon significative en cas d'issue défavorable.

Dans le cadre normal de son fonctionnement, le Groupe peut être engagé dans des actions judiciaires ou être soumis à des contrôles fiscaux ou administratifs.

MEDICREA USA fait depuis juillet 2017 l'objet d'une investigation civile menée par le Département de la Justice Américaine (DOJ) dans le cadre du Sunshine Act définissant les règles de déclarations des avantages accordés aux professionnels de santé à l'occasion notamment de leurs participations à des congrès, expositions, réunions. Assistée par un cabinet d'avocats spécialisé, la société a fourni les éléments permettant de démontrer qu'elle était en conformité avec les obligations auxquelles elle était tenue hormis quelques erreurs de déclarations qui ont été régularisées à posteriori. Le DOJ a communiqué au cours du dernier trimestre 2018 le résultat de ses premières investigations et demandé des compléments d'informations et des documents additionnels. Au cours du 1er trimestre 2019, la société par l'intermédiaire de ses avocats, a présenté ses réponses au Département de la Justice Américaine en fournissant les éléments complémentaires souhaités. A la suite de ces échanges, le DOJ a formulé une nouvelle requête afin d'obtenir des informations supplémentaires. MEDICREA USA s'est engagée à fournir l'ensemble de celles-ci. A ce stade de l'investigation et dans la mesure où la société collabore pleinement avec le DOJ avec l'assistance de ses avocats, il n'est pas possible de déterminer quels seront les résultats de l'enquête en cours.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

7.6 Risques sur l'évolution du cours des matières premières

La fabrication des implants nécessite l'achat de matériaux spécifiques tels que, le titane, le chrome cobalt et le Peek. Les fournisseurs de ces matières premières étant peu nombreux, le Groupe est

soumis à des variations de prix de marché difficilement prévisibles et contrôlables qui pourraient avoir un impact négatif sur ses résultats.

Les achats de ces matériaux ne font pas l'objet de contrat de couverture. Ils interviennent pour une part relativement faible dans le prix de revient des produits fabriqués (inférieure à 10 %). Ainsi, une variation à la hausse comme à la baisse du prix de ces matières premières n'aurait qu'un impact limité sur la compétitivité des prix de fabrication du Groupe.

7.7 Risques liés à l'évolution des politiques de remboursement des dispositifs médicaux

Dans un contexte de croissance économique faible dans la plupart des régions du monde, les gouvernements et autres tiers payeurs (assurances privées de couverture maladie, organisations de gestion des soins) s'efforcent activement de contenir les coûts de santé en limitant et/ou baissant la couverture et le taux de remboursement des dispositifs médicaux et actes chirurgicaux. Il est probable que de façon désormais récurrente, de nouvelles mesures visant à encadrer réglementairement les systèmes de remboursement de soins et maîtriser les dépenses de santé (notamment en France et dans le reste de l'Europe) soient inscrites dans les lois de financement et les propositions législatives des Etats au cours des prochaines années.

7.8 Risques de liquidité

Le Groupe a pu faire face au cours des exercices précédents à des crises de liquidités passagères qui ont ralenti la progression de son développement.

Les ressources financières obtenues à l'issue d'opérations de levées de fonds ont totalisé un montant global de 76 millions en euros et 30 millions en dollars américains comme le détaille le tableau ci-dessous :

Date	Nature	Montant en euros	Montant en US dollars
Juin 2006	Augmentation de capital par appel public à l'épargne	11 587 604	-
Décembre 2007	Augmentation de capital	7 000 002	-
Novembre 2008	Augmentation de capital	1 155 928	-
Avril 2009	Emission d'actions nouvelles à bons de souscription d'actions	1 176 000	-
Mai 2009	Emission d'actions nouvelles à bons de souscription d'actions	767 621	-
Juin 2009	Augmentation de capital	621 942	-
Décembre 2009	Augmentation de capital	1 395 608	-
Décembre 2009	Exercice de bons de souscription d'actions	582 831	-
Mai 2010	Emission d'obligations remboursables en actions nouvelles	1 928 624	-
Juin 2010	Augmentation de capital	594 740	-
Novembre 2011	Emission d'actions nouvelles à bons de souscription d'actions	1 534 500	-
Aout 2012	Augmentation de capital	762 000	-
Juin 2015	Augmentation de capital par placement privé	3 543 697	-
Aout 2016	Emission d'obligations convertibles en actions	15 000 000	-
Aout 2016	Augmentation de capital par placement privé	4 999 983	-
Juin 2017	Augmentation de capital par placement privé	13 000 003	-
Décembre 2017	Emission d'actions nouvelles à bons de souscription d'actions	7 216 957	-
Juillet 2018	Emission d'actions nouvelles à bons de souscription d'actions	3 083 777	-
Novembre 2018	Emission d'obligations et de bons de souscription d'actions	-	30 000 000
Total		75 951 817	30 000 000

Ces levées de fonds ont permis de réduire de façon significative ce risque de liquidité et ont donné les moyens au Groupe de mettre en œuvre sa stratégie d'expansion, de créer de nouvelles filiales, de lancer de nouveaux produits et de développer des technologies innovantes notamment en matière de médecine personnalisée.

7.9 Risques de change

L'essentiel des approvisionnements du Groupe est réalisé en euros. Les ventes aux filiales américaine, australienne et polonaise sont réalisées en devises, les produits étant ensuite écoulés sur ces marchés dans la monnaie fonctionnelle du pays. Les filiales n'ont donc pas de risque de variation de taux de change sur leurs achats mais MEDICREA INTERNATIONAL société mère du Groupe a un risque de change sur ses ventes en devises qu'elle gère opportunément le plus souvent par la mise en place d'opérations de ventes à terme de devises au travers d'enveloppes annuelles de couverture.

7.10 Risques de taux

Au 31 décembre 2018, tous les emprunts contractés sont à taux fixe exceptée la dette obligataire de 30 millions de dollars émise en novembre 2018, d'une maturité de 4 ans et portant intérêt au taux de 8,5% augmenté du taux le plus élevé entre le LIBOR USD 3 mois et 2,5 %. Le Groupe envisage de couvrir de façon concomitante par une opération de « cross currency swap » les risques de change et de taux relatifs à cet emprunt et mène des discussions en ce sens avec l'ensemble de ses partenaires bancaires. A la date d'arrêté des comptes, celles-ci ne se sont pas encore concrétisées par un accord définitif de couverture.

7.11 Risques actions

Les éventuels excédents de trésorerie disponibles sont placés exclusivement dans des valeurs mobilières de placement sans risques investies en Sicav.

7.12 Risques d'inflation

Les sociétés du Groupe ne sont pas présentes dans des Etats dont l'économie est de type hyper inflationniste.

7.13 Risques de variation de cours et impact de conversion sur les indicateurs de performance

Le Groupe a réalisé en 2018 48 % de son chiffre d'affaires consolidé en dollars, par l'intermédiaire de sa filiale MEDICREA USA (59 % en 2017). La baisse de cette proportion s'explique par la forte contribution des ventes de MEDICREA BELGIUM, nouvelle filiale créée en 2018, dans le chiffre d'affaires total.

Les filiales américaine, polonaise et australienne sont facturées dans leur devise fonctionnelle et dès lors que celles-ci sont en mesure d'honorer leurs créances commerciales, des couvertures de

change sont opportunément mises en place pour couvrir le risque de fluctuation des devises correspondantes (dollars US principalement).

Intrinsèquement, les fluctuations du dollar par rapport à l'euro, à la hausse comme à la baisse, sont donc susceptibles de modifier sensiblement les indicateurs de performance du Groupe, notamment en matière de progression de chiffre d'affaires.

En 2018, le dollar US s'est déprécié de plus de 4,5 % par rapport au taux moyen de 2017 générant un impact négatif de 0,8 million d'euros sur le chiffre d'affaires 2018. L'analyse de ces variations est décrite en note 4.10.

Une appréciation de 15 % du dollar US par rapport à l'euro, appliquée aux données de l'exercice 2018, se traduirait par une hausse du chiffre d'affaires du Groupe de 2,4 millions d'euros et une diminution du résultat opérationnel de 0,3 million d'euros.

A l'inverse, une dépréciation de 15 % du dollar par rapport à l'euro, appliquée aux données de l'exercice 2018 se traduirait par une baisse du chiffre d'affaires et une hausse du résultat opérationnel du Groupe dans les mêmes proportions que celles indiquées ci-dessus.

7.14 Garanties sur les produits UNiD

Le Groupe a mis en place depuis novembre 2016 et uniquement pour les ventes aux Etats-Unis, une garantie à vie portant sur sa technologie sur mesure UNiD™. Celle-ci couvre toutes les chirurgies réalisées avec des tiges thoraco-lombaires et cervicales sur mesure UNiD™ ainsi que l'ensemble des implants MEDICREA utilisés en combinaison avec ces tiges. La garantie proposée couvre l'intégralité des coûts liés à l'utilisation des services d'analyses de la cellule UNiD™ Lab, ainsi que le remplacement à titre gratuit des tiges sur mesure UNiD™ et de tous les implants MEDICREA nécessaires pour traiter les patients devant subir une chirurgie de révision.

Depuis le lancement de cette garantie, aucune demande de prise en charge n'a été enregistrée. Sur cette base, le Groupe n'a pas constaté de provision dans ses comptes au 31 décembre 2018 et évaluera, en fonction de l'ensemble des données collectées sur l'exercice 2019, la nécessité ou non de revoir cette position au 31 décembre 2019.

8. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE A LAQUELLE LE RAPPORT EST ETABLI

Aucun évènement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

9. INFORMATIONS CONCERNANT LA SOCIÉTÉ MÈRE

9.1 Situation et évolution de l'activité au cours de l'exercice écoulé

Le contexte général et l'environnement économique sont exposés au paragraphe 1 du rapport du Conseil d'Administration sur le Groupe.

Les états financiers de MEDICREA INTERNATIONAL au 31 décembre 2018 sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France.

Les comptes synthétiques se présentent comme suit :

9.1.1 Compte de résultat

En milliers d'euros	31.12.2018	31.12.2017
Chiffre d'affaires	19 750	15 933
Production stockée	(722)	3 421
Production immobilisée	1 681	2 067
Subventions d'exploitation	33	13
Reprises sur provisions et transfert de charges	211	353
Autres produits	4	16
Produits d'exploitation	20 957	21 803
Achats consommés, sous-traitance et autres approvisionnements	(4 586)	(7 309)
Autres achats et charges externes	(6 954)	(7 780)
Impôts et taxes	(752)	(564)
Salaires et traitements	(6 695)	(5 730)
Charges sociales	(2 808)	(2 403)
Dotations aux amortissements	(4 607)	(3 424)
Dotations aux provisions	(140)	(898)
Autres charges	(650)	(626)
Charges d'exploitation	(27 192)	(28 734)
Résultat d'exploitation	(6 235)	(6 931)
Produits financiers	1 101	282
Charges financières	(2 014)	(5 015)
Résultat financier	(913)	(4 733)
Résultat courant avant impôts	(7 148)	(11 664)
Produits exceptionnels	672	682
Charges exceptionnelles	(656)	(597)
Résultat exceptionnel	16	85
(Charges) / Produits d'impôts sur les résultats	888	897
Résultat net	(6 244)	(10 682)

9.1.2 Bilan

En milliers d'euros	31.12.2018	31.12.2017
Immobilisations incorporelles	6 839	6 651
Immobilisations corporelles	5 894	6 170
Immobilisations financières	8 013	7 831
Actif non circulant	20 746	20 652
Stocks et en-cours	8 105	8 953
Créances clients	10 866	3 360
Autres créances	10 727	10 004
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 158	11 677
Actif circulant	37 856	33 994
Total actif	58 602	54 646

En milliers d'euros	31.12.2018	31.12.2017
Capital social	2 595	2 413
Réserves	27 162	35 335
Résultat de l'exercice	(6 244)	(10 682)
Capitaux propres	23 513	27 066
Avances conditionnées	100	196
Autres fonds propres	100	196
Dettes financières long terme	27 315	17 346
Passif non courant	27 315	17 346
Provisions pour risques et charges	127	139
Dettes financières court terme	1 302	3 545
Groupe et associés	94	-
Dettes fournisseurs	3 611	3 956
Autres dettes	2 540	2 398
Passif courant	7 674	10 038
Total passif	58 602	54 646

9.1.3 Commentaires sur le compte de résultat

MEDICREA INTERNATIONAL est la Société mère du Groupe MEDICREA. Elle commercialise ses produits par un réseau de filiales de distribution ainsi que via des distributeurs indépendants dans une trentaine de pays.

Les filiales de distribution s'approvisionnent directement auprès de MEDICREA INTERNATIONAL.

L'évolution du chiffre d'affaires entre 2018 et 2017 s'établit comme suit :

En euros	2018	2017	Var.
MEDICREA USA	7 329 919	5 619 069	+ 30 %
MEDICREA BELGIUM	896 918	-	N/S
MEDICREA POLAND	363 412	656 182	(45) %
MEDICREA AUSTRALIA	361 522	-	N/S
MEDICREA GMBH	3 000	(168 768)	N/S
MEDICREA TECHNOLOGIES	-	160 585	N/S
MEDICREA TECHNOLOGIES UK	(253 065)	(17 401)	N/S
Total ventes et refacturations intragroupe	8 701 706	6 249 667	39 %
Hôpitaux et cliniques France	6 080 268	5 962 073	+ 2 %
Distributeurs export	3 907 371	3 590 990	+ 9 %
Centre de réparation	982 797	76 444	N/S
Autres	78 017	53 830	+ 45 %
Total ventes et refacturations hors groupe	11 048 453	9 683 337	+ 14 %
Chiffres d'affaires	19 750 159	15 933 004	+ 24 %

Le chiffre d'affaires réalisé avec les filiales commerciales de la Société augmente de 39 % soit + 2,5 millions d'euros de ventes additionnelles dont + 1,7 million d'euros pour MEDICREA USA suite au lancement sur le marché américain d'un système de fixation thoraco-lombaire par le haut (top loading) et + 1,2 million d'euros pour MEDICREA BELGIUM et MEDICREA AUSTRALIA, sociétés créées respectivement en février et juin 2018.

Le chiffre d'affaires réalisé avec les distributeurs internationaux, les établissements de santé en France et les clients du centre de réparation, qui traduit l'activité commerciale de MEDICREA INTERNATIONAL avec des clients tiers, est en croissance de 14 % soit + 1,4 million de ventes additionnelles.

La production immobilisée s'établit à 1,7 millions d'euros, contre 2,1 millions d'euros en 2017. Elle comprend l'activation des frais de R&D et des dépenses de brevets et traduit les efforts soutenus de la Société en matière d'innovation. La production stockée, en diminution de 4,1 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent, s'explique principalement par le transfert en 2017 de l'usine de production de La Rochelle à Rillieux-la-Pape, ayant entraîné à cette occasion, de nombreux changements organisationnels et un recours temporaire significatif à la sous-traitance.

La marge brute de gestion (qui inclut la sous-traitance classée dans les comptes sociaux en « autres achats et charges externes ») s'établit à 51 % du chiffre d'affaires en 2018 en recul de 2 points par rapport au précédent exercice du fait d'un mix des ventes différent, et d'une pression sur les prix.

La masse salariale 2018 progresse de façon significative par rapport à l'exercice précédent (+17 %). Le regroupement opéré en 2017 des activités Françaises du Groupe sur un même site et dans une même société joue à plein sur cet exercice.

Les dotations aux amortissements progressent de 1,2 million en raison des investissements importants que la Société a réalisés au cours des derniers exercices et de l'amortissement du solde des frais d'émission de l'emprunt obligataire convertible émis en août 2016 et totalement remboursé en novembre 2018. Les dotations aux provisions, en baisse de 0,8 million d'euros par rapport à l'exercice précédent concernent principalement les dépréciations des créances échues.

Compte tenu des éléments développés ci-dessus, le résultat opérationnel 2018 affiche une perte de 6,2 millions d'euros contre un résultat opérationnel déficitaire de 6,9 millions d'euros en 2017.

Le résultat financier est négatif de 0,9 million d'euros en raison principalement d'un coût de l'endettement de 1,2 million d'euros, de dépréciation de comptes courants pour 0,2 million d'euros (mise en sommeil de MEDICREA GMBH et de MEDICREA TECHNOLOGIES UK) compensés par des effets de change positifs de 0,4 million d'euros.

In fine, après prise en compte d'un crédit impôt recherche de 0,9 million d'euros, l'exercice est déficitaire de 6,2 millions d'euros contre une perte de 10,7 millions d'euros en 2017.

9.1.4 Commentaires sur le bilan

Le total du bilan s'établit à 59 millions d'euros, en hausse de 4 millions par rapport à fin 2017.

Les actifs non courant, stables en valeur par rapport à l'exercice précédent, représentent 35 % du total du bilan contre 38 % en 2017.

En valeur brute, le stock diminue de 7 % par rapport à 2017. La principale variation, qui provient des en-cours de production, traduit la normalisation du fonctionnement de l'usine de Rillieux-la-Pape.

L'augmentation des créances clients de 7,5 millions d'euros provient à hauteur de 7,4 millions d'euros des créances Groupe, dont 1 million d'euros lié à des variations de périmètre. Les créances Groupe dont l'échéance est dépassée ne sont plus reclassées en comptes courants depuis le 1^{er} janvier 2017.

Les autres créances augmentent de 0,7 millions d'euros sous l'effet principal des charges constatées d'avance (0,4 million d'euros) et qui s'explique par l'enregistrement en décembre 2018 de factures de loyers concernant le 1^{er} trimestre 2019, alors qu'en fin d'année 2017, les factures de loyers relatifs au 1^{er} trimestre 2018 n'avaient pas été réceptionnées sur l'exercice 2017.

La trésorerie diminue de 3,5 millions d'euros en raison des sommes laissées à disposition des filiales de distribution afin d'assurer leur développement, des investissements de l'exercice, notamment dans la recherche et développement et des opérations de refinancement opérés fin 2018.

Les capitaux propres s'élèvent à 23,5 millions d'euros à fin 2018 en baisse de 3,5 millions d'euros par rapport à 2017. Cette variation s'explique par l'augmentation de capital de juillet 2018 pour un

montant net global de 2,7 millions d'euros après imputation des frais sur la prime d'émission, compensée par le résultat déficitaire de l'exercice 2018 de 6,2 millions d'euros. L'Assemblée Générale du 30 novembre 2018 a par ailleurs approuvé l'apurement du report à nouveau débiteur d'un montant de 36,6 millions d'euros par compensation avec le poste primes d'émissions.

Les dettes financières augmentent de 7,7 millions d'euros en raison des remboursements effectués au cours de l'exercice 2018 dans le cadre des plans d'amortissement existants, à l'émission d'obligations pour 30 millions de dollars et à la souscription de deux nouveaux emprunts bancaires d'un montant total de 1,2 million d'euros. L'émission obligataire de l'exercice à en outre permis le remboursement anticipé de la dette obligataire convertible de 15 millions d'euros souscrite auprès d'Athyrium Capital Management en aout 2016, ainsi que d'autres emprunts bancaires pour un montant total de 1,6 million d'euros.

Les autres passifs courants (hors dettes financières et comptes courants intragroupe) s'établissent à 6,3 millions d'euros, stables par rapport au 31 décembre 2017.

Conformément aux dispositions des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de Commerce, les informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients se présentent comme suit :

Fournisseurs	Article D. 441 I. - 1° : Factures reçues non réglées au 31 décembre 2018					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total 1 jour et plus
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	240					497
Montant total des factures concernées h.t.	646 813€	1 384 669€	240 752€	136 115€	208 696€	1 970 232€
% du total des achats h.t. de l'exercice	6%	12%	2%	1%	2%	17%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues	0					0
Montant total des factures exclues	0					0
(C) Délais de paiement de référence utilisés						
Délais de paiement utilisés pour les calculs	Délais contractuels					

Clients	Article D. 441 I. - 2° : Factures émises non réglées au 31 décembre 2018					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total 1 jour et plus
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	11 46					3 266
Montant total des factures concernées h.t.	2 116 135€	1 015 014€	848 737€	169 439 €	6 109 086€	8 142 276€
% du chiffre d'affaires h.t. de l'exercice	11%	5%	4%	1%	31%	41%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues	2					
Montant total des factures exclues	103 723€					
(C) Délais de paiement de référence utilisés						
Délais de paiement utilisés pour les calculs	Délais contractuels					

Evolution et perspectives d'avenir

L'évolution du développement de la Société est directement liée à celui du Groupe, dont les tendances principales sont synthétisées au paragraphe 3 du rapport du Conseil d'Administration sur le Groupe.

9.2 Informations concernant les filiales et participations

Les informations sur les filiales et participations sont identiques à celles communiquées au paragraphe 4 du rapport du Conseil d'Administration sur le Groupe.

9.3 Activités de recherche et développement

Les évolutions en matière de recherche et de développement sont commentées au paragraphe 5 du rapport du Conseil d'Administration sur le Groupe.

9.4 Evolution du cours de bourse

Le titre fait l'objet d'un contrat d'animation en partenariat avec Kepler Cheuvreux depuis janvier 2019. Le contrat d'animation était auparavant assuré par la société Louis Capital Markets UK LLP. L'action est cotée sur Euronext Growth, sous le code ISIN FR04178572, et le Mnémonique ALMED.

Les principales données boursières s'analysent comme suit :

	2018	2017	2016
Nombre d'actions au 31/12	16 219 847	15 082 811	10 033 067
Cours le plus haut	3,46	6,37	7,04
Cours le plus bas	1,65	2,86	4,33
Cours moyen de la période	2,67	4,51	5,46
Cours au 31/12	2,29	3,00	5,40
Capitalisation boursière au 31/12	37 143 450 €	45 248 433 €	54 178 562 €
Volume échangé	7 544 505	3 000 160	1 937 451
Taux de rotation du capital	46,5 %	19,9 %	20,18 %

Depuis le 28 août 2018, les titres de la Société sont cotés sur le marché américain OTCQX Best Market (« OTCQX »). Cette cotation, complémentaire à celle sur Euronext-Growth, permet à Medicrea d'étendre sa visibilité aux Etats-Unis et de développer sa base d'investisseurs.

9.5 Compte rendu des opérations effectuées par la Société sur ses propres actions au cours de l'exercice

En application des dispositions de l'article L.225-211 alinéa 2 du Code du Commerce et dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 17 mai 2018, la Société a procédé aux opérations suivantes sur ses propres actions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

- nombre d'actions achetées au cours de l'exercice :	40 255
- nombre d'actions vendues au cours de l'exercice :	39 937
- cours moyen des achats :	2,56 euros

- cours moyen des ventes :	2,60 euros
- montant des frais de négociation :	Néant
- nombre d'actions inscrites au nom de la Société au 31 décembre 2018 :	4 756
- valeur évaluée des actions au cours d'achat :	10 770 euros
- valeur nominale des actions :	0,16 euro
- fraction du capital qu'elles représentent :	Négligeable

Ces opérations ont été réalisées par la société Louis Capital Markets, prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité établi conformément à la charte de déontologie de l'AMF. Ce contrat de liquidité a été transféré à la société Kepler Cheuvreux en date du 1^{er} janvier 2019. Ce contrat est renouvelable annuellement par tacite reconduction et conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Marchés Financiers (AMAFI).

9.6 Franchissements de seuils, détention, auto-contrôle et opérations sur titres de dirigeants

9.6.1 Informations relatives au capital social et aux franchissements de seuils

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de Commerce, et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit code, il est indiqué ci-après au 31 décembre 2018 :

- l'identité des actionnaires détenant directement ou indirectement plus de 5 %, 10 %, 15 %, 20 %, 25 %, 33,33 %, 50 %, 66,66 %, 90 % et 95 % du capital social ou des droits de vote aux Assemblées Générales.

Il est rappelé que les dispositions statutaires prévoient de surcroît une obligation d'information également en cas de franchissement, à la hausse ou à la baisse, d'un seuil de participation représentant 2 % du capital ou des droits de vote ; cette information étant renouvelée pour le franchissement de chaque fraction additionnelle de 2 % du capital ou des droits de vote.

	Au 31.12.2018		Au 31.12.2017	
	% du capital	% des droits de vote	% du capital	% des droits de vote
Plus de 5 %	Amiral Gestion Armistice Capital Master Fund	Amiral Gestion Armistice Capital Master Fund Stonepine Capital Management	Armistice Capital Master Fund Keren Finance Vatel	Armistice Capital Master Fund
Plus de 10%	Stonepine Capital Management LLC Orchard International	-	Orchard International	-
Plus de 15 %	-	Orchard International	-	Orchard International
Plus de 25%	-	-	-	-

9.6.2 Intérêts des dirigeants et mandataires dans le capital de la société

En 2018, deux nouveaux Directeurs Généraux Délégués ont été nommés, il s'agit de Messieurs Fabrice KILFIGER, Directeur Financier, et David RYAN, Directeur des Opérations.

Les intérêts des dirigeants et mandataires sociaux dans le capital de MEDICREA INTERNATIONAL ont évolué comme suit :

	31.12.2018			31.12.2017		
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
ORCHARD INTERNATIONAL (1)	1 727 490	10,65	18,17	1 727 490	11,45	19,55
Denys SOURNAC (2)	607 533	3,75	4,18	457 488	3,03	2,59
Jean Philippe CAFFIERO	216 089	1,33	2,19	216 089	1,43	2,36
David RYAN	24 148	0,15	0,21	24 148	0,16	0,14
Fabrice KILFIGER	6 000	0,04	0,03	9 000	0,06	0,05
Autres Administrateurs						
Pierre BUREL (2)	194 587	1,20	1,02	194 587	1,29	1,10
Patrick BERTRAND (2)	113 968	0,70	0,69	113 968	0,76	0,74
François Régis ORY (2)	108 652	0,67	0,57	108 652	0,72	0,61
Rick KIENZLE	102 880	0,63	0,54	102 880	0,68	0,58
Marc RECTON	76 952	0,47	0,47	18 752	0,12	0,18
Christophe BONNET	52 128	0,32	0,44	52 128	0,35	0,48
Pierre OLIVIER	27 000	0,17	0,14	18 000	0,12	0,10
Jean Joseph MORENO	22 000	0,14	0,23	22 000	0,15	0,21
Total	3 279 427	20,22 %	28,88 %	3 065 182	20,32 %	28,69 %

(1) : Actions détenues par la holding ORCHARD INTERNATIONAL. Au 31 décembre 2018 le capital social d'ORCHARD INTERNATIONAL se répartit comme suit :

- Société civile DENYS SOURNAC COMPANY	59,66 %
- Société civile PLG INVEST (Jean Philippe CAFFIERO)	35,46 %
- AMELIANE SAS	4,72 %
- Christelle LYONNET	0,13 %
- Denys SOURNAC	0,03 %

(2) : Cumul des actions détenues directement en propre et via une holding

9.6.3 Capital social et autocontrôle

Au 31 décembre 2018, la société auto-détenait 4 756 actions dans le cadre du contrat de liquidité et d'animation du titre sur le marché.

Le capital social s'élève au 31 décembre 2018 à 2 595 175,52 euros composé de 16 219 847 actions ordinaires.

En application des dispositions de l'article L.225-211 alinéa 2 du Code du Commerce et dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 17 mai 2018 la Société a procédé à des opérations de rachat de ses propres titres au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 telles que décrites au point 9.6 ci-dessus.

9.6.4 Opérations sur titres réalisées par les dirigeants et personnes assimilées durant l'exercice

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, nous vous présentons ci-après un état récapitulatif des opérations réalisées sur les titres de la société au cours de l'exercice 2018 par les

dirigeants ou par des personnes auxquelles ils sont étroitement liés, établi sur la base des informations qui nous ont été communiquées :

- nombre de titres cédés :	3 000
- nombre de titres acquis :	208 245
- nombre de titres souscrits :	0
- nombre de titres échangés :	0

9.6.5 Actionnariat salarié

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de Commerce, il est rendu compte de l'état de la participation des salariés au capital au dernier jour de l'exercice ainsi que la proportion du capital que représentent, au 31 décembre 2018, les actions détenues par le personnel de la Société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de Commerce, dans le cadre d'un plan d'épargne entreprise et d'un fond commun de placement d'entreprise.

Au 31 décembre 2018, le personnel de la société et des sociétés qui lui sont liées détient 0,82 % du capital de la Société dont moins de 0,01 % via le plan d'épargne entreprise.

9.6.6 Plan Epargne Groupe

MEDICREA INTERNATIONAL a mis en place un Plan d'Epargne Groupe (PEG) ouvert aux salariés ayant au moins trois mois d'ancienneté. Les fonds sont gérés par le Crédit du Nord.

Il n'y a pas eu d'augmentation de capital réservée aux salariés au cours de l'exercice 2018, et donc aucun abondement de la part de la Société n'a été versé.

9.6.7 Options de souscription ou d'achats d'actions – Attribution gratuite d'actions

Conformément aux dispositions de l'article L.225-184 du Code de Commerce, l'Assemblée Générale est informée des plans d'options mis en œuvre par le biais d'un rapport spécial.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-4 alinéa 1 du Code de Commerce, l'Assemblée Générale est informée des attributions gratuites d'actions réalisées au cours de l'exercice par le biais d'un rapport spécial.

735 000 stock-options et 792 000 actions gratuites ont été attribuées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018. Il est en outre précisé que l'attribution de 65 000 stock-options à des salariés américains sera définitive et effective début 2019.

Compte tenu des départs de salariés intervenus au cours des exercices 2008 à 2018, des levées d'options et de la caducité des plans expirés, les actions gratuites et les stock-options attribuées aux salariés s'élèvent respectivement à 978 274 et 1 350 000 au 31 décembre 2018.

9.8. Dividendes versés

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois précédents exercices.

9.9. Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est joint en Annexe 2, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

9.10. Informations sociales et environnementales

La nature même des activités de MEDICREA INTERNATIONAL n'est pas susceptible de présenter des risques significatifs au niveau environnemental comme décrit dans le paragraphe 7. « Risques » de ce présent rapport.

9.11. Evènements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

9.11 Charges non déductibles visées 39-4 et 223 du Code Général des Impôts

En application de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, il est précisé que le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéficiaires visés à l'article 39-4 du CGI ainsi que l'impôt supporté en raison desdites dépenses, s'élèvent à respectivement 176 029 euros et 49 288 euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 (164 418 euros et 46 037 euros au titre de l'exercice précédent).

9.12 Proposition d'affectation du résultat 2018

Il est demandé de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils sont présentés et qui font apparaître une perte de 6 243 691,98 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018, que le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale des Actionnaires d'affecter en totalité au compte Report à Nouveau.

9.13 Proposition d'imputation du Report à Nouveau débiteur sur le poste « Primes d'émission, de fusion, d'apport »

Après l'affectation de la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2018 proposée ci-dessus au compte de « Report à nouveau », celui-ci serait débiteur à hauteur de - 6.243.691,98 euros. Par ailleurs, le compte « Primes d'émission, de fusion, d'apport » s'élève à 23.711.654,42 euros.

En conséquence, le Conseil d'Administration propose d'imputer l'intégralité du poste de « Report à Nouveau » débiteur sur le poste de « Primes d'émission, de fusion, d'apport » lequel serait ainsi ramené de 23.711.654,42 euros à 17.467.962,44 euros et le compte de « Report à Nouveau de - 6.243.691,98 euros à zéro.

Cette décision permettrait, avec un compte « report à nouveau » intégralement soldé, une présentation des capitaux propres plus favorable et ainsi de faciliter l'accès à certaines sources de

financements bancaires.

9.14 Conventions visées aux articles L. 225-38 et suivant du Code de Commerce

Les Commissaires aux Comptes donneront lecture de leur rapport, lequel mentionne qu'une nouvelle convention a été conclue avec la Société Orchard International au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et précise les conventions autorisées au titre des exercices antérieurs et qui se sont poursuivies pendant l'exercice. Il y est également précisé qu'une convention a cessé de porter effet à compter du 1^{er} avril 2018.

9.16. Fixation des jetons de présence

Il est rappelé que l'Assemblée Générale du 15 juin 2017 avait fixé le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration à 72 000 euros pour l'exercice clos au 31 décembre 2017 et pour les exercices suivants, jusqu'à décision contraire.

Nous vous proposons d'allouer à votre Conseil d'Administration, à titre de jetons de présence, pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, et pour les exercices suivants et ce jusqu'à décision contraire de l'Assemblée Générale, une somme de 80 000 euros.

9.17. Approbation du plan d'option de souscription ou d'achat d'actions

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale du 17 mai 2018 a autorisé le Conseil d'Administration, en application des dispositions des articles L225-177 et suivants du Code de Commerce, à consentir des options d'achat et/ou de souscription d'actions de la Société.

L'article 422 de l'US Internal Revenue Code exige, pour permettre l'émission d'Incentive Stock-options prévues au Plan 2018 au bénéfice de salariés résidant fiscaux aux Etats-Unis, que ledit plan soit approuvé par l'Assemblée Générale des Actionnaires dans un délai de 12 mois à compter de leur adoption par le Conseil d'Administration. Nous vous proposons donc d'adopter ledit plan 2018 approuvé par le Conseil d'Administration du 17 mai 2018.

9.18. Renouvellement de mandats des Commissaires aux Comptes

Les mandats de Commissaire aux Comptes Titulaire de la société ERNST & YOUNG et Autres et de Commissaire aux Comptes Suppléant de la société AUDITEX arrivent à échéance à l'issue de la présente Assemblée Générale.

Il est proposé en conséquence de renouveler pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024 :

- en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire, le Cabinet ERNST & YOUNG et Autres,
- en qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant, la société AUDITEX.

9.19. Autorisations données au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale des actionnaires

a) *Renouvellement de l'autorisation à donner à la Société d'acheter en bourse ses propres actions*

Il est proposé d'autoriser la Société à opérer en bourse sur ses propres actions, dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-209 du Code de Commerce, et sous réserve du respect des dispositions légales et réglementaires applicables au moment de sa mise en œuvre, aux fins exclusives, par ordre de priorité :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action MEDICREA INTERNATIONAL par un prestataire de services d'investissement intervenant en toute indépendance dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- d'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou de plans d'actions attribuées gratuitement (ou plans assimilés) au bénéfice des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe ;
- de procéder à la réduction du capital de la Société par voie d'annulation d'actions dans les limites légales ;
- de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange, ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
- de mettre en œuvre toute pratique de marché admise ou qui viendrait à être admise par les autorités de marché.

Il n'est pas envisagé d'autres utilisations de ce programme de rachat d'actions.

Les opérations effectuées dans le cadre du programme de rachat seraient réalisées conformément à la réglementation en vigueur et un document d'information serait diffusé, indiquant :

- le nombre maximum d'actions à acquérir : maximum de 10 % du capital social (incluant les actions déjà détenues) dont 5 % du capital social s'il s'agit d'actions acquises par la Société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de croissance externe ;
- le prix unitaire maximum d'achat, sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la Société, fixé à 25 euros (hors frais d'acquisition).

Le montant maximum théorique destiné à la réalisation de ce programme serait de 40.549.617,50 euros, financé soit sur ressources propres soit par recours à du financement externe à court ou moyen terme.

Les rachats d'actions pourraient s'opérer par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, en une ou plusieurs fois, y compris en période d'offre publique.

L'autorisation serait valable à compter de la date de l'Assemblée Générale Annuelle statuant sur les comptes au 31 décembre 2018 pour une durée maximale de dix-huit mois.

Le Conseil d'Administration devrait, si cette résolution est adoptée, rendre compte chaque année de l'usage de cette autorisation.

Il est également demandé de bien vouloir autoriser le Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation, pour une durée de 18 mois, à annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital calculé au jour de la décision d'annulation, déduction faite des éventuelles actions annulées au cours des 24 mois précédant, les actions que la Société détient ou pourrait détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre de son programme de rachat et de réduire le capital social à due concurrence conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur. Le Conseil d'Administration disposerait donc des pouvoirs nécessaires pour faire le nécessaire en pareille matière.

b) Proposition de délégations de compétence / autorisation à conférer au Conseil d'Administration à l'effet de décider d'augmenter le capital social

Afin notamment de :

- accélérer la transformation digitale de l'ensemble des sociétés du Groupe à travers le développement, l'intégration et la diffusion d'une nouvelle plateforme propriétaire UNID ;
- renforcer les équipes et les moyens d'analyse des données cliniques collectées par le UNID LAB pour affiner les capacités du modèle prédictif et la pertinence des algorithmes propriétaires de la Société définissant les implants les plus appropriés à chaque patient ;
- renforcer l'ancrage du Groupe aux USA, accentuer la présence de MEDICREA dans les principaux centres spécialisés de la chirurgie de la colonne vertébrale en développant les équipes commerciales et la fabrication locale de certains implants sur mesure ;
- poursuivre l'intégration de nouvelles technologies de fabrication (impression 3D) ;
- poursuivre la reprise en interne des opérations clés de production et financer l'acquisition de machines qui seraient nécessaires;
- explorer toutes opportunités d'acquisition ou de partenariats tactiques ou stratégiques concernant des produits, des technologies ou des brevets ;
- accélérer le développement des filiales de distribution du Groupe.

Il est proposé de décider du principe d'augmentation de capital avec délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration afin de permettre à la Société de faire, si besoin était, appel ultérieurement au marché financier et ainsi de saisir toute opportunité de développement.

Ainsi, il est proposé :

1. de déléguer au Conseil d'Administration (13ème résolution), pour une durée de dix-huit (18) mois, le pouvoir de décider une ou plusieurs augmentations du capital par l'émission d'actions ordinaires de la Société ou de toutes valeurs mobilières donnant accès par tous moyens, immédiatement et/ou à terme, à des actions ordinaires existantes ou à émettre de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées conformément à l'article L. 225-138 du Code de Commerce.

Le montant total des augmentations de capital social susceptibles d'être réalisées aux termes de cette délégation immédiatement et/ou à terme, ne pourrait être supérieur à huit cent mille (800.000) euros en nominal. Le montant des augmentations de capital ne s'imputerait pas sur le Plafond Global I visé à la 19ème résolution de l'Assemblée Générale du 17 mai 2018.

Le montant total des émissions de valeurs mobilières composées dont le titre primaire est un titre de créance, notamment obligataire, ne pourrait être supérieur à vingt-cinq millions (25.000.000) d'euros en nominal. Le montant des émissions de valeurs mobilières donnant accès au capital ne s'imputerait pas sur le Plafond Global II visé à la 19ème résolution de l'Assemblée Générale du 17 mai 2018.

Pour permettre l'entrée de nouveaux partenaires financiers, le droit préférentiel de souscription des Actionnaires aux actions ou valeurs mobilières faisant l'objet de la présente opération serait supprimé et le droit de les souscrire serait réservé à une catégorie de personnes définie comme suit : Fonds et/ou sociétés d'investissements de dimension internationale (i.e. réalisant des opérations financières dans plusieurs pays) opérant de le domaine de la santé et/ou du dispositif médical et qui participeraient chacun à l'opération pour un montant au moins égal à cent mille (100.000) euros (conformément aux dispositions de l'article 211-2 3° du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers).

Le prix d'émission des actions serait au moins égal à la moyenne pondérée des cours des dix dernières séances de bourse précédant sa fixation, éventuellement diminué d'une décote maximale de 10 %.

2. de déléguer au Conseil d'Administration (14ème et 15ème résolutions), pour une durée de vingt-six mois, la compétence à l'effet de procéder à une augmentation de capital réservée à l'ensemble des salariés de la Société et des sociétés de son Groupe et de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de ces derniers.

Il est précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de Commerce, l'Assemblée Générale doit se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital effectuée dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 et suivants du Code du Travail.

Le montant nominal total des augmentations de capital social susceptibles d'être ainsi réalisées aux termes de cette délégation ne pourrait excéder quarante mille (40.000) euros. Le montant des augmentations de capital s'imputerait sur le Plafond Global I visé ci-dessous.

9.20. Rapports des Commissaires aux Comptes

Les Commissaires aux Comptes ont établi les rapports suivants, tenus à la disposition des actionnaires, et dont il est donné lecture :

- rapport sur les comptes sociaux ;
- rapport sur les comptes consolidés ;
- rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de Commerce ;
- l'attestation sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L225-115 4° du code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées.

Les Commissaires aux Comptes ont également établi les rapports suivants, qui seront tenus à la disposition des actionnaires 15 jours avant l'Assemblée Générale du 3 juin 2019 :

- rapport spécial sur l'annulation des titres acquis dans le cadre du programme d'achat par la société de ses propres actions ;
- rapport sur l'émission des diverses valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription ;
- rapport sur l'augmentation de capital réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise ;

Le Président invite, après lecture des rapports présentés par les Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet au vote de l'Assemblée Générale.

Fait à Rillieux-la-Pape, le 20 mars 2019.

Annexe 1

Liste des filiales et participations

Sociétés	Total des capitaux propres	Quote part du capital détenu (%)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes versés à la société mère
			Brute	Nette					
Filiales étrangères									
MEDICREA TECHNOLOGIES UK	(690 625)	100 %	2 465 018	-	731 963	-	168 442	(502 336)	-
MEDICREA USA	(4 597 363)	100 %	7 395 058	7 395 058	6 427 965	-	15 564 239	(4 899 645)	-
MEDICREA GMBH	(1 248 207)	100 %	100 000	-	1 254 719	-	-	(25 653)	-
MEDICREA POLAND	(683 149)	100 %	47 119	47 119	738 390	-	292 140	(485 284)	-
MEDICREA BELGIUM	1 487 432	51 %	120 076	120 076	-	-	5 064 349	1 278 596	-
MEDICREA AUSTRALIA	94 927	51 %	96 915	96 915	-	-	218 205	611	-

Annexe 2

Tableau de résultat des cinq derniers exercices

En euros	2018	2017	2016	2015	2014
Capital en fin d'exercice					
Capital social	2 595 176	2 413 266	1 605 307	1 438 030	1 357 025
Nombre d'actions émises	16 219 847	15 082 911	10 033 167	8 987 688	8 481 405
Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxe	19 750 159	15 933 004	14 071 050	15 693 735	14 335 814
Résultat courant avant impôt, amortissements et provisions	(2 364 347)	(4 996 660)	43 546	1 637 488	(127 773)
Impôt sur les bénéfices	887 701	897 375	970 054	1 080 418	451 516
Participation des salariés	-	-	-	-	-
Résultat après impôt, amortissements et provisions	(6 243 692)	(10 681 569)	(10 805 933)	614 916	241 888
Résultat distribué	-	-	-	-	-
Résultat par actions					
Résultat après impôt, avant amortissements et provisions	(0,09)	(0,27)	(0,01)	0,18	0,04
Résultat après impôt, amortissements et provisions	(0,38)	(0,71)	(1,08)	0,07	0,03
Dividende attribué à chaque action	-	-	-	-	-
Personnel					
Effectif moyen de l'exercice	130	107	65	51	40
Masse salariale de l'exercice	6 695 330	5 730 151	3 489 325	3 076 459	2 329 736
Charges sociales de l'exercice	2 807 518	2 403 316	1 441 946	1 247 209	970 525



RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

AU 31 DECEMBRE 2018

Leading personalized spine | [medicrea.com](https://www.medicrea.com)

MEDICREA INTERNATIONAL

Société Anonyme au capital de 2 595 175,52 euros
Siège social : 5389, route de Strasbourg – 69140 RILLIEUX-LA-PAPE
393 175 807 RCS LYON

**RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018
PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 3 JUIN 2019**

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

nous vous rendons compte dans ce rapport :

- de la composition et des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration;
- du fonctionnement du Conseil d'Administration
- des informations relatives aux mandataires sociaux ;
- des conventions conclues entre un Dirigeant ou un Actionnaire significatif et une filiale ;
- des limitations de pouvoirs du Conseil d'Administration ;
- des délégations en matière d'augmentation de capital ;
- des modalités relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée Générale.

Compte-tenu de sa taille et de la structure de son actionnariat, le Groupe MEDICREA a choisi de se référer au code de gouvernance MIDDLENEXT. Ce code de gouvernance est disponible sur le site de MiddleNext (www.middlenext.com).

I. COMPOSITION ET CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

1.1. Exercice de la Direction Générale – Limitation de pouvoirs

Le Conseil d'Administration s'est prononcé pour et n'a pas remis en cause le cumul des fonctions de Président du Conseil et de celles de Directeur Général, en la personne de Monsieur Denys SOURNAC, considérant que cela ne n'altérerait pas l'équilibre au sein du Conseil d'Administration. Notamment, à la demande du Président Directeur Général, Monsieur Jean-Philippe CAFFIERO a été nommé Directeur Général Délégué de la Société.

Le règlement intérieur adopté par le Conseil d'Administration stipule en son article 1 que le Président ne peut engager la Société sans l'autorisation préalable du Conseil d'Administration, dans le cadre d'investissements ou de désinvestissements d'un montant supérieur à 150 000 Euros par opération ne s'inscrivant pas dans les orientations stratégiques de la Société.

1.2. Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé de 10 Administrateurs :

Administrateur	Fonction	Date de dernière nomination	Date de fin de mandat	Age au 31/12/18
Denys SOURNAC	Président et Directeur Général	AG du 25 juin 2014	AG statuant sur les comptes du 31 décembre 2019	55 ans
Jean-Philippe CAFFIERO	Directeur Général Délégué	AG du 25 juin 2014	AG statuant sur les comptes du 31 décembre 2019	55 ans
Richard KIENZLE	Administrateur Indépendant	AG du 11 mai 2017	AG statuant sur les comptes du 31 décembre 2022	56 ans
Patrick BERTRAND	Administrateur	AG du 25 juin 2014	AG statuant sur les comptes du 31 décembre 2019	74 ans
Christophe BONNET	Administrateur indépendant	AG du 25 juin 2014	AG statuant sur les comptes du 31 décembre 2019	54 ans
Pierre BUREL	Administrateur	AG du 25 juin 2014	AG statuant sur les comptes du 31 décembre 2019	75 ans
Jean-Joseph MORENO	Administrateur	AG du 25 juin 2014	AG statuant sur les comptes du 31 décembre 2019	76 ans
Pierre OLIVIER	Administrateur	AG du 17 mai 2018	AG statuant sur les comptes du 31 décembre 2023	52 ans
François-Régis ORY	Administrateur indépendant	AG du 3 juin 2015	AG statuant sur les comptes du 31 décembre 2020	59 ans
Marc RECTON	Administrateur indépendant	AG du 3 juin 2015	AG statuant sur les comptes du 31 décembre 2020	57 ans

Les membres du Conseil d'Administration de la Société sont au nombre de 10. Un nouvel Administrateur, Pierre OLIVIER, a été nommé lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 mai 2018.

Il n'est pas prévu de condition de détention d'actions pour être nommé Administrateur, toutefois, à ce jour chaque Administrateur est détenteur d'actions de la Société.

Au cours de l'exercice, le fonds Athyrium, suite au remboursement intégral par anticipation de l'emprunt obligataire qui avait été émis à son profit en août 2016, a démissionné de son mandat de censeur. Aucun nouveau censeur n'a été nommé consécutivement à cette démission.

Au 31 décembre 2018, Monsieur Pierre OLIVIER, Administrateur, est également salarié de Medicea USA, Corp, filiale de MEDICREA INTERNATIONAL.

Deux nouveaux Directeurs Généraux Délégués ont été nommés par le Conseil d'Administration du 17 mai 2018 : Monsieur Fabrice KILFIGER par ailleurs Directeur Financier salarié de la Société et Monsieur David Ryan, également salarié de la Société en tant que Directeur des Opérations.

Les Administrateurs indiqués comme étant « indépendants » le sont selon les critères du code MIDDLENEXT auquel se réfère MEDICREA. L'indépendance des membres du Conseil est ainsi caractérisée par l'absence de relation financière, contractuelle ou familiale significative susceptible d'altérer l'indépendance du jugement.

1.3. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

1.3.1. Délais moyens de convocation du Conseil

Le Conseil d'Administration arrête chaque année, sur proposition de son Président le calendrier des réunions pour l'année à venir. Dans le cadre de la seule gestion des affaires courantes, le conseil se réunit une fois par trimestre. Si l'intérêt de la Société l'exige, le Conseil peut être convoqué à des réunions supplémentaires. Outre les décisions d'ordre purement juridique qui sont prises par le Conseil d'Administration, celui-ci statue également sur l'ensemble des décisions relatives aux grandes orientations stratégiques, économiques, sociales financières ou technologiques de la Société et veille à leur mise en œuvre dont est chargé le Président.

Bien que les statuts prévoient que le Conseil peut être convoqué par tous moyens y compris de façon orale, il est systématiquement convoqué par voie d'e-mails au moins trois jours avant la date de sa réunion. Les documents permettant aux Administrateurs de se prononcer en toute connaissance de cause sont remis aux Administrateurs. Les commissaires aux comptes ont régulièrement été convoqués aux réunions traitant des questions financières et/ou comptables conformément aux dispositions de l'article L225-35 du code de commerce.

1.3.2. Représentation des Administrateurs

Le taux de présence moyen aux réunions du Conseil est de 82%.

1.3.3. Présidence des séances du Conseil d'Administration

L'intégralité des 8 réunions du Conseil d'Administration qui se sont tenues au cours de l'exercice ont été présidées par le Président.

1.3.4. Visioconférence

Le règlement intérieur prévoit la possibilité pour les Administrateurs de participer aux réunions du Conseil par visioconférence ou tout autre moyen de télécommunication.

Le Président veille à ce que des moyens de télécommunication soient mis à la disposition des Administrateurs résidant en France ou à l'étranger ainsi que pour ceux qui s'y trouvent pour un motif légitime, afin de leur permettre de participer aux réunions du Conseil d'administration.

Les dispositions qui précèdent ne sont pas applicables pour l'adoption des décisions prévues à l'article L. 232-1 et L. 233-16 du Code de commerce, respectivement relatives :

- à l'établissement des comptes annuels et du rapport de gestion ;
- à l'établissement des comptes consolidés annuels et du rapport de gestion du groupe le cas échéant.

Lorsque le lieu de convocation du Conseil d'Administration n'est pas celui du siège de la Société, le Président prend les dispositions voulues pour que les Administrateurs qui ont décidé de s'y réunir puissent y participer grâce aux moyens décrits ci-dessus.

Il a été fait usage de cette possibilité de participation par visioconférence tout au long de l'année notamment du fait de la présence d'un Administrateur américain résidant aux Etats-Unis et provisoirement également d'un censeur américain basé aux Etats-Unis.

1.3.5. Information des Administrateurs

Chaque Administrateur dispose, outre l'ordre du jour de chaque réunion du Conseil, des documents lui permettant de prendre position en toute connaissance de cause et de manière éclairée sur les points qui y sont inscrits.

Lors de chaque Conseil d'Administration, le Président porte à la connaissance de ses membres les principaux faits et événements significatifs sur la vie de la Société et de ses filiales, intervenus depuis la date du précédent Conseil.

1.4 Fonctionnement du Conseil d'Administration

Le Code Middledenext définit une liste de recommandations et de points de vigilance qui permettent d'assurer une gouvernance raisonnable des sociétés de cette taille.

Un récapitulatif de l'application des recommandations du code MIDDLENEXT est dressé dans le tableau ci-dessous :

		Recommandation	
		Appliquée	Non-appliquée
Le pouvoir de Surveillance			
R1	Déontologie des membres du conseil	X	
R2	Conflits d'intérêts	X	
R3	Composition du conseil - Présence de membres indépendants au sein du conseil	X	
R4	Information des membres du conseil	X	
R5	Organisation des réunions du conseil et des comités	X	
R6	Mise en place de comités	X	
R7	Mise en place d'un règlement intérieur du conseil	X*	
R8	Choix de chaque Administrateur	X	
R9	Durée des mandats des membres du conseil	X	
R10	Rémunération de l'Administrateur	X	
R11	Mise en place d'une évaluation des travaux du conseil	X*	
R12	Relation avec les « actionnaires »		
Le pouvoir Exécutif			
R13	Définition et transparence de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux	X	
R14	Préparation de la succession des « dirigeants »		X
R15	Cumul contrat de travail et mandat social	X	
R16	Indemnités de départ	X	
R17	Régimes de retraite supplémentaires	X	
R18	Stock-options et attribution gratuite d'actions	X	
R19	Revue des points de vigilance	X	

* Ces recommandations sont partiellement appliquées.

Commentaires et explications sur l'application ou non des recommandations du code MIDDLENEXT :

R1 Déontologie des membres du Conseil

Les règles de déontologie que les Administrateurs s'engagent à respecter (notamment confidentialité, indépendance et diligence) sont clairement explicitées dans le Règlement Intérieur du Conseil.

Chaque Administrateur est tenu d'informer le Président de toute situation le concernant susceptible de créer un conflit d'intérêts avec la Société ou l'une de ses filiales. Il appartiendra à l'Administrateur intéressé, à l'issue de cette démarche, d'agir en conséquence, dans le cadre de la législation applicable.

Les Administrateurs sont des initiés, les règles auxquelles ils sont soumis à ce titre leur ont été fournies.

Les membres du Conseil d'Administration communiquent au Président les informations lui permettant de porter à la connaissance de l'Autorité des marchés financiers les opérations qu'ils ont effectuées sur les titres de la Société.

Les membres du Conseil d'Administration s'abstiennent conformément à la loi d'effectuer directement ou indirectement toute opération sur les titres de la Société lorsqu'ils détiennent une information susceptible, lorsqu'elle sera rendue publique, d'avoir une incidence significative sur le cours de bourse. De surcroît, ils s'abstiennent d'intervenir dans les deux (2) jours de bourse après que cette information privilégiée a été rendue publique par un communiqué de presse.

R2 Conflits d'intérêts

A ce jour, le Conseil d'Administration n'a pas connaissance de conflit d'intérêts potentiels.

R3 Composition du Conseil – Présence de membres indépendants au sein du Conseil

Le Conseil d'Administration est composé à ce jour de 6 Administrateurs indépendants sur ses 10 membres. Ils sont considérés comme indépendants selon les 5 critères définis par le code MIDDLENEXT.

R4 Information des membres du Conseil

Les modalités de délivrance de l'information aux Administrateurs sont décrites à l'article 7 du Règlement Intérieur. Il est également précisé dans ce même règlement, à l'article 11, qu'il incombe aux Administrateurs de « demander toute information complémentaire qu'ils considèrent comme utile ».

R5 Organisation des réunions du Conseil et des comités

L'article 7 du Règlement Intérieur établit un cadre aux réunions du Conseil. Le nombre de réunions du Conseil d'Administration est de 4 par an au minimum et chacune fait l'objet d'un Procès-Verbal.

R6 Mise en place de comités

Le Conseil d'Administration a estimé nécessaire de créer 3 comités spécialisés : le Comité adhoc, le Comité stratégique et le Comité de Direction. Le Conseil d'Administration pourra créer de nouveaux

comités spécifiques si nécessaire, notamment un Comité d'Audit, comme mentionné aux articles 5 et 6 de son Règlement Intérieur.

R7 Mise en place d'un règlement intérieur du Conseil

Le Règlement Intérieur du Conseil peut être consulté dans son intégralité au siège de la Société : 5389 route de Strasbourg – Vancia, 69140 Rillieux-la-Pape.

R8 Choix de chaque Administrateur

Une fiche de renseignement sur chaque candidature est à disposition au siège de la Société avant la tenue de l'Assemblée Générale qui se prononce sur la nomination d'un Administrateur. Elle reprend notamment le parcours professionnel de chaque candidat.

R9 Durée des mandats des membres du Conseil

La durée du mandat est de 6 ans, ce qui correspond au maximum fixé par la loi. Les dates de nomination et donc les dates de fin de mandat des Administrateurs ne sont pas toutes les mêmes, ce qui échelonnent de fait le renouvellement des Administrateurs.

R10 Rémunération de l'Administrateur

Tous les ans, le Conseil d'Administration se prononce sur la répartition de l'enveloppe globale annuelle des jetons de présence. Jusqu'à aujourd'hui, ils ont toujours été répartis à parts égales entre les Administrateurs.

R11 Mise en place d'une évaluation des travaux du Conseil

Il est mentionné à l'article 7 du Règlement Intérieur : « Le Conseil d'Administration fait un point une fois par an sur son fonctionnement ». Cette évaluation n'est pas formellement faite.

R12 Relation avec les « actionnaires »

Tout au long de l'année, au travers de participations à des réunions professionnelles, les dirigeants de la Société rencontrent les actionnaires principaux.

R13 Définition et transparence de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux

Le comité adhoc, sous la supervision du Conseil d'Administration veille au respect de ces règles. Les critères utilisés pour déterminer la rémunération des dirigeants mandataires sociaux respectent les recommandations MIDDLENEXT. L'information annuelle des actionnaires sur les rémunérations perçues par les dirigeants mandataires sociaux est effectuée conformément à la réglementation applicable.

R14 Préparation de la succession des « dirigeants »

A ce jour, aucun plan de succession des dirigeants fondateurs n'a été défini.

R15 Cumul contrat de travail et mandat social

Les deux dirigeants mandataires sociaux Administrateurs du Groupe ne cumulent pas leur mandat avec un contrat de travail. Les deux Directeurs Généraux Délégués non Administrateurs ont un contrat de travail avec la Société.

R16 Indemnités de départ

Il n'est pas prévu contractuellement d'indemnités en cas de départ des dirigeants mandataires sociaux au titre de leurs mandats.

R17 Régimes de retraites supplémentaires

Il n'y a pas de régime supplémentaire en place au bénéfice des dirigeants mandataires sociaux.

R18 Stock-options et attribution gratuite d'actions

Des stocks-options et actions gratuites ont été attribuées, au cours de l'exercice 2018 et des exercices précédents, aux Directeurs Généraux Délégués également salariés de la Société. Pour la première fois en 2018, le Président Directeur Général s'est vu attribuer des actions gratuites.

R19 Revue des points de vigilance

Les Administrateurs ont connaissance des points de vigilance du Code et les revoient régulièrement.

II. INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Afin de satisfaire aux dispositions des articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du Code de Commerce, nous vous rendons compte en annexe 1 de la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires de la Société durant l'exercice, établie sur la base des informations transmises par chaque intéressé.

III. CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF ET UNE FILIALE

Nous vous informons, qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, sont intervenues directement ou indirectement, d'une part, l'un des Dirigeants ou un Actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % d'une Société Anonyme, et d'autre part, une société dont la Société Anonyme possède directement ou indirectement, plus de la moitié du capital, les conventions suivantes :

Convention de prestation de service conclue avec Orchard International. Cette convention existe depuis plusieurs années mais elle a été significativement réduite dans son montant, la qualifiant alors comme une convention nouvelle.

IV. DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4 du Code de Commerce, ci-dessous en annexe 2 les informations relatives :

- aux délégations de compétence et de pouvoir, en cours de validité, accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital,
- aux usages faits au cours de l'exercice des délégations visées ci-dessus.

V. MODALITES RELATIVES A LA PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE

Les assemblées générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions fixées par la loi.

Les décisions collectives des actionnaires sont prises en assemblées générales ordinaires, extraordinaires ou spéciales selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre.

Les assemblées spéciales réunissent les titulaires d'actions d'une catégorie déterminée pour statuer sur toute modification des droits des actions de cette catégorie. Ces assemblées sont convoquées et délibèrent dans les mêmes conditions que les assemblées générales extraordinaires.

Les délibérations des assemblées générales obligent tous les actionnaires.

Le présent rapport a été arrêté par le Conseil d'Administration du 20 mars 2018

ANNEXE 1

LISTE DE L'ENSEMBLE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES
PAR CHACUN DES MANDATAIRES SOCIAUX DURANT L'EXERCICE CLOS LE 31.12.2018

Denys SOURNAC :

Nom de la Société	Siège	Mandats	Fonctions
MEDICREA INTERNATIONAL	5389 Route de Strasbourg – Vancia- 69140 Rillieux la Pape	PDG	Néant
IDS CO	345, montée de Bellevue – 01600 Reyrieux	Co-gérant	Néant
LES CHALETS Z	345, montée de Bellevue – 01600 Reyrieux	Co-gérant	Néant
BDB GESTION MARINE	345, montée de Bellevue – 01600 Reyrieux	Co-gérant	Néant
SUM LAB	345, montée de Bellevue – 01600 Reyrieux	Co-gérant	Néant
IDS GESTION	6, rue Adolphe – L 1116 Luxembourg	Co-gérant de catégorie A	Néant
IDS KAP	209 A, avenue Louise – B 1050 Bruxelles	Co-gérant de catégorie A	Néant
IDS MANAGEMENT	6, rue Adolphe – L 1116 Luxembourg	Co-gérant de catégorie A	Néant

Jean-Philippe CAFFIERO :

Nom de la Société	Siège	Mandats	Fonctions
MEDICREA INTERNATIONAL	5389, route de Strasbourg – 69140 Rillieux-la-Pape	Administrateur et DGD	Néant
PLG INVEST	12, rue de la Garenne – 69005 Lyon	Gérant	Néant

Christophe BONNET :

Nom de la Société	Siège	Mandats	Fonctions
MEDICREA INTERNATIONAL	5389, route de Strasbourg – 69140 Rillieux-la-Pape	Administrateur	Néant
SAS BORNE	12, rue Gardénat Lapostol – 92150 Suresnes	Président	Néant
SCI LES ESTABLES	12, rue Gardénat Lapostol – 92150 Suresnes	Gérant	Néant

Patrick BERTRAND :

Nom de la Société	Siège	Mandats	Fonctions
MEDICREA INTERNATIONAL	5389, route de Strasbourg – 69140 Rillieux-la-Pape	Administrateur	Néant
SARL EURO-PJB	119, boulevard Stalingrad – 69100 Villeurbanne	Gérant	Néant
SCI PJB MONTCHALIN	Montchalain – 38510 Courtenay	Gérant	Néant
SCI LA TOUR ST JEAN	Montchalain – 38510 Courtenay	Gérant	Néant
MARTINET SA	24, rue du Limousin – 38070 Saint Quentin Fallavier	Administrateur	Néant

Jean-Joseph MORENO :

Nom de la Société	Siège	Mandats	Fonctions
MEDICREA INTERNATIONAL	5389, route de Strasbourg – 69140 Rillieux-la-Pape	Administrateur	Néant
SCI MC	298, cote de Chanvre – 69360 Solaize	Gérant	Néant
SCI SAGITTAIRE	298, cote de Chanvre – 69360 Solaize	Gérant	Néant
SCI MORAY	3, chemin des Verzières – 69110 Saint Foy Les Lyon	Gérant	Néant
SAS MORE INVESTMENTS	298, cote de Chanvre – 69360 Solaize	Président	Néant
SAS MORE LOCK	298, cote de Chanvre – 69360 Solaize	Président	Néant

Marc RECTON :

Nom de la Société	Siège	Mandats	Fonctions
MEDICREA INTERNATIONAL	5389, route de Strasbourg – 69140 Rillieux-la-Pape	Administrateur	Néant
MARC RECTON & ASSOCIES	la grande bastide, chemin du vallon. 84360 Lauris	Gérant	Néant
SC MR PIERRE 2	la grande bastide, chemin du vallon. 84360 Lauris	Gérant	Néant
SC MR PARTICIPATIONS 2	la grande bastide, chemin du vallon. 84360 Lauris	Gérant	Néant
SAS ALAMA LUXURY Paris	la grande bastide, chemin du vallon. 84360 Lauris	Président	Néant
SAS ALAMA LUXURY Paris 2	la grande bastide, chemin du vallon. 84360 Lauris	Président	Néant
SAS FINANCIERE GERARD FAIVRE	29 Rue de Bassano 75008 Paris	Président du comité de Direction	Néant

François Régis ORY :

Nom de la Société	Siège	Mandats	Fonctions
MEDICREA INTERNATIONAL	5389, route de Strasbourg – 69140 Rillieux-la-Pape	Administrateur	Néant
L'AMELIANE	14, chemin de la Pomme – 69160 Tassin	Président	Néant
LA FLORENTIANE	14, chemin de la Pomme – 69160 Tassin	Président	Néant
LYPOLIANE	14, chemin de la Pomme – 69160 Tassin	Président	Néant
SCI DE CHANAS	14, chemin de la Pomme – 69160 Tassin	Gérant	Néant
SCI L'AMAURY	600, chemin de la Ronze – 69480 Morance	Gérant	Néant
SCI L'AMELAÏS	600, chemin de la Ronze – 69480 Morance	Gérant	Néant
SOCIETE CIVILE FLORINE	14, chemin de la Pomme – 69160 Tassin	Gérant	Néant
SWORD GROUP SE	9, rue Charles de Gaulle – 69370 Saint Didier	Administrateur	Néant
ABM MEDICAL	2, rue Gabriel Bourdarias – 69200 Vénissieux	Gérant	Néant
ABM ILE DE FRANCE	2, rue Gabriel Bourdarias – 69200 Vénissieux	Gérant	Néant
ABM NORD	2, rue Gabriel Bourdarias – 69200 Vénissieux	Gérant	Néant
ABM RHONE-ALPES	2, rue Gabriel Bourdarias – 69200 Vénissieux	Gérant	Néant
ABM SUD	2, rue Gabriel Bourdarias – 69200 Vénissieux	Gérant	Néant

Pierre BUREL :

Nom de la Société	Siège	Mandats	Fonctions
MEDICREA INTERNATIONAL	5389, route de Strasbourg – 69140 Rillieux-la-Pape	Administrateur	Néant
SPB HOLDING	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
SOGET	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
PETER'S	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
SOCIETE HOTELIERE LA RESIDENCE	Pointe Milou – 97 133 Saint Barthélémy	Gérant	Néant
ASPHODELE	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
CHAMAN	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
LES NOISETIERS	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
SYCOMORE	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
SAINT JEAN D'EST	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
COBAE	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
BERGENIA	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
XIMENIA	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
ULMUS	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
WISTARIA	65A Route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
DAPHNEE	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
FLORYAL	Pointe Milou – 97 133 Saint Barthélémy	Gérant	Néant
VITIS	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
HOTELLERIE DU SOLEIL	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
HOTEL BON REPOS	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
SPB GESTION	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
ABBAYE SAINT HILAIRE	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
TERROIR ET PATRIMOINE	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
INVESTISSEMENT	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
JEHANNE DE VILLEMARTIN	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
SCI CHATEAU DE VILLEMARTIN	Domaine de Villemartin – 11300 Gaja et Villedieu	Gérant	Néant
LES CHENES PROMOTION	886 Avenue dr Jacques Arnaud – 74190 Passy	Gérant	Néant

Richard KIENZLE :

Nom de la Société	Siège	Mandats	Fonctions
MEDICREA INTERNATIONAL	5389, route de Strasbourg – 69140 Rillieux-la-Pape	Administrateur	Néant

Pierre OLIVIER :

Nom de la Société	Siège	Mandats	Fonctions
MEDICREA INTERNATIONAL	5389, route de Strasbourg – 69140 Rillieux-la-Pape	Administrateur	Néant

ANNEXE 2

DELEGATIONS DE COMPETENCE ET DE POUVOIR ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Afin de satisfaire aux dispositions de l'article L. 225-37-4 du Code de Commerce, nous vous rendons compte ci-dessous des informations relatives aux délégations de compétence et de pouvoir, en cours de validité, accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital et sur l'usage fait au cours de l'exercice des délégations visées ci-dessus.

Nature de la délégation de l'Assemblée Générale	Dates d'Assemblées	Résolutions	Durée de la délégation	Échéance de la délégation	Modalités de fixation du prix	Limites	Mise en œuvre en 2018
Autorisation en vue d'augmenter le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un PEE par l'intermédiaire d'un FCPE de la Société et des sociétés de son groupe au sens de l'article L225-180	17/05/2018	17ème résolution	26 mois	17/07/2020		40.000 Euros de nominal	Néant
Délégation de compétence en vue de décider d'une ou plusieurs augmentations du capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (art L225-129-2 et L228-91)	17/05/2018	10ème résolution	26 mois	17/07/2020		* 800.000 Euros de nominal / 25.000.000 Euros pour les valeurs mobilières	Néant
Délégation de compétence en vue de décider d'une ou plusieurs augmentations du capital par voie d'offre au public avec suppression du droit préférentiel de souscription (article L225-129-2, L225-135, L228-91 et suivants)	17/05/2018	11ème résolution	26 mois	17/07/2020	Au moins égal à la moyenne pondérée des 20 dernières séances de bourse - Décote maximum de 10%	* 800.000 Euros de nominal / 25.000.000 Euros pour les valeurs mobilières	Néant
Délégation de compétence en vue de décider d'une ou plusieurs augmentations du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre visée au II de l'article 411-2 du code monétaire modifié par l'ordonnance 2009-80 du 22 janvier 2009 (article L225-136 du Code de Commerce)	17/05/2018	12ème résolution	26 mois	17/07/2020	Au moins égal à la moyenne pondérée des 20 dernières séances de bourse - Décote maximum de 10%	20% max du capital par an et dans la limite du plafond global de 800.000 Euros de nominal / 25.000.000 Euros pour les valeurs mobilières	Néant
Autorisation en vue d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas de demande excédentaire de souscription dans la limite de 15% de l'émission initiale	17/05/2018	13ème résolution	26 mois	17/07/2020		* 800.000 Euros de nominal / 25.000.000 Euros pour les valeurs mobilières	Néant

* plafond commun à toutes ces autorisations

Nature de la délégation de l'Assemblée Générale	Date d'Assemblée	Résolution	Durée de la délégation	Échéance de la délégation	Modalités de fixation du prix	Limites	Mise en œuvre en 2018
<p>Autorisation à donner à l'effet de décider d'augmenter le capital par voie d'émission d'actions ordinaires et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du Droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes dénommées (Art L225-138)</p>	<p>17/05/2018</p>	<p>14ème résolution</p>	<p>18 mois</p>	<p>17/11/2019</p>	<p>Au moins égal à la moyenne pondérée des 3 dernières séances de bourse - Décote maximum de 10%</p>	<p>800.000 Euros de nominal / 25.000.000 Euros Ne s'impute pas sur les plafonds globaux</p>	<p>13/07/2018 : émission de 1.127.936 ABSA au prix de 2,734€. 2 BSA seront nécessaires pour la souscription d'une action au prix de 3 € 26/11/2018 : émission de 1.000.000 BSA gratuites. 1 BSA sera nécessaire à la souscription d'une action au prix de 3 €</p>



**TEXTES DES RESOLUTIONS
PROPOSEES A
L'ASSEMBLEE
GENERALE**

DU 3 JUIN 2019

Leading personalized spine | [medicrea.com](https://www.medicrea.com)

MEDICREA INTERNATIONAL

Société Anonyme au capital de 2.595.175,52 euros
Siège social : 5389 Route de Strasbourg – Vancia (69140) RILLIEUX LA PAPE
393 175 807 RCS LYON

**TEXTE DES RESOLUTIONS A L'ASSEMBLEE GENERALE
MIXTE DU 3 JUIN 2019**

Résolutions à caractère ordinaire

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes sociaux

L'Assemblée Générale, après la présentation du rapport du Conseil d'Administration et après lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2018, approuve les comptes sociaux tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéficiaires soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 176.029 euros ainsi que l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élevant à 49.288 euros.

En conséquence, elle donne aux Administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat de l'exercice, à savoir une perte s'élevant à 6.243.691,98 euros, en totalité au compte « Report à nouveau ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME RESOLUTION

Imputation du report à nouveau débiteur sur le poste « Primes d'émission, de fusion, d'apport »

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration :
constate qu'après affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 telle que décidée à la 2ème résolution ci-dessus, que le poste « Report à nouveau » est débiteur de 6.243.691,98 euros
;

décide d'apurer ledit poste « Report à nouveau » débiteur en intégralité, soit à hauteur de – 6.243.691,98 euros, par imputation sur le poste « Primes d'émission, de fusion, d'apport » qui s'élève avant imputation à 23.711.654,42 euros ; constate qu'en conséquence de cette imputation le poste « Report à nouveau » est désormais intégralement soldé et que le poste « Primes d'émission, de fusion, d'apport » présente un solde créditeur de 17.467.962,44 euros.

QUATRIEME RESOLUTION

Approbation de la convention réglementée conclue avec la société ORCHARD INTERNATIONAL relative à une prestation de service et management et présentée dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements relevant des articles L. 225-38 et suivants du Code de Commerce, approuve la convention de prestation de service et management conclue avec la société ORCHARD telle que présentée dans le rapport des Commissaires aux Comptes, ainsi que les dispositions dudit rapport.

CINQUIEME RESOLUTION

Approbation des comptes consolidés

L'Assemblée Générale, après la présentation du rapport du Conseil d'Administration incluant le rapport de gestion du Groupe et après lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018, approuve les comptes consolidés tels qu'ils ont été présentés, lesquels font apparaître un résultat déficitaire net consolidé de 11.810.128 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

SIXIEME RESOLUTION

Modification de l'enveloppe des jetons de présence

L'Assemblée Générale décide de fixer le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration à 80.000 euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 et pour les exercices suivants, jusqu'à décision contraire de l'Assemblée Générale.

SEPTIEME RESOLUTION

Approbation du règlement de Plan d'Options de souscription et/ou d'achat d'actions adoptés par les Conseil d'Administration du 17 mai 2018

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, ainsi que de l'article 422 de l'U.S. Internal Revenue Code relatif à l'attribution d'« incentive stock-options » au profit de bénéficiaires résidents fiscaux américains prévues au plan d'options de souscription et/ou d'achat d'actions adopté par le Conseil d'administration lors de sa séance du 17 mai 2018, approuve ledit Plan d'Options.

HUITIEME RESOLUTION

Renouvellement du mandat de Commissaire aux Comptes titulaire

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat de Commissaire aux Comptes Titulaire de la Société ERNST & YOUNG et Autres arrive à échéance ce jour, décide de le renouveler pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2025 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

NEUVIEME RESOLUTION

Renouvellement du mandat de Commissaire aux Comptes suppléant

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat de Commissaire aux Comptes Suppléant de la Société AUDITEX arrive à échéance ce jour, décide de le renouveler pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2025 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

DIXIEME RESOLUTION

Autorisation à donner à la société à acheter et détenir ses propres actions

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, décide de renouveler l'autorisation donnée au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale du 17 mai 2018, dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-209 du Code de Commerce, et sous réserve du respect des dispositions légales et réglementaires applicables au moment de son intervention, d'acheter en Bourse et détenir des actions de la Société à concurrence d'un nombre équivalent à 10 % maximum du capital social dont 5 % du capital social s'il s'agit d'actions acquises par la Société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de croissance externe, par ordre de priorité :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action MEDICREA INTERNATIONAL par un prestataire de services d'investissement intervenant en toute indépendance dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- d'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou de plans d'actions attribuées gratuitement (ou plans assimilés) au bénéfice des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe
- de procéder à la réduction du capital de la Société par voie d'annulation d'actions dans les limites légales ;
- de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange, ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
- de mettre en œuvre toute pratique de marché admise ou qui viendrait à être admise par les autorités de marché.

Les opérations effectuées dans le cadre du programme de rachat seront réalisées conformément à la réglementation en vigueur.

Les achats d'actions effectués en vertu de cette autorisation seront exécutés dans la limite de cours suivante, sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la société : le prix unitaire maximum d'achat ne devra pas excéder 25 euros (hors frais d'acquisition) par action au nominal de 0,16 euro.

Le montant maximum théorique destiné à la réalisation de ce programme est de 40.549.617,50 euros (montant maximum théorique ne tenant pas compte des actions auto-détenues par la Société) financé soit sur ressources propres soit par recours à du financement externe à court ou moyen terme.

Les rachats d'actions pourront s'opérer par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, en une ou plusieurs fois, y compris en période d'offre publique dans les limites que pourrait permettre la réglementation boursière.

En cas d'opération sur le capital notamment par incorporation de réserves et attributions gratuites, division ou regroupement des titres, les prix indiqués ci-dessus seront ajustés en conséquence.

A cet effet, tous pouvoirs sont conférés au Conseil d'Administration avec faculté de subdélégation au Président-Directeur Général afin de passer tous ordres de bourse, conclure tous accords en vue, notamment, de la tenue des registres des achats et ventes d'actions, effectuer toutes déclarations auprès de l'AMF et tous autres organismes, remplir toutes autres formalités et, d'une manière générale, faire tout ce qui sera nécessaire.

Cette autorisation est accordée jusqu'à la date de la prochaine Assemblée Générale d'approbation des comptes, dans la limite légale de dix-huit mois à compter de ce jour.

Le Conseil d'Administration informera chaque année l'Assemblée Générale Ordinaire des opérations réalisées dans le cadre de la présente autorisation.

ONZIEME RESOLUTION

Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'originaux, de copies ou d'extraits du présent procès-verbal en vue d'accomplir toutes formalités de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Résolutions à caractère extraordinaire

DOUZIEME RESOLUTION

Autorisation à donner au Conseil d'Administration pour annuler les actions détenues par la société dans le cadre du programme de rachat d'actions

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et après lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes et sous condition de l'adoption de la 10^{ème} résolution soumise à la présente Assemblée Générale, autorise le Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation au Président-Directeur Général, à :

- annuler les actions détenues par la société ou acquises par cette dernière dans le cadre du programme de rachat d'actions, et ce dans la limite de 10 % du capital social par période de vingt-quatre mois ;
- réduire corrélativement le capital social du montant des actions annulées ;
- modifier les statuts en conséquence, et d'une manière générale faire tout ce qui sera nécessaire.

La présente autorisation est consentie pour une durée de dix-huit mois à compter de la présente Assemblée.

TREIZIEME RESOLUTION

Autorisation à donner au Conseil d'Administration, à l'effet de décider d'augmenter le capital social par voie d'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ou donnant droit à l'attribution de titres de créances avec suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre de l'article 225-138 du Code de Commerce (au profit d'une catégorie de personnes)

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes et conformément aux dispositions légales :

- Délègue au Conseil d'Administration, la compétence de décider une ou plusieurs augmentations du capital par l'émission, en France ou à l'étranger, en euros, d'actions ordinaires de la Société ou de toutes valeurs mobilières donnant accès par tous moyens, immédiatement et/ou à terme, à des actions ordinaires existantes ou à émettre de la Société ou d'une société qui possède directement ou indirectement plus de la moitié de son capital ou dont elle possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, dont la souscription pourra être opérée soit en espèces, soit par compensation de créances, ces valeurs mobilières pouvant être également libellées en monnaies étrangères ou en unité monétaire quelconque établie par référence à plusieurs monnaies ;
- Décide que le montant total des augmentations de capital social susceptibles d'être réalisées aux termes de cette délégation immédiatement et/ou à terme, ne pourra être supérieur à huit-cent mille (800.000) euros en nominal, étant précisé que ce montant ne s'imputera pas sur le plafond global prévu à la 19^{ème} résolution de l'Assemblée générale du 17 mai 2018 (le « **Plafond Global I** ») ;
- Décide que le montant total (i) des valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès par tous moyens, immédiatement ou à terme au capital susceptibles d'être émises en vertu de la présente résolution ne pourra excéder vingt-cinq millions (25.000.000) d'euros en nominal ou la contre-valeur de ce montant en autre devises, à la date de la décision d'émission et (ii) des actions à émettre comme conséquence de l'émission des valeurs mobilières composées ne pourra excéder huit cent mille (800.000) euros en nominal ne s'imputera pas sur le plafond global prévu à la 19^{ème} résolution de l'Assemblée générale du 17 mai 2018 (le « **Plafond Global II** ») ;
- Décide de supprimer le droit préférentiel de souscription des Actionnaires aux actions ou valeurs mobilières faisant l'objet de la présente résolution et de réserver le droit de les souscrire à une catégorie de personnes définie comme suit : Fonds et/ou sociétés d'investissements de dimension internationale (i.e : réalisant des opérations financières dans plusieurs pays), opérant dans le domaine de la santé et/ou du dispositif médical et qui participeraient chacun à l'opération pour un montant au moins égal à cent mille (100.000) euros ou la contre-valeur de ce montant en devises étrangères (conformément aux dispositions de l'article 211-2 3° du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers) ;

- Décide que le Conseil d'Administration fixera la liste précise des bénéficiaires pour chaque utilisation de la présente délégation, au sein de la catégorie des bénéficiaires mentionnée au paragraphe ci-dessus au profit de laquelle le droit préférentiel de souscription a été supprimé et arrêtera les caractéristiques, montant et modalités de toute émission ainsi que les modalités de libération des titres émis ;
- Décide que le prix d'émission des actions sera au moins égal à la moyenne pondérée des cours des dix dernières séances de bourse précédant sa fixation, éventuellement diminué d'un décote maximale de 10 % ;
- Décide que le Conseil d'Administration pourra procéder le cas échéant à toutes imputations sur les primes d'émission des frais occasionnés par la réalisation des émissions concernées ;
- Décide que le Conseil d'Administration disposera de tous pouvoirs, avec faculté de subdélégation, à l'effet de mettre en œuvre la présente délégation, notamment déterminer les caractéristiques des valeurs mobilières émises, et plus généralement, de prendre toutes mesures et effectuer toutes les formalités requises pour la bonne fin de chaque augmentation de capital, en constater la réalisation et procéder à la modification corrélative des statuts.

La délégation ainsi conférée au Conseil d'Administration est valable pour une durée maximum de dix-huit mois à compter de la présente Assemblée.

QUATORZIEME RESOLUTION

Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés de la Société et des sociétés de son Groupe

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et après lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, et faisant application des dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de Commerce, délègue au Conseil d'Administration, à compter de ce jour, pour une durée de vingt-six (26) mois, tous pouvoirs, en vue de procéder sur ses seules décisions, à une ou plusieurs augmentations de capital social dans les conditions prévues à l'article L. 3332-18 et suivants du Code du Travail, aux époques qu'il fixera, d'un montant maximum cumulé de quarante mille (40.000) euros en nominal, réservée au profit des adhérents d'un plan d'épargne entreprise par l'intermédiaire d'un FCPE (ou autre plan aux adhérents duquel l'article L. 3332-18 du Code du Travail permettrait de réserver une augmentation de capital dans des conditions équivalentes) de la Société et des sociétés de son Groupe au sens de l'article L. 225-180 du Code de Commerce, étant précisé que ce montant s'imputera sur le plafond global prévu à la 19^{ème} résolution de l'Assemblée générale du 17 mai 2018 (le « **Plafond Global I** »).

Le prix sera déterminé conformément à la loi et notamment aux méthodes objectives retenues en matière d'évaluation d'actions. Le prix de souscription ne pourra être ni supérieur au prix de souscription ainsi déterminé ni inférieur de plus de 20 % à celui-ci (30 % lorsque la durée d'indisponibilité prévue par le plan en application des articles L 3332-25 et L 3332-26 du Code du travail est au moins égale à 10 ans) ; étant précisé que le Conseil d'Administration pourra réduire cette décote s'il le juge opportun, notamment en cas d'offre aux adhérents à un plan d'épargne

d'entreprise de titres sur le marché international et/ou à l'étranger afin de satisfaire les exigences des droits locaux applicables.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration avec faculté de subdéléguer, dans les limites qu'il fixera, au Directeur Général ou au Directeur Général délégué, pour mettre en œuvre la présente délégation, et notamment décider d'augmenter le capital conformément aux conditions susvisées, d'en arrêter les modalités et conditions, et notamment de fixer le prix d'émission des actions selon les limites prévues par la loi et la présente Assemblée Générale, d'arrêter les dates d'ouverture et de clôture des souscriptions, en règle générale de mener à bonne fin toutes les opérations concourant à cette réalisation et de procéder aux modifications corrélatives des statuts.

L'Assemblée Générale prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

QUINZIEME RESOLUTION

Suppression du droit préférentiel de souscription des Actionnaires au profit des salariés de la Société et des sociétés de son Groupe

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et après lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, décide de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions ordinaires ou valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires à émettre dans le cadre de la délégation au titre de la 14^{ème} résolution ci-dessus, au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise par l'intermédiaire d'un FCPE (ou autre plan aux adhérents duquel les dispositions du Code du Travail permettrait de réserver une augmentation de capital dans des conditions équivalentes) de la Société et des sociétés de son Groupe au sens de l'article L. 225-180 du Code de Commerce.



MEDICREA[®]

medicrea.com | **leading** personalized spine